



Yverdon-les-Bains

2018

RAPPORT DE GESTION

de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains
au Conseil communal

PR19.08PR vol. 1

PR19.08PR

RAPPORT DE GESTION 2018

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion durant l'année 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes vaudoises et à l'article 100 du règlement du Conseil communal, nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport de gestion pour l'année 2018.

TABLE DES MATIERES

CONSEIL COMMUNAL	1
BUREAU ÉLECTORAL.....	16
MUNICIPALITÉ	17
ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	43
SECÉTARIAT GÉNÉRAL.....	45
SERVICE DES FINANCES	57
SERVICE DES SPORTS.....	65
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES	79
SERVICE DE LA CULTURE ET AGENDA 21	85
SERVICE DES ÉNERGIES	105
SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE	121
SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	151
SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS	179
SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT.....	185
SERVICE DE L'URBANISME.....	203
SERVICE DES BÂTIMENTS	219

CONSEIL COMMUNAL

Législature 2016-2021

M. Pascal GAFNER

Président jusqu'au 30 juin 2018

Mme Catherine CARP

Présidente dès le 1^{er} juillet 2018

Mme Christine MORLEO

Secrétaire jusqu'au 31 mai 2018

Mme Anne LEUENBERGER

Secrétaire adjointe jusqu'au 7 juin 2018

Secrétaire dès le 7 juin 2018

Mme Sylvie HOFSTETTER

Secrétaire adjointe

Mme Gaëlle VON BERGEN

Secrétaire adjointe dès le 1^{er} septembre 2018

Mme Véronique FIVAZ SCHLUP

Huissière

M. Jean-Claude MONNEY

Huissier

Composition du Bureau

1^{ER} SEMESTRE :

GAFNER Pascal (UDC), président
 NOBS Sébastien (PLR-CD), 1^{er} vice-président
 WEILER Christian (PLR-CD), 2^e vice-président
 LOOS Martin (Verts), scrutateur

VASWANI Ramesh (PLR-CD), scrutateur
 CAND Jean-François (PS), scrutateur suppléant
 DURUSSEL Nicolas (UDC), scrutateur suppléant.

2^E SEMESTRE :

CARP Catherine (PLR-CD), présidente
 WEILER Christian (PLR-CD), 1^{er} vice-président
 RIBEAUD EDDAHBI Natacha (PS), 2^e vice-présidente

CAND Jean-François (PS), scrutateur
 DURUSSEL Nicolas (UDC), scrutateur
 BALET Khéna (Verts), scrutateur suppléant
 FORESTIER Didier (PLR-CD), scrutateur suppléant.

Composition du Conseil communal

Répartition des sièges	Au 01.01.2018	Dès le 04.10.2018
Parti Libéral-Radical et Centre Droite (PLR-CD)	40	40
Parti Socialiste (PS)	29	30
Union Démocratique du Centre (UDC)	15	15
Les Verts (Verts)	15	15
Indépendant	1	--
	100	100

Membres du Conseil communal

PARTI LIBÉRAL-RADICAL ET CENTRE DROITE (PLR-CD) :

ALFONZO Giuseppe
 ARMADA François
 BERNHARD Maximilien
 BETTEX Joëlle
 CARP Catherine
 CHAPUIS Jean-David
 CHEVALLEY Catherine
 COCHAND Daniel
 DÉRIAZ Patrick
 DYENS Jean-Claude
 FORESTIER Didier
 GABELLA Laurent
 GALLI RATANO Cinzia
 GILLARDIN GRAF Anne
 GILLET François
 GILLIARD Laurent
 GILLIÉRON Anne-Louise
 GILLIÉRON Johann
 GONIN Denis
 GRANDJEAN David
 GRUET Philippe
 GUIGNARD Philippe
 INDULSI Nunzio

JAQUIER Claude-Anne
 JAQUIER Olivier
 LEVAILLANT Jacques
 NICODET Marc
 NOBS Sébastien
 OOSTERHOFF Brian
 PAVID Philippe
 PIDOUX Thierry
 POMILIO LEUTHOLD Sébastien
 ROQUIER Laurent
 ROULET-GRIN Pierrette
 SIMON-VERMOT Olivier
 TREYVAUD Paul-Arthur
 VASWANI Ramesh
 VUITHIER Laurent
 WEILER Christian
 WIND Bart

Mutations :

01.03.2018 : ECOFFEY Patrick remplace DÉRIAZ Patrick
 13.12.2018 : ROTTERMANN Guy remplace ECOFFEY Patrick.

UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE (UDC) :

BRANCACCIO Michel
 BRIAND Aude
 BURDET Christophe
 DI MARCO Nicola
 DUBEY Michel
 DURUSSEL Nicolas
 GAFNER Pascal
 GYGAX Roger
 MIRANDA Antonio
 RAMCHURN Ruben
 TÜLLER Maude

TÜLLER Michaël
 VILLARD Raluca
 VILLARD Roland
 WAGNIÈRE Emilienne

Mutations :

01.03.2018 : RANDIN Bahija remplace TÜLLER Michaël
 04.10.2018 : TRAJCHEVSKI Branislav remplace TÜLLER Maude.

LES VERTS (VERTS) :

BALET Khéna
 BALET Morgane
 BERNEY Marie-Christine
 CZÁKA Véronique
 DELISLE Robin
 EHRWEIN NIHAN Céline
 GIROUD Christian
 HUNKELER Pierre
 LOOS Martin
 MARTIN Sophie
 MONZIES Claire
 PITTET Sylvain
 ROMANENS Léa

SPICHIGER Fanny
 VENIZELOS Vassilis

Mutations :

01.03.2018 : MICHAUD Florent remplace CZÁKA Véronique
 22.03.2018 : GUILLARD Benoist remplace MONZIES Claire
 06.09.2018 : WÜRGLER Judith remplace MARTIN Sophie
 SEGHROUCHNI Younes remplace DELISLE Robin.

PARTI SOCIALISTE (PS) :

ADEN Hiba
 ARNABOLDI Peter
 BALET Stéphane
 BANDERET Mireille
 BURDET Daniel
 CAND Jean-François
 DALL'AGLIO Gildo
 DUVOISIN Valérie
 FIVAZ Jacques
 GABERELL Thierry
 GANDER Anne
 GUIGNARD Rosamonde
 HAJDARI Nuri
 JEYARATNAM Jeyashankar
 KLAUS Jean-Louis
 MAIBACH Olivier
 MATHYS Mireille
 MILLIOUD Marceline
 PARDO Marisa
 PERCEVAL Hélène
 PILLADO Harmony
 PINTO Maketa Avelino

RIBEAUD EDDAHBI Natacha
 SCHOLDER Mireille
 SHEU Ervin
 VALCESCHINI Giancarlo
 VUAGNIAUX Thierry
 VUAGNIAUX Yves
 WICKI Julien

Mutations :

07.06.2018 : PITTORI Patrice remplace GUIGNARD Rosamonde
 HOFER Aurélie Maude remplace VALCESCHINI Giancarlo
 SHEU Lorena remplace VUAGNIAUX Yves
 06.09.2018 : FISCHER Pascale remplace FIVAZ Jacques
 REYMOND Anthony remplace PILLADO Harmony
 04.10.2018 : PALANY Kassim remplace DUSHAJ Zamir (indépendant).

INDÉPENDANT :

DUSHAJ Zamir

Mutation :

30.06.2018 : démission

Commissions de surveillance et thématiques

COMMISSION DE GESTION

Présidence : 1^{er} semestre BETTEX Joëlle,
2^e semestre SPICHIGER Fanny

Membres :

BETTEX Joëlle (PLR-CD)
COCHAND Daniel (PLR-CD)
KLAUS Jean-Louis (PS)
RAMCHURN Ruben (UDC)
ROMANENS Léa (Verts)
VUAGNIAUX Yves (PS)
WEILER Christian (PLR-CD)

Membres suppléants :

BRIAND Aude (UDC)
CAND Jean-François (PS)
EHRWEIN NIHAN Céline (Verts)
VASWANI Ramesh (PLR-CD)

Mutations :

07.06.2018 : CAND Jean-François remplace
VUAGNIAUX Yves comme membre
ARNABOLDI Peter remplace CAND
Jean-François comme membre
suppléant
28.06.2018 : SPICHIGER Fanny remplace
ROMANENS Léa comme membre
VASWANI Ramesh remplace WEILER
Christian comme membre
GUILLARD Benoist remplace
EHRWEIN NIHAN Céline comme
membre suppléant
NOBS Sébastien remplace VASWANI
Ramesh comme membre suppléant.

COMMISSION DES FINANCES

Présidence : 1^{er} semestre HUNKELER Pierre,
2^e semestre JAQUIER Olivier

Membres :

DYENS Jean-Claude (PLR-CD)
GABERELL Thierry (PS)
HUNKELER Pierre (Verts)
JAQUIER Olivier (PLR-CD)
ROQUIER Laurent (PLR-CD)
SHEU Ervin (PS)
VILLARD Roland (UDC).

Membres suppléants :

DELISLE Robin (Verts)
GUIGNARD Philippe (PLR-CD)
GYGAX Roger (UDC)
RIBEAUD EDDAHBI Natacha (PS)

Mutations :

06.09.2018 : WÜRGLER Judith remplace DELISLE
Robin comme membre suppléante
06.12.2018 : GANDER Anne remplace RIBEAUD
EDDAHBI Natacha comme membre
suppléante.

COMMISSION DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Présidence : 1^{er} semestre DALL'AGLIO Gildo,
2^e semestre GILLARDIN GRAF Anne

Membres :

ARMADA François (PLR-CD)
BRIAND Aude (UDC)
GILLARDIN GRAF Anne (PLR-CD)
DALL'AGLIO Gildo (PS)
PAVID Philippe (PLR-CD)
VALCESCHINI Giancarlo (PS)
VENIZELOS Vassilis (Verts)

Membres suppléants :

BURDET Daniel (PS)
CZÁKA Véronique (Verts)
DUBEY Michel (UDC)
NICODET Marc (PLR)

Mutations :

01.03.2018 : SPICHIGER Fanny remplace CZÁKA
Véronique comme membre
suppléante
07.06.2018 : BURDET Daniel remplace
VALCESCHINI Giancarlo comme
membre
WICKI Julien remplace BURDET
Daniel comme membre suppléant.

COMMISSION DE RECOURS

Présidence : GILLIARD Laurent

Membres :

BANDERET Mireille (PS)
DELISLE Robin (Verts)
DURUSSEL Nicolas (UDC)
GILLIARD Laurent (PLR-CD)
GILLIÉRON Anne-Louise (PLR-CD)
MILLIOUD Marceline (PS)
WIND Bart (PLR-CD)

Membres suppléants :

BERNEY Marie-Christine (Verts)
CHEVALLEY Catherine (PLR)
VILLARD Raluca (UDC)
VUAGNIAUX Thierry (PS)

Mutation :

06.09.2018 : GUILLARD Benoist remplace
DELISLE Robin comme membre.

COMMISSION DES PÉTITIONS

Présidence : GILLIÉRON Johann

Membres :

BERNEY Marie-Christine (Verts)
 BURDET Daniel (PS)
 CHAPUIS Jean-David (PLR-CD)
 GILLIÉRON Johann (PLR-CD)
 ROULET-GRIN Pierrette (PLR-CD)
 TÛLLER Michaël (UDC)
 VUAGNIAUX Thierry (PS)

Membres suppléants :

GILLET François (PLR-CD)
 DELISLE Robin (Verts)
 DI MARCO Nicola (UDC)
 PILLADO Harmony (PS)

Mutation :

01.03.2018 : BURDET Christophe remplace
 TÛLLER Michaël comme membre
 06.09.2018 : FISCHER Pascale remplace PILLADO
 Harmony comme membre suppléante
 SEGHROUCHNI Younes remplace
 DELISLE Robin comme membre
 suppléant.

Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 9 fois en 2018.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR17.30RA	Réponse à la motion de Monsieur le Conseiller communal Giancarlo Valceschini : « Un plan directeur du sport pour une politique de soutien claire et transparente ».	16.11.2017	01.03.2018
PR17.31RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 6'195'000.-, incluant le montant du crédit d'étude de CHF 740'000.- accordé dans le cadre du préavis PR13.43, du 17 décembre 2013, pour la réalisation d'une salle de gymnastique et de deux salles de rythmique à la rue Pestalozzi.	18.12.2017	01.03.2018+A
RA Motion	Pour une politique en matière de gestion du patrimoine immobilier de la commune. <i>Transformée en postulat</i>	05.10.2017	01.03.2018 Renvoi à la Municipalité
RA Postulat	Pour une réflexion autour de la création d'un espace de consommation sécurisé et supervisé.	05.10.2017	01.03.2018 22.03.2018 Retiré par la postulante
PR18.01RA	Demande de crédits d'investissement de CHF 2'456'000.- pour le renouvellement des réseaux eau, gaz, électricité de la ville et de CHF 2'309'000.- pour la réfection des chaussées et canalisations relatives aux secteurs d'intervention du Service des énergies.	18.01.2018	22.03.2018
PR18.02RA	Modification de l'article 40 lit. b et introduction d'un nouvel article 49 a du règlement du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains.	18.01.2018	22.03.2018+A
PR18.03RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 270'000.- pour la mise en œuvre de la 3 ^e étape du projet d'implantation de centrales solaires photovoltaïques sur les toitures communales.	29.01.2018	22.03.2018
PR18.04RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 370'000.- pour la réfection des systèmes d'alarme et d'évacuation dans les collèges.	29.01.2018	22.03.2018
PR18.05RA	Demande d'un crédit d'investissement de CHF 575'000.- pour le réaménagement des places d'hivernage et bers à bateaux en « arrière-port ».	29.03.2018	07.06.2018
PR18.07RA	L'adhésion de la Commune d'Yverdon-les-Bains au Groupement forestier du Vallon du Nozon et l'adoption des statuts de celui-ci.	12.04.2018	07.06.2018
PR18.06RA	Comptes communaux de l'exercice 2017 d'Yverdon-les-Bains.	08.05.2018	28.06.2018
PR18.12RA	Réponses de la Municipalité aux observations de la Commission chargée d'examiner la gestion des biens communaux en 2017.	29.05.2018	28.06.2018

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR18.11RA	1 ^{re} série de compléments au budget 2018.	18.05.2018	28.06.2018
PR18.10RA	Révision partielle de l'article 44 du Statut pour le personnel de l'administration communale.	04.05.2018	28.06.2018
RA Postulat	Besoins en équipements et en infrastructures : il faut trouver de nouvelles sources de financement.	02.11.2017	06.09.2018 Renvoi à la Municipalité
RA Postulat	Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain.	22.03.2018	06.09.2018 Renvoi à la Municipalité
PR18.09RA	Adoption du règlement concernant l'intervention artistique sur les bâtiments et ouvrages communaux.	04.05.2018	06.09.2018+A
PR18.13RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 300'000.- pour la réalisation d'un équipement de type terrain « multisports » dans le quartier des Moulins, adoption de la réponse à la motion du 1 ^{er} septembre 2005 de Monsieur le Conseiller communal Jean-David Chapuis demandant l'étude des possibilités d'occupations sportives pour les adolescents et rapport de la Municipalité sur le postulat du 31 mai 2007 de Madame la Conseillère communale Chantal Guibert demandant la création d'un terrain de jeux dans le quartier Général-Guisan.	21.06.2018	06.09.2018
PR18.16RA	Adoption, en application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes (LRou), du projet relatif aux travaux de réaménagement provisoire de l'Avenue Kiener.	12.07.2018	06.09.2018
PR18.17RA	Adoption, en application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes (LRou), du projet de réaménagement des rues de Graveline et du Valentin.	12.07.2018	06.09.2018
PR18.14RA	Demande de crédit d'investissement additionnel de CHF 450'000.- au crédit d'investissement de CHF 1'670'000.- accordé dans le cadre du préavis PR13.21PR concernant le plan d'aménagement de la fermeture définitive de la Place Pestalozzi au trafic individuel motorisé et de sa mesure d'accompagnement : « une zone 30 km/h dans le quartier Valentin-Jordils ».	05.07.2018	04.10.2018
PR18.15RA	Arrêté d'imposition pour l'année 2019.	04.07.2018	04.10.2018
PR18.18RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 5'982'000.- pour les travaux de réalisation de la « phase 1 » du projet de chauffage à distance CAD-STEP.	19.07.2018	04.10.2018
PR18.22RA	Demande d'un crédit d'investissement de CHF 1'485'450.- correspondant à la part de 49,515 % du financement incombant à la Commune d'Yverdon-les-Bains pour la réalisation partielle de l'équipement de l'étape 4 du parc scientifique et technologique d'Y-Parc et adoption, en application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes (LRou), du projet relatif aux travaux de réaménagement du chemin de Gravaz.	06.09.2018	01.11.2018
PR18.19RA	Modification du règlement du 3 février 2011 sur la gestion des déchets, en vue de l'introduction d'une taxe forfaitaire de base pour le financement des déchets.	16.08.2018	06.12.2018
PR18.20RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 288'000.- pour l'acquisition de deux logiciels de planification et de gestion immobilière et le rapport sur la motion « Pour une politique en matière de gestion du patrimoine immobilier de la commune », déposée par Mme la Conseillère communale Aude Briand le 5 octobre 2017, transformée en postulat le 1 ^{er} mars 2018.	23.08.2018	06.12.2018+A
PR18.24RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 186'000.- pour la construction d'une nouvelle serre sur le site des jardins de la Ville.	20.09.2018	06.12.2018
PR18.25RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 190'000.- pour l'aménagement de l'Aula Magna comme salle attitrée pour les séances du Conseil communal et la réponse à la motion du 22 mars 2018 de M. le Conseiller communal Christian Weiler « Pour une nouvelle salle du Conseil communal ».	20.09.2018	06.12.2018
PR18.28RA	2 ^e série de compléments au budget 2018.	01.11.2018	13.12.2018
PR18.29RA	Adoption du budget pour l'année 2019.	03.10.2018	13.12.2018

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR18.23RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 2'000'000.- pour la rénovation de la toiture du collège Pestalozzi.	20.09.2018	13.12.2018
PR18.27RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 280'000.- pour la création d'une base nautique (paddles, kayaks et pédalos) à la plage d'Yverdon-les-Bains.	01.11.2018	13.12.2018
PR18.30RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 180'000.- pour le financement d'un prototype de « Bulles d'énergie » réalisé par la start-up 4πR².	01.11.2018	13.12.2018 Refusé

+A = Avec amendement

PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET INTERPELLATIONS

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
Question	Bart WIND	Déploiement de la fibre optique par Swisscom	01.03.2018	
Question	Pierre HUNKELER	Parking relais	01.03.2018	
Question	Pierre HUNKELER	Plan directeur communal	01.03.2018	
Interpellation	Julien WICKI	Intervention PNV lors d'un conflit de travail	01.03.2018	
Question	Giancarlo VALCESCHINI	PNV articles parus dans la presse	01.03.2018	
Question	Stéphane BALET	Projet Kindercity	01.03.2018	
Question	Céline EHRWEIN NIHAN	Compagnies privées de bus low-cost	01.03.2018	
Question	Vassilis VENIZELOS	Postulat 02.11.2017 Taxe équipement communautaire : proposition date examen commission	01.03.2018	
Remerciement	Ramesh VASWANI	Aux SDIS, PNV et PCi pour leur travail lors de l'incendie du Moulin le 06.02.2018	01.03.2018	
Question	Giancarlo VALCESCHINI	Déneigement, quelle priorité ?	01.03.2018	
Intervention	Aude BRIAND	Annonce d'un dépôt d'un recours administratif pour non-respect article 106 pour le traitement du PR17.31PR	01.03.2018	
Motion	Christian WEILER	Pour une nouvelle salle du Conseil communal	22.03.2018	Renvoi à la Municipalité
Remerciement	Didier FORESTIER	Au comité pour ces beaux Brandons, au STE pour le coup de balai et au SDIS pour la sécurité	22.03.2018	
Postulat	Fanny SPICHIGER	Pour une réflexion autour du dispositif en lien avec la toxicomanie à Yverdon-les-Bains	22.03.2018	Refusé
Question	Benoist GUILLARD	Mobilité douce Buron	22.03.2018	
Postulat	Natacha RIBEAUD EDDAHBI	Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain	22.03.2018	Renvoi à une commission
Interpellation	Stéphane BALET	Etat de la route à l'avenue Kiener	22.03.2018	
Interpellation	Vassilis VENIZELOS	Promenade des Iris	22.03.2018	Résolution refusée
Question	Morgane BALET	Bilan de l'expérience des triporteurs	22.03.2018	
Interpellation	Céline EHRWEIN NIHAN	Pour que la volonté des Yverdonnois et des Yverdonnoises soit entendue en matière de sortie du nucléaire	22.03.2018	Renvoi du vote sur la résolution
Question	Ervin SHEU	Plan Grandes Neiges	22.03.2018	
Vœu	Giancarlo VALCESCHINI	La Municipalité interpelle le Bureau du Conseil si la procédure n'a pas été respectée par un commissaire lors du traitement du PR18.02PR	22.03.2018	

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
Motion	Céline EHRWEIN NIHAN	Parking souterrain de la Place d'armes – demande de précisions à intégrer au futur préavis	07.06.2018	Entrée en matière refusée
Motion	Julien WICKI	Mieux écouter nos jeunes en devenant une « Commune amie des enfants »	07.06.2018	Renvoi à la Municipalité
Motion	Anne GILLARDIN GRAF	Parcours santé au bord du lac	07.06.2018	Renvoi à la Municipalité
Résolution	Céline EHRWEIN NIHAN	Pour que la volonté populaire de sortir du nucléaire soit respectée	07.06.2018	Résolution retirée
Interpellation	Jacques FIVAZ	Don de cabines téléphoniques supprimées aux communes	07.06.2018	
Interpellation	Jacques FIVAZ	Réglementation de police pour les ramoneurs	07.06.2018	
Question	Morgane BALET	Classement des villes cyclables 2018	07.06.2018	
Question	Julien WICKI	Vente de la ferme des Cygnes	07.06.2018	
Question	Marie-Christine BERNEY	Avenir du bâtiment de l'ancien bazar	07.06.2018	
Question	Roland VILLARD	Emplacement sous-station électrique à Pestalozzi	07.06.2018	
Question	Ruben RAMCHURN	Pénurie de salles de gym et salle de gym Pestalozzi	07.06.2018	
Question	Ruben RAMCHURN	Fondation Apollo	07.06.2018	
Interpellation	Ruben RAMCHURN	Deal de rue	07.06.2018	
Motion	Pierre HUNKELER	Statut du personnel communal	28.06.2018	Renvoi à la Municipalité
Question	Pierre HUNKELER	Salle de gym Pestalozzi	28.06.2018	
Interpellation	Ruben RAMCHURN	Pour des repas végétariens non imposés dans les cantines	28.06.2018	Résolution refusée
Question	Laurent ROQUIER	Profitabilité des réseaux de gaz	28.06.2018	
Question	Christian GIROUD	Fuites dans les réseaux d'eau et de gaz	06.09.2018	
Question	Laurent ROQUIER	Certificats d'énergie pour l'électricité et le gaz	06.09.2018	
Question	Maximilien BERNHARD	Planification scolaire	06.09.2018	
Interpellation	Ruben RAMCHURN	Désengorger le trafic de transit à Yverdon-les-Bains	06.09.2018	
Question	Ruben RAMCHURN	Schubertiades 2019	06.09.2018	
Question	Aurélie Maude HOFER	Interdiction d'accès aux cours d'école	06.09.2018	
Question	Gildo DALL'AGLIO	Informations annuelles sur les aliénations, acquisitions immobilières et acquisitions de participations dans les sociétés commerciales pour la CAIMM et la COFI	06.09.2018	
Question	Gildo DALL'AGLIO	Nouvelle salle du Conseil à l'Aula Magna	06.09.2018	
Question	Didier FORESTIER	Futures manifestations d'envergure dans le domaine culturel	06.09.2018	
Remerciement	Bart WIND	CO18.05 Rapport postulat « Pour un rachat de l'électricité au prix du marché »	06.09.2018	
Interpellation	Cinzia GALLI RATANO	Clinique dentaire	04.10.2018	
Question	Martin LOOS	Accessibilité à roulettes du Pont de Gleyres	04.10.2018	
Interpellation	Ruben RAMCHURN	Conflit intergénérationnel à la Villette	04.10.2018	
Question	Brian OOSTERHOFF	Collection de partitions à donner	04.10.2018	
Question	Morgane BALET	Plan directeur de la mobilité douce	04.10.2018	
Question	Vassilis VENIZELOS	Devoirs accompagnés	04.10.2018	

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
Question	Vassilis VENIZELOS	Objectif logement	04.10.2018	
Motion	Anne GILLARDIN GRAF Martin LOOS	Réaménagement de l'avenue des Sports	01.11.2018	Renvoi à la Municipalité
Interpellation	Ruben RAMCHURN	Ouverture discothèque dans parking sous-terrain Place d'Armes	01.11.2018	
Question	Christian GIROUD	Mobilité électrique	01.11.2018	
Question	Judith WÜRGLER	Initiative pour l'autodétermination	01.11.2018	
Question	Morgane BALET	Réglementation en termes d'affichage publicitaire	01.11.2018	
Question	Daniel COCHAND	Installation places de jeux	01.11.2018	
Question	Daniel COCHAND	Entretien des préaux	01.11.2018	
Interpellation	Ruben RAMCHURN	Encart publicitaire sur l'initiative d'autodétermination	01.11.2018	
Question	Olivier MAIBACH	Cartes d'accès déchèterie	01.11.2018	
Question	Vassilis VENIZELOS	Plan de quartier et appel d'offres acquisition terrains communaux	01.11.2018	
Remerciement	Stéphane BALET	Remerciement AggloY	01.11.2018	
Question	Gildo DALL'AGLIO	Changement éclairage Place Pestalozzi	01.11.2018	
Question	Benoist GUILLARD	Promotion d'alternatives à la pendularité individuelle motorisée	06.12.2018	
Interpellation	Ruben RAMCHURN	Brandons 2019	06.12.2018	Résolution refusée
Interpellation	Julien WICKI	Futur des quatre places de jeux démontées	06.12.2018	Résolution acceptée
Interpellation	Stéphane BALET	Remboursement de frais et perception d'avantages des membres de la Municipalité	06.12.2018	
Question	Ruben RAMCHURN	Une smart city aux Rives du lac	06.12.2018	
Question	Brian OOSTERHOFF	Retard dans la rétrocession d'impôts des frontaliers	06.12.2018	
Interpellation	Anthony REYMOND et Younes SEGHROUCHNI	Black Friday	06.12.2018	
Remerciement	Jean-François CAND	Vote unanime pour la nouvelle salle du Conseil communal	06.12.2018	
Remerciement et proposition	Daniel COCHAND	STE installation bancs le long du Mujon Collège Cheminet Cité Préville et suggestion installation passerelle sur le Mujon pour gagner le centre-ville depuis le quartier des Fleurettes	06.12.2018	
Question	Pascale FISCHER	Labellisation Global Well-Being City	13.12.2018	
Question	Daniel COCHAND	Parking de remplacement durant les travaux de la salle de gymnastique de Pestalozzi	13.12.2018	
Question	Daniel COCHAND	Parking dédié dans la zone Ouest et Nord de la Ville	13.12.2018	
Interpellation	Stéphane BALET	Mise en place projet d'éducation numérique équipements scolaires yverdonnois	13.12.2018	

Observations de la Commission de gestion

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SPORTS

2.1 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Observation 2.1.1 Cahiers de charges

La COGE demande à la Municipalité de faire établir des cahiers des charges des diverses commissions extraparlimentaires avec missions, objectifs et nombre probable de séances par année.

Réponse :

La démarche est en cours. En juin 2017, une enquête a été menée auprès des commissions afin de déterminer si leurs tâches sont formalisées sous la forme d'un cahier des charges, de statuts, de convention ou de règlement. 9 commissions sur 24 disposent de tels documents. A l'automne 2017, un masque de cahier des charges a été envoyé aux 15 commissions qui ne disposent pas de documents formels. Ce cahier des charges sera rempli et approuvé lors de la prochaine séance de ladite commission avant retour au Secrétariat général (SGE) pour validation par la Municipalité. Les commissions avaient jusqu'à la mi-mars 2018 pour transmettre leur cahier des charges au SGE, lequel a été contrôlé avant présentation à la Municipalité en mai 2018. A ce jour, la plupart des commissions ont fait part à SGE de leur projet de cahier des charges en attendant que celui-ci soit validé à l'interne des commissions à la fin du premier semestre 2018.

Observation 2.1.2 Lettres de mission

La COGE demande à la Municipalité de fournir à ses représentants dans les différents organes externes des lettres de mission claires.

Réponse :

La question des lettres de mission à adresser aux représentants de la Municipalité dans les organes dirigeants de sociétés s'est posée à la plupart des villes vaudoises. Toutefois, en raison de sa complexité, cette démarche n'a généralement pas abouti. A Yverdon-les-Bains toutefois, la Municipalité a établi des lettres de mission à ses représentants dans diverses sociétés, sans toutefois viser à l'exhaustivité (voir Préavis PR 11.24PR du 22 août 2011). Avec le changement de législature et, dans plusieurs cas, de représentant au sein de plusieurs des sociétés considérées, il n'est toutefois pas possible de reprendre purement et simplement, sans autre analyse, le canevas établi à l'époque. La Municipalité a donc décidé de revoir, respectivement d'élaborer, toutes les lettres de mission données à ses représentants dans des sociétés commerciales d'une certaine importance. La société TRAVYS en fait bien entendu partie. Il s'agit d'un travail d'analyse conséquent, qui devrait être terminé d'ici l'été 2018.

2.2 RESSOURCES HUMAINES

Observation 2.2.1 Règlement du personnel

La COGE se réfère à son « Observation 2.4/Révision du règlement du personnel » dans son rapport 2016 et aux constats actuels pour inviter la Municipalité à tout mettre en œuvre afin que la révision du règlement du personnel s'accélère et que les statuts soient réalisables dans un proche avenir.

Réponse :

La révision du Statut est un projet de grande envergure, tant par la complexité du sujet que par le nombre important d'intervenants et de parties prenantes. La Municipalité a bien conscience de l'importance de ce projet, mais elle attire l'attention de la Commission de gestion sur la difficulté de concilier les importants besoins de suivis opérationnels et de mise en place de processus, procédures et directives pour le Service des ressources humaines, en lien avec la croissance de l'administration et ses nombreux enjeux.

Démarches entreprises

Durant ces derniers mois, plusieurs démarches ont été entreprises auprès de différents acteurs, notamment la consultation des partenaires sociaux, de responsables d'un service des ressources humaines au sein d'administrations communales vaudoises, d'un consultant externe pour l'accompagnement du projet sur le plan méthodologique, ainsi que d'un avocat-conseil pour les aspects juridiques. Un rapport préalable à l'ouverture formelle du projet a été validé par la

Municipalité dans le courant du mois d'avril 2018. Notons que la perspective proposée pour la révision du Statut ne se limite pas uniquement à une adaptation des textes existants, mais a pour ambition d'apporter une vision neuve et attractive de la Ville d'Yverdon-les-Bains en tant qu'employeur. Relevons encore que la Municipalité a validé l'avancement du projet en deux grandes étapes. Dans un premier temps, une étape permettant de déterminer les besoins et attentes des partenaires internes. Puis, dans un second temps, la traduction de ces besoins et attentes par la rédaction des articles du nouveau Statut. Cette seconde étape sera jalonnée de différents temps de consultation et de validation.

Echéancier

Concernant l'échéancier des étapes du projet, voici l'état à ce jour et les perspectives futures :

2^e semestre 2017

Consultation des partenaires sociaux, de responsables RH d'administrations communales et d'un avocat-conseil

1^{er} semestre 2018

Rencontre avec un consultant externe

Rapport en Municipalité

Discussion et prise en considération des besoins des partenaires internes (partenaires sociaux)

2^e semestre 2018

Discussion et prise en considération des besoins des partenaires internes (chefs de service)

Signature d'un contrat cadre pour l'accompagnement méthodologique avec le consultant externe
Création d'un document de consolidation des besoins
Rapport à la Municipalité avec propositions d'axes de développement
Année 2019
Rédaction du Statut et de son règlement d'application

Consultation et discussions avec les partenaires sociaux sur le contenu du Statut
Validation juridique des documents par un avocat-conseil
Année 2020
Validation définitive du nouveau Statut par la Municipalité
Rédaction du préavis et dépôt au Conseil communal

2.4 SPORTS

Observation 2.4.1 Complexe des Vuagères

La COGE invite la Municipalité à fixer un objectif précis à court et moyen terme à propos de l'utilisation du complexe des Vuagères, notamment pour la pratique de sport de compétition et pour les loisirs.

Réponse :

Le complexe des Vuagères fait l'objet d'un rapport que le Service des sports va proposer à la Municipalité afin de prendre en compte l'intérêt des utilisateurs actuels et futurs. Ce rapport traite également en parallèle de la zone des Isles afin d'imaginer des synergies entre ces deux zones sportives et définir les objectifs que l'on souhaite dégager pour cette partie de la Ville et ainsi clarifier la future utilisation du terrain des Vuagères dans la situation financière de la Ville que l'on connaît.

3. SERVICE DE LA CULTURE ET AGENDA 21

Observation 3.1 Renforcement de l'accueil de la bibliothèque

La COGE invite la Municipalité à s'assurer que la dotation en personnel du secteur de l'accueil de la bibliothèque permette à la responsable de la bibliothèque de se consacrer pleinement à son cahier des charges.

Réponse :

L'évolution de la bibliothèque a été très importante ces dernières années, notamment avec l'intégration de la Broquière et des prestations scolaires. La fréquentation est ainsi en forte hausse, consolidée également par une augmentation des étudiants dans les différents espaces de travail. Alors que de nombreuses bibliothèques affichent une baisse du nombre de prêts, la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains connaît là aussi une réjouissante augmentation.

Cependant la dotation actuelle en personnel engendre une gestion des prestations à flux tendu. La situation se péjore encore en cas d'absence pour cause de formation ou maladie. Ainsi, la directrice et son adjointe sont amenées à effectuer un grand nombre d'heures au prêt (590 heures en une année), qui ne sont pas dans leur cahier des charges, pour répondre à la demande actuelle et ainsi remplacer les collaborateurs absents. Cette compensation d'un manque d'effectif a pour effet de fragiliser les tâches prioritaires de la direction et de générer des heures supplémentaires difficiles à reprendre. D'autres collaborateurs sont également impactés par ce manque de ressources et consacrent du temps au prêt au détriment d'autres tâches bibliothéconomiques de leur cahier des charges, ce qui préjudicie la collection et sa mise en valeur. La Municipalité est sensible aux besoins de ce secteur et traitera ses demandes dans le cadre des demandes de postes pour le budget 2019.

5. SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE

Observation 5.2.1 APEMS des Isles

La COGE demande à la Municipalité de respecter les normes en vigueur en ce qui concerne les APEMS, notamment au niveau des locaux.

Réponse :

Les normes en vigueur en ce qui concerne l'APEMS sont respectées car l'OAJE a délivré à la Fondation Petitmaître l'autorisation d'exploiter pour cette structure. La Municipalité est cependant consciente que la localisation de l'APEMS n'est pas idéale, étant donné que cette structure parascolaire doit partager un espace avec la cantine scolaire du complexe des Isles et que le bureau séparé pour recevoir les parents se situe dans la salle de gymnastique

adjacente. Une réflexion est en cours dans le cadre de la planification scolaire et parascolaire pour intégrer au maximum les locaux destinés au parascolaire dans les écoles. Dans ce cadre, il est prévu que cet APEMS puisse être intégré dans un bâtiment scolaire, pour autant que les espaces à disposition le permettent. En effet, l'article 27 de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) du 7 juin 2011 prévoit que les communes, d'entente avec l'autorité cantonale et les directions d'établissement, planifient et mettent à disposition des établissements les locaux, installations, espaces, équipements et mobilier nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

6. SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Observation 6.1 Sécurisation aux abords des écoles

La COGE demande à la Municipalité d'améliorer la sécurité aux abords des écoles.

Réponse :

Une étude à l'échelle de tous les collèges est en cours, menée par la filière Mobilité, en coordination étroite avec les agents de police qui constatent également les problématiques sur le terrain. L'objectif est de mener une réflexion cohérente sur l'ensemble des bâtiments en termes d'aménagement concernant la modération du trafic, l'emplacement des passages pour piétons, le stationnement et la dépose des élèves. Cette étude est conséquente, puisque chaque collège dispose de ses spécificités (situation, espaces libres) et doit être analysé de manière indépendante.

Puisque plusieurs mesures ont déjà été prises ces dernières années dans différents collèges, il s'agira de définir si elles sont suffisantes et comment elles peuvent être complétées, ces prochaines années, pour améliorer la sécurité des usagers.

Les mesures réalisées sont les suivantes :

De manière générale dans la plupart des collèges :

- Première phase d'équipement en stationnement vélos sécurisé, parfois couvert.
- Deuxième phase à venir en complément pour l'équipement de places supplémentaires.

Collège de Fontenay :

- Le prolongement du trottoir sur le chemin de Fontenay, en provenance de la rue de Neuchâtel, jusqu'au parking des enseignants.
- La création d'une bande piétonne le long du chemin de Fontenay, en direction de la rue de Chamblon.
- La création de 3 places « dépose minute ».

Collège rue de Montagny :

- Suppression du passage piétons situé devant le collège afin d'assurer la continuité du cheminement des piétons et favoriser le passage pour piétons géré par une signalisation lumineuse (situé à 40 mètres).

Collège Pestalozzi/Jordils :

- Zone 30 km/h mise en place sur la rue Pestalozzi et sur la rue des Jordils.
- Réorganisation du parking du Château pour limiter les manœuvres de véhicules devant le collège Pestalozzi.
- Création de places "dépose minute".
- Modification du passage piéton situé devant le bâtiment Pestalozzi.
- Marquage des passages piétons (exception dans la Z30) au droit du collège des Jordils.
- Sécurisation et rapprochement de la zone d'attente du bus pour les déplacements inter-collèges fréquents (Jordils surtout).

Les analyses en cours et les projets à court terme sont les suivants :

Collège Léon-Michaud :

Un projet de sécurisation de l'entrée de la rue Léon-Michaud est dessiné. Il doit faire l'objet d'une présentation à la Municipalité. En plus, le projet de mise en zone modérée du quartier (rue Roger-de-Guimps, etc.) devrait être bénéfique.

Collège de Fontenay :

Analyse de variantes afin de sécuriser le cheminement des piétons sur la rue du 24-janvier.

Réorganisation éventuelle du parking pour les enseignants afin de garantir la meilleure continuité des piétons depuis la rue de Fontenay.

Ajout d'une zone dépose pour les parents, du côté de la rue du Cheminet.

Sécurisation des arrêts de bus.

Collège des 4-Marronniers :

Une analyse fine devra être faite pour diagnostiquer les problèmes autour de ce collège. La traversée de l'av. Haldimand devra être sécurisée, du fait de l'ouverture du cheminement de mobilité douce le long du Buron.

Collège des Rives :

Une analyse conséquente a été réalisée. Des mesures importantes afin d'assurer l'accessibilité au collège en garantissant la sécurité de la mobilité douce sont prévues. Elles sont en cours de validation par la Municipalité.

Collège de la Villette :

Les analyses sont en cours afin de garantir la continuité du cheminement des piétons et assurer la dépose des parents.

Collège de la Passerelle :

L'analyse est en cours, et doit permettre notamment de créer une zone de dépose pour les parents et de développer le stationnement des vélos.

En ce qui concerne la prévention, les différentes interventions effectuées sont les suivantes :

- 100% des classes sur le territoire des communes membres de PNV ont été visitées.
- Toutes les classes ont été vues deux fois, soit pour deux cours de circulation, soit pour un cours de circulation et un cours de prévention délits. Ceci concerne en tout 3'000 élèves (x 2 cours).
- 11 APC, dont 9 permanents aux sorties des établissements scolaires de Montagny, Jordils, 4 Marronniers, Passerelle et Cheminet.
- Campagne de prévention « Rentrée scolaire ».
- Pour 2017, plus d'une soixantaine d'affaires ont été prises en charge aux abords et/ou dans les établissements publics par le groupe prévention (il est à relever que depuis janvier 2018, nous en sommes à 29 affaires).

Observation 6.2 Amélioration de l'aménagement de l'accueil au poste de police du Valentin

La COGE demande à la Municipalité d'étudier l'amélioration de l'aménagement de l'accueil de la population aux guichets du poste de police de la rue du Valentin, notamment en matière de confidentialité.

Réponse :

Une optimisation de l'accueil passe par une transformation des guichets. Avec l'appui du Service des bâtiments (BAT), des plans ont été réalisés et des devis demandés à différentes entreprises en 2017.

Les travaux d'amélioration débuteront avant l'été et devraient répondre aux besoins ainsi qu'aux vœux de la Commission de gestion.

7. SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

Observation 7.1.1 Dotation en véhicules de déneigement

La COGE demande à la municipalité de veiller à ce que la dotation en véhicules de déneigement de la voirie soit améliorée pour ce qui concerne les secteurs difficiles.

Réponse :

La ville d'Yverdon-les-Bains compte 120 km de routes et trottoirs à déneiger. La priorité d'intervention se porte d'abord sur les grands axes TIM et mobilité douce, les hauts, les ponts et passerelles, les trottoirs, puis les quartiers, routes secondaires et parkings. Les véhicules de déneigement à disposition du Service des travaux et

de l'environnement (STE) représentent 3 camions, 1 tracteur, 7 petits tracteurs, 5 KUBOTA RTV, 4 monoaxes et 1 véhicule Aebi TT70. Cet équipement en véhicules motorisés est adapté aux prestations de la voirie ainsi que pour le déneigement. Chaque secteur à déneiger se voit attribuer un petit engin de déneigement, ce qui est tout à fait adapté. Une augmentation du nombre de véhicules de déneigement entraînerait une utilisation non optimale de ces derniers. Les véhicules de déneigement sont actuellement utilisés toute l'année ; ils sont à disposition de l'équipe des jardins pour l'entretien printanier et estival et, le reste de l'année, servent à la voirie pour divers travaux d'entretien et le déneigement.

Vœux de la Commission de gestion

1. MUNICIPALITÉ

Vœu 1.1 Acteurs sociaux

La Commission de gestion invite la Municipalité à encourager la voie déjà prise par plusieurs services de travailler, lorsque c'est possible, avec des acteurs sociaux comme Caritas, la Fondation Bartimée, etc.

Réponse :

La Municipalité adhère pleinement à ce vœu et partage l'appréciation de la Commission de gestion. Chaque fois que cela s'avère possible et judicieux, elle continuera de collaborer avec les différents acteurs sociaux, en particulier ceux qui sont actifs sur le territoire yverdonnois et dans la région.

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SPORTS

2.4 SPORTS

Vœu 2.4.1 Coordination des services pour la gestion des salles de gym

La COGE invite la Municipalité à améliorer la coordination SPORTS – URBAT – JECOS pour optimiser l'intendance et la gestion des salles.

Réponse :

La gestion des salles de sports se fait au moyen du logiciel GELORE qui permet à toutes les entités d'accéder aux horaires planifiés dans les salles de gymnastique. Un gros travail de collaboration entre SPORTS et BAT s'effectue au quotidien afin de répondre aux demandes des utilisateurs et d'assurer le suivi de l'exploitation des salles, notamment en termes de respect du matériel dans les installations. SPORTS et JECOS collaborent dans la répartition des horaires entre les écoles et les sociétés

sportives, pour Midnight sport et pour des demandes ponctuelles des UAPE.

Du point de vue de SPORTS, il pourrait également être intéressant d'optimiser la signalisation d'un mauvais fonctionnement des installations ou des déprédations via un canal de communication systématique pour toutes les entités. Des solutions sont actuellement en cours de réflexion.

Concernant la gestion des salles par le Service des sports, ce dernier collabore étroitement avec les représentants du logiciel GELORE afin que le Service puisse utiliser toutes les fonctionnalités possibles, ce qui n'est pas encore le cas à l'heure actuelle. Cette optimisation améliorera le travail au quotidien de toutes les parties. Ces différents points sont des éléments susceptibles d'améliorer la coordination interservices.

3. SERVICE DE LA CULTURE ET AGENDA 21

Vœu 3.1 Accroissement de l'espace dédié à la bibliothèque

La COGE incite la Municipalité à explorer toutes les pistes possibles permettant de dégager des locaux à proximité de la bibliothèque pour l'accueil des classes d'écoles et des étudiants.

Réponse :

L'accueil des classes et des étudiants dans des conditions convenables est une priorité de la bibliothèque en raison de sa mission scolaire. Des réaménagements ont été prévus au budget 2018 et

des travaux ont été réalisés dans le courant de l'été. Un agrandissement de l'espace d'accueil des classes et des étudiants a été possible grâce à une rationalisation drastique des collections et des espaces de travail administratif de l'équipe. La recherche de locaux supplémentaires à proximité de la bibliothèque n'est pas envisagée, car il serait contre-productif de diviser la collection et de doubler les équipes présentes simultanément sur 2 sites. En attendant la concrétisation d'une nouvelle bibliothèque, il y aura lieu d'optimiser l'utilisation des espaces actuels et d'envisager, en dernier recours,

le déplacement de la direction du Service de la culture qui permettrait à la bibliothèque de concentrer ses espaces administratifs au 2^e étage et de libérer des espaces à proximité des zones

publiques. Ce scénario ne fait que déplacer le problème mais sera étudié pour être opérationnel si les conditions d'accueil du public continuent de se péjorer malgré les nouveaux aménagements.

5. SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE

Vœu 5.2.1 Cantine des Isles

La COGE souhaite que la Municipalité s'assure que la qualité de l'accueil, du service et des repas de la cantine des Isles soit maintenue.

Réponse :

Sur la base d'avis de droit, la Municipalité a décidé de faire des appels d'offres, tel que le prévoit l'accord inter-cantonal sur les marchés publics (AIMP). L'objectif visé est une meilleure utilisation des deniers publics et le respect du cadre légal. Mais bien évidemment, cela ne signifie pas une diminution de la qualité de l'accueil, du service ou des repas.

Réponse :

Les devoirs accompagnés ne sont pas seulement des devoirs « surveillés » mais proposent un réel accompagnement de l'enfant durant son année scolaire en collaboration avec son enseignant-e. Ils sont mis en place pour assurer le suivi des devoirs des enfants dont les parents n'ont pas la possibilité de le faire (par exemple lorsque les parents sont allophones ou lorsque l'enfant rencontre des difficultés particulières à l'école et a besoin d'un suivi soutenu dans l'accomplissement de ses devoirs). Proposer une inscription à la carte ne permettrait plus d'assurer ce suivi régulier de l'enfant et de s'adapter à ses difficultés et à son rythme. De plus, l'organisation des groupes de devoirs est une tâche complexe (notamment liée au grand nombre d'enfants inscrits – plus de 650 pour 2018) qui doit être effectuée en peu de temps et une organisation à la carte rendrait celle-ci d'encore plus compliquée. En effet, ce serait comme si le parent avait le choix des jours où son enfant va à l'école.

Vœu 5.4.1 Devoirs accompagnés

La COGE invite la Municipalité à assouplir les conditions d'inscription des enfants aux devoirs accompagnés.

6. SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Vœu 6.1 Évaluation de l'usage des vélos en libre-service

La COGE invite la Municipalité à faire une évaluation avec le partenaire PubliBike sur l'état d'usage des vélos mis à disposition par la Ville.

Réponse :

Une réflexion sur l'avenir des vélos en libre-service à l'échance du contrat avec PubliBike est en cours. Le contrat actuel est valable jusqu'à la fin de l'année 2020.

7. SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

Vœu 7.1.1 Stockage du sel

La COGE souhaite que la Municipalité facilite la résolution du problème du stockage du sel pour les petits véhicules.

Réponse :

Le stockage du sel peut être facilité par la mise à disposition d'un silo de stockage en polyester d'une capacité de 75 à 100 tonnes. Un silo de 25 tonnes est actuellement à disposition du STE. Néanmoins, cette capacité de stockage est trop faible. Pour combler cette lacune de stockage, des bennes sont utilisées, mais elles ne possèdent qu'une faible capacité de rendement, de par leur chargement dans les petits véhicules manuels. Un silo de plus grande capacité en polyester a l'avantage d'être déplaçable en vue du futur déménagement aux Parties et permet un stockage adéquat pour les prestations de déneigement.

Réponse :

La localisation des locaux du STE a une importance capitale en termes qualitatif et financier sur les prestations distribuées à la population. Les flux de véhicules journaliers, estimés à 340 passages au centre d'activité principal du STE, corroborent l'emplacement actuel comme la localisation stratégique aux activités du STE. Le futur déménagement aux Parties déplace le centre logistique du centre-ville vers sa périphérie, entraînant une augmentation des déplacements et l'éloigne du centre de gravité des prestations. Des dépôts décentralisés du secteur des Parties sont nécessaires pour éviter les déplacements superflus et la traversée régulière de l'ensemble du périmètre urbain avec des engins spécifiques, notamment ceux nécessaires aux prestations et activités d'entretien liés à la plage, aux rives du lac et au stade. Un dépôt décentralisé au centre-ville, idéalement dans le secteur du stade ou à l'établissement horticole actuel, peut dans ce cas de figure, permettre le stockage d'engins spécifiques à l'entretien courant de ces zones éloignées des Parties, évitant de ce fait la problématique des déplacements superflus et l'augmentation des mouvements. De plus, un local multi-usage permettant aux employés effectuant des prestations

au centre-ville, de prendre leur pause pourrait être trouvé au centre-ville, afin d'éviter les temps de battements liés au déplacement des collaborateurs vers les Parties pour la pause. Le local de stockage du kiosque à musique pourrait assumer cette

fonction par un réaménagement. De plus, ce dernier peut permettre le stockage du petit outillage nécessaire à l'entretien fréquent des zones d'activité du centre-ville.

8. SERVICE DES BÂTIMENTS

Vœu 8.1 Patinoire

La COGE invite la Municipalité à clarifier sa stratégie à court et moyen termes en ce qui concerne la patinoire et à communiquer à ce sujet.

Réponse :

La toiture de la patinoire est à présent à nouveau étanche, depuis la pose d'une étanchéité l'automne dernier. La solution retenue est un procédé par giclage, doublé d'une peinture de protection anti-UV

(pour un montant de CHF 560'000.-), moins onéreux que le remplacement des plaques de couverture. Une réduction de l'entretien des installations est prévue à court terme. Cet entretien permettra néanmoins d'assurer la poursuite de l'exploitation de la patinoire pour les activités en et hors glace (p. ex. Mondial de football). Il faudra prévoir, à un horizon de 15 ans, la démolition et la reconstruction de l'édifice.

BUREAU ÉLECTORAL

L'année 2018 a vu se dérouler 4 scrutins.

VOTATIONS FÉDÉRALE ET CANTONALE DU 4 MARS 2018

Electeurs : 15'250 Participation : 49.97%

Objets :

CH1 Nouveau régime financier 2021
 CH2 Suppression des redevances Billag
 VD1 Pour le remboursement des soins dentaires

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	accepté à 87.38%	accepté à 88.23%	accepté à 84.1%
CH2	rejeté à 72.40%	rejeté à 76.47%	rejeté à 71.6%
VD1	rejeté à 51.54%	rejeté à 57.57%	

VOTATION FÉDÉRALE DU 10 JUIN 2018

Electeurs : 15'264 Participation : 30.90%

Objet :

CH1 Initiative Monnaie pleine
 CH2 Loi fédérale sur les jeux d'argent

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	rejeté à 75.29%	rejeté à 78.69%	rejeté à 75.7%
CH2	accepté à 87.25%	accepté à 88.30%	accepté à 72.9%

VOTATION FÉDÉRALE DU 23 SEPTEMBRE 2018

Electeurs : 15'315 Participation : 35.39%

Objets :

CH 1 Voies cyclables et chemins et sentiers pédestres
 CH 2 Initiative pour des aliments équitables
 CH 3 Initiative pour la souveraineté alimentaire

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	accepté à 89.52%	accepté à 86.25%	accepté à 73.6%
CH2	accepté à 69.42%	accepté à 63.84%	rejeté à 61.3%
CH3	accepté à 63.00%	accepté à 57.08%	rejeté à 68.4%

VOTATION FÉDÉRALE DU 25 NOVEMBRE 2018

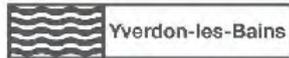
Electeurs : 15'294 Participation : 40.77%

Objets :

CH 1 Initiative pour les vaches à cornes
 CH 2 Initiative pour l'autodétermination
 CH 3 Base légale pour la surveillance des assurés

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	rejeté à 55.15%	rejeté à 58.82%	rejeté à 54.7%
CH2	rejeté à 77.08%	rejeté à 76.62%	rejeté à 66.2%
CH3	rejeté à 52.34%	accepté à 51.72%	accepté à 64.7%

MUNICIPALITÉ



MUNICIPALITÉ 2016-2021



Valérie Jaggi Wepf
Municipale
Police, Incendie et secours,
Mobilité, Stationnement

Gloria Capt
Municipale
Urbanisme,
Bâtiments

Marc-André Burkhard,
Vice-Syndic
Travaux et environnement,
Jumelages, Tourisme

Jean-Daniel Carrard
Syndic
Secrétariat général, P.H.,
Finances, Sports

Carmen Tanner
Municipale
Culture,
Agenda 21

Jean-Claude Ruchet
Municipal
Jeunesse
et cohésion sociale

Pierre Dessemontet
Municipal
Énergies

La Municipalité dans sa composition à partir du 1^{er} juillet 2016

Membres, partis et services au 31 décembre 2018

- **M. Jean-Daniel Carrard (PLR),**
Suppléant : M. Marc-André Burkhard
Syndic
Secrétariat général
Service des finances
Service des ressources humaines
Service des sports
- **M. Marc-André Burkhard (PLR),**
Suppléant : M. Jean-Claude Ruchet
Vice-syndic, municipal
Service des travaux et de l'environnement
Jumelages
Tourisme
- **Mme Gloria Capt (PLR),**
Suppléante : Mme Valérie Jaggi Wepf
Municipale
Service de l'urbanisme
Service des bâtiments
- **M. Pierre Dessemontet (PS),**
Suppléante : Mme Gloria Capt
Municipal
Service des énergies
- **Mme Valérie Jaggi Wepf (PLR),**
Suppléant : M. Pierre Dessemontet
Municipale
Service de la sécurité publique
Police Nord vaudois
SDIS régional
Mobilité, Stationnement
- **M. Jean-Claude Ruchet (PS),**
Suppléante : Mme Carmen Tanner
Municipal
Service de la jeunesse et de la cohésion sociale
- **Mme Carmen Tanner (Les Verts),**
Suppléant : M. Jean-Daniel Carrard
Municipale
Service de la culture
Agenda 21

Activités de la municipalité

Pour répondre de manière efficiente aux nombreux défis urbanistiques et immobiliers qui attendent Yverdon-les-Bains, la Municipalité a fait évoluer l'organisation d'URBAT et mis en place une nouvelle structure composée d'un Service de l'urbanisme, piloté par le chef de l'ancien service URBAT Markus Bärtschi, ainsi qu'un Service des bâtiments. Un nouveau chef de service en la personne de Thomas Czaka, ancien responsable du Système d'information du territoire (SIT) au Service des finances de la Ville d'Yverdon-les-Bains, est entré en fonction le 1^{er} janvier 2018.

L'assemblée des délégués de la Caisse Intercommunale de Pensions (CIP) – caisse de pension à laquelle sont affiliés les collaborateurs communaux – a voté des mesures d'assainissement de ladite caisse sous la forme d'une modification du plan de prévoyance de la CIP qui est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2019. Ces modifications impliquent, entre autres mesures, la prolongation de deux ans de la durée de cotisation et l'augmentation de 2% des cotisations. Elles péjorent d'une part les rémunérations nettes et d'autre part les futures rentes des employés affiliés, y compris pour des employés en fonction depuis de nombreuses années. Les deux mesures proposées par la Municipalité et adoptées par le Conseil communal le 28 juin 2018, soit le déplaçonnement des salaires de 2% et l'indexation de l'IPC à la base 100 de

décembre 2015, permettront d'atténuer les conséquences pour les collaborateurs de l'augmentation des cotisations à la CIP.

La création du nouveau Groupement forestier du Vallon du Nozon a permis de régulariser et d'optimiser les procédures administratives des triages, ainsi que de traiter, contre rémunération et dans le respect des procédures et règles en vigueur, un certain nombre de tâches étatiques confiées par le Canton et devant être réalisées par les gardes forestiers. Le regroupement des deux anciens triages (Groupement forestier du Nozon et Groupement forestier des Auges) permettra une gestion plus efficiente des travaux à effectuer, du personnel, du matériel et des locaux.

S'agissant des jumelages, 10 aînés sont venus passer une semaine à Yverdon-les-Bains dans le cadre du programme d'échange avec la Ville de Nogent-sur-Marne. Du 28 mai au 1^{er} juin, ils ont visité quelques éléments clé du patrimoine régional en présence de membres de la Commission de jumelage. Du 29 juin au 1^{er} juillet, une délégation de 13 représentants des autorités de Collesano est venue partager les festivités de la Fête Romande des Yodleurs avec la Municipalité d'Yverdon-les-Bains. Enfin, du 6 au 8 octobre, 5 officiels et 10 citoyens de Kagamino ont effectué le déplacement depuis le Japon afin de réaffirmer les liens qui unissent les deux villes autour du pédagogue J.H. Pestalozzi.

Priorités municipales

Les projets de longue haleine définis comme prioritaires dans le Programme de législation 2016-2021 se sont poursuivis en 2018 : le réaménagement de la Place d'Armes, le quartier Gare-Lac, l'Axe principal d'agglomération (route de contournement), la stratégie de libéralisation du marché des énergies, le déploiement de la fibre optique, la modernisation de la STEP, la maîtrise du niveau d'endettement, la lutte contre le deal de rue, l'actualisation des lignes directrices pour la mobilité et le stationnement ou encore les manifestations culturelles à fort rayonnement. De nombreux autres projets sont à signaler.

Urbanisme et énergies

S'agissant de développement urbain, la Ville et les sociétés du groupe Marti et du groupe Amag ont signé un contrat concernant la conception, la réalisation et l'exploitation du parking souterrain de la place d'Armes. Ce partenariat public-privé est unique en Suisse romande.

Symbole du développement urbain que connaît actuellement Yverdon-les-Bains, le Collège des Rives a célébré une nouvelle étape importante dans sa construction en octobre en invitant les principaux acteurs du projet pour le Bouquet de chantier. L'ouverture de l'établissement scolaire est prévue à la rentrée des classes en août 2019.

Moins de 5 ans après avoir démarré les études de la route de contournement suite à la votation « Stop

aux Bouchons », les travaux pour la partie sud de l'Axe principal d'agglomération ont débuté. Le tracé retenu pour le secteur sud s'étend du Parc scientifique et technologique (Y-Parc) sur l'Avenue des Trois-Lacs jusqu'à la rue Roger-de-Guimps sur l'Avenue Kiener. Le but de cet axe est qu'il bénéficie à tous les habitants, quel que soit leur mode de déplacement. Le slogan « Une route pour tous » reflète une réelle réflexion pour intégrer un maximum d'acteurs et d'intérêts parfois divergents. Concrètement, cela signifie que l'infrastructure intègre une voie séparée de 3,5 mètres de largeur consacrée à la mobilité douce. Les cyclistes et piétons pourront ainsi circuler en toute sécurité.

Dans le but d'offrir des prestations à la hauteur des ambitions de la Ville en matière de développement des activités sportives, ainsi que de répondre de manière efficiente aux besoins des usagers, une extension et une rénovation du stade municipal ont été soumis à l'enquête publique au printemps 2018.

Après l'ouverture à la circulation d'un premier secteur de la rue du Midi compris entre le Canal Oriental et le carrefour de Roger-de-Guimps, les travaux de renouvellement d'un tronçon supplémentaire situé entre la rue Roger-de-Guimps et le carrefour des Moulins se sont terminés en décembre. Accepté le 6 octobre 2016 par le Conseil communal pour un montant de 7,3 millions de

francs, le chantier de la rue du Midi s'est déroulé durant 18 mois sans problème majeur, dans le respect de l'enveloppe budgétaire.

Le Conseil communal a adopté le plan routier relatif aux travaux de réaménagement provisoire de l'Avenue Kiener. Le réaménagement de l'Avenue Kiener s'est avéré nécessaire, d'une part parce qu'aucun cheminement sécurisé n'existe pour les piétons et les cycles transitant sur cet axe et, d'autre part, parce que l'état de la chaussée (présence de nids-de-poule, bordures endommagées, etc.) nécessitait une réfection de surface dans les plus brefs délais. Le Conseil communal a également adopté le projet de réaménagement des rues de Graveline et du Valentin qui visait à la modération de trafic pour les rues de Graveline et du Valentin, dans le but de sécuriser la circulation des piétons et des cycles sur un des axes routiers directs entre la route de contournement – secteur sud et le centre-ville. Enfin, il a accepté l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 5'982'000.- pour les travaux de réalisation de la « phase 1 » du projet de chauffage à distance CAD-STEP.

Activités culturelles

La campagne romande « Les étés d'Yverdon-les-Bains 2018 » a permis de mettre en lumière les dix manifestations yverdonnoises majeures de l'été : La Dérivée, la Fête de la Musique, le spectacle « Haldimand... je me souviens d'Yverdon ! », les RDV de la Place, le 1^{er} Août à la Plage, l'Antidote Festival, les Jeux du Castrum, Numerik Games Festival, AlternatYv Festival, ainsi que la Fête Romande des Yodleurs. La Ville a accueilli du 29 juin au 1^{er} juillet cette dernière, durant laquelle le folklore suisse a été à l'honneur. Yodleurs, joueurs de cor des Alpes et lanceurs de drapeau ont participé à des auditions, en vue d'une sélection à la Fête fédérale à Bâle en 2020. Parallèlement aux concours, les formations se sont produites dans les rues du centre-ville et ont enchanté quelque 30'000 visiteurs.

Relevons en outre qu'un partenariat d'exception entre le Centre d'Art contemporain d'Yverdon-les-Bains (CACY) et la Fondation Nestlé pour l'Art a été conclu pour une durée de deux ans. Le CACY est le premier centre d'art contemporain à avoir rejoint l'Association des musées suisses.

Sport et activités physiques

En janvier 2018 a eu lieu la première édition de la course de la Bonne Résolution. Un parcours de quelques kilomètres à travers la ville a emmené les participants jusqu'aux bains pour une fin de course des plus originales et agréables. L'ouverture du Centre thermal a été prolongée en soirée avec un accès gratuit pour les participants. Afin de promouvoir l'activité physique et le bien-être de toute la population, la Ville a développé tout au long de l'été plusieurs nouveaux programmes d'activités. Ainsi, outre le traditionnel Rallye Cyclo Touriste, les Yverdonnois ont pu profiter du Festival yverdonnois du sport et de l'activité physique, qui offre aux prestataires de l'activité physique et de la santé actifs au sein de la commune la possibilité de

présenter leurs activités au grand public, et du tout nouveau programme Act'Yv été à la piscine plein air. Pour le bien-être de la population au sens large, un partenariat avec la Bibliothèque publique et scolaire a amené une touche culturelle au bord de la piscine plein air d'Yverdon-les-Bains. Les baigneurs ont ainsi pu emprunter gratuitement un livre, une BD, un magazine ou encore la presse locale. Yverdon a également accueilli durant l'été le projet sportif «Gym poussette», créé par le basketteur professionnel Steeve Louissaint. L'objectif de ce programme est d'encourager les parents à se remettre en forme après la grossesse.

Yverdon-les-Bains a encore eu le plaisir de figurer parmi les villes-étapes de la 72^e édition du Tour de Romandie, événement cycliste majeur en Suisse. La deuxième édition de la Conférence «Activité Physique – Innovation – Santé », organisée en collaboration avec la HEIG-VD, a traité de « la santé durable en héritage ». Elle a eu pour objectif d'alimenter la réflexion sur les enjeux liés à la santé publique et de trouver des solutions applicables en matière de ville active pour les générations à venir. La Ville a accueilli deux matchs internationaux de rugby, dans le cadre du Rugby Europe Trophy. Les équipes masculines et féminines de la Suisse et de la République tchèque se sont affrontées au stade municipal, spécialement aménagé pour l'occasion. Yverdon-les-Bains a été retenue par la Fédération Suisse de Rugby pour l'organisation de ces matchs d'envergure en raison notamment de sa localisation idéale.

Collaborations

La Ville, les communes partenaires de Montagny-près-Yverdon et de Cheseaux-Noréaz et l'entreprise de transports publics TRAVYS SA ont signé un contrat de prestations entré en vigueur le 16 décembre 2018. Ce contrat-cadre prévoit la conclusion, tous les deux ans, d'une convention de prestations dans laquelle les communes définiront précisément les prestations attendues sur leur territoire, avec la possibilité de procéder à des ajustements chaque année. Il répartit clairement les rôles entre les communes qui planifient l'offre en transports publics et TRAVYS qui exploite le réseau urbain.

Développement d'Y-Parc

Le début des travaux d'EXPLORiT, qui abritera Kindercity ainsi que le centre de services l'accompagnant, a été annoncé en juin. Cette réalisation de grande envergure, devisée à plus de 65 millions de francs et soutenue par le Canton, la Ville et le Crédit Suisse, représente un travail de longue haleine depuis les premières prises de contact entre les différents acteurs il y a quatre ans. Le lancement du chantier a marqué ainsi une étape importante en vue de la concrétisation de ce projet phare pour Y-PARC. L'arrivée d'EXPLORiT promet en effet de dynamiser, d'une part, le Parc Scientifique et Technologique, mais aussi, d'autre part, toute la région; plus de 100'000 visiteurs sont attendus par an. Le chantier de construction du futur bâtiment de l'entreprise Sylvac SA, fabricant d'instruments de mesures, sur le site d'Y-Parc a été

lancé. La construction de ce nouvel édifice, qui représente un investissement de plus de 12 millions de francs, permettra à l'entreprise de se doter d'un outil de production de haute performance, intégrant également des mesures importantes en faveur de l'environnement. La Ville a conclu un partenariat avec la Caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction (CRP) pour la réalisation d'un projet de parking couvert au sein du Parc scientifique et technologique. La CRP, qui devient acquéreuse d'une parcelle de 7800 m², sera en charge de la réalisation de l'ouvrage qui comportera à terme 980 places de stationnement. Le projet étant évolutif, il sera développé en trois étapes, dont la première mettra 422 places à disposition.

Durabilité – participation citoyenne

Afin de répondre aux besoins liés aux développements démographique, économique et culturel de la cité, la Ville renouvelle sa politique culturelle. Dans ce cadre, un processus consultatif visant à récolter les aspirations culturelles de l'ensemble de la population a été mis en place en 2018. Intitulé « CULTYV », il a offert de nombreuses possibilités de participation, selon les disponibilités et les envies de chacune et chacun. La finalisation de la politique culturelle devrait se faire au premier semestre 2019. Afin de répondre au développement de la cité d'aujourd'hui sans compromettre les générations futures et dans le cadre des objectifs mondiaux de durabilité, la Ville a invité ses habitants à contribuer au renouvellement de son programme de développement durable – Agenda 21. Intitulé «Votre ville, vos idées pour un développement durable à Yverdon-les-Bains», ce processus participatif a permis de collecter plus de 260 idées. À l'instar de nombreuses villes romandes, Yverdon-les-Bains a édité un guide afin d'encourager les organisateurs à proposer des manifestations durables sur son territoire. Les événements, culturels ou sportifs, de grande ou plus petite envergure, mobilisent une quantité importante de ressources naturelles et humaines. Elles peuvent ainsi avoir un impact considérable, tant positif que négatif, sur l'environnement de même que sur la région qui les accueille. Le guide pour des manifestations durables à Yverdon-les-Bains propose des pistes d'idées dans des domaines tels que l'organisation de la manifestation, les finances, la gestion des déchets, le transport des participants, l'alimentation proposée, la participation des acteurs locaux, l'intégration des différents publics, la cohabitation sereine avec les riverains ou encore la prévention. La Ville s'est alliée aux Services industriels de Lausanne (SiL) pour étendre à la cité thermale la marque « équi watt », qui rassemble le bouquet de subventions d'Yverdon-les-Bains Énergies ainsi que toutes les actions d'efficacité énergétique. Les deux plus grandes villes du canton de Vaud espèrent bénéficier ainsi mutuellement d'un renforcement de la notoriété d'équi watt. Depuis le mois d'août, cinq vélos-cargos électriques stationnés dans des établissements hôtes sont accessibles en location à Yverdon-les-Bains via la plateforme carvelo2go.ch.

Ce projet s'inscrit parfaitement dans la politique de mobilité douce de la Ville.

Intégration

Afin de rester au plus proche des besoins de la population, une version actualisée de la politique pour les années 2018 à 2021 a été réalisée, en accord avec le programme d'intégration cantonal et les objectifs de la Confédération, également renouvelés pour cette même période. Les stratégies prioritaires ont été choisies lors d'une consultation auprès des acteurs de l'intégration. Elles se concentrent d'une part sur les projets visant l'intégration dans le monde du travail et d'autre part sur les initiatives orientées vers les besoins particuliers des femmes, des enfants et des adolescents. La Ville a mis en place la nouvelle procédure communale en matière de naturalisations, découlant de la réforme des législations fédérale et cantonale en la matière, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. La Ville y a vu une opportunité de repenser cette thématique, complexe car liée au sentiment d'appartenance, avec un regard actuel. La nouvelle procédure communale se révèle ainsi soucieuse d'une parfaite adéquation avec les objectifs des révisions précitées tout en prenant en compte le contexte yverdonnois. Elle s'attache également à une utilisation judicieuse et adaptée des ressources publiques.

Communication et valorisation

Le vin de la Ville revêt une nouvelle robe. Les étiquettes des bouteilles ont été entièrement redessinées afin de correspondre à l'image d'une cité en pleine expansion, marquée par ses caractéristiques tant de lieu d'innovation et de technologie que de ville d'eau. Provenant du vignoble que la Ville possède depuis 27 ans sur la commune de Champagne au lieu-dit « Les Polognes », trois cépages sont vinifiés par la Cave des Viticulteurs de Bonvillars.

La Ville et la Bibliothèque cantonale et universitaire ont mis en ligne une importante collection de journaux du Nord vaudois. Le corpus numérisé comprend près de 460'000 pages provenant de neuf journaux. Remontant au 18^e siècle, on trouve parmi les titres disponibles la Feuille d'avis d'Yverdon (devenue le Journal d'Yverdon puis Le Nord vaudois), Le Peuple, la Feuille d'avis et le Journal de Sainte-Croix, la Presse hebdo Nord vaudois ainsi que La Région Nord vaudois.

Deux nouveaux outils de communication ont été lancés en 2018. Afin d'accroître la présence de la Ville sur les réseaux sociaux, le compte officiel Facebook de la Ville d'Yverdon-les-Bains a été mis en ligne en mars. La ligne éditoriale de cette page est articulée autour de la diffusion d'information positive et à caractère non politique. Il y est ainsi posté des annonces d'événements, des retours en images sur des manifestations, des infos trafic ou sur des travaux spéciaux, des annonces d'inaugurations ou de poses de première pierre ou encore des partages de vidéos. La page Facebook officielle de la Ville vient chapeauter les différentes pages déjà existantes de certains services (Sports, Énergies, Agenda21, CACY). La nouvelle newsletter

digitale permet de faire un rappel des points forts des versions papier de Rive Sud, d'offrir des contenus multimédias (lien vers des vidéos de la Ville), des rappels sur les incontournables, des renvois vers des communiqués de presse

d'importance, ainsi que les informations de dernière minute. Le calendrier de diffusion de la newsletter digitale est établi en lien avec le calendrier des parutions papier pour obtenir un rythme cohérent et récurrent.

Actes signés par la Municipalité

VENTES ET PACTES D'EMPTION

- Promesse de transfert immobilier d'une surface de 6786 m2 à détacher de la parcelle 3039, propriété de M. Roger Freymond pour la route de contournement (Les Isles /rue du Valentin) ;
- Promesse de vente et d'achat conditionnelle d'une surface de 2670 m2 à détacher de la parcelle 5449, surface promise-vendue à Perret-Gentil, Rey et Associés SA, (PST) ;
- Promesse de vente et d'achat conditionnelle d'une surface de 16'330 m2 de la parcelle 5449, surface promise-vendue à Crissimob SA (PST) ;
- Vente à Sylvac SA de la parcelle 6495, d'une contenance de 4504 m2 (Valentin / PST) ;
- Vente à Incyte Biosciences Technical Operations Sàrl de la parcelle 6494, d'une contenance de 20'562 m2 (Le Valentin /PST) ;
- Vente à Y-Technocity SA de la parcelle 5303, d'une contenance de 169'656 m2 (Av. des Découvertes 1 / PST) ;
- Vente conditionnelle à M. Roger Freymond de la parcelle 489 de Belmont-sur-Yverdon. d'une contenance de 73'965 m2 (Les Cachattes).
- Promesse de vente et d'achat conditionnelle d'une surface de 7850 m2 environ à détacher de la parcelle 3016, soit la nouvelle parcelle 6499, promise-vendu à la Caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction (le Valentin/PST) ;
- Promesse de vente et d'achat conditionnelle d'une surface de 580 m2 environ à cadastrer du DP 464 et d'une surface de 19 m2 environ à cadastrer du DP 465, à transférer à la Caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction en vue de les grouper à la nouvelle parcelle 6499 (le Valentin/PST) ;
- Vente de 53 actions Securelec au bénéfice des comptes « Titres et parts sociales et « Bénéfice sur vente de titres » ;
- Vente à Perret-Gentil, Rey et Associés SA Perret-Gentil, Rey et Associés SA de la parcelle 6534, détachée de la parcelle 5449, d'une contenance de 2670 m2) (PST);
- Vente à Crissimob SA de la parcelle 5449, d'une surface résiduelle de 16'330 m2 (PST).

DROITS DE SUPERFICIE

Prolongation de la durée du DDP (3208) au bénéfice de l'Association de la cabane du groupe scout La Roselière.

SERVITUDES ET CHARGES FONCIÈRES

- Modification d'une servitude foncière pour le prolongement de l'emprise d'une servitude de passage à pied et à véhicules sur la parcelle communale 3311 ;
- Modification et constitution de servitude de passage PPE L'Orée ;
- Constitution d'une servitude personnelle aux rues de Chamblon et de Neuchâtel : passage public à pied et pour tout véhicule d'entretien ;
- Constitution et modifications d'une servitude foncière à la rue des Fleurettes, à l'av. de Grandson ainsi qu'à la Cité Préville ;
- Servitude foncière de passage à pied et à véhicules et d'emprise temporaire de 50m² sur le bien-fonds n°181 de la commune de Cheseaux-Noréaz (projet radio ferroviaire) ;
- Constitution d'une servitude personnelle de passage public à pied à la "Promenade Mont-d'Or" ;
- Constitution de servitudes de passage public à pied de canalisations diverses, à l'avenue du Général-Guisan.
- Constitution de servitudes personnelles de superficie (station électrique) et de passage à pied et pour tous véhicules sur le bien-fonds 575, rue des Champs-Lovats 18

CONCESSIONS

- Concession d'usage des eaux souterraines délivrée par le Département du territoire et de l'environnement au lieu-dit Aux Bains pour eaux thermales.

FRACTIONNEMENTS

- Fractionnement de la parcelle 6443 /parcelle 6495, Le Valentin (PST)
- Fractionnement de la parcelle 3016 /parcelle 6494, Le Valentin (PST)
- Fractionnement de la parcelle 5449 /parcelle 6534, Le Valentin (PST).

STATUTS

- Statuts du Groupement forestier du Vallon du Nozon.

CONVENTIONS

- Convention de subventionnement pour les années 2017-2019 entre la commune et le G.A.M.E. ;
- Convention réglant le versement des subventions de l'Etat de Vaud à la commune et le versement de la participation de l'Association de la Grande Cariçaie pour le projet de revitalisation des Iles des Vernes ;
- Convention de mise à disposition de l'Association Castrum & Cie d'un appartement propriété de la Ville sise à l'avenue des Sports 5 ;
- Convention de liquidation d'un litige avec Manifservices (organisation du marché de Noël) et prolongation d'un contrat de sous-location sur le terrain de l'entreprise Bière Boxer ;
- Convention AggloY : mise en œuvre des lignes d'action A1, A2, B1, B2, D1 et F1 de la 4ème adaptation du Plan directeur cantonal ;
- Convention pour l'organisation des éditions 2017, 2018 et 2019 du Marché de Noël ;
- Convention de droit de poser et de maintenir une conduite souterraine d'alimentation électrique et d'emprise temporaire de terrain sur le DP 1043 de la commune de Cheseaux-Noréaz (projet radio ferroviaire) ;
- Convention pour la création et la gestion d'un café restaurant au Centre équestre ;
- Convention de partenariat pour l'exploitation de « carvelo2go » ;
- Convention pour le Plan de quartier (PQ) aux Parties. Conditions cadre de la mise en œuvre entre propriétaires et promettant acquéreurs ;
- Convention pour la construction d'un trottoir à l'av. du Général-Guisan ;
- Convention de prêt de l'ancienne fontaine du Quai de Nogent ;
- Convention de mise à disposition du site du skatepark ;
- Convention STAP-STEP concernant le projet de chauffage à distance (CAD) STEP entre l'exploitant (Service des énergies) et le gestionnaire de la STEP (Service des travaux et de l'environnement) ;
- Convention de subventionnement cantonal pour les travaux de réfection de la route cantonale 404-IL-S en traversée de localité ;
- Convention RC 274-IL-S et 276-C-P : adaptation du carrefour du Châtelard et aménagement d'un itinéraire continu de mobilité douce (AggloY, PM08) ;
- Convention de répartition des frais d'entretien et d'exploitation courants ainsi que des travaux de rénovation et de conservation des ouvrages du Centre sportif des Isles ;
- Convention de construction et de conservation du passage inférieur routier "PI routier de l'avenue des Trois-Lacs" ;
- Convention de collaboration pour l'exploitation d'un réseau de bus urbain ;
- Convention pour la donation d'archives suite à la dissolution du Männerchor Harmonie Yverdon ;
- Convention de cession de cabines téléphoniques sises à la Rue de la Plaine, à la Promenade Auguste Fallet ainsi qu'à la rue de Neuchâtel (Migros) ;
- Convention d'utilisation de la piscine couverte ;
- Convention cadre pour la mise en œuvre de programmes d'occupation ;
- Convention d'actionnaires concernant le mandat pour l'achat et la vente d'énergie électrique spot, moyen terme (MT) et d'ajustement entre SIG et Enerdis Approvisionnement SA (EASA) ;
- Convention de collaboration pour la mise en place de cours "Gym poussette" pour la population d'Yverdon-les-Bains ;
- Convention de collaboration au Programme "ça marche ! Bouger plus, manger mieux" 2018 ;
- Convention de partenariat pour l'utilisation du réfectoire et de la cuisine des Isles ;
- Convention de partenariat pour la gestion de l'APEMS des Isles ;
- Convention de subventionnement au soutien à la politique d'intégration des étrangers, Mini-PIC, 2018-2021 ;
- Convention de subventionnement pour la mesure d'aménagement d'infrastructure en faveur des deux-roues non motorisés "Réaménagement de la rue du Midi, de la rue du Curtil-Maillet et du sud de la rue du Cheminet » ;
- Avenant à la convention de mise en œuvre d'un projet "quartier solidaire" aux Moulins ;
- Convention de donation des archives de la chorale la Récréation ;
- Convention de subventionnement pour les années 2019-2021 pour l'Association Numerik Games ;
- Convention de subventionnement pour les années 2019-2021 pour l'Association Les Cygnes Création ;
- Convention de cohabitation respectueuse du territoire communal de la "Grande-Prairie".
- Accord de participation de la Ville aux frais d'évacuation des matériaux pollués pour l'Air-Club.

CONTRATS DE COLLABORATION

- Contrat d'engagement des actionnaires pour le développement de l'activité d'Enerdis approvisionnement SA (EASA), selon son but statutaire ;
- Contrat de gestion de portefeuilles d'approvisionnement électrique avec ENERDIS Approvisionnement S.A. ;
- Contrat de courtage avec Patrimoine Conseils S.A. pour vente du bien-fonds 1164 à la rue des Cygnes 9 et 11 ;
- Contrat de prestations d'ingénieur civil pour la réalisation de la route de contournement, secteurs centre et ouest ;
- Contrat pour la mise à disposition de terrains pour construction canalisation d'eau potable ;
- Contrat pour la confection et la livraison de repas à l'UAPE La Croquette ;
- Contrat pour les licences d'utilisation du logiciel NOVA ;
- Contrat pour la collecte et le transport de déchets ;
- Contrats de mises à disposition de terrains pour la construction de canalisations d'eau potable ;
- Contrat de bail de location d'une partie de la parcelle (DDP au bénéfice de Ballestraz) pour des installations de téléphonie mobile (mât et antenne) ;
- Contrat de passage de conduites d'eau potable et de défense incendie, sous pression, sur le site des ateliers industriels CFF ainsi que dans la cour aux marchandises ;
- Contrat de prestations pour la gestion et l'organisation de transports scolaires ;
- Contrat d'exploitation des vignes communales sur le territoire de Champagne ;
- Contrat pour les travaux de génie civil à la rue Roger-de-Guimps, secteur Chaînettes ;
- Contrat en partenariat public-privé (PPP) et promesse de constitution d'un DDP pour le parking souterrain de la Place d'Armes ;
- Contrat-cadre pour l'exploitation du réseau urbain des transports publics d'Yverdon-les-Bains et environs ;
- Avenant au contrat de prêt de droit public du 1er déc. 2010 (LADE n° 36) pour les aménagements paysagers et équipement du PST : modification des amortissements ;
- Avenant au contrat de prêt de droit public du 1er déc. 2010 (LADE n° 37) pour les aménagements paysagers du PST : modification des amortissements ;
- Avenant au contrat de prestations de gestion du restaurant scolaire des Isles et fourniture des repas ;
- Avenant au contrat de bail pour un local commercial (Ballestraz/Salt Mobile SA).

RÈGLEMENTS

- Règlement communal d'application de l'allocation d'aide aux familles modestes ;
- Directive en matière de gestion des déchets.

CAHIERS DES CHARGES

- AggloY : mise en place d'une plateforme informative (CCI).

Commissions et délégations

Commissions extraparlimentaires

Commission de jumelage		
	Nom	Prénom
Président	Burkhard	Marc-André
Secrétaire hors commission	Gudit	Sindy
Délégation politique		
VERTS	Giroud	Christian
UDC	Wagnière	Emilienne
PSY	Mathys	Mireille
PSY	Panasci	Françoise
PLR	Carp	Catherine
PLR	Imsand	Erna
PLR	Riedo	Pierre-Jean
Délégation administrative		
SPORTS	Jobin	Laetitia
JECOS	Junod	Pierre-André
SCU	Pantet	Sandie
USLY	Jaccaud	Daniel

Commission des naturalisations		
	Nom	Prénom
PSY	Perceval	Hélène
PSY (suppl.)	Banderet	Mireille
PLR	Jaquier	Claude-Anne
PLR (suppl.)	Grandjean	David
VERTS	Würgler	Judith
VERTS (suppl.)	Michaud	Florent
UDC	Wagnière	Emilienne
UDC (suppl.)	Villard	Raluca

Commission Urbanisme & Mobilité		
	Nom	Prénom
Présidentes	Capt	Gloria
	Jaggi Wepf	Valérie
Secrétaire hors commission	Tournus assuré par URB & SSP/Mobilité	
Délégation politique		
VERTS	Pilllonel	Cédric
UDC	Ramchurn	Ruben
PSY	Blum	Pascal
PSY	Fischer	Xavier
PLR	de Montmollin	Gilles
PLR	Nicodet	Marc
PLR	Vuithier	Laurent
Délégation technique		
SSP/PNV	Pittet	Pascal
URB	Bärtschi	Markus
SSP/Mobilité	Stankovic	Vesna
URB	Vacant	
Invités		
ATE	Pilllonel	Jean-François
PRO VELO	Guillard	Benoist
TCS	Kellenberger	Yves-Stéphane
STOP aux BOUCHONS	Cochand	Daniel
PROCAP	Québatte	Michel

Commission des plantages		
	Nom	Prénom
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Willenegger	Jacques
VERTS	Giroud	Christian
UDC	Dubey	Michel
PSY	Banderet	Mireille
PSY	Weissbrodt	Françoise
PLR	Pasteur	Jean-Noël
PLR	Zaretti	Gianfranco
PLR	Forestier	Didier
Délégation technique		
Surveillant	Grandguillaume-Perrenoud	Philippe
Responsable	Willenegger	Jacques
Représentant STE hors com.	Burkhard	Marc-André
Directeur STE hors com.	Rossetlet-Christ	Sandro

Commission des Sports		
	Nom	Prénom
Président	Carrard	Jean-Daniel
Cheffe du Service des Sports	Dysli-Jeanneret	Ophélie
Spécialiste des sports	Perrenoud	Greg
Secrétaire hors commission	Aubry	Léona
VERTS	Michaud	Florent
UDC	Durussel	Nicolas
PSY	Hofer	Aurélie-Maude
PSY	Vuagniaux	Thierry
PLR	Gentizon	Eric
PLR	Cerruela	Avelino
PLR	Zbinden	Loïc

Commission du complexe patinoire-Piscines		
	Nom	Prénom
Président	Carrard	Jean-Daniel
Cheffe du Service des Sports	Dysli-Jeanneret	Ophélie
Secrétaire hors commission	Corti	Léona
HCY	Morel	Claude
CPAY patinage artistique	Battistolo	Karine
CNY	Zbinden	Gilles
TRIATHLON	de Pury	Renaud
URBAT	Burnod	Eric
ÉCOLES	Meier	Françoise
SPORTS	Plancherel	Richard

Commission du complexe omnisport des Isles		
	Nom	Prénom
Président	Carrard	Jean-Daniel
Secrétaire hors commission	Cachin	Virginie
Spécialiste des sports	Camps	Pedro
Intendant	Fardel	José
FSG Amis-Gym	Cochand	Quentin
CPNV	Dreosti	Philippe
Unihockey Club YLB	Marendaz	Denis
Volleyball Club Yverdon	Harnischberg	Kevin
USY Handball	Pfister	Yves
Club de basket	Schott	Olivier
BAT	Gilliéron	David
Écoles	Meier	Françoise

Commission stade et terrains de sports		
	Nom	Prénom
Président	Carrard	Jean-Daniel
Secrétaire hors commission	Jobin	Laetitia
SPORTS	Bättig	Alain
SPORTS	Perrenoud	Greg
BAT	Sutterlet	Jean-François
STE	Guichard	Lionel
Intendant	Girard	Louis
FC Azzurri	Melfi	Liberato
FC Bosna Yverdon	Nijaz	Alic
AFC Yverdon Ducs	Parente	José
Rugby Club Yverdon	Piguet	Vincent
FC Centre Portugais	Lopes	Joao Paulo
FC Yverdon Sport	Tétaz	Jean-Claude
FC Yverdon Féminin	Vialatte	Linda
Assoc. Yverdon sport junior	Willommet	Alain

Commission du Stand		
	Nom	Prénom
Municipal	Jaggi Wepf	Valérie
Secrétaire hors commission	Collet	Olivier
VERTS	Pittet	Sylvain
UDC	Ramchurn	Ruben
PSY	Maibach	Olivier
PSY	Gaberell	Thierry
PLR	Richard	Yves
PLR	Zaretti	Gianfranco
PLR	Roquier	Laurent
Délégation technique		
SSP/Police administrative	Audemars	Vincent
SSP/PNV	Pittet	Pascal
Intendant stand	Monnin	Eric
Riverains	Givel	Jean-Claude
Tireurs	Regamey	Michel
	Cuendet	Marc-Henri

Commission Consultative Suisse-Immigrés		
	Nom	Prénom
Président	Ruchet	Jean-Claude
Vice-Président Danses folkloriques portugaises	Gaudêncio Das Neves	Manuel
Secrétaire hors commission	Dolci Gindroz	Marie-Christine
Coordinatrice	Blanc	Katja
VERTS	Ehrwein-Nihan	Céline
UDC	Villard	Raluca
PSY	Palany	Kassim
PLR	Vacant	
Association Erythréenne Suisse Yverdon	Abraha	Daniel
Association des Somaliens du Nord Vaudois	Aden	Hiba
Association des Africains du Nord Vaudois	Agostinho	Nazaré
p.a. Cartons / Jardins du Cœur	Alves Silva	Flavia
p.a. Association ProChine	Angéloz	Suek Mooi
Association Oasis du Nord Vaudois	Aroub	Leila
GAMMYR	Aubert	Thérèse
GAMMYR	Böhi	Frédérique
Association du Souvenir Français	Brisse	Roland
Centre culturel kosovar	Bruti	Behajdin
Association Cores do Brasil	Burdet	Cleide
JECOS	Da Silva	Sonia
Association Inspiration brésilienne	De Oliveira	Samuel
Chambre cantonale consultative des Immigrés	De Souza Kohbrenner	Regula
Oasis du Nord Vaudois	Dhahri	Sonia
Association Solidarité et Ecologie	Diaz	Tania
Association des Ivoiriens d'Yverdon et province	Diomandé Gouesse	Gondo
Amicale française d'Yverdon-les-Bains	Doll	Alain
Association du Souvenir Français	Dos Santos	Christiane
Association des Ivoiriens d'Yverdon et province	Doua	Roger
Association Suisse - Kurdistan	Efelti	Suzan
EVAM - Secteurs Nord & Ouest	Foretia	Carine
Caritas Vaud	Grosjean Dia	Sarah
Bureau Cantonal de l'intégration	Gutmann	Marina
Centre culturel kosovar	Hajdari	Nuri
Coordination Asile Migration Nord Vaudois	Heller	Pierre-Olivier
JECOS	Junod	Pierre-André

Commission Consultative Suisse-Immigrés		
	Nom	Prénom
Convention des organisations de la PSYiété civile ivoirienne	Gasparini	Salimata
JECOS FemmesTische	Maleki Boutillier	Parya
p.a. Cartons / Jardins du Cœur	Masclat	Jean-Pierre
Association Oasis du Nord Vaudois	Mermet	Zahra
Association Lire et Ecrire	Meuwly Schenk	Michèle
Association macédonienne Aleksandar Makedonski	Miteva-Gutknecht	Jasmina
Amicale française d'Yverdon-les-Bains	Monnier	Françoise
JECOS – Espace Trait d'union	Muller	Johanne
Association AMEX VD-NE Mexique	Leon Näscher	Terisita
Association Afrique Paix et Développement	Ndiaye	Abdoulaye
Association Afrique Paix et Développement	Niang	Moussa
Association des Camerounais de Suisse	Ntsama	Elodie
Caritas Vaud	Peneveyre	Virginie
Contrôle des habitants	Perret	Raphaël
Association po-russki-Y (russe)	Plygunov	Yuliya
Conseil des Seniors	Poulin	Jean-Marc
Allemagne	Reiter	Alfons
Association ligue des enseignants et parents albanais (LEPA)	Sheu	Ervin
Association Appartenances	Simeone	Magali
Association Lire et Ecrire	Soleymani	Sarah
Association inspiration brésilienne	Stebler	Patrick
Association Tamil Mandram	Subramaniam	Gnanaseelan
Association macédonienne Aleksandar Makedonski	Trajcevski	Branislav
Association des Camerounais de Suisse	Ntsama Essono Valet	Charlotte
Association Pro Chine	Wang	Guodong
SSP/PNV	Vacant	

Fondation yverdonnoise pour le logement		
	Nom	Prénom
Présidente	Capt	Gloria
Municipal membre	Ruchet	Jean-Claude
Secrétaire hors commission	Guignard	Nicole
CS	Baertschi	Markus
CS	Weber	Fabrice
CS	Junod	Pierre-André
BAT	Wymann	Anne-Florence
JECOS	Zorzi	Damien
Membre externe	Jaquier	Rémy
Architecte conseil	Jimenez	Santiago

Conseil de Fondation Petitmaître		
	Nom	Prénom
Président	Weiler	Christian
Municipale	Capt	Gloria
Municipal	Ruchet	Jean-Claude
Caissier	Raymondaz	Jean-Luc
Secrétaire	Carp	Catherine
Médecin conseil	Kernen	Yann
Membre	Lefébure	Jean
Membre de droit	Petitmaître	Corinne
Délégation politique		
VERTS	Berney	Marie-Christine
UDC	Ramchurn	Ruben
PSY	Dall'Aglio	Gildo
PSY	Gander	Anne
PLR	Lovey	Serge
PLR	Armada	Francisco German
PLR	Gilliéron	Johann-David

Comité de gérance des Fondations Petitmaître		
	Nom	Prénom
Présidente	Capt	Gloria
Secrétaire hors commission	Mahler	Alice
Caissier	Jaquier	Olivier
Membre	Perret	Adine
Membre	Gaberell	Thierry
Représentante de la famille	Petitmaître	Corinne

Commission consultative des énergies		
	Nom	Prénom
Président	Dessemontet	Pierre
Secrétaire hors commission	Thuillard	Stéphane
FIN	Weber	Fabrice
SIC	Gabella	Laurent
CPNV	Loup	Frédéric
ADER	Marquart	Isabelle
HEIG	Gaille	Charles
SEY	Gendret	Philippe
URB	Bärtschi	Markus
STE	Pürro	Marcel
UDC	Tüller	Michael
VERTS	Guerra	Emanuele
PSY	Sheu	Ervin
PSY	Millioud	Marceline
PLR	Bréguet	Jacques
PLR	Pomilio Leuthold	Sebastiano
PLR	Nicodet	Marc

Conseil d'établissement		
	Nom	Prénom
Représentants des autorités communales		
Président	Ruchet	Jean-Claude
Vice-présidente	Di Dario	Sylvie
Secrétaire	Viret	Chloé
VERTS	Berney	Marie-Christine
PLR	Galli Ratano	Cinzia
UDC	Villard	Raluca
Représentant de Ursins et Valeyres s/Ursins	Cruchet	Jean-Yves
Représentante de Chamblon et Champvent	Pinard	Eliane
Représentante de Method, Suscévaz et Treycovagnes	Henny	Sandra
Représentants des milieux et organisations concernés par la vie des établissements		
Fondation Petitmaître	Berger	Marc
Médecin scolaire	Carp	Peter
Office orientation scolaire et professionnelle OSP Nord	Marmy	Sylvain
UPP	Muminovic	Rasiha
Chef de service JECOS	Junod	Pierre-André
Responsable enfance JECOS	Argenziano	Clélia
Représentante du Conseil des Jeunes	Marguet	Gérald
Bibliothèque publique et scolaire	Meier	Marie-Laure
Représentants des professionnels actifs au sein des établissements scolaires		
Directrice	Cantamessa	Magali
Enseignant	Piot	David
Directrice	Meier	Françoise
Enseignante	Martin	Fabrine
Directrice	Blanc-Dely	Martine
Enseignante	Winderickx	Ornella
Directeur	Berney	Georges
Enseignante	Majola	Claire-Lise

Conseil d'établissement		
	Nom	Prénom
Représentants des parents d'élèves		
Parent d'élève	Warnery-Hertzeisen	Axelle
Parent d'élève	Rottermann	Guy
Parent d'élève	Mwabana	Bibi
Parent d'élève	Van Mullem	Marie-Pierre
Parent d'élève	Luiselli	Steve
Parent d'élève	Hengrave	Catherine
Parent d'élève	Beutler Gaberell	Stefania
Parent d'élève	Guisolan	Géraldine

Commission culturelle		
	Nom	Prénom
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Pantet	Sandie
Délégation politique		
VERTS	Romanens	Léa
UDC	Villard	Roland
PSY	Pittori	Patrice
PSY	Perceval	Hélène
PLR	Grandjean	David
PLR	Jaquier	Claude-Anne
PLR	Meystre	Pierre-Henry
Délégation artistique		
Amalgame	Potin	Grégoire
Directeur Maison d'ailleurs	Atallah	Marc
Directeur TBB	Grbic	Georges
Directrice Théâtre Echandole	Mayor	Sophie
Directrice Bibliothèque publique	Meier	Marie-Laure
Dir. Musée d'Yverdon & Région	Terrier-Triscornia	France
Dir. Centre d'art contemporain	Tissot	Karine

Commission Agenda21		
	Nom	Prénom
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Mona	Silli
HEIG-VD	Jenny	Clotilde
STRID	Schindelholz	Jean-Paul
Association de la Grande Cariçaie	Le Nédic	Christophe
Office tourisme YLB	Faesch	Dominique
Membre	DuPasquier	Anne
ATE	Chamot	Marie-Claire
Centre Pro Natura Champittet	Pellet	Thierry

Commission d'éligibilité du Parc Scientifique et Technologique		
	Nom	Prénom
URB	Bärtschi	Markus
Directrice Y-Parc	Pantet	Juliana
HEIG VD	Liley	Martha

Commission des constructions		
	Nom	Prénom
Présidente	Capt	Gloria
Secrétaire hors commission	Tissot	Joanne
Coordinateur hors commission	Dal Pont	Raphaël
Ingénieur civil	Barragans	Marco
Architecte	Lardieri	Michel
Ingénieur mobilité	Christe	Pascal
Architecte paysagiste	Monnier	Maxime
SDIS	Stehle	Serge
SDIS (suppl.)	Masson	Christophe
SSP/PNV	Audemars	Vincent
URB	Bärtschi	Markus
SEY	Brasey	Odile
STE	Anguita	Conception
SSP/Mobilité	Stankovic	Vesna

Commission de salubrité		
	Nom	Prénom
URB en alternance	Ghalouni	Stéphanie
URB en alternance	Tissot	Joanne
STE	Anguita	Conception
SDIS	Stehle	Serge
SSP/PolCom	Champion	Amaëlle
Médecin	Chausse	Nicole

Commission d'achat des œuvres d'art		
	Nom	Prénom
Municipale	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Tissot	Karine
Journaliste et critique d'art	Jaunin	Françoise
Artiste	Porret	Gilles
URB	Jobin	Jean-Jacques

Commission Consultative Intercommunale AggloY		
	Nom	Prénom
PLR	Gilliéron	Johann
PLR	Galli Ratano	Cinzia
PLR	Vaswani	Ramesh
PSY	Balet	Stéphane
PSY	Cand	Jean-François
UDC	Ramchurn	Ruben
VERTS	Guillard	Benoist

Commission sécuritaire PNV		
	Nom	Prénom
PLR	Gilliéron	Anne-Louise
PLR	Gruet	Philippe
PLR	Pidoux	Thierry
PSY	Maibach	Olivier
PSY	Gaberell	Thierry
UDC	Burdet	Christophe
VERTS	Spichiger	Fanny

Fondation de la Maison d'Ailleurs		
	Nom	Prénom
Président	Gabella	Laurent
Vice-président	Millasson	Gustave
Municipale	Capt	Gloria
Municipale	Tanner	Carmen
Membre	Hirsch	Catherine
Membre	Chaperon	Danièle

Délégations municipales

Jean-Daniel Carrard
Association intercommunale AggloY
Conseil d'administration d'Y-PARC SA
Comité des syndics du district
Commission de la Paroisse catholique d'Yverdon
Groupement informatique intercommunal – G21
Copropriété du Parc Scientifique et Technologique (PST)
Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA
Association des responsables communaux des services des sports de Suisse romande et du Tessin
Comité directeur des Établissements Hospitaliers du Nord Vaudois (EHNV)
Comité de l'Union des Communes Vaudoises (UCV)
Comité directeur de l'Association pour le Développement du Nord Vaudois

Marc-André Burkhard
Association intercommunale SDIS
Association intercommunale AggloY
Association intercommunale du Centre de Collecte des Sous-Produits Animaux
Association médicale du Centre thermal
Grand Hôtel des Bains SA & Cité des Bains SA (en liquidation)
Copropriété du Parc Scientifique et Technologique (PST)
Syndicat AF d'autoroutes n°28 & n°47 (Cuarny)
Syndicat AF Chamblon-Treycovagnes
STRID SA
CRIDEC SA
Jura et Trois Lacs
Conférence TransJurassienne
Réseau des Villes de l'Arc Jurassien
Office du tourisme et du thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs
Commission Tourisme de l'Association de développement du Nord vaudois (ADNV)
Société de Navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat
Comité de pilotage de l'Aire de proximité Mont d'Or / Chasseron
Groupement forestier du Vallon de Nozon
Conseil de fondation du Musée d'Yverdon et région

Valérie Jaggi Wepf
Association intercommunale PNV
Association intercommunale SDIS
Association intercommunale AggloY
Association intercommunale du Centre de Collecte des Sous-Produits Animaux (CCSPA)
OUESTRAIL
TRAVYS SA
Société Industrielle et Commerciale (SIC) - Groupe commerce
Conseil de direction de l'Académie de police de Savatan
Conférence des directeurs des Polices municipales et vaudoises
Organisme de sauvetage des Iris
ORPCI
Groupe de contact EVAM

Gloria Capt
Association intercommunale PNV
Association intercommunale SDIS
Association intercommunale AggloY
Grand Hôtel des Bains SA & Cité des Bains SA (en liquidation)
Association pour la restauration du Château (ARCHY)
Présidente du Conseil de la Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL)
Conseil d'administration de Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA
Conseil de fondation de la Maison d'Ailleurs
Conseil de Fondation Petitmaître (Maison d'accueil)
Présidente du Comité de gérance des Fondations Petitmaître
Présidente du Syndicat AF Coteau-Est
Présidente du Syndicat AF Clendy-Dessous
Association médicale du Centre thermal

Carmen Tanner
Association intercommunale SDIS
Office du tourisme et du thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs
Association des communes ARAS - JUNOVA
Fondation du Centre de recherche et de documentation Pestalozzi
Association des Conférences du Château
Fondation du Fonds ancien de la Bibliothèque (FFABPY)
Fondation vaudoise pour le patrimoine scolaire
Fondation du Conservatoire de Musique du Nord Vaudois (CMNV)
Société de Musique L'Avenir, Yverdon-les-Bains
Conseil de fondation du Musée d'Yverdon et région
Fondation de la Maison d'Ailleurs
Conseil de la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM)
Réseau Santé Nord-Broye (RSNB)

Jean-Claude Ruchet
Association intercommunale PNV
Association intercommunale SDIS
Association médicale du Centre thermal
Centre Professionnel du Nord Vaudois (CPNV)
PERFORM
AJYR
Parlement des Jeunes
Centre de Rencontre et d'Animation (CRA)
Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA
Fondation Francioli
Fondation David Bourgeois
Groupe de contact EVAM
Association Yverdonnoise pour l'Accueil de la Petite Enfance (AYAPE)
Fondation AYAPE
Fondation L'Arche des Enfants
Association pour la Santé, la Prévention et le Maintien à Domicile de la zone sanitaire VI/Via (ASPMAD)
Société coopérative d'habitation « Cité Derrière »
Ludothèque L'Escargot
Association des communes ARAS - JUNOVA
Conseil de Fondation Petitmaître (Maison d'accueil)

Pierre Dessemontet
Association intercommunale PNV
Association intercommunale SDIS
ORPCI
Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois (SAGENORD)
Energies naturelles Mollendruz SA

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Monsieur Jean-Daniel Carrard
Syndic

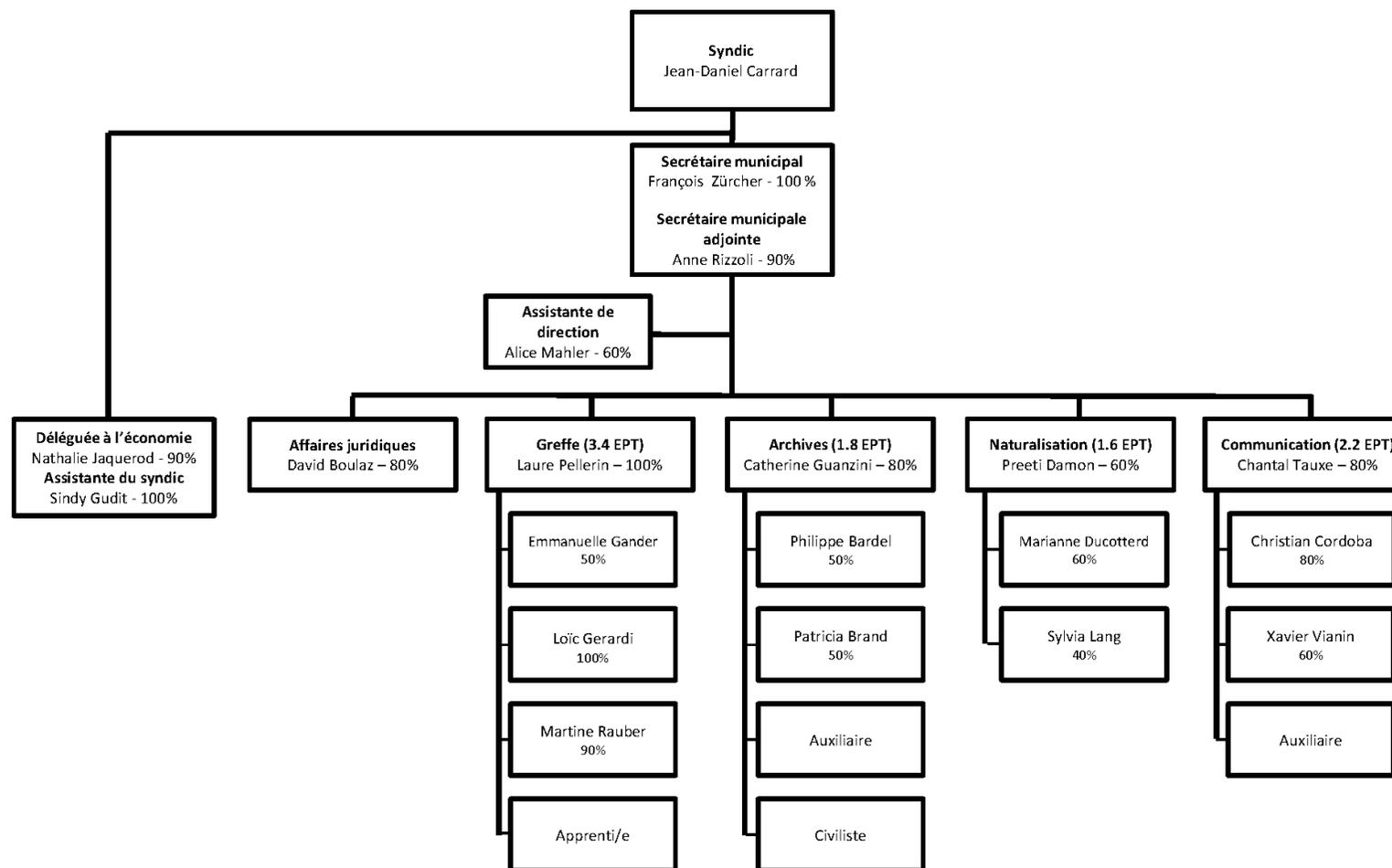
SECRETARIAT GÉNÉRAL

Monsieur Jean-Daniel Carrard
Syndic

Monsieur François Zürcher
Secrétaire municipal

Madame Anne Rizzoli
Secrétaire municipale adjointe

SECRETARIAT GÉNÉRAL



Nombre de postes: 14.4 EPT

Nombre de personnes : 19

Nombre d'auxiliaires, de civilistes, d'apprentis et de stagiaires : 4

Situation au 31.12.2018

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Missions et prestations

- Accompagner sur un plan administratif et juridique la Municipalité dans le mandat qui lui a été confié par la population
- Traiter l'information et les décisions : transmettre, relayer, analyser. S'assurer de la circulation de l'information au sein de l'administration, entre l'organe délibérant et la Municipalité, entre l'administration et la population
- Analyser les dossiers d'intérêt général (participation auprès des personnes morales, gouvernance, etc.)
- Assurer un appui aux services (questions juridiques, archivistiques, communicationnelles, etc.)
- Apporter son expertise à la Municipalité et à l'ensemble des services dans le domaine de la communication institutionnelle, notamment par l'apport de contenus rédactionnels et multimédias, ainsi que par le choix des supports et canaux de distribution
- Fournir à la Municipalité et aux services l'expertise nécessaire en matière économique et coordonner le traitement des demandes des entreprises et des instances actives dans le domaine du développement économique
- Mettre en œuvre une politique archivistique cohérente, fondée sur la législation cantonale et les normes professionnelles, pour l'ensemble de l'administration en garantissant les principes de conservation, de classification, d'élimination et d'accès aux fonds d'archives
- Organiser les votations et les élections jusqu'à la veille de l'échéance électorale
- Organiser les manifestations protocolaires
- Assurer la réception centrale de l'administration communale
- Assumer l'ensemble des tâches d'accueil, d'information et de traitement des demandes de naturalisation.

Activités

CONDUITE DE PROJETS

En sus des projets mentionnés ci-dessous par les filières du Secrétariat général, signalons l'adoption par le Conseil communal du règlement concernant l'intervention artistique sur les bâtiments et ouvrages communaux (« pour-cent culturel »). Pour rappel, le pour-cent culturel est un principe prévoyant qu'environ 1% du coût de construction ou de rénovation d'un bâtiment doit être réservé pour une intervention artistique sur un bâtiment afin de mettre en valeur l'architecture du bâtiment et de promouvoir les arts en général. Après une étude menée auprès de plusieurs villes vaudoises, un groupe de travail a été constitué, sous la conduite du secrétaire municipal, formé des Services des finances, de la culture, des bâtiments, du Secrétariat général, ainsi que de Me Mathieu Blanc. Le règlement a été approuvé par le Conseil communal le 6 septembre 2018.

Signalons également l'élaboration de cahiers des charges pour les commissions extraparlimentaires. Afin de répondre à la demande de la Commission de gestion (COGE) dans le cadre de son rapport sur la

gestion de la Municipalité en 2016, le Secrétariat général a conduit une démarche ayant pour but d'établir et de transmettre un canevas de cahier des charges aux représentants des commissions ne disposant pas d'un tel document. Les derniers cahiers des charges ont été validés par la Municipalité le 13 septembre 2018. Les commissions extraparlimentaires concernées sont les suivantes : Commission de jumelage ; Commission urbanisme & mobilité ; Commission des constructions ; Commission de salubrité ; Commission patinoire-piscines ; Commission salle omnisport des Isles ; Commission stade et terrains de sports ; Commission culturelle ; Commission d'achat des œuvres d'art et Commission consultative intercommunale AggloY. Enfin, plusieurs processus et procédures internes ont été formalisés, concernant en particulier la conclusion d'actes notariés, ainsi que la création ou le renouvellement d'une servitude de superficie érigée en DDP.

CONDUITE DU SERVICE

En vue de renforcer le pôle juridique de la Ville, un poste de juriste a été mis au concours. M. David Boulaz a pris ses fonctions au 15 mai 2018. A la suite des départs des co-responsables de la filière, M. Danilo Pierotti, responsable du marketing institutionnel et Mme Jeanne Dubuis, responsable de la communication institutionnelle, Mme Chantal Tauxe a pris ses fonctions au 1^{er} novembre en qualité de responsable de la communication institutionnelle. Au vu des développements des

activités de communication, le cahier des charges du responsable du marketing institutionnel a été revu. Ainsi, un chargé de projets en communication a été engagé au 1^{er} juillet en la personne de M. Christian Cordoba. La mission de Mme Emilie Chassot, engagée en CDD en tant qu'auxiliaire, s'est terminée au 31 décembre 2018. Elle a été remplacée au 15 janvier 2019 par Mme Julie Perret. Durant les périodes de vacance de poste dans la filière au cours

de l'année 2018, un interim a été effectué par Mme Jezaël Fritsche, puis M. Adrien Funk.

A la suite du départ de M. Alexandre Crisinel, le poste de responsable du greffe municipal a été confié à Mme Laure Pellerin. Celle-ci était engagée auparavant auprès des Services de l'urbanisme et des bâtiments, en qualité de responsable de la filière administrative. Afin d'assurer une passation de fonction adéquate entre les différents services concernés par ce transfert, Mme Pellerin a pris ses fonctions au Secrétariat général dès le 1^{er} septembre à 40%, tout en continuant son activité aux Services de l'urbanisme et des bâtiments. Depuis le 1^{er} janvier 2019, elle est pleinement active au Secrétariat

général. Durant la période entre le départ de M. Crisinel et l'arrivée de Mme Pellerin, Madame Audrey Millioud, puis Madame Tania Olivary ont été engagées par contrat de droit privé en qualité d'employée administrative pour le greffe. Le contrat de cette dernière a pris fin au 31 décembre 2018. Durant cette même période, des tâches de coordination pour l'organisation du greffe ont été confiées à Monsieur Loïc Gerardi, collaborateur administratif.

Administration

61 notes et rapports ont été adressés à la Municipalité par le Secrétariat général.

Résumé des activités du Secrétariat général

GREFFE

Mission

La mission du greffe municipal consiste à gérer toutes les affaires courantes de la Municipalité afin de garantir la qualité des prestations offertes aux citoyens et de collaborer activement, en qualité de plateforme administrative, avec les différentes filières du service ainsi que la direction. En particulier :

- Assurer l'accueil et l'orientation des usagers au guichet ainsi qu'au téléphone ;
- Gérer et assurer une transversalité interservices pour tous les aspects en lien avec les séances et dossiers de la Municipalité (rapports, préavis, correspondances, invitations, etc.) ;
- Elaborer avec les différentes filières le budget de fonctionnement, vérifier les comptes et participer au processus de bouclage des comptes annuels ;
- Gérer les aspects financiers en lien avec les frais des cultes catholiques et protestants à la charge des communes, en particulier la rémunération des organistes ;
- Assurer la supervision des processus de vote par correspondance ainsi que des procédures de votations et élections ;
- Gérer les visites aux nonagénaires et centenaires ;
- Gérer les commissions et délégations extraparlimentaires ;
- Assurer la gestion documentaire du service ;
- Gérer des projets administratifs (GED, certification, etc.) ;
- Mettre en place des outils et des tableaux de bord afin de faciliter la gestion administrative en interne et interservices ;
- Gérer des procédures et directives internes.

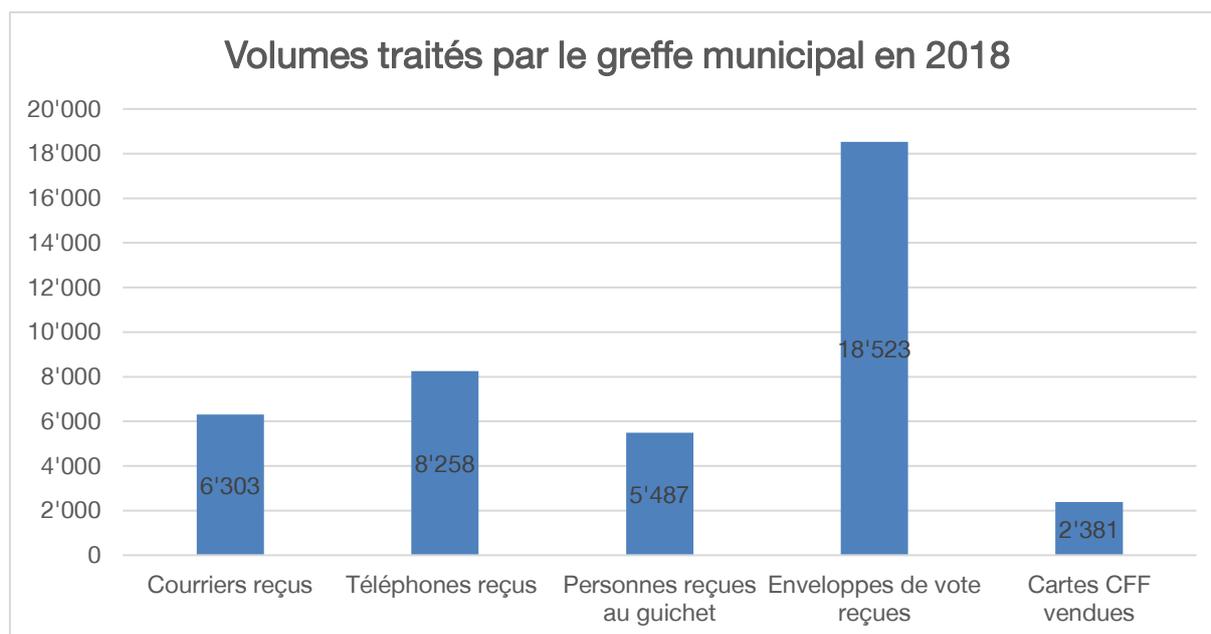
Rétrospective

L'année 2018 a été marquée par de nombreux changements au niveau du personnel qui ont nécessité réorganisation et adaptation, tout en assurant la continuité du traitement des affaires courantes de la Municipalité et des nombreux projets à planifier et en phase de réalisation.

L'accent a particulièrement été mis sur les dossiers suivants :

- Mise en place et optimisation d'outils de suivi, dont notamment un tableau de bord de suivi des séances de la Municipalité ;
- Mise à jour de procédures internes ;
- Refonte du protocole yverdonnois ;
- Réalisation de cahiers des charges pour les commissions extraparlimentaires ;
- Mise en place d'une directive pour l'octroi du vin d'honneur ;
- Réflexions sur des solutions d'optimisation de processus ;
- Début des réflexions sur l'utilisation de nouvelles technologies en vue de la mise en place d'une cyberadministration ;
- Etape 1 de la réalisation des lettres de mission ;
- Collaboration étroite à la mise en place d'une nouvelle solution informatique pour le traitement des séances de la Municipalité (E-séance).

Le tableau de bord suivant offre également une vision d'ensemble des différents volumes traités sur l'année :



ARCHIVES

ARCHIVAGE

Migration AtoM et descriptions

En 2018, les Archives ont rejoint la plateforme *vaud archives communales* (<https://vaud.archivescommunales.ch>), mise en place par le groupe de travail Description et Diffusion de l'Association vaudoise des archivistes (AVA). Cette plateforme permet de gérer les inventaires avec le logiciel AtoM (Access to Memory) conçu pour la description archivistique sur la base des normes internationales (ISAD, ISAAR, ISDIAH et ISDF). Une vingtaine d'archives communales y sont déjà présentes.

La préparation de la migration des 17'500 notices rédigées dans FileMaker a nécessité des travaux préparatoires :

- Description des producteurs ;
- Restructuration de l'inventaire, identification et description des fonds, sous-fonds, séries, sous-séries ;
- Réflexions sur la cotation ;
- Création d'une procédure et des outils pour la migration des notices, réalisée par un civiliste informaticien.

Plus de 2500 notices descriptives ont été transférées et complétées ou créées dans AtoM. Elles sont encore à l'état d'ébauche (non accessibles au public).

Fonds administratifs

Une attention particulière a été portée sur les fonds provenant des institutions culturelles :

- Finalisation de l'archivage des affiches de la Galerie de l'Hôtel de ville ;
- Traitement des dossiers de saison du théâtre de l'Echandole jusqu'à 2013, dernière saison programmée par la directrice Brigitte Romanens ;
- Constitution et archivage d'une série des programmes des théâtres.

En complément au projet de numérisation de la presse yverdonnoise, la presse satirique et partisane a été archivée et décrite.

Fonds privés

Les archives du Männerchor et de la Récréation, sociétés locales qui ont cessé leurs activités, ont été prises en charge et sont en attente de traitement.

VALORISATION

Mise en ligne de la presse yverdonnoise

Le projet de mise en valeur de la presse yverdonnoise, initié en 2016, a abouti en décembre avec la mise en ligne d'environ 400'000 pages sur la plateforme Scriptorium gérée par la Bibliothèque universitaire de Lausanne ([\[lausanne.ch\]\(http://scriptorium.bcu-lausanne.ch\)\). La filière Communication a proposé plusieurs actions pour faire connaître cette nouvelle offre numérique qui permet de découvrir à côté des journaux yverdonnois, dont les premiers exemplaires remontent à la fin du 18^e siècle, toute la presse vaudoise.](http://scriptorium.bcu-</p>
</div>
<div data-bbox=)

VILLA D'ENTREMONTS

Le tricentenaire de la naissance de Frédéric Haldimand a donné lieu à la création d'un spectacle qui s'est déroulé dans les jardins de la villa d'Entremonts. Les Archives, avec le soutien de la filière Communication, du Service de la culture et du Service des bâtiments, ont saisi cette occasion pour faire mieux connaître la villa, érigée entre 1777 et 1785, en mandatant l'historien des monuments Daniel de Raemy pour rédiger un article sur ce bâtiment.

L'article a paru dans la revue Monuments vaudois. Des tirés à part sont disponibles auprès des Archives et du Grand Hôtel des Bains. Pour un plus large public, une vidéo d'une visite guidée par Daniel de Raemy a été réalisée. Elle est diffusée sur le canal Vivre et sur les réseaux sociaux.

Quelques heures avant la première du spectacle, le vernissage de la publication, suivi d'une visite guidée, a rencontré un vif succès.

AUTORITÉS COMMUNALES

Afin de répondre rapidement à des demandes récurrentes, des informations concernant les autorités (municipaux dès 1900, syndics dès 1803, président-e-s du Conseil communal dès 1815) ont été réunies. Elles sont disponibles sur le site internet.

Les listes des président-e-s du Conseil communal et des syndics, accompagnées d'une présentation de la fonction et de son évolution, ont été adaptées, imprimées et sont à disposition du public à l'hôtel de ville.

RESTAURATIONS

- 3 registres de procès-verbaux de la Municipalité, 1816-1818, 1847-1851, 1875-1877 ;
- 1 registre des serments (Conseils des 12 et 24) 1643-1647 ;

- 1 onglet du Conseil communal, 1896-1899 ;
- 3 volumes du Journal d'Yverdon, 1893, 1897, 1898.

GESTION DOCUMENTAIRE

Un soutien spécifique a été apporté au Secrétariat général pour la mise en place d'un recueil systématique des règlements yverdonnois, projet initié en vue de la refonte du site internet de la Ville. Chaque règlement connu a reçu un identifiant unique, indépendant de sa version, suivant le

modèle du Recueil systématique vaudois. Puis, la reconstitution de l'historique de chacun, documentée dans le recueil systématique, a permis d'identifier la version en vigueur.

La constitution du recueil systématique se poursuit en 2019.

MAINTENANCE DU DÉPÔT

En prévision de son départ à la retraite, Philippe Bardel chargé du suivi du fonctionnement des installations techniques du dépôt a transmis à ses

collègues toutes les informations utiles pour la poursuite de cette activité.

LES ARCHIVES EN CHIFFRES

Réponses aux usagers – consultations en salle de travail – prêts

Les demandes sont en légère progression pour un nombre d'usagers stable. La progression des

demandes internes, constatée depuis cinq ans, se confirme.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Demandes	87	115	80	107	114	101	117	106	107	111	118
dont internes	23	34	22	41	46	23	45	42	45	48	54
Usagers	78	89	72	75	99	91	100	85	100	95	94
dont internes	17	18	17	18	33	16	31	25	38	32	36
Consultations	63	31	32	62	37	33	33	81	283	124	30
PdC demandes			65	68	106	83	73	68	74	66	61
PdC prêt dossiers			218	169	250	166	178*	149	165	134	108
PdC retour dossiers			--	153	230	132	171*	144	125	97	100

PdC : Police des constructions

Personnel : ressources complémentaires

Les avancées dans l'archivage n'auraient pu se faire sans le travail du personnel auxiliaire et des civilistes. Les compétences pointues de ces derniers sont

utilisées au mieux pour progresser soit dans les rattrapages indispensables, soit dans les nouveaux projets.

Catégorie (journées de travail)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Auxiliaires, archives papier	100	110	140	78	74	29	--	88	50
Auxiliaires, archives audiovisuelles	--	--	--	110	96	74	62		10
Civilistes, archives papier	26	75	102	146	116	64	193	157	159
Total journées de travail	126	185	242	334	286	167	255	210	219

Versements, archivage terminé, inventaire

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Versements administratifs (nombre)	10	9	10	8	11	11	16	11	10
Versements privés (nombre)	11	13	3	6	3	5	3	8	12
Longueur versements (mètres linéaires)	100	90	49	113	39	70.5	31.0	44.0	25.0
Affiches						110 pc	--	--	--
Longueur archivée (mètres linéaires)	39	51	27	13	14	9.5	47.5	20.0	4.0
Fiches d'inventaire disponibles	12'500	13'400	13'850	14'186	14'757	15'191	16'125	17'310	17'415

Archives audiovisuelles en ligne <http://www.dartfish.tv/yverdon>

Les séances du Conseil communal du premier semestre ont été décrites au niveau des vidéos (ensemble de la séance) et des séquences (points de l'ordre du jour et interventions individuelles pour les Propositions individuelles et interpellations) avant d'être mises en ligne.

Nombre vidéos séances Conseil communal, 2000 à 2018	168
Nombre vidéos émissions Canal NV, 1996 à 2009	836
Total vidéos (accessibles au public)	1004
Total séquences	7'599

NATURALISATION**Nouvelle législation**

Le 19 décembre 2017, le Grand Conseil vaudois a adopté la nouvelle loi sur le droit de cité vaudois, adaptant la législation en vue de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 de la loi fédérale sur la nationalité suisse du 20 juin 2014. Le règlement d'application de la loi cantonale du 21 mars 2018 a précisé certains aspects de procédure, ce qui a permis de débiter les travaux d'adaptation au niveau des communes vaudoises. Après que les directives pratiques cantonales ont été promulguées, la Municipalité a été en mesure, en septembre 2018, de valider la nouvelle procédure communale de naturalisation (voir Communication au Conseil communal CO18.13, du 29 novembre 2018).

Les critères de naturalisation ont également été modifiés ; les changements les plus notables consistent en le fait que le candidat à la naturalisation doit désormais être titulaire d'un permis d'établissement (permis C), alors que jusque-là tous les titres de séjours étaient acceptés pour autant que l'on ait les années de résidence légales nécessaires ; d'autre part, la nouvelle législation fédérale impose un niveau minimal de français certifié à l'oral et à l'écrit comme préalable à tout dépôt de demande de naturalisation. Les connaissances générales sur la Suisse seront désormais contrôlées par le biais d'un test écrit, basé sur des questions validées par le Canton. Dès lors, la Municipalité a eu à cœur de proposer une pratique communale en adéquation avec ce

nouveau cadre, privilégiant l'efficacité et le rôle de proximité des communes. Ainsi, elle a renoncé aux auditions obligatoires pour privilégier des auditions facultatives et approfondies en cas de doute, et a confié la tenue de l'entretien sur le parcours biographique et l'intégration en Suisse à la filière naturalisation du Secrétariat général, pôle d'expertise en la matière.

Une quarantaine de dossiers a été réceptionnée entre l'automne et la fin de l'année 2018, et certaines de ces personnes étaient en janvier 2019 déjà très avancées dans la procédure communale.

Gestion de la hausse des « anciennes » demandes

Le dernier trimestre 2017 avait vu une hausse des dépôts de demande supérieure à 100%. En effet, en prévision du changement de loi au 1^{er} janvier 2018 et du durcissement des critères que cela engendrerait, de nombreuses personnes ont souhaité déposer une demande dans la hâte en fin d'année 2017. Cette hausse s'est naturellement répercutée sur 2018, de par les différentes étapes de la procédure. En sus du nombre, une forte complexification des dossiers s'est faite observer, certains candidats présentant des dossiers non conformes ou en limite de conformité avec les critères de naturalisation, sachant qu'ils n'auraient plus aucune chance de pouvoir déposer une demande sous la nouvelle législation (permis F et B, difficultés au français écrit,

crainte du test de connaissance écrit, dépendance de l'aide sociale lors des trois dernières années etc.). Le traitement de ces demandes a donc pris une grande part du temps de travail de la filière en 2018, de par les recherches et analyses juridiques poussées que cela a nécessité, tout comme il a davantage mobilisé la Municipalité.

Auditions 2018

Dans la suite logique de la hausse des demandes, les deux sessions usuelles d'auditions, au printemps et à l'automne, ont été particulièrement chargées. 13 soirées d'auditions à plusieurs groupes simultanés ont été tenues, permettant de recevoir 228 candidats. Pour rappel, les candidats nés en Suisse ou ayant effectué leur scolarité en Suisse au bénéfice d'un permis d'établissement n'étaient pas soumis à cette audition. 198 candidats ont réussi leur audition au premier passage, alors que 30 d'entre eux ont dû se représenter, et sont encore en préparation de leur prochain passage pour certains d'entre eux.

Pour faire face à cette augmentation des dossiers et garantir son engagement d'accompagnement de la population, la Municipalité a augmenté son soutien à l'association Caritas en vue de l'organisation d'un atelier supplémentaire de formation à l'audition de naturalisation au cours de l'année 2018.

COMMUNICATION

La filière Communication est composée d'une responsable de la communication institutionnelle (80%), d'un chargé de projets (80%) et d'un webmaster (60%). Pendant toute l'année, l'équipe a été complétée par une auxiliaire à 80%. Au total, la filière Communication, qui appuie et coordonne toutes les actions de communication de la Ville (en collaboration avec les services), représente 3 EPT. En 2018, la filière Communication a connu différents changements avec le départ de Jeanne Dubuis, remplacée par Chantal Tauxe (dès le 1^{er} novembre), et l'arrivée de Christian Cordoba, chargé de projets, en remplacement de Danilo Pierotti.

La filière a apporté son soutien au syndic et à la Municipalité en préparant 67 discours et articles. Elle a produit et diffusé 89 communiqués de presse. Elle a organisé 11 conférences de presse. Elle a actualisé le site internet (qui totalise 895 307 pages vues) et créé 4 sites spécifiques dédiés, à la demande de services. Elle a participé à la communication de crise suite à l'incendie au Moulin d'Yverdon-les-Bains en février, et aux faits divers tragiques de novembre.

Outre les prestations courantes, on peut mentionner les points saillants suivants :

- Consolidation de la stratégie Rive Sud (diffusion de contenus print et web) : huit pages ont été produites et diffusées dans l'édition tous-ménages du jeudi de La Région ; six éditions du tous-ménages papier ont été produites et diffusées par PromoPost ; la newsletter digitale a été lancée en mars et dix éditions ont été produites et diffusées ; les contenus de Rive Sud ont été élaborés en coopération avec les services de la Ville ;

- Présence accrue sur les réseaux sociaux : lancement du compte Facebook officiel de la Ville et d'une charte d'utilisation pour les réseaux sociaux, permettant la publication de posts contenant des informations utiles, des agendas culturels ou sportifs et des reportages évoquant une actualité de la commune ;
- Création d'une médiathèque, regroupant des photos de lieux et d'événements emblématiques de la vie de la commune ;
- Création d'un stand de présentation du Secrétariat général lors d'actions de communication ;
- Réalisation d'un film de présentation des atouts dynamiques de la Ville.

La filière Communication a lancé les travaux préparatoires pour le nouveau site internet de la Ville qui devrait être mis en ligne au printemps 2019. La refonte du site internet a été réalisée selon un processus en deux phases : premièrement la conception de l'arborescence, puis la réalisation du site. L'arborescence a été réalisée avec la société yverdonnoise User Value, agence de conseil en ergonomie et expérience utilisateur. Les différentes étapes de travail ont consisté en l'analyse du site actuel, une enquête publique auprès des habitants d'Yverdon-les-Bains, des entretiens avec les services de la Ville et l'analyse des sites d'autres administrations publiques. Elles ont permis de créer une arborescence compréhensible par le grand public avec des thématiques correspondant à leurs besoins. L'arborescence organise l'information selon la logique du public et non pas hiérarchisée selon l'organisation interne de la Ville. La réalisation du site s'est faite en collaboration avec l'agence de

communication WNG. Un référent a été nommé dans chaque service pour rédiger le contenu du site. Les référents ont reçu deux formations relatives à l'outil de gestion de contenu et à la rédaction web.

La filière Communication a de plus organisé plusieurs événements en 2018. Citons en particulier :

- La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants : le concept a été revu et amélioré par la production d'une vidéo de présentation de la Ville, vidéos de présentation des dicastères par municipal, déroulement de la cérémonie, scénographie ;
- La cérémonie de pose de la première pierre de l'Axe principal d'agglomération ;
- Le bouquet de chantier du Collège des Rives.

AFFAIRES JURIDIQUES

La filière des affaires juridiques a été nouvellement créée au sein du Secrétariat général. Elle est occupée par M. David Boulaz, qui a pris ses fonctions courant mai 2018. Engagé à 80 %, M. Boulaz est Docteur en droit et titulaire du brevet d'avocat.

Répondant à un besoin avéré, la filière des affaires juridiques est impliquée dans un large panel des activités et prestations de l'administration communale. Ses activités peuvent être divisées en deux catégories.

- La première consiste à apporter son soutien et son expertise juridiques au sein du Secrétariat général, auprès des autres services de la Ville ainsi qu'à la Municipalité. La filière des affaires juridiques est ainsi chargée de s'assurer que les actes émis par la Ville (préavis, règlements, décisions, conventions, etc.) soient conformes au droit, en les relisant ou en participant activement à leur rédaction. Concrètement, elle a participé à la rédaction d'un modèle de convention entre la Ville et les acteurs culturels, dont le premier exemplaire a été signé avec les organisateurs du festival Numerik Games. Elle est également appelée à émettre des avis de droit lorsqu'une décision politique suscite des questions juridiques. Enfin, la filière des affaires juridiques est chargée de répondre à certaines procédures judiciaires engagées à l'encontre de la Ville. Elle a par exemple défendu la position de la Municipalité devant le Tribunal cantonal s'agissant de la

prolongation des heures d'ouverture des magasins lors du *Black Friday*, en novembre 2018.

- La seconde catégorie d'activités concerne les projets à plus long terme. Durant l'année 2018, la filière des affaires juridiques s'est ainsi occupée du renouvellement des servitudes de superficie érigées en droit distinct et permanent (DDP) qui arrivaient ou arriveront prochainement à échéance. Elle a également repris la responsabilité de la mise en place des lettres de mission des délégués de la Ville dans des sociétés commerciales, suivant un vœu exprimé par la Commission de gestion (COGE). Ce projet a été poursuivi en 2018, mais n'a pas pu être achevé dans le délai prévu. Le projet s'est en effet avéré plus complexe que prévu sur le plan de la méthodologie, aucune autre commune vaudoise n'ayant procédé à une telle démarche (sauf Lausanne, démarche également en cours en 2018). D'autre part, il n'est pas toujours aisé de disposer de données à jour, ni de savoir si l'administrateur d'une société dans laquelle la Commune dispose d'une participation financière assume cette charge à titre personnel ou comme représentant de la Ville. Enfin, la filière a entamé une réflexion visant à améliorer le processus juridiques au sein du Secrétariat général. Cette réflexion devra se poursuivre en 2019 et pourra, en s'élargissant à différents domaines du droit, bénéficier à d'autres services sur le long terme.

ECONOMIE

Les missions de la déléguée à l'économie sont variées. Elles consistent à fournir à la Municipalité et aux services de l'administration l'expertise nécessaire en matière économique ainsi qu'à coordonner le traitement des demandes des entreprises et des instances actives dans le domaine du développement économique afin de valoriser les actifs de la Ville. Les actions de la déléguée à l'économie s'appliquent tant aux entreprises, déjà présentes sur le territoire communal ou désireuses de s'y installer, qu'aux commerçants, petits et grands, à la recherche de solutions face à la mutation du commerce de détail.

Porte d'entrée de la Ville, elle agit en tant que courroie de transmission entre les acteurs économiques et les services de l'administration et s'attache à répondre aux sollicitations en trouvant des solutions concrètes et rapides, en travaillant en bonne intelligence avec les divers acteurs de la promotion économique régionale et cantonale.

Ainsi, la collaboration avec Y-Parc SA s'est encore intensifiée en 2018. La complémentarité des approches et des actions menées a abouti à la signature de plusieurs actes de ventes de terrains au parc scientifique et technologique, avec les sociétés Incyte Biosciences International Sàrl, Sylvac SA, Y-Technocity SA, Perret-Gentil + Rey & Associés SA et Crissimmob SA. Dernier maillon de la chaîne promotionnelle, la déléguée à l'économie s'est chargée de coordonner les demandes des maîtres d'ouvrage et les solutions techniques proposées par les services communaux, dans le but de faciliter la délivrance des permis de construire, élément clé de la concrétisation des projets. Deux bâtiments sont déjà sortis de terre ; d'autres constructions débiteront prochainement.

La déléguée à l'économie a également participé activement aux négociations ayant abouti à la signature d'une promesse de vente et d'achat avec la Caisse de retraite professionnelle de l'industrie

vaudoise de la construction, qui construira un parking mutualisé sur le site d'Y-Parc. Initialement envisagé par la Ville, ce projet fournira dans une première étape 422 places de parc aux résidents d'Y-Parc. Il permettra la mise en conformité avec le règlement du parc, qui prévoit que les propriétaires doivent assumer sur leur parcelle 50% de leurs besoins en parking, les 50% restants étant à louer dans le futur parking mutualisé. En parallèle, la déléguée à l'économie suit les travaux des Chambres fédérales relatifs à la future halte CFF qui, selon PRODES 2035, devrait voir le jour sur le parc. Le processus parlementaire a débuté en fin d'année, le Conseil des Etats se prononcera lors de la session de printemps 2019 avant que le Conseil national n'en fasse de même par la suite.

Au-delà du développement d'Y-Parc, la déléguée à l'économie a également participé régulièrement à des groupes de travail pluridisciplinaires et transversaux afin d'intégrer systématiquement la dimension économique dans les réflexions relatives aux futurs plans de quartier tels que le PQ Verdan ainsi qu'aux grands projets que la Ville développe actuellement. C'est le cas notamment du projet Front Gare dont les enjeux étroitement liés à la future

Place d'Armes s'inscrivent dans le cadre plus large de la redynamisation du centre-ville et du lien indispensable avec le centre historique.

La déléguée à l'économie a également offert une écoute attentive aux commerçants. Elle a participé activement aux séances du Groupe Commerce géré par la Société Industrielle et Commerciale (SIC), elle a pris la température de leurs préoccupations et tenté d'y répondre par des mesures concrètes. Elle a participé au développement du concept des « Vitrites d'Yverdon-les-Bains » et de l'application « Boutic Yverdon » qui est désormais opérationnelle et devrait contribuer à fédérer les commerçants.

Enfin, l'animation du centre-ville œuvre naturellement à sa redynamisation. C'est dans ce cadre-là que la déléguée à l'économie a été en charge de la coordination et de la supervision du marché de Noël et de la mise en place d'un marché du soir qui s'est tenu pendant l'été sur la promenade Auguste-Fallet. En parallèle, la déléguée à l'économie s'est régulièrement entretenue avec les nouveaux propriétaires de l'emblématique bâtiment du Bazar dans le but d'assurer la meilleure affectation possible des locaux libérés par la papeterie Schaefer.

AggloY

PROJET D'AGGLOMÉRATION

Le projet AggloY a pu bénéficier de CHF 17 et 11 millions octroyés dans le cadre des dépôts des deux précédents projets d'agglomération. Cette source de financement permet de cofinancer la réalisation des mesures identifiées sur tout le territoire de l'agglomération d'ici à 2030.

La Confédération, l'Etat de Vaud et les communes de l'agglomération ont signé les accords définissant les engagements respectifs des partenaires en vue de la mise en œuvre des mesures de transport et d'urbanisation.

Fin 2014, les communes de l'agglomération ont accepté un nouveau crédit-cadre de CHF 525'000.-. Les études de faisabilité et d'avant-projet se sont poursuivies afin d'initier la mise en œuvre des mesures du Projet d'agglomération de 2^e génération.

Les huit communes de l'agglomération, souhaitant se focaliser sur la mise en œuvre des mesures ont renoncé, en accord avec les autorités cantonales, au dépôt d'un projet de 3^e génération.

Dans l'intervalle, le Conseil d'Etat vaudois a décidé de procéder à une révision de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions avec notamment pour objectif d'intégrer la politique des agglomérations dans le droit vaudois, en assimilant les projets d'agglomération à des plans directeurs intercommunaux, avec une procédure d'approbation adaptée en conséquence. Dans ce contexte, AggloY doit assurer sa mise en conformité en regard des nouvelles dispositions légales et prévoit de démarrer une étude liée à l'établissement du plan directeur intercommunal.

PLANIFICATION CANTONALE ET RÉGIONALE

L'Etat de Vaud a entamé un important travail de mise en conformité du Plan directeur avec la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), entrée en vigueur le 1^{er} mai 2014. Les communes de l'agglomération ont poursuivi un travail de recensement des réserves actuelles et futures dans la zone à bâtir afin de s'assurer de la conformité du potentiel d'accueil du territoire d'urbanisation d'AggloY avec les nouvelles exigences de la LAT. Une procédure similaire a été entamée et poursuivie au niveau des zones destinées à accueillir des

activités économiques, avec comme objectif à terme la mise en place d'un système de gestion à l'échelle du district, qui devrait assurer une utilisation efficace de ces terrains.

La collaboration avec l'Association du Développement du Nord Vaudois (ADNV) s'est poursuivie, notamment dans le cadre de l'élaboration du Plan directeur régional, pour laquelle le Bureau d'agglomération fournit un important appui technique. A fin 2018, le document complet a été soumis en consultation publique.

MOBILITÉ DOUCE

- L'étude d'avant-projet visant à l'aménagement d'itinéraires de mobilité douce le long des canaux à Yverdon-les-Bains a débuté ;
- Les travaux de réaménagement du Chemin de Calamin, situé à cheval sur les communes de Pomy et d'Yverdon-les-Bains, ont démarré ;
- Les projets d'itinéraire en direction de Treycovagnes et Pomy ont été soumis à l'enquête publique;
- Les aménagements de nouvelles places de stationnement deux-roues se poursuivent.

TRANSPORTS PUBLICS

- L'étude du réaménagement de l'interface en transports publics de la gare d'Yverdon-les-Bains a démarré en coordination avec les projets en cours sur le secteur (Front-Gare, Place d'Armes) ;
- Un contrat-cadre a été signé entre les Communes desservies par le réseau urbain et l'entreprise Travys.

TRAFIC MOTORISÉ ET STATIONNEMENT

- Les travaux de réaménagement de la rue du Midi sont terminés ;
- Le projet de réaménagement de la traversée du centre du village de Treycovagnes a été soumis à l'enquête publique ;
- L'étude d'avant-projet pour le réaménagement du centre des Tuileries est terminée ;
- Une étude globale d'exploitation de la route de Sainte-Croix a démarré afin de démontrer la faisabilité des développements prévus par les PPA Verdan et Chamard du point de vue de la gestion du trafic.

PLANIFICATIONS TERRITORIALES EN COURS

Plusieurs projets se sont développés en matière d'urbanisation :

Grandson

- La révision du Plan général d'affectation (PGA) est en cours ;
- Le plan partiel d'affectation Vieille Ville a été mis à l'enquête publique ;
- Les plans partiels d'affectation « Derrière-les-Remparts » et « Bas-Grandsonnet » sont en cours d'élaboration.

Pomy

- Le plan partiel d'affectation « Longemale » a été transmis pour approbation. Le Conseil d'Etat a refusé de l'approuver étant donné son emprise sur les surfaces d'assolement (SDA) et l'état de l'inventaire cantonal y relatif.

Treycovagnes

- Le plan général d'affectation est entré en vigueur ;
- L'élaboration du PPA « Sous-les-Pins » est en cours.

Valeyres-sous-Montagny

- Le plan général d'affectation est partiellement entré en vigueur.
- L'élaboration du plan partiel d'affectation « La Combe » est en cours.

Yverdon-les-Bains

- Le Plan directeur communal et le PGA sont en cours de révision.
- Les services de l'Etat ont transmis les rapports d'examen préalable des PPA « Coteau-Est » et « Aux Parties ».
- Les plans partiels d'affectation « Verdan » et « Roseyres » ont été transmis pour examen préalable.

PÔLES DE DÉVELOPPEMENT

- Gare-Lac : l'appel d'offre pour le PQ Ancien-Stand a été publié.
- Chamard : le Plan directeur localisé a été abandonné au profit de la réalisation d'un PPA. Une proposition de clé de répartition pour le financement de la mise à jour des documents d'affectation a été communiquée aux propriétaires.
- Y-Parc : l'affectation du site correspond à la destination du point de vue de la stratégie d'aménagement du Projet d'agglomération. La coordination des différents projets est assurée par les services de la Ville.
- Poissine : le rapport d'examen préalable du projet de PPA a été remis à la Commune. Le dossier adapté a été transmis aux services de l'Etat pour examen préalable complémentaire.

COMMUNICATION

La communication s'est faite au travers des infolettres, publiées cinq fois durant l'année 2018, ainsi que par le biais du site internet.

En 2018, AggloY a reconduit sa conférence d'agglomération articulée sur le thème « Travailler dans l'agglomération ». Elle s'est déroulée le mercredi 31 octobre 2018 à Y-Parc et a réuni, en présence de la conseillère d'Etat Nuria Gorrite, de nombreux membres des exécutifs et législatifs de l'agglomération, les partenaires d'AggloY, les acteurs économiques et de nombreux invités de la région. Par ailleurs, AggloY a participé à l'enquête

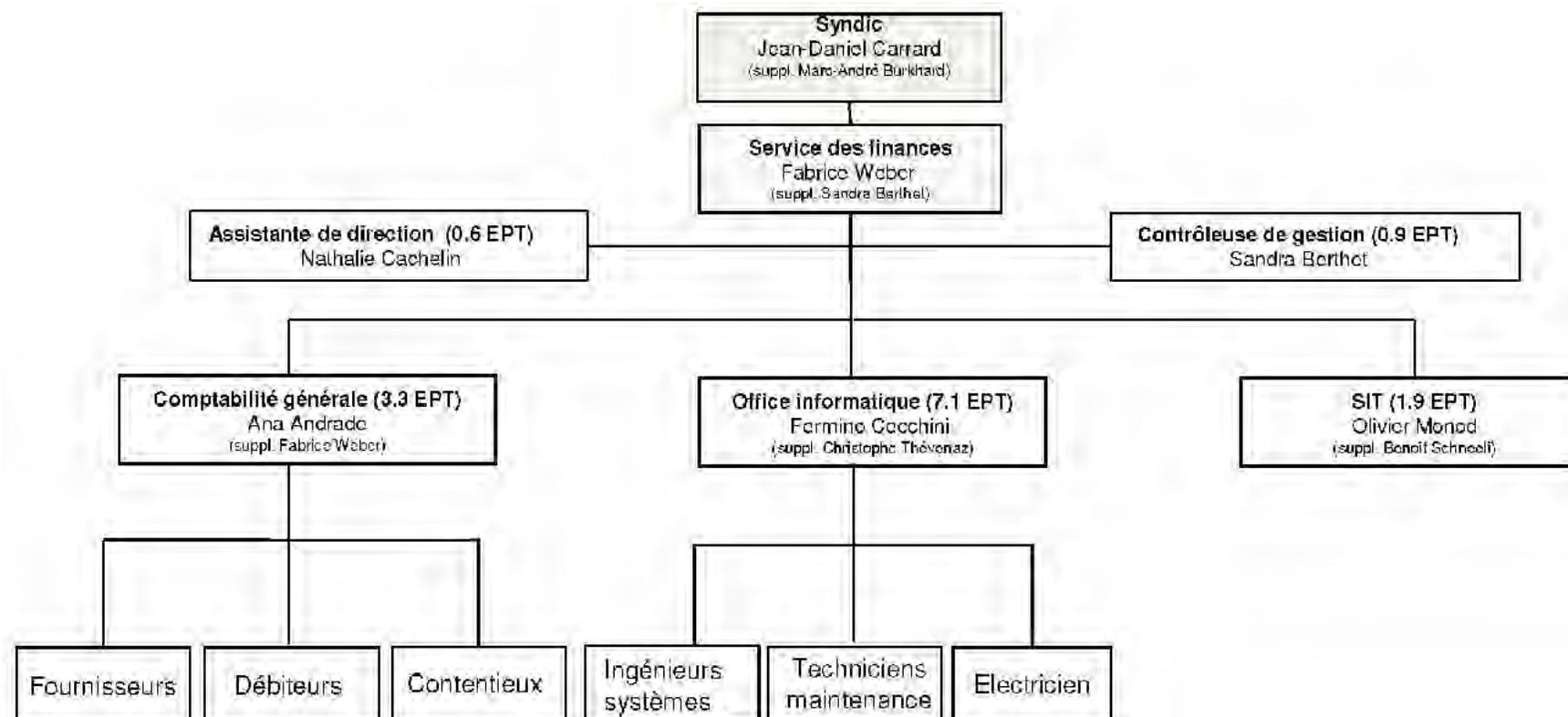
PRIX Villes cyclables organisée par PRO VELO. Toute personne intéressée était invitée à y participer et à évaluer ainsi la convivialité de sa commune pour les cyclistes. La Commission Consultative Intercommunale, réunissant les représentants des membres législatifs des communes de l'agglomération yverdonnoise, s'est réunie à deux reprises. Les mercredis 7 février et 10 octobre 2018. Les participants ont ainsi eu l'occasion de s'informer sur les thèmes d'actualités en lien avec le projet d'agglomération AggloY.

SERVICE DES FINANCES

Monsieur Jean-Daniel Carrard
Syndic

Monsieur Fabrice Weber
Chef de service

SERVICE DES FINANCES



Nombre de postes : 14.8 EPT

Nombre de personnes : 17

Nombre d'apprentis et de stagiaires : 2

Situation au 31 décembre 2018

SERVICE DES FINANCES

Le Service des finances comprend les domaines liés à la comptabilité générale, au contrôle de gestion, à

l'informatique et au système d'information du territoire (SIT).

Missions financières

- Synthétiser les informations budgétaires transmises par les services communaux et les présenter à la Municipalité
- Préparer les budgets, contrôler leur respect et en analyser les écarts
- Etablir les comptes selon les normes légales en vigueur et préparer le processus de révision
- Planifier les investissements, gérer les immobilisations des patrimoines administratifs et financiers et établir le plan des investissements
- Gérer la trésorerie, optimiser les flux financiers et gérer les risques en relation avec les engagements financiers, rechercher les modes de financements nécessaires aux projets d'investissements communaux
- Planifier et gérer le plafond d'endettement et les risques de cautionnement
- Gérer la comptabilité générale, assurer l'exactitude et la transparence conformément aux procédures et prescriptions légales en vigueur, analyser et commenter les comptes
- Gérer les rappels et les sommations envoyés aux débiteurs
- Gérer le contentieux, les mises en poursuite, assurer le suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et suivre les actes de défaut de biens
- Gérer la comptabilité fournisseurs
- Assurer le suivi du portefeuille des assurances
- Agir en tant que conseiller, proposer et établir des règles de gestion et processus financiers, des

crédits complémentaires, des préavis et participer activement aux projets transversaux touchant les activités du service

- Assurer le suivi du maintien du système de contrôle interne dans les services
- Agir dans le respect du cadre légal (Code des obligations, loi sur les communes, sur la comptabilité des communes, sur les impôts communaux, sur les participations) et les recommandations de la fiduciaire
- Représenter le service dans différents groupes de travail, au sein du collège des chefs de service, auprès des autorités politiques et des divers partenaires
- Etre le garant de la bonne image et réputation du service dans le public et à l'intérieur de l'administration
- Etablir toutes les relations transversales utiles avec les services communaux et cantonaux, ainsi qu'avec les partenaires privés et publics
- Gérer les activités financières d'autres institutions telles que l'Entente scolaire intercommunale d'Yverdon-les-Bains et région, l'Association de la Police du Nord Vaudois et l'Association intercommunale SDIS régional du Nord Vaudois.

Comme chaque année, le résultat financier des comptes de l'exercice 2018 est commenté dans le résumé des comptes, ceci dans une brochure séparée qui est établie une fois les comptes bouclés.

Points forts 2018 du service

L'année 2018 a connu son 1^{er} boucllement avec le nouveau logiciel de comptabilité pour la Ville. L'ensemble des procédures comptables et financières de la ville ont été revues dans le but de garantir le respect des principes comptables en matière de gestion financière. La mise en conformité du logiciel se poursuit en vue d'une optimisation des activités opérationnelles. La pratique en matière de dépassements de crédits d'investissement est modifiée dans le but de maintenir une pleine transparence envers son législatif.

Sur le plan du personnel, le Service des finances a vu l'arrivée de deux nouveaux cadres, la responsable de la comptabilité de la ville en février 2018 et le responsable du SIT en mars 2018. L'année 2018 a également été consacrée à la recherche d'une nouvelle collaboratrice pour le contentieux engagée en date du 1^{er} février 2018 et d'un collaborateur pour le SIT dès le 1^{er} juillet 2018.

Le SIT continue d'entreprendre ses activités dans le domaine de l'intercommunalité, en offrant ses prestations de géoportail aux communes

avoisinentes (Grandson, Concise, Yvonand et Treykovagnes), moyennant une contribution financière de leurs parts. Cette politique d'appui est également en cours dans le domaine informatique avec la commune de Grandson.

L'office informatique a fait l'objet en avril 2018 d'un premier audit informatique de notre organe de révision, qui satisfait sur tous les points essentiels aux directives relatives à l'existence d'un système de contrôle interne conformément à la norme d'audit suisse 890.

Sur le plan des assurances, cette année a été consacrée aux renouvellements, par appel d'offres, de la couverture de nos diverses assurances, à l'exemple de l'assurance responsabilité civile de la ville, de l'assurance chose commerce et de l'assurance flotte pour les véhicules.

En 2017, un plan des investissements avait été réalisé pour un montant de CHF 169.56 mios. La Municipalité, en collaboration avec l'ensemble des services, a procédé à une nouvelle révision approfondie et complète de l'ensemble des

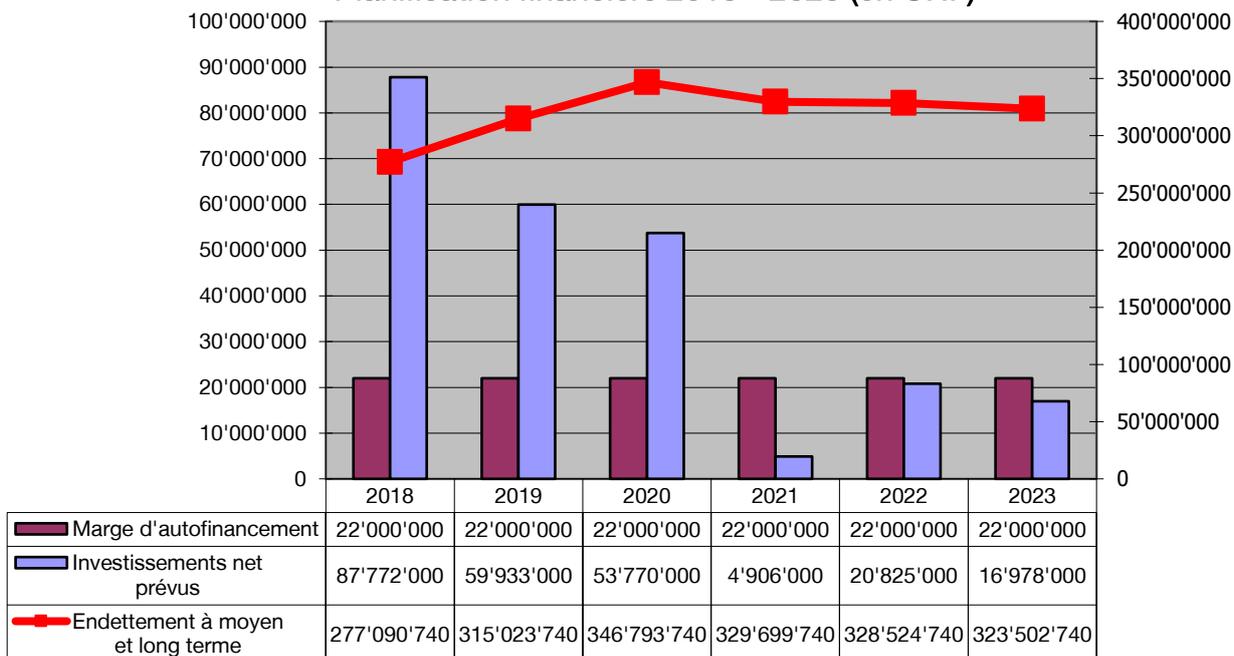
investissements pour définir un inventaire des besoins financièrement plus acceptable. Ce plan présente des actifs, à savoir des terrains, des bâtiments communaux et des parts sociales, pouvant être réalisables et n'étant pas considérés comme stratégiques pour la ville.

Ainsi, le total des crédits d'investissement à voter du nouveau plan des investissements 2018-2027 se monte à CHF 132.46 mios, comprenant des actifs réalisables pour plus de CHF 120 mios. Le plan des investissements proposé reste axé sur des priorités politiques répondant à des besoins avérés pour la population (ex. route de contournement, collège des

rives, parkings, STEP, réaménagement de rues, etc) ainsi qu'au respect des obligations légales. Pour financer certains projets (ex. place d'Armes, Stade municipal, Sport 5), la Municipalité fait appel à des partenariats « public privé », voir la possibilité d'externaliser une partie des activités de la commune, à l'image des énergies renouvelables.

Une planification financière quinquennale 2018-2023 a été revue dans le but de veiller à respecter les limites du plafond d'endettement fixé à CHF 383 mios pour la législature 2016-2021, les cautionnements se montant à CHF 50 mios.

Planification financière 2018 - 2023 (en CHF)



Le Service des finances a finalement apporté son appui technique à divers dossiers impactant la ville et son administration, à l'exemple du parking silo mutualisé au PST, du Stade municipal, de la Place d'Armes, du modèle de financement de la CIP, du

réaménagement des Rives du Lac, de Sports 5, du projet Front gare, de la liquidation du dossier du Grand Hôtel des Bains SA et de Cité des Bains SA, et autres investissements dont les enjeux financiers sont importants.

Préavis

En 2018, le Conseil communal a voté des crédits d'investissements pour une valeur de CHF 23.33 mios. Parmi les montants importants, on peut citer la réalisation de la salle de gymnastique Pestalozzi pour CHF 6.19 mios, le projet de la phase 1 du CAD-

STEP pour CHF 5.98 mios, la rénovation de la toiture du Collège Pestalozzi pour CHF 2 mios, le renouvellement des réseaux et réfections des chaussées et les places d'hivernage et bers à bateaux.

Perspectives 2019

Pour l'année 2019, le Service des finances prévoit de mener à bien les projets suivants :

- Suite du paramétrage et de la mise en place du nouveau progiciel comptable de gestion intégré, nommé Abacus/Nest
- Mise en place d'un plan de financement, en vue de faire face aux investissements conséquents
- Renforcement des couvertures d'assurances de la ville

- Assurer un suivi efficient du système de contrôle interne
- Améliorer le suivi des investissements
- Assurer un suivi des dossiers financiers Etat/communes (RIE III / RFFA, MCH 2, équipements scolaires, péréquation, réforme policière, etc)

Budget 2019

Le budget soumis au Conseil communal et accepté par celui-ci présente un excédent de charges de CHF 1.95 mios et une marge d'autofinancement de CHF 18.29 mios. Cette marge d'autofinancement, supérieure à l'année précédente, ne permettra pas de couvrir l'entier des dépenses d'investissements

qui a été estimé à CHF 59.93 mios. Bien que les montants investis soient en général inférieurs aux prévisions, il est à relever que la commune devra, sous toute réserve, avoir recours à l'emprunt en 2019 pour y faire face.

OFFICE INFORMATIQUE

Missions

L'informatique gère l'ensemble des systèmes d'information et de télécommunication de l'administration communale, y compris l'informatique de structures régionales comme la Police Nord Vaudois (PNV), le Service Défense Incendie et Secours (SDIS), etc. Il a pour mission de fournir aux utilisateurs et services de l'administration

communale des outils informatiques performants, d'assurer la disponibilité de tous les systèmes sous sa responsabilité, d'assister les utilisateurs en cas de problèmes, de garantir la sauvegarde des données et de mettre en œuvre, avec les services bénéficiaires, des solutions répondant à leurs besoins.

Points forts 2018

Cette année nous avons continué nos efforts pour la modernisation des infrastructures de l'informatique communale. Nous avons terminé la mise en place d'un nouveau concept d'interconnexion réseau afin de garantir les performances et la redondance entre les divers bâtiments et équipements de la ville (cœur de réseau). Une nouvelle passerelle d'accès à internet a été installée ; celle-ci améliore la sécurité contre certains types de cyberattaques. Les raccordements téléphoniques primaires ont été remplacés par des lignes informatiques redondantes. Des chemins physiques redondants pour nos connexions, sur deux sites différents et menant à des centraux Swisscom différents ont été installés. Nous couvrons ainsi les risques de coupure physique d'une fibre optique où la panne d'un central Swisscom et garantissons la disponibilité des télécommunications pour tous les services avec un temps d'interruption minimal.

La sécurité informatique étant un enjeu important de toute entreprise, nous avons organisé divers tests au sein de notre administration. Avec l'aide de spécialistes reconnus du domaine, nous avons effectué trois campagnes de « phishing », soit des tentatives de récupérer des identifiants d'utilisateurs suite à l'envoi d'un courriel frauduleux. Ces tests nous ont permis de définir les priorités de mise en place des mesures de sécurité informatique.

Parallèlement à ceci, des séances de sensibilisation aux cybermenaces vont être organisées pour tous les collaborateurs de la ville.

Dans le cadre du renouvellement des outils de travail, l'ensemble des systèmes d'impression a été remplacé. Les possibilités d'utilisation ont été optimisées. Il est maintenant possible d'effectuer une impression sécurisée depuis tous les postes de travail et de la récupérer sur n'importe quelle imprimante en présentant son badge personnel.

Le démarrage du projet de mise en place des compteurs d'énergie intelligents (smart metering) a demandé une forte implication dans la phase d'appel d'offres, puis de définition de l'architecture informatique, de la sécurisation des accès et des données et du déploiement. Ce projet continuera sur l'année 2019.

La plupart des projets en cours au sein des services de la ville demandent des ressources du service de l'informatique. Nous avons participé entre autre à la définition des réseaux de télécommunication pour le collège des Rives, la modification des locaux de la PNV Valentin, au déploiement des caméras de surveillance du collège des Quatre Marronniers et de la Place d'Armes, à l'amélioration du wifi à la salle des débats, à l'étude pour l'équipement de l'Aula Magna en vue de son utilisation par le Conseil Communal.

CHIFFRES CLÉS

- 650 ordinateurs personnels (PC), 37 stations de travail (WorkStation), 200 portables (Notebook)
- 2630 groupes de sécurité
- 720 comptes informatiques
- 102 serveurs tous virtualisés
- 110 applications ou logiciels
- 115 éléments réseau (Switch)
- 426 téléphones fixes VoIP, 610 numéros mobiles (téléphones, compteurs, smartphones)
- 153 systèmes d'impression
- 25 Teraoctet de données, soit l'équivalent de plus de 14 mio de livres de 300 pages

Perspectives 2019

Un gros effort sera apporté sur la sensibilisation à la sécurité informatique. Tous les postes de travail seront remplacés ou réinstallés. Un projet test sera mené pour faciliter l'accès à distance, par exemple pour du télétravail, tout en garantissant la sécurité et la confidentialité des données. Le démarrage du pilote de « smart metering » va demander de fortes ressources des collaborateurs de l'informatique. L'ouverture en août du collège des Rives va également demander une forte implication des collaborateurs sur une courte période. L'outil interne d'inventaire et de suivi des incidents va évoluer afin de permettre une simplification des demandes par les utilisateurs ainsi qu'une plus

grande transparence sur les activités liées aux utilisateurs (incidents, commande de nouveau matériel, processus).

Après avoir eu connaissance de la convention mise en place avec Grandson et du taux de satisfaction de celle-ci envers notre gestion, plusieurs communes de la région nous ont approché afin d'évaluer la possibilité de nous sous-traiter la gestion de leur informatique communale. Une telle collaboration permettrait à tous les acteurs de disposer de technologies et moyens informatiques que nous ne pourrions pas financer seuls dans chaque commune.

SYSTÈME D'INFORMATION DU TERRITOIRE (SIT)

Missions

La section a pour principale mission de gérer l'infrastructure communale de données géographiques, en particulier le système d'information du territoire (SIT) et le géoportail intercommunal mapnv.ch. Elle assure un support aux services communaux dans les domaines de la

géoinformation, des applications métiers liées au territoire ainsi qu'un point de contact pour les services cantonaux et les partenaires extérieurs. Le SIT fonctionne aussi comme bureau technique pour les services ne disposant pas de ressources en interne.

Point forts 2018

L'équipe du SIT, composée de 2 personnes a été complètement renouvelée au cours de l'année avec l'arrivée du nouveau responsable puis le départ et remplacement du Technicien SIT. L'équipe se compose désormais de Benoît Schnell, Technicien SIT et d'Olivier Monod, ingénieur EPFL et géographe.

Mapnv.ch a connu des modifications majeures en termes d'infrastructure et de technologies avec le passage sur un nouveau serveur et une refonte complète de l'application web désormais plus en

phase avec les évolutions technologiques rapides des navigateurs Internet.

Les processus de mise à jour des données ont été totalement revus et plus largement documentés afin d'une part, d'améliorer la résilience du système aux imprévus et d'autre part, d'être en mesure de faire face aux évolutions à venir de façon sereine.

Toujours plus de thématiques métiers sont gérées dans l'outil open source QGIS épargnant ainsi l'achat de nouvelles licences logicielles.

CHIFFRES CLÉS

Parmi plus de 400 couches d'information géographique, le SIT gère entre autres :

- 250 km de conduites d'eau potable
- 250 km de conduites de gaz
- 432 km de conduites d'assainissement
- 523 km de câbles électriques

- 698 km de tubes électriques
- 3'740 signaux routiers

Plus de 300 utilisateurs disposent d'un compte sécurisé sur mapnv.ch leur permettant un accès simple à des données complexes.

Détail des activités

GÉOPORTAIL ET INTERCOMMUNALITÉ

- Ajout de nouvelles données et thématiques
- Création d'un géoportail 3D pour la visualisation des données LiDAR

- Migration du géoportail à la version GeoMapFish 2.3 pour la partie desktop impliquant de nombreux changements

GÉODONNÉES ET OUTILS MÉTIERS

- Maintenance de l'infrastructure communale de géodonnées et des applications métiers
- Migration de l'application YVENT sur Laravel 5.6 et Docker
- Développement de la nouvelle application de gestion des permis de fouille optimisant les processus et supprimant les doubles saisies. Par rapport à l'ancienne application obsolète, la nouvelle économisera la maintenance de deux serveurs ainsi que des licences devenues inutiles grâce à l'utilisation d'outils Open Source. Elle supprimera le recours aux formulaires papier et permettra aux entreprises externes de déposer leurs demandes directement sur Internet
- Transformation de l'application « Signalez-nous » en application Docker afin de pouvoir assurer son fonctionnement sur le nouveau serveur. Exploration des solutions de remplacement de cette application arrivant en fin de vie
- Mise à jour de la cartographie, parallèlement au déploiement de la fibre optique
- Démarrage du projet « Facility management » avec BAT qui verra à terme un outil de gestion des locaux et des équipements intégré au géoportail
- Migration sur QGIS de thématiques liées aux espaces verts ainsi qu'à la mobilité
- Appui à URB dans le cadre de la nouvelle stratégie de communication

Plateforme Technique Interservices

- Prise en main du rôle de coordinateur
- Animation des séances

Administration et divers

- Recrutement et engagement du nouveau Technicien SIT
- Réalisation de plans pour divers événements (Triathlon, courses populaires, marché de Noël)
- Mises à jour de différents plans de ville touristiques pour OTTY.
- Automatisation des outils de synchronisation pour ABACUS
- Support au Bureau technique STE dans l'utilisation et la gestion des problèmes liés à l'utilisation du GPS

Perspectives 2019

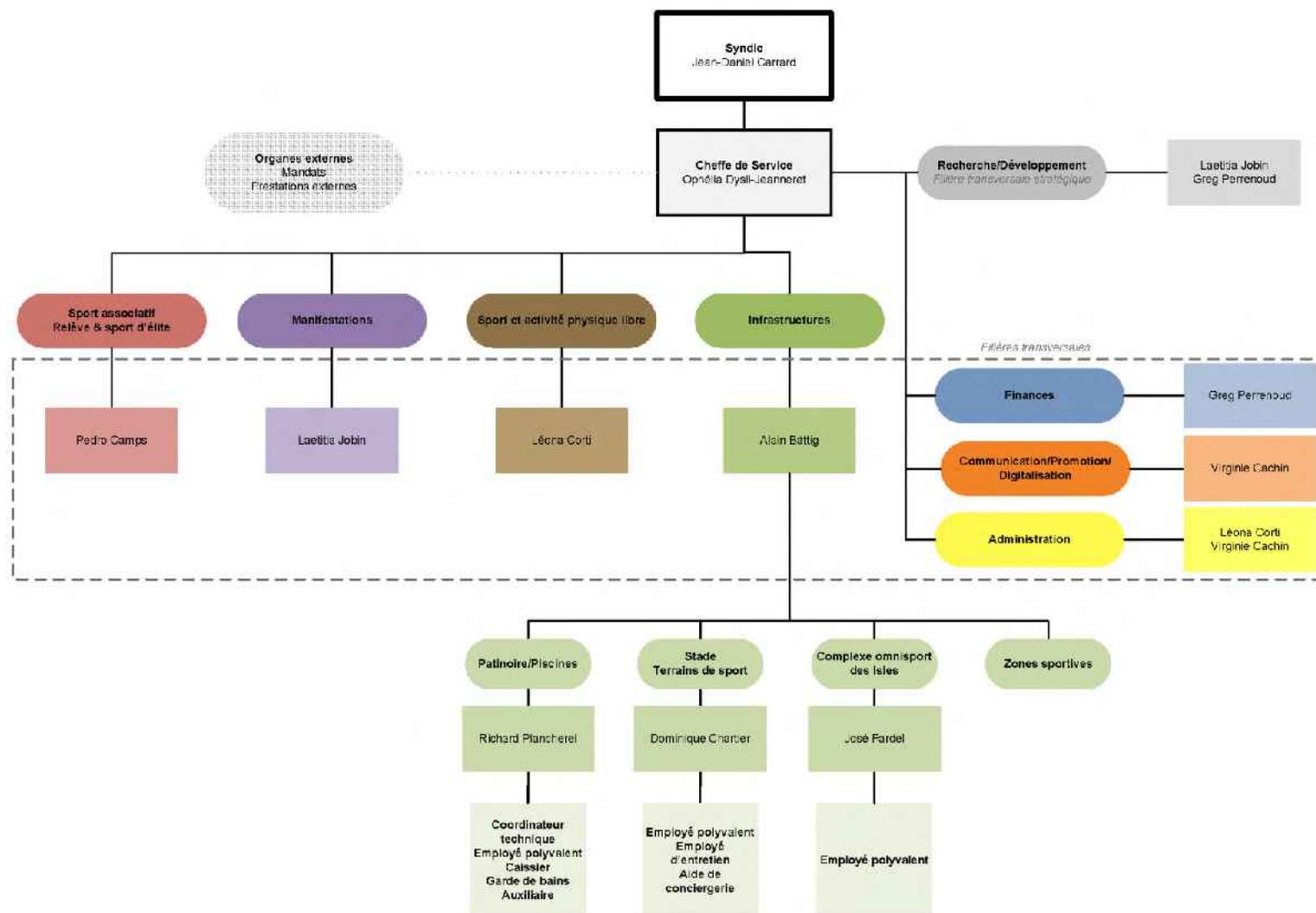
- Développement de nouveaux outils métiers à composante spatiale pour les services techniques afin d'optimiser les processus administratifs
- Remplacement de l'application « Signalez-nous », qui arrive en fin de vie technologique.
- Développement de la dimension intercommunale de mapnv.ch avec l'intégration de nouvelles communes
- Mise en œuvre de l'application Open Source Extract pour automatiser la diffusion de données
- Poursuite du déploiement de l'outil open source QGIS comme outil de SIT bureautique
- Migration vers la dernière version du logiciel GEONIS permettant une gestion améliorée des réseaux souterrains.

SERVICE DES SPORTS

Monsieur Jean-Daniel Carrard
Syndic

Madame Ophélie Dysli-Jeanneret
Cheffe de service

SERVICE DES SPORTS



SERVICE DES SPORTS

Missions

Le plan directeur du sport et de l'activité physique est l'outil de pilotage de la gouvernance du Service des sports. Ce dernier est composé de vision,

mission et valeurs comme ancrage de départ à la suite du développement des axes stratégiques.

VISION

Dans son plan directeur du sport et de l'activité physique, la Ville d'Yverdon-les-Bains se positionne de façon innovante comme pôle du sport et de

l'activité physique au service de la formation des jeunes, du bien-être et de la santé durable.

MISSION

Le plan directeur du sport et de l'activité physique met en œuvre la politique municipale en matière de sport et d'activité physique en lien avec le réseau communal, le canton et la Confédération. Son action porte sur :

- le soutien aux sociétés et plus particulièrement à celles actives dans la formation des jeunes ;

- la promotion de la relève et le sport d'élite ;
- l'organisation de manifestations sportives ;
- la pratique de l'activité physique libre ;
- la planification et la gestion des infrastructures.

VALEURS

Le plan directeur du sport et de l'activité physique se base sur les valeurs faisant vivre les atouts yverdonnois et régionaux :

- formation ;
- santé durable ;
- innovation ;

- bien-être ;
- éthique.

Le plan directeur du sport et de l'activité physique est réparti en cinq axes stratégiques.

1. SPORT ASSOCIATIF

Poursuivre et renforcer le soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains aux sociétés sportives, en particulier pour leur action de formation des jeunes, par :

- la formalisation et la mise à jour d'un règlement du subventionnement qui tienne compte des efforts des sociétés sportives en matière de formation et de qualité d'encadrement des jeunes, d'intégration du sport de masse et du sport de compétition, etc., par la récolte systématique de données sur la pratique sportive ;

- la mise en place d'un programme de soutien au développement des sociétés sportives (ex. communication ; digitalisation) qui permette de valoriser l'engagement bénévole et de renforcer la professionnalisation et la durabilité de leur gestion (cf. focus) ;
- la mise en réseau d'acteurs locaux et nationaux permettant aux sociétés sportives de se développer, d'innover et d'évoluer dans un contexte éthiquement reconnu.

2. RELÈVE ET SPORT D'ÉLITE

Poursuivre et renforcer le soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains aux talents, sportifs et équipes de l'élite par :

- un soutien financier plus systématique aux sportifs individuels qui résident dans la Commune ou sont membres d'un club sportif d'Yverdon-les-Bains, accompagné d'un suivi personnalisé, en se basant sur les critères fixés par la formalisation et la mise à jour du règlement de subventionnement ;
- le renforcement des conditions cadres favorables au développement des équipes de l'élite dans les sports collectifs, notamment par la construction ou la rénovation des infrastructures ;

- le renforcement, en collaboration avec le Canton de Vaud, des dispositifs sport-études à Yverdon-les-Bains et l'accueil d'un centre national de performance ;
- la sensibilisation à un accès à la formation professionnelle compatible avec le sport d'élite ;
- la mise en réseau d'acteurs locaux et nationaux permettant aux athlètes de développer une carrière à long terme (pré- et post-carrière), d'agir dans des conditions à la pointe de la technologie dans le respect de leurs individualités et de la Charte éthique.

3. MANIFESTATIONS

Encourager et poursuivre le développement du calendrier des manifestations sportives d'Yverdon-les-Bains, organisées par le Service des sports, les sociétés sportives et les organisateurs privés par :

- la mise en place d'une planification pluriannuelle des manifestations en veillant à leur répartition dans l'année et à leur cohérence avec la priorisation des axes stratégiques prévue dans le plan d'action ;
- l'appui (ex. communication) aux manifestations à fort potentiel déjà organisées par les sociétés sportives et les organisateurs privés (ex. Week-end

100% basketball, Challenge des Bains d'unihockey, Coupe des Bains de gym, Championnats suisses agrès masculin, Festyv'hockey, etc.) ;

- l'accueil d'un événement ponctuel d'envergure chaque année (ex. manifestation sport-handicap, événement en lien avec les JOJ 2020, manifestation mobilité douce, etc.) ;
- la prise en considération des atouts régionaux et des valeurs du plan directeur, notamment en termes de durabilité.

4. SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE LIBRE

Poursuivre et renforcer le soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains aux programmes de pratique libre du sport et de l'activité physique par :

- l'appui au développement d'une offre en matière d'activité physique complémentaire à celle des sociétés sportives, avec un accès facilité pour tous les publics : seniors, enfants (éveil sportif), actifs, sédentaires, femmes, collaborateurs des entreprises, etc. ;
- la promotion auprès de la population de l'activité physique comme élément en faveur de la santé

des individus (dimensions physique, psychique, sociale et d'intégration), de prévention en faveur d'une vie saine, et de traitement annexe de maladies chroniques ;

- l'utilisation des atouts régionaux afin de créer les conditions favorables à l'activité physique dans le respect de la santé durable des individus, en leur permettant de se former aux techniques innovantes afin de bouger dans un contexte favorisant le bien-être et l'éthique.

5. INFRASTRUCTURES

Poursuivre et renforcer la planification, la réalisation et la rénovation des infrastructures sportives de la Ville d'Yverdon-les-Bains par :

- l'accompagnement des projets de rénovation du stade municipal et la création d'une base nautique sur les Rives du lac et à la plage (paddle, pédalos, etc.) ;
- la réalisation à moyen terme des projets de rénovation de la patinoire municipale, de l'aménagement de la zone sportive des Vuagères et des Rives du lac (construction d'un port, création d'un fitness extérieur ou de mobilier

sportif urbain, d'un parcours mesuré, de nouveaux terrains de beach sports, etc.) ;

- un développement urbanistique favorable à la mise en œuvre d'une stratégie de santé durable pour Yverdon-les-Bains ;
- une gestion durable des équipements sportifs en optimisant leur utilisation et en respectant les normes environnementales dans les nouvelles constructions ;
- l'intégration des sociétés sportives concernées dans les projets mis en œuvre.

Points forts 2018

1. SPORT ASSOCIATIF

- 115 sociétés sportives inscrites et enregistrées au Service des sports ;
- 79 subsides communaux accordés par le Service des sports ;

- 21 soutiens financiers accordés par la commission des sports durant ses 3 séances annuelles ;
- 2 mai 2018 séance annuelle des sociétés sportives.

2. RELÈVE ET SPORT D'ÉLITE

- 9 subsides communaux accordés aux mouvements juniors ;
- 21 soutiens financiers accordés par la commission des sports (équipements, matériels, camps) aux mouvements juniors ;

- 9 subsides communaux accordés aux sportifs/jeunes sportifs d'élite.

3. MANIFESTATIONS

Manifestations organisées par le Service des sports :

- 13 janvier 2018 : course de la Bonne Résolution ;
- 26 avril 2018 : arrivée d'étape du Tour de Romandie ;
- 16 mai 2018 : accueil de la Torche de l'Espoir Special Olympics et Special Olympic Run ;
- 2 juin 2018 : 1^{er} Festival Yverdonnois du Sport et de l'Activité Physique ;
- 10 juin 2018 : 36^e Rallye Cyclo Touriste ;
- 21 et 24 juillet 2018 : accueil de 3 matchs de l'Euro Féminin M-19 au Stade municipal ;
- 2 septembre 2018 : 2^e Urban Project ;
- 9 septembre 2018 : 8^e Triathlon d'Yverdon-les-Bains ;
- 8 novembre 2018 : 2^e Conférence « Activité Physique - Innovation – Santé » ;
- 5 décembre 2018 : Cérémonie des Mérites Sportifs Vaudois.

4. SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE LIBRE

- 98 cours proposés à la population dans le cadre du nouveau programme « Act'Yv été » à la piscine plein air ayant permis à 321 participants de bouger du 1^{er} juin au 31 août 2018 ;
- 544 participants aux 36 sessions de l'Urban Training ;
- 72 inscriptions aux Programmes de la Forme pour plus de 1'000 séances encadrées ;
- 2 conférences santé, 1 journée découverte avec 179 participants et 46 personnes aux rencontres actives pour le programme « pas de retraite pour ma santé » ;
- 8 activités proposées gratuitement à la population dans le cadre de la campagne « Décrochons la lune » ;
- 112 membres à l'association sportive dédiée aux collaborateurs de la Ville créé le 25 septembre 2017.

5. INFRASTRUCTURES

Réservations

- Grande majorité des demandes de location satisfaites par des réservations ;
- Renforcement du dialogue et de la collaboration entre les utilisateurs afin d'optimiser les locations ;
- 90% d'utilisation des salles de gymnastique/rythmique durant la semaine en période estivale ;
- 96% d'utilisation des salles de gymnastique/rythmique durant la semaine en période hivernale.

Exploitation

- 43'131 entrées (public, écoles et clubs) à la piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA ;
- 79'651 entrées payantes (72'189 public et 7'462 écoles) à la piscine plein air ;
- 26'616 entrées (public et écoles) à la patinoire ;
- 1'853 paires de patins louées durant la 10^e année d'ouverture de la patinoire mobile ;
- 5 clubs résidents au stade municipal ;
- 1 match international de rugby au stade municipal ;
- 2 clubs résidents au terrain des Isles ;
- 2 clubs résidents au terrain des Vuagères ;
- 2 manifestations organisées au Skatepark.

Détail des activités

1. SPORT ASSOCIATIF

Soutiens financiers

	2018	2017	2016	2015
Nombre de subsides communaux accordés par le Service des sports	79	79	69	61
Nombre de soutiens financiers accordés par la commission des sports	21	21	22	25
Nombre total de sociétés sportives inscrites et enregistrées au Service des sports	115	102	99	99

Le nombre de subsides est resté stable en 2018. La nature des soutiens accordés et leur répartition est expliquée dans la figure 1 ci-dessous :

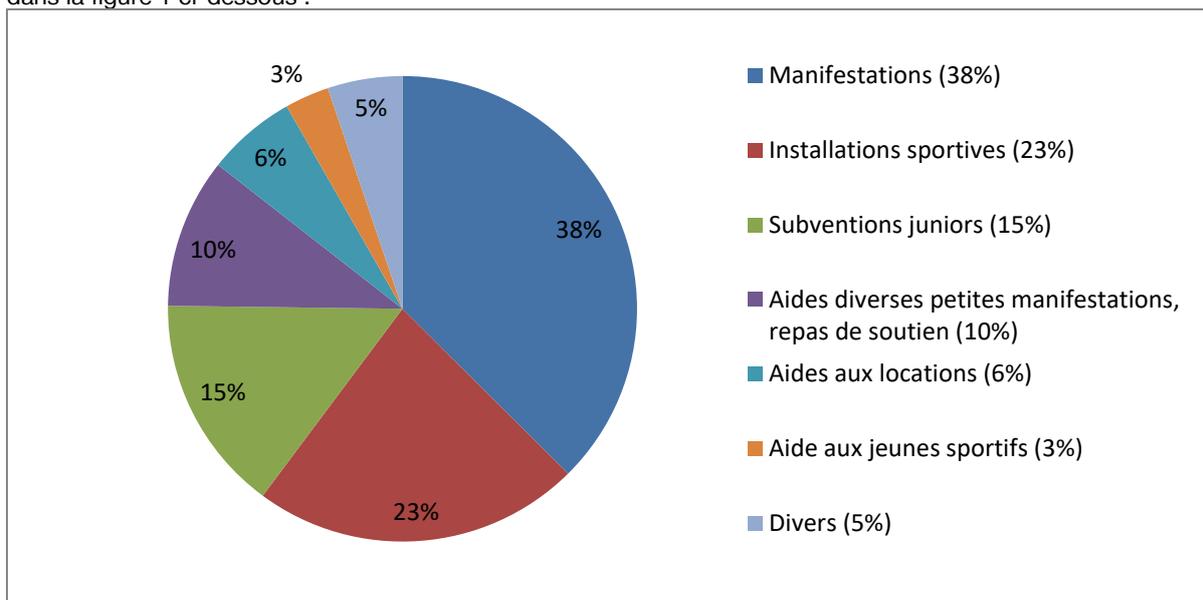


Figure 1: répartition des subventions communales

Les différents bénéficiaires des subsides sont les suivants en 2018 :

- 36 associations ou clubs sportifs ;
- neuf sportifs d'élite;
- 23 organisateurs de manifestations sportives.

Liste des événements sportifs yverdonnois soutenus en 2018 :

- Archers Club - Tournoi Indoor ;
- Fédération Suisse des sourds - Championnat Suisse de badminton ;
- Badminton Club - Tournois national juniors + vaudois ;
- Centre équestre - Concours hippiques ;
- Club de marche - 35^e Coupe de Noël + Championnat vaudois ;
- Ecole Dégallier - Championnat Suisse de judo par équipe ;
- ACVHG - Festy'hockey + Coupe des Bains ;
- FSG Amis-gymnastes - Coupe des Bains ;
- FSG Yverdon Ancienne - Championnat vaudois agrès des sociétés + Gala fin d'année ;
- Riders in Paradise - Contest de trottinette ;
- Fyne Terra - Semi-marathon ;
- La Favorite – Cyclotouriste ;
- Société Pistolets/Carabiniers Yverdon - Coupe de Noël ;
- Tennis Club - Tournois Swissloc + Noël des juniors ;
- Unihockey Club Yverdon - Challenge des Bains + 25^e du club ;
- USY Basketball - 44^e tournoi LNA + finales suisse ;
- Club Boxing Champion - 4^e Cup d'Yverdon;
- VBC Yverdon – Tournoi ;

- BMXNV - Finales Swiss Cup + Open Night + Championnat romand ;
- USY Athlétisme - Diverses manifestations ;
- Yverdon Sports Tournoi juniors en salle ;
- HCY – Tournoi international U13 et U15 ;
- Rugby Club Yverdon - Match de coupe d'Europe Suisse - Pays-Bas.

Commission des sports

Cette commission, composée d'élus politiques et présidée par Monsieur Jean-Daniel Carrard, Syndic, s'est réunie à trois reprises en 2018. Lors de ces séances, la commission des sports a attribué des soutiens financiers aux sociétés locales pour l'acquisition de matériel ou d'équipement ainsi que l'organisation de camp d'entraînement.

Séance des sociétés sportives

115 sociétés ont été convoquées pour la rencontre annuelle durant laquelle le Service des sports transmet différentes informations et durant laquelle les sociétés peuvent participer à des présentations. Une cinquantaine de sociétés ayant répondu présentes ont participé à cette rencontre le 2 mai 2018 avec l'ordre du jour suivant :

- Plan directeur du sport et de l'activité physique ;
- Organigramme ;
- Politique de subventionnement ;
- Manifestations 2018 ;
- Programme Santé Act'Yv ;
- Développement des installations ;
- Digitalisation du Service ;
- Présentations de partenaires externes (I believe in you, SC Promotion, Sportunity).

2. RELÈVE ET SPORT D'ÉLITE

Soutien de la relève

Le Service des sports a soutenu au total 8 mouvements juniors dans leur activité annuelle 2018. Les différents sports soutenus sont le football,

le badminton, le basket-ball, le tennis et le rugby. La commission des sports a également soutenu 8 camps sportifs juniors.

	2018	2017	2016	2015
Nombre de subsides communaux accordés aux mouvements juniors	8	8	8	5

Soutien au sport d'élite

Neuf sportifs d'élite ou jeunes sportifs d'élite ont été soutenus durant l'année 2018. Certains ont obtenu le soutien du Service à travers le formulaire de demande d'aide aux jeunes sportifs et d'autre en raison de leur classement au sein de Swiss Olympic

et de leur participation à la stratégie de communication du Service. Ces athlètes sont actifs dans les clubs de badminton, de judo, équestre et de patinage présents sur la commune.

	2018	2017	2016	2015
Nombre de subsides communaux accordés aux sportifs/ jeunes sportifs d'élite	9	7	6	1

3. MANIFESTATIONS

Course de la Bonne Résolution

Nouvelle offre du Service des sports, la course de la Bonne Résolution organisée pour la première fois le 13 janvier 2018 a accueilli plus de 700 coureurs et marcheurs, jeunes et moins jeunes, en famille ou en solo sur les différents parcours offerts aux participants.

En partenariat avec le Centre Thermal d'Yverdon-les-Bains et soutenue par quelques sponsors locaux, cette manifestation a permis à tout un chacun de débiter l'année par une bonne résolution. Force est de constater que cette course qui permet aux participants de finir leurs efforts dans les eaux chaudes des Bains de la cité thermale a attiré un grand nombre de familles et de personnes peu habituées à ce type d'effort.

Une telle offre répond parfaitement au plan directeur du sport et de l'activité physique en encourageant le mouvement des personnes moins actives tout en complétant le programme des manifestations sportives d'ores et déjà inscrites au calendrier du Service des sports.

Arrivée d'étape du Tour de Romandie

La Ville d'Yverdon-les-Bains a accueilli, le 26 avril 2018, une des arrivées d'étape du 72^e Tour de Romandie. Cette épreuve internationale figurant au calendrier ProTour de l'Union Cycliste Internationale a vu les coureurs des 19 meilleures équipes mondiales se mesurer sur les parcours des 6 étapes du programme de l'année.

L'étape « roulante » de 173.9 km reliant Delémont à Yverdon-les-Bains a vu le belge Thomas de Gendt franchir le premier en 4h03'05" la ligne d'arrivée située sur l'avenue des Sports.

La cité thermale a ainsi été le fief du cyclisme mondial le temps d'un après-midi. Passionnés de cyclisme et invités se sont retrouvés sur le Parc de Rives pour applaudir les champions de la petite reine.

Cette manifestation, à la couverture médiatique internationale, a permis de faire la promotion d'Yverdon-les-Bains grâce à la retransmission en direct de la course, de l'intervention de Monsieur le Syndic lors de l'émission Autour du Tour ou encore du reportage de 2 minutes réalisé par la RTS qui a permis de présenter la ville.

Torche de l'Espoir Special Olympics et Special Olympics Run

Dans le cadre du 50^{ème} anniversaire du mouvement Special Olympics créé par la famille Kennedy, la division suisse Special Olympics Switzerland a organisé une grande manifestation nationale qui a permis à 4 coureurs valides, d'acheminer la Torche de l'Espoir de Berne jusqu'à Genève pour allumer le 24 mai 2018 la Flamme de l'Espoir lors de la Cérémonie d'ouverture des « National Summer Games ».

La mission du mouvement Special Olympics de valoriser et intégrer les personnes en situation de handicap mental en utilisant le sport comme moteur étant en parfaite adéquation avec les valeurs et la stratégie communale en matière de sport et activité physique, c'est tout naturellement que notre Ville a décidé d'accueillir l'une des étapes de la Torche de l'Espoir, mercredi 16 mai 2018.

Entre le 13 et le 20 mai 2018, la Torche s'est ainsi arrêtée à Morat, Fribourg, Payerne, Moudon, Yverdon-les-Bains, Orbe, Echallens, Cossonay, Lausanne et Nyon.

Les 4 relayeurs, accompagnés des délégués de classe de l'établissement scolaire Léon Michaud et du Comité d'Honneur, ont escorté la Flamme de l'Espoir jusqu'au Parc des Rives où se sont déroulées la partie officielle ainsi que la « Special Olympics Run ». Malgré une météo peu clémente, quelque 100 élèves encouragés par leurs enseignants, familles et marraine/parrain du jour - Elodie Jakob et Florian Gudit - ont pris part à la course de solidarité « Special Olympics Run » dont

le but était de lever des fonds en faveur du mouvement Special Olympics Switzerland.

Festival yverdonnois du sport et de l'activité physique

La première édition du Festival yverdonnois du sport et de l'activité physique (FYSAP) a eu lieu le samedi 2 juin 2018.

Cette première édition s'est déroulée dans d'excellentes conditions grâce à la participation de 52 prestataires de la forme yverdonnois, allant de l'équitation, en passant par le yoga, le tennis, la grimpe, le qi-gong et la nutrition, ainsi qu'à un soleil de plomb et à un thermomètre affichant quelques 30 degrés.

Le public, qui avait répondu présent en nombre, a pu profiter gratuitement de la piscine plein air ainsi que des initiations et démonstrations proposées sur les stands des prestataires de la forme yverdonnois présents dans l'enceinte de la piscine mais également sur une zone du parc des rives. Les prestataires présents ont également proposés 28 cours collectifs tout public (parents-enfants, enfants-ados, adultes, seniors) qui ont accueilli quelques 399 participants.

Le programme de cette première édition a également compté 5 tournois destinés à tous les publics (parents – enfants, adolescents, adultes, seniors) ainsi que deux shows en soirée avec le Trio A'crocs et du vélo trial.

Rallye Cyclo Touriste

Le Rallye Cyclo Touriste d'Yverdon-les-Bains a eu lieu le dimanche 10 juin 2018.

Cette 36^e édition s'est déroulée dans d'excellentes conditions grâce à la participation de 419 cyclistes âgés de 6 à 91 ans, à l'implication et à la disponibilité du personnel engagé pour cette manifestation ainsi qu'au soleil qui avait répondu présent.

Les participants ont roulé sur les trois parcours qui offrent une balade longeant le lac de Neuchâtel pour le parcours de 11 km et qui passe à travers vignes, champs et forêts pour les parcours de 24 et 30 km. Sur les parcours, des postes de ravitaillement ont permis aux cyclistes de se rafraîchir avant de reprendre la route et donner encore quelques coups de pédale.

A l'arrivée, les cyclistes ont reçu un prix souvenir et ont pu se restaurer grâce à des food-trucks installés sur le parking de la patinoire. Les participants ont également pu profiter de la piscine plein air d'Yverdon-les-Bains dont l'entrée était offerte pour toute inscription au Rallye Cyclo Touriste.

Urban Project

Suite au succès rencontré en 2017 et afin d'asseoir sa volonté de mettre en lumière le site des Rives du Lac et son Skatepark, le Service des sports a réitéré sa collaboration avec l'Association Urban Project en accueillant le 2 septembre 2018, la 2^e édition yverdonnoise de l'Urban Project.

Le but de cette manifestation est d'assurer la promotion, la défense et le développement des cultures et sports urbains en Suisse.

Ainsi, grâce à une étroite collaboration avec les acteurs locaux, cette 2^e édition a proposé le programme suivant :

- Tournoi amateur de Basket 3 contre 3, incluant pour la première fois une catégorie Unified (dédiée aux personnes en situation de handicap mental). Organisation : USY Basket ;
- Initiations et Contest de Skate. Organisation : Riders in Paradise ;
- Contest de Breakdance enfants et adultes. Organisation : Ecole de danse GROOVE ;
- *Live painting* – réalisation de graffs par des artistes venus de toute la Suisse et de France voisine. Coordination et réalisation : Krystel Suire (Made by Stern) ;
- Animations musicales, DJing, rap : Service de la jeunesse et cohésion sociale (JECOS) et sa section Y-Music.
- Animations pour les enfants : Service des sports et coaches du programme Midnight Sports (JECOS).
- Technique, son et subsistance : Association Foodtruck Sound sYstem.

Un public venu nombreux et une belle participation sportive ont confirmé le succès populaire de cette manifestation pluridisciplinaire, malgré une météo mitigée.

Triathlon d'Yverdon-les-Bains

La 8^e édition du Triathlon d'Yverdon-les-Bains s'est tenue le 9 septembre 2018, dans un cadre magnifique et une météo estivale, avec plus de 880 concurrents inscrits, venus de Suisse, mais également de l'étranger.

Fidèle au calendrier sportif communal, le Triathlon d'Yverdon-les-Bains a proposé des parcours adaptés aux athlètes populaires tout comme à ceux plus aguerris, représentants de toutes les catégories d'âge. Réitérant sa confiance aux organisateurs, Swiss Triathlon a confié à Yverdon-les-Bains l'organisation de la finale des Championnats suisses Team Triathlon 14-19 ans durant lesquels les différents clubs suisses se sont affrontés par équipe composée de 2 filles et 2 garçons.

Cette manifestation, menée par un comité de 13 personnes, n'aurait pu voir le jour sans le concours de quelques 150 bénévoles, 150 miliciens de la protection civile, 12 représentants du Sauvetage des Iris, 6 motards et 5 samaritains venus renforcer les agents de la Police Nord vaudois qui assurent plus particulièrement la sécurité du parcours vélo entièrement fermé à la circulation, fait relativement exceptionnel dans notre pays.

Conférence « Activité Physique – Innovation – Santé »

Le Service des sports de la Ville d'Yverdon-les-Bains et la HEIG-VD ont organisé la 2^e Conférence « Activité Physique – Innovation – Santé ».

Cette conférence est destinée à toutes les institutions publiques ou privées, ainsi qu'aux personnes intéressées par le développement d'une ville active. La thématique de cette année, « la santé durable en héritage », revient à se préoccuper de l'entier de la population sur le long terme et des défis

qui se jouent dès la petite enfance, directement corrélés au bien-être des générations futures.

Cette deuxième rencontre renforce également la volonté forte de créer une alliance santé durable en termes de gouvernance pour Yverdon-les-Bains et région afin de traiter de manière coordonnée, transversale et pluridisciplinaire de toutes les questions liées au sport et à l'activité physique.

Des intervenants de haut vol ont permis à la Ville d'accueillir pour cette deuxième édition pas moins de 142 participants provenant de toute la Suisse romande afin de réfléchir et débattre ensemble aux solutions de demain en matière de ville active pour la population tant d'un point de vue de santé publique que de rayonnement territorial.

Cérémonie du Mérite Sportif Vaudois

Le Mérite Sportif Vaudois est organisé chaque année par le Fonds du Sport Vaudois dans une ville romande et vise à récompenser :

- La sportive vaudoise ;

- Le sportif vaudois ;
- L'esprit vaudois ;
- Le ou la dirigeant/e sportif/ve vaudois/e ;
- Le club sportif vaudois ;
- L'équipe sportive vaudoise.

Ainsi, Yverdon-les-Bains a accueilli la 20^e cérémonie du Mérite Sportif Vaudois le 5 décembre 2018 au Théâtre Benno Besson.

En présence de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains, du conseiller d'état Philippe Leuba et du Président du Grand Conseil Rémy Jaquier, les athlètes, dirigeant et club suivants se sont vus décerner un Mérite 2018 :

- La sportive vaudoise : Frédérique Rol – aviron ;
- Le sportif vaudois : Guillaume Dutoit – plongeon ;
- L'espoire vaudoise : Zoé Claessens – BMX ;
- Le dirigeant sportif vaudois : Georges-André Carrel – volley ;
- Le club sportif vaudois : Yverdon Unihockey ;
- L'équipe sportive vaudoise : LUC Volley.

4. SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE LIBRE

Act'Yv été

Un nouveau programme nommé Act'Yv été a été mis en place du 1^{er} juin au 31 août 2018 à la piscine plein air, afin de permettre à la population de pratiquer une activité physique durant l'été.

Ce programme a proposé des cours ciblés pour différents publics (parents-enfants, enfants-ados, ados-adultes, ados-adultes-seniors) à tarifs préférentiels, voire gratuits, allant de l'éveil aquatique à la gym parents-enfants, en passant par la zumba et l'aquagym. Quelques 98 cours ont permis à 321 participants de bouger durant l'été !

Les Act'Yv été ont également proposé diverses animations sportives les mercredis après-midi pour les enfants-ados. Des sessions de contes pour les enfants avec "l'oreille qui parle", groupe des conteurs et conteuses du canton de Vaud, ainsi qu'une animation "né pour lire", organisée avec la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains, étaient également au programme afin de diversifier l'offre.

Urban Training

Organisé pour la 9^e année consécutive, la Ville d'Yverdon-les-Bains a offert deux sessions d'Urban Training à sa population, tous les lundis du 7 mai au 24 septembre 2018 de 18h00 à 19h00 et de 19h00 à 20h00.

Encadré par des coaches professionnels, Urban Training propose un parcours sportif de 1 heure en ville d'Yverdon-les-Bains, aux personnes désireuses de bouger, de tonifier leur silhouette ou de retrouver le plaisir du sport. Ceci gratuitement grâce à la Ville d'Yverdon-les-Bains et des partenaires.

A l'aide du mobilier urbain, les 544 participants aux 36 cours ont fait des exercices de gym en plein air, dans une ambiance dynamique et ludique. Le but est avant tout de sortir du cadre fermé d'une salle de gym traditionnelle pour faire du sport.

Je cours pour ma forme

72 inscriptions aux Programmes de la Forme à Yverdon-les-Bains en 2018 pour plus de 1'000 séances encadrées.

Les Programmes de la Forme permettent à des personnes sédentaires ou peu sportives d'être encadrées pour pratiquer une activité physique.

Ces programmes encadrés par des animateurs formés sont progressifs et évolutifs et permettent aux participants de respecter leur propre rythme.

D'une durée moyenne de 12 semaines, ils se caractérisent par leur convivialité et leur accessibilité.

En 2018, différentes activités étaient proposées à la population d'Yverdon :

- Je Cours Pour Ma Forme pour coureurs débutant ;
- Je Cours Pour Ma Forme pour coureurs confirmés (un groupe de coureurs a préparé les 20km de Lausanne et ensuite le semi-marathon de Lausanne) ;
- Je Marche pour ma Forme ;
- Je Bouge pour ma Forme ;
- En Forme avec mon Surpoids.

Pas de retraite pour ma santé

"Pas de retraite pour ma santé" est un projet de promotion du mouvement et de l'alimentation favorables à la santé dédié aux seniors. Il est le fruit d'une collaboration entre le programme cantonal "Ça marche!", Pro Senectute VD, le Service de gériatrie du CHUV et le Service de l'éducation physique et du sport. Il s'inscrit dans la politique "Vieillesse et Santé" du canton de Vaud.

Ce projet s'adresse en particulier aux personnes en âge de la retraite, autonomes dans leurs activités de la vie quotidienne, qui souhaitent se remettre en mouvement ou augmenter leur pratique d'activité physique, découvrir les activités physiques proposées dans leur région et faire de nouvelles connaissances.

Le programme est composé de rencontres actives, d'activités à découvrir, de conférences santé et d'une journée découverte.

Décrochons la lune

Le Service des sports d'Yverdon-les-Bains a soutenu le projet ambitieux porté par la campagne «Décrochons la lune 2018» de parcourir la distance Terre-Lune, soit 380'000 km.

Cette campagne, s'est déroulée du 27 août au 28 octobre 2018, et a visé à encourager l'activité physique pour tous ainsi que le bien-être physique, mental et social. Elle rentre parfaitement dans la stratégie du plan directeur du sport et de l'activité physique de la Ville qui promeut une valeur qui lui est essentielle : la santé durable.

Dans le cadre de cette campagne, le Service des sports a proposé à la population 8 activités gratuites différentes allant de la course à l'aquagym en passant par une disco sur glace et du nordic walking. Les yverdonnois étaient invités à télécharger gratuitement l'application « Décrochons la lune » permettant de rejoindre la team « Yverdon-les-Bains et région » ainsi que d'autres équipes d'autres partenaires de la campagne.

L'application permet d'introduire ses activités et ainsi de cumuler des kilomètres. Les 132 membres de la team « Yverdon-les-Bains et région » ont cumulé 13'919 kilomètres sur les 86'787 kilomètres effectués par l'ensemble des participants de la campagne. La team « Yverdon-les-Bains et région » est arrivée en première place sur le podium des équipes de la campagne.

Sport en entreprise

Il est prouvé qu'un environnement professionnel offrant certaines sources de motivation accroît la fidélité de l'employé à son employeur, diminue son taux d'absentéisme et augmente sa productivité. Le sport et l'activité physique étant d'excellentes sources de motivation, mais également de très bons outils permettant d'accroître le team building au sein et entre les services, le Service des sports a monté un Club sportif dédié aux collaborateurs de la Ville. Ce dernier est entré en vigueur le 25 septembre 2017 et offre les prestations suivantes :

- Tarifs préférentiels sur les abonnements annuels et saison aux piscines couverte et plein air ainsi qu'à la patinoire ;
- Cours d'activité physique durant la pause de midi. Les cours se déroulent par session de 10 séances. La finance d'inscription aux cours est couverte à 70% par le collaborateur et 30% par la Ville. Les objectifs liés à la création de ce Club sont :
 - Encourager les employés communaux à pratiquer une activité sportive régulière encadrés par des professionnels durant les heures de loisirs ;
 - permettre aux personnes plus sédentaires de reprendre une activité sportive en douceur et aux autres de se retrouver pour une pratique en groupe et convivial ;
 - pratiquer une activité physique encadrée à des conditions financières plus basses que celles du marché.

5. INFRASTRUCTURES

Réservation des infrastructures sportives

Le Service des sports s'occupe de mettre à disposition des sociétés locales l'ensemble des salles et infrastructures sportives. Entre l'utilisation par les écoles, le sport scolaire facultatif et les sociétés sportives, les salles de gymnastique et de rythmique sont exploitées au maximum de leur possibilité ; seules quelques plages horaires sont encore libres.

Durant la semaine, les salles sont mises à disposition des sociétés sportives de 17h30 à 22h30, à l'exception pour certaines salles du mercredi durant lequel l'après-midi est également disponible. La priorité est donnée aux entités yverdonnoises et la répartition se fait en fonction des besoins. En 2018, une quarantaine de sociétés sportives différentes, sans compter les fondations et autres institutions, ont utilisé les salles de gymnastique et de rythmique.

Utilisation durant la semaine	Eté	Hiver
Isles 1	100%	100%
Isles 2	100%	100%
Isles 3	100%	100%
Léon-Michaud 1	100%	100%
Léon-Michaud 2	100%	100%
Léon-Michaud 3	100%	100%
Marive Nord	100%	100%
Marive Sud	100%	100%
4 Marronniers	90%	90%
Cheminet gymnastique	95%	95%
Cheminet rythmique	87%	100%
Fontenay 1	79%	89%
Fontenay 2	85%	100%
Montagny	67%	87%
Passerelle gymnastique	100%	100%
Passerelle rythmique	79%	85%
Villette	50%	95%
Place d'Armes	93%	95%
Moyenne	90%	96%

Les week-ends sont également très demandés, les salles triples sont particulièrement prisées alors que

les autres salles sont attribuées en fonction des demandes ponctuelles.

Utilisation de la salle omnisports des Isles durant les week-ends :

	Samedi			Dimanche	
	AM	PM	Soir	AM	PM
Janvier	50%	50%	50%	100%	100%
Février	50%	50%	75%	50%	50%
Mars	80%	80%	50%	75%	75%
Avril	75%	75%	50	100%	100%
Mai	50%	75%	75%	100%	100%
Juin	100%	100%	80%	100%	100%
Juillet	0%	20%	0%	25%	50%
Août	75%	50%	25%	75%	75%
Septembre	100%	100%	80%	100%	100%
Octobre	50%	50%	50%	100%	100%
Novembre	75%	75%	75%	100%	100%
Décembre	40%	40%	60%	60%	40%

Piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA

La piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains a été ouverte toute l'année au public du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00 ainsi que le samedi et le dimanche de 9h00 à 19h00. Ceci à l'exception des nettoyages et révisions obligatoires chaque semestre soit du 26 février au 9 mars et du 14 juillet au 10 août 2018. Le 10 février (1/2 jour) interclubs de natation, le 29 septembre meeting des Rives du Lac de natation et 2 jours fériés (25 décembre et 1er janvier).

Les clubs résidents sont le Cercle des Nageurs d'Yverdon-les-Bains et le Club de Triathlon d'Yverdon.

Trois lignes d'eau sont en permanence mises à disposition du public. Les trois autres lignes d'eau du grand bassin ainsi que les 2/3 du bassin d'apprentissage sont utilisées le matin et l'après-midi jusqu'à 16h00 par les écoles et la Fondation Verdeil. Le soir et le samedi ces lignes sont utilisées par des moniteurs qui donnent des cours dans les différents clubs locaux ainsi que par d'autres sociétés telles que le groupe sclérose en plaque, la Société de sauvetage, les Fondations USCADE et PluSport ainsi que l'Espace prévention.

Quelques 43'131 entrées (public, écoles et clubs) ont été enregistrées en 2018 soit une augmentation d'environ 0.06% par rapport à 2017 (27 entrées).

Piscine plein air

La piscine plein air a été ouverte du 12 mai au 9 septembre 2018, ce qui représente 121 jours d'exploitation. Durant cette période, il y a eu 71 jours de beau, 38 jours couverts ainsi que 12 jours de pluie.

79'651 entrées payantes (72'189 public et 7'462 écoles) ont été enregistrées, ce qui représente augmentation d'environ 3.2 % par rapport à 2017 (2'549 entrées).

Patinoire

La patinoire a été ouverte du 2 janvier au 1^{er} avril puis du 5 septembre au 31 décembre 2018.

La mise en glace s'est effectuée dès le 23 juillet afin d'accueillir les Festyv'hockey du 29 juillet au 2 septembre avec comme point d'orgue la Coupe des Bains du 27 août au 31 août 2018.

Les clubs résidents sont le HCY et le CPAY. En dehors des heures d'utilisation de la glace réservées par ces deux clubs, des heures sont réservées au public (le mercredi de 13h30 à 16h30, le samedi de 14h00 à 17h00 et le dimanche de 9h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h00) et aux écoles (du lundi au vendredi de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h30).

La patinoire a pu être louée de manière sporadique à d'autres utilisateurs tels que le HC Vallorbe, HC Husky Yverdon, HC La gendarmerie.

Quelques 26'616 entrées (public et écoles) ont été enregistrées durant la période d'exploitation, soit une diminution d'environ 3.75 % par rapport à 2017 (996 entrées).

Patinoire mobile

La patinoire mobile a été ouverte du 2 janvier au 7 janvier 2018 puis du 24 novembre au 31 décembre 2018.

Pour la 10^e année consécutive, le public de la capitale du Nord vaudois et de ses environs a eu le loisir de patiner gratuitement durant 39 jours sur la patinoire mobile installée sur la place Pestalozzi.

1'853 paires de patins ont été louées durant cette période malgré des mauvaises conditions météorologiques pendant le marché de Noël. A noter que la tenue du chalet et la location des patins soit 1'853 paires ont été assurées par le club de patinage artistique durant toute la période d'exploitation.

Stade municipal

Les clubs résidents au stade municipal sont le FC Yverdon Sport SA composé de 2 équipes d'actifs et de 6 équipes juniors. Le FC Yverdon Féminin composé de 2 équipes d'actives et de 2 équipes juniors. L'association Yverdon-Sport Juniors composée de 9 équipes. Le FC Azzurri Yverdon composé de 2 équipes d'actifs. L'école de foot les P'tits footeux.

La coordination pour l'utilisation des terrains et des vestiaires est faite par le Service des sports via l'intendant du stade. L'entretien des terrains est effectué par le département des jardins et des espaces verts du Service des travaux et de l'environnement en collaboration avec le Service des sports via l'intendant du stade.

Le stade municipal a accueilli comme chaque année en juin, le tournoi de l'école de rugby. Deux matchs internationaux se sont également déroulés le 17 novembre 2018 entre la Suisse et la Hollande (femmes et hommes).

Terrain des Isles

Neuf équipes yverdonnoises sont locataires du terrain des Isles : le FC Bosna Yverdon composé de 2 équipes d'actifs et de 5 équipes juniors ainsi que le FC Centre Portugais Yverdon composé de 2 équipes d'actifs. Durant la journée le terrain des Isles est utilisé par les écoles et par le public le reste du temps.

La coordination des plannings d'utilisation du terrain est faite par le Service des sports via l'intendant du stade. L'entretien du terrain est sous la

responsabilité du département des jardins et des espaces verts du Service des travaux et de l'environnement en collaboration avec le Service des sports via l'intendant du stade. Les vestiaires sont à la charge du Service de l'urbanisme et des bâtiments.

Terrain des Vuagères

Le Rugby Club Yverdon et le football américain Les Ducs se partagent l'installation sportive des Vuagères.

La coordination des plannings d'utilisation est faite par le Service des sports via l'intendant du stade. L'entretien du terrain est sous la responsabilité du département des jardins et des espaces verts du Service des travaux et de l'environnement en collaboration avec le Service des sports via l'intendant du stade.

Skatepark

Nous constatons toujours une magnifique affluence sur cette installation où se côtoient petits et grands. La qualité de l'installation fait la joie de l'association Riders in paradise et attire des adeptes de toute la Suisse mais également hors de nos frontières.

Son accès est libre au public avec la possibilité de pratiquer ce sport jusqu'à tard dans la nuit, ceci grâce à l'installation de projecteurs LED.

Tant les débutants que les plus aguerris y trouvent leur plaisir avec les différentes difficultés des modules proposés au sein du Skatepark d'Yverdon-les-Bains.

Perspectives 2019

Au niveau des perspectives 2019, l'objectif est de poursuivre et renforcer la politique du sport et de l'activité physique de la Ville d'Yverdon-les-Bains présentée dans son Plan directeur du sport et de l'activité physique – Horizon 2030 et dans son Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2018-2021 comprenant 6 priorités d'actions définies :

- Mise à jour du règlement des subventions ;
- Digitalisation des prestations ;

1. SPORT ASSOCIATIF

- Mise à jour du règlement de subventionnement des clubs et sportifs ;
- Début d'élaboration du guide des sociétés sportives ;

2. RELÈVE ET SPORT D'ÉLITE

- Mise à jour du règlement de subventionnement pour les talents, sportifs et équipes d'élite ;

3. MANIFESTATIONS

- 12 janvier 2019 : 2^e Course de la Bonne Résolution ;
- 26 mai 2019 : 37^e Rallye Cyclo Touriste ;
- 2 juin 2019 : 2^e Festival yverdonnois du sport et de l'activité physique ;

- Programme des manifestations ;
- Programme Santé Act'Yv ;
- Constructions et aménagement du territoire ;
- Alliance santé durable.

De manière plus précise, les éléments clés qui seront développés par axe stratégiques du plan directeur du sport et de l'activité physique en 2019 sont les suivants :

- Réflexion quant à la digitalisation du suivi des sociétés sportives.

- Réflexion quant à la digitalisation du suivi des talents, sportifs et équipes d'élite ;

- 24-25 août 2019 : 3^e Urban Project ;
- 8 septembre 2019 : 9^e Triathlon ;
- 7 novembre 2019 : 3^e Conférence « Activité physique – Innovation – Santé » ;
- 11 janvier 2020 : 3^e Course de la Bonne Résolution.

4. SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE LIBRE

- Développement du programme « Santé Act'Yv » ;
- Obtention du label « Commune en santé » auprès de Promotion santé Vaud ;
- Poursuite du programme « Act'Yv été » ;
- Développement du programme « Yver'Actif » ;
- Mise en route du programme gratuit « MiniMove » destiné aux enfants dès la marche et jusqu'à 5 ans ainsi qu'à leurs parents.

5. INFRASTRUCTURES

Réservations

- En 2019, poursuite du projet de digitalisation des réservations au moyen de la pleine utilisation des possibilités offertes par le programme GELORE ;

Exploitation

- Optimiser l'exploitation de l'ensemble des installations sportives

Développement

- Projets de rénovation du stade municipal et aménagement de Sports 5 ;
- Collaboration dans les différents projets de salles de gymnastique (Collège des Rives, Collège Pestalozzi) ;
- Soutiens apportés aux différents Services concernés par la mise en place de mobiliers urbains destinés à la pratique de l'activité sportive :
 - Poursuite des projets d'aménagement au parc des Rives (fitness urbain, mini-pitches) ;
 - Inauguration de la place multisports des Moulins ;
 - Voie de mobilité douce de Clendy ;
 - Création d'un parcours santé à proximité du lac.
- Réflexions concernant l'aménagement des sites des Vuagères, des Isles ainsi que de l'anneau d'athlétisme.

Base nautique

Dans le cadre de la stratégie de la Ville de se positionner en faveur de la santé durable et ainsi renforcer l'axe 4 (sport et activité physique libre) du Plan directeur du sport et de l'activité physique, la Municipalité a souhaité exploiter la dimension

lacustre de la cité et offrir à sa population ainsi qu'à ses visiteurs une base nautique permettant la pratique du stand up paddle, du canoë, de la planche à voile et du pédalo.

En juin 2015, elle octroyait à un exploitant le droit d'utiliser, à bien-plaire, une partie de la concession (n° 651) qui lui a été accordée par l'Etat de Vaud sur le domaine public cantonal à la plage afin d'y offrir, dans un premier temps, sous le nom d'Y-Plage, des activités de stand up paddle. Après 4 années d'exploitation dans des installations temporaires (portacabine et simple rampe d'accès à l'eau), le canton a demandé à la commune d'Yverdon-les-Bains de régulariser l'offre proposée afin d'obtenir les autorisations définitives des instances concernées.

Ainsi, la nouvelle base nautique imaginée par le bureau d'architecture Vanderauwera comprendra un cabanon destiné à l'exploitation de l'activité (accueil des clients, WC, vestiaires, stock du matériel, buvette, etc.), une rampe d'accès à l'eau permettant l'exploitation de pédalos, canoës et planches à voile en sus des stand up paddle initialement proposés, ainsi que des racks pour le rangement du matériel nautique et un deck destiné aux clients.

L'ensemble des travaux prévus s'élève à CHF 280'000. Le budget a été validé par le conseil communal lors de sa séance du 13 décembre 2018. Ce projet sera entièrement financé par la Ville, qui souhaite rester l'unique propriétaire des infrastructures.

Les travaux débuteront au début du printemps 2019 afin de permettre l'exploitation des nouvelles installations dès le mois de juin 2019.

COMMUNICATION/DIGITALISATION/PROMOTION

Digitalisation du Service

Notre service compte faire évoluer ses supports de travail en digitalisant certains processus et en créant de nouvelles plateformes permettant des échanges avec tous les partenaires sportifs de la Ville (camps, manifestations, clubs, etc.). L'objectif de ces différentes plateformes est de pouvoir toucher plus directement les différentes populations-cibles selon leurs centres d'intérêts et ainsi promouvoir le sport à travers la Ville.

En 2018, les travaux ont ainsi débuté en termes de digitalisation des prestations. En effet, il est prévu de

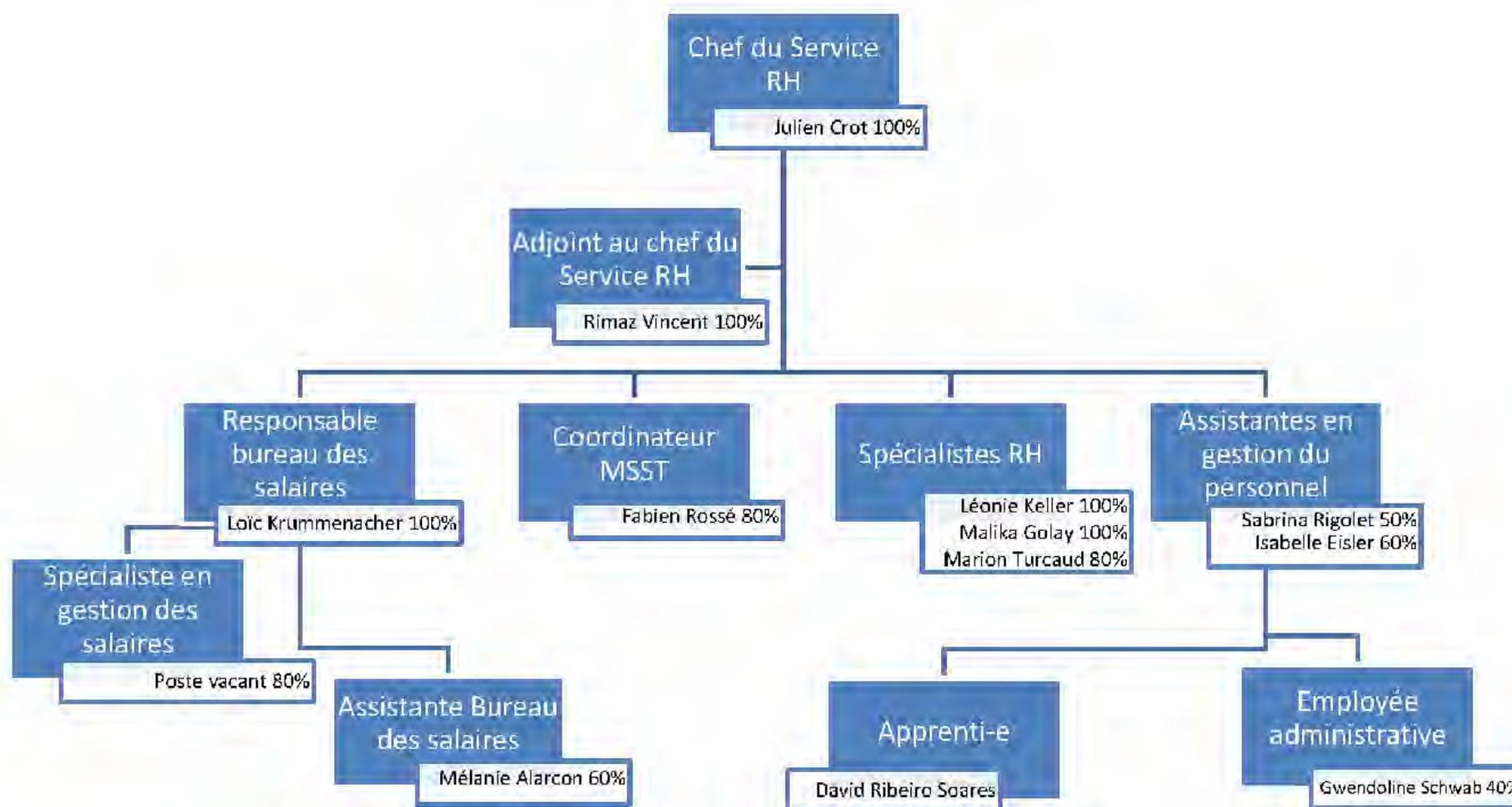
continuer de revoir tout le processus de réservation des salles de sport afin de le moderniser ainsi que la création d'une plateforme d'inscription pour diverses activités et manifestations sportives. Ceci a pour but d'automatiser certaines tâches et ainsi faciliter nettement le travail qui est accompli par les différents collaborateurs. Le nouveau site internet sera également un relais de communication très important pour notre service. Ce dernier sera utilisé comme outil de promotion permettant de faire des liens avec les réseaux sociaux.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Monsieur Jean-Daniel Carrard
Syndic

Monsieur Julien Crot
Chef de service

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES



SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Missions

Les Ressources Humaines doivent assumer une double mission en concevant et mettant en œuvre des processus de Gestion des Ressources Humaines (GRH) efficaces et efficients : assurer la productivité du personnel dans le cadre des missions, prestations et projets que la Ville doit fournir et veiller à la satisfaction et à la motivation du

personnel, dans le cadre des projets professionnels et personnels de chacune et chacun. Ce défi nécessite donc une forte implication dans la connaissance de l'administration, dans l'élaboration des stratégies et développements, ainsi que dans la capacité à entrer en relation avec chaque individu la composant.

Points forts 2018

L'activité du Service RH a été marquée par les principaux faits suivants :

- Arrivée au 1^{er} janvier 2018 d'une nouvelle spécialiste RH, Madame Malika Golay, qui a remplacé Monsieur Vincent Rimaz promu adjoint au chef de service RH.
- Arrivée au 13 août 2018 d'une nouvelle spécialiste RH, Madame Marion Turcaud, qui a remplacé Madame Valérie Arnaud.
- Révision de l'article 44 du Statut du personnel, concernant les salaires des fonctionnaires, validé par le Conseil communal au mois de juin 2018 ainsi que la mise en œuvre et la communication des évolutions y relatives.
- Modification des critères de classification des postes de Policiers validée par la Municipalité au mois de novembre 2018 dans le cadre des revendications salariales de la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police.

- Promotion d'un climat de travail sain et respectueux au sein de l'administration au travers du dispositif existant en matière médiation.
- Changement de logiciel de gestion des ressources humaines (gestion de la paie et système d'information).
- Etablissement d'une charte et d'une politique en matière de Santé et Sécurité au Travail (SST).
- Mise en œuvre de mesures ergonomiques comprenant analyse, formation et conseil.
- Recensement des besoins et des attentes relatifs à la refonte du Statut du personnel auprès des parties prenantes.
- Détermination de la structure et de l'organisation du projet de refonte du Statut du personnel, ainsi que des axes de développement futurs.

Effectif

Nombre de collaborateurs et ETP (équivalent plein temps) par service

Services	01.01.2018		31.12.2018	
	Pers.	ETP	Pers.	ETP
Secrétariat général	38	16,74	41	18,35
Ressources Humaines	12	10,30	12	9,7
Sports	40	22,84	43	23,4
Finances	18	15,80	20	17,2
Urbanisme	16	12,46	15	12,9
Bâtiments	94	53,32	90	51,07
Travaux et environnement	99	93,11	100	94,1
Jeunesse et cohésion sociale	192	65,38	207	66,42
Sécurité publique	156	124,01	165	128,59
Défense et incendie	10	8,60	11	9,6
Culture	104	39,60	109	39,63
Energies	74	70,45	76	72,95
Divers	13	9,00	12	8,3
Total	866	541,61	901	552,21

Nombre de collaborateurs et ETP par type de contrats au 31 décembre

Types de contrat	2015		2016		2017		2018	
	Pers.	ETP	Pers.	ETP	Pers.	ETP	Pers.	ETP
Fonctionnaires (droit public)	457	400.52	479	417.61	492	427.79	504	436.74
Droits privés à durée indéterminée	194	35.61	207	41.89	200	40.74	215	43.99
Droits privés à durée déterminée	104	33.32	125	34.48	150	42.32	144	37.33
Apprentis	29	29.00	30	30.00	25	25.00	25	25
Emplois d'intégration	8	6.25	5	3.75	6	4.75	6	4.55
Municipalité	7	4.50	7	4.60	7	4.6	7	4.6
Totaux	799	509.20	853	532.34	880	545.20	901	552.21

Détail des activités**ENGAGEMENT DU PERSONNEL**

Le nombre de mises au concours entre les années 2017 et 2018 est resté stable. Le nombre important de mises au concours est dû aux départs naturels, ainsi qu'aux nouveaux postes acceptés au budget 2018. Notons que le nombre de dossiers reçus a augmenté de manière très significative ces dernières années, de même que le nombre d'entretiens de recrutement réalisés. L'augmentation du nombre d'entretiens est principalement dû au nombre de

postes recrutés. En ce qui concerne le nombre de dossiers, deux phénomènes peuvent l'expliquer : d'une part le nombre de postes mis au concours et d'autre part la gestion numérique des candidatures, qui amène un flux important de dossiers. Notons que des mesures ont été prises depuis 2016 afin d'optimiser la gestion des candidatures par un ciblage plus précis des profils de postes.

	Nombre de mises au concours	Nombre de dossiers réceptionnés	Nombre de personnes reçues en entretien
2012	53	1839	167
2013	63	1729	228
2014	58	2221	278
2015	80	3685	371
2016	85	4287	419
2017	76	3722	367
2018	82	3600	382

MANAGEMENT DES PERFORMANCES

Le Service RH donne une importance particulière à la conduite de l'entretien annuel de collaboration entre le cadre et son collaborateur. Chaque année, les cadres de l'administration doivent réaliser l'exercice, qui est une méthode efficace pour la gestion de la performance, ainsi que pour obtenir des indications sur le climat et l'ambiance de travail

au sein des équipes. Le Service RH effectue le suivi des données et procède, dans certaines situations, à des accompagnements spécifiques pour répondre aux problématiques identifiées. De plus, les résultats du bilan de satisfaction des collaborateurs sont consolidés sous forme d'indicateurs reflétant le climat social de l'entreprise.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Durant l'année, le Service RH a proposé deux formations, décidées en fonction des besoins identifiés auprès des collaborateurs :

- Une formation sur la gestion des entretiens de collaboration destinée aux nouveaux cadres, dans le but de développer à un management de qualité. Cette formation a également été proposée dans un

format raccourci pour les cadres intéressés l'ayant déjà préalablement suivie.

- Une formation interservices sur la gestion de projet, destinée aux collaborateurs amenés à gérer ou participer à des projets, dans le but de leur apporter les outils nécessaires et un langage commun.

En parallèle, le Service RH a répondu à des besoins spécifiques en offrant des accompagnements individualisés de coaching. L'administration communale continue également à soutenir quelques collaborateurs dans le cadre de formations continues de plus grande envergure, telles que des brevets fédéraux, Master ou CAS. Enfin, le Service RH a organisé en fin d'année 2018 une conférence sur le thème des marchés publics éthiques, destinée

à l'ensemble des collaborateurs concernés par le sujet.

Comme chaque année, tous les collaborateurs de l'administration ont eu l'opportunité de faire des demandes pour parfaire et développer leurs compétences. Toutes les demandes de formations individuelles ont été validées par le Service RH afin de garantir la cohérence et l'équité.

Répartition des frais de formation

• Mesures de coaching	24.4%
• Cours cadres et collaborateurs + séminaires « maisons »	19.5%
• Formations CEP (Centre d'éducation permanente)	18.7%
• Formations individuelles hors CEP	16.8%
• Cours interentreprises apprentis	11.9%
• Formations "maison" pour les Services	8.7%

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST)

L'année 2018 fut axée sur la mise en place des bases du concept MSST communal et leur implémentation. Dans cette optique, le texte des chartes et politiques SST communales ont été validée en Municipalité. Ces documents entreront en fonction durant le 1^{er} trimestre 2019. Les premières formations concernant les mesures d'urgence ont été données. Parallèlement à cela, les visites de poste de travail ont donné lieu à de nombreuses mesures d'adaptation et de mise en conformité SST. De plus, un concept interservices de sécurisation des moyens de levage et des équipements de travail

en hauteur a été développé et a permis la tenue de la première campagne de contrôles annuelle.

Les principales mesures SST entreprises en 2018 sont : Audit SST des postes de travail ; Audit SST de chantiers ; campagne mensuelle de sensibilisation/information SST à tous les collaborateurs ; aide et support SST aux services communaux ; réalisation des indicateurs SST 2017 ; analyses et formations ergonomiques aux postes de travail ; suivi des vaccinations communales ; formations et informations diverses au personnel communal.

BUREAU DES SALAIRES

Le bureau des salaires gère l'ensemble des tâches liées à la rémunération des collaborateurs, de la paie aux assurances sociales, en passant par l'administration du logiciel de gestion des temps, le conseil personnalisé aux collaborateurs ou encore la gestion, le contrôle et le suivi de l'ensemble des absences du personnel. L'élaboration du budget des salaires et la bonne tenue de la comptabilité salariale sont également des tâches qui lui sont dévolues. Son action fait partie intégrante du Service des ressources humaines, et sa collaboration est très étroite avec le Service des Finances.

L'année 2018 a été marquée par la mise en place d'un nouveau logiciel (NovaSmart) de gestion RH et

salaires. Le logiciel NovaSmart est utilisé depuis le 1^{er} avril 2018 pour l'administration de l'ensemble des collaborateurs communaux, de la gestion de la base de données du personnel au versement des salaires, en passant par l'établissement des décomptes mensuels ou annuels et la répartition comptable des coûts en personnel.

En 2018, la masse salariale totale a été de CHF 50'071'416.10 répartis sur 1'296 employés (tous contrats confondus), 182 conseillers communaux ou membres de commissions et 55 retraités.

Le bureau des salaires compte 3 collaborateurs se partageant 2.4 EPT.

APPRENTISSAGES ET STAGES

25 places d'apprentissage sur 29 disponibles étaient repourvues au 31 décembre 2018.

Places d'apprentissage pourvues pour les années 2017-2018 et celles prévues pour la rentrée 2019

Métiers d'apprentissage	Places pourvues au 31.12.2017	Places pourvues au 31.12.2018	Prévision rentrée 2019
Employé-e de commerce	10	10	11
Floriculteur-trice	2	2	3
Paysagiste	1	1	1
Agent-e en information documentaire (AID)	2	2	2
Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE)	3	4	4
Agent-e d'exploitation	1	0	1
Electricien-ne de réseau	2	2	2
Mécanicien-ne en maintenance automobile	1	1	1
Informaticien-ne	1	1	1
Menuisier	0	1	1
Techniscéniste	1	1	1
Agent-e de propreté	1	0	1
Total	25	25	29
MPC (maturité professionnelle commerciale)	2	2	2
Total	27	27	31

En 2018, environ 30 personnes ont bénéficié d'un stage non-rémunéré au sein de l'administration communale. Leur provenance était diverse (école obligatoire, gymnase, Orif, IPT, le Repuis, SEMO, Connexion ressources, office AI). La durée des stages varie de une journée pour les stages

d'orientation à plusieurs mois pour les stages de réinsertion.

Une dizaine de personnes ont bénéficié d'un stage rémunéré en 2018 au sein de notre administration. Il s'agit principalement de stages préalables à une formation ou de stages premier emploi.

EVÉNEMENTS

Les collaborateurs, arrivés à l'âge de la retraite en 2017, ont été invités le lundi 12 février 2018 par les Municipaux et Chefs de Services pour un apéritif, puis un repas dans un établissement de la place. En 2018, chaque dicastère ou service a organisé un repas de fin d'année pour ses collaborateurs. La

Municipalité a également convié l'ensemble des collaborateurs de l'administration à un apéritif de fin d'année au foyer de l'Aula Magna du Château le vendredi 7 décembre 2018.

Perspectives 2019

Pour cette année 2019, le Service des ressources humaines mettra l'accent principal sur la réalisation du nouveau Statut du personnel, notamment par la rédaction du document et de ses règlements, et par l'organisation des diverses consultations ainsi que la gestion administrative de ce projet.

En outre, le Service des ressources humaines continuera de développer et optimiser le système de

paie et essaiera d'attribuer des ressources pour les autres projets définis dans le cadre du plan de législature.

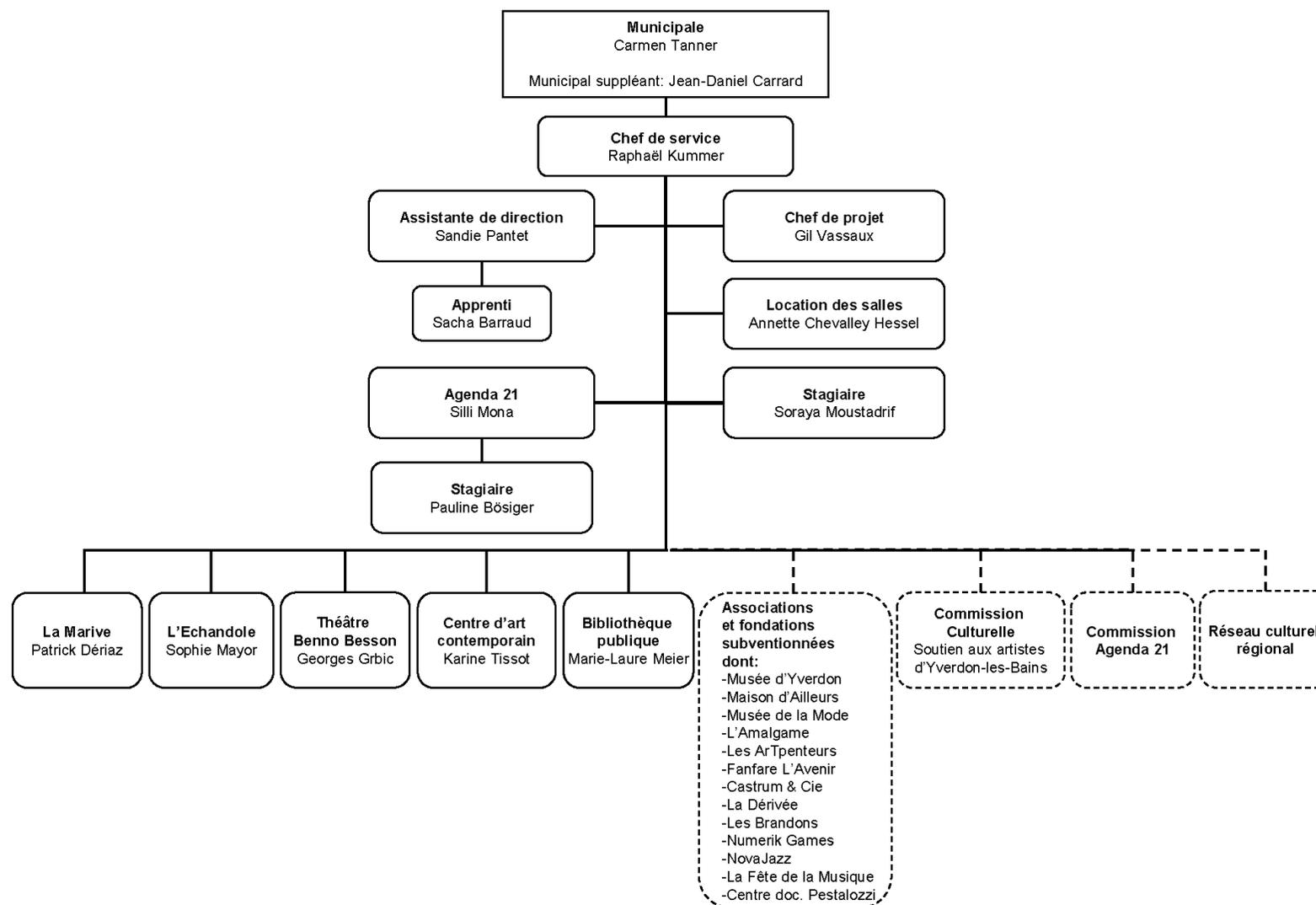
De plus, il proposera et mettra en œuvre différentes politiques ou directives de gestion des ressources humaines en fonction des demandes de la Municipalité.

SERVICE DE LA CULTURE ET AGENDA 21

Madame Carmen Tanner
Municipale

Monsieur Raphaël Kummer
Chef de service

SERVICE DE LA CULTURE ET AGENDA 21



SERVICE DE LA CULTURE ET AGENDA 21

Effectif du personnel

Unité administrative	1 ^{er} janvier 2018				31 décembre 2018			
	Collaborateurs fixes		Auxiliaires		Collaborateurs fixes		Auxiliaires	
	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre
Direction	3.2 + 1	4 + 1 apprenti	1	1	3.2 + 1	4 + 1 apprenti	1	1
Agenda 21	0.8	1	0.6	1	0.8	1	0.6	1
Théâtre Benno Besson	4.05 + 1	5 + 1 apprentie	1.82	26	4.05 + 1	5 + 1 apprenti	1.15	20
L'Echandole	3.1	4	0.79	13	3.1	5	0.7	12
Administration des théâtres	2.45	4	0.2	3	2.45	5	0.35	5
Centre d'art contemporain	2.1	3	0.9	4	2.1	3	0.8	3
Bibliothèque publique	10.45 + 2	15 + 2 apprenties	0.985	7	10.45 + 2	14 + 2 apprenties	0.45	7
La Marive	3	3	2.5	14	3	3	2.5	19
Total service	29.15 + 4	39 + 4 apprentis	8.795	69	29.15 + 4	40 + 4 apprentis	7.55	68

Missions

4 axes : Participer à la qualité de vie et au rayonnement de la ville d'Yverdon-les-Bains ;

- Soutenir la création et l'innovation ;
- Encourager l'accessibilité et la médiation culturelle ;
- Développer un réseau culturel régional et inscrire la politique culturelle dans la région et le canton.

Missions :

- Appliquer et mettre à jour la politique culturelle de la Ville
- Administrer les entités culturelles communales : le Théâtre Benno Besson, L'Echandole, la

Bibliothèque Publique et scolaire, le Centre d'art contemporain et La Marive

- Gérer les subventions, accompagner et superviser les entités culturelles indépendantes : le Musée d'Yverdon et région, la Maison d'Ailleurs, le Musée de la Mode, les Artpenteurs, les Jeux du Castrum, la Fête de la Musique,...
- Accueillir, conseiller et accompagner les projets des acteurs culturels
- Coordonner et promouvoir l'offre culturelle de la Ville et de la région
- Assurer la location des salles communales
- Réaliser les objectifs poursuivis par l'Agenda 21

Points forts

En 2018, la direction du Service de la culture et de l'Agenda 21 est partie à la rencontre de la population, des partenaires et des acteurs des secteurs culturels et du développement durable afin de récolter idées et besoins pour l'avenir de la culture et de la durabilité dans la Cité thermale.

L'adoption en 2015 des nouveaux objectifs mondiaux de développement durable, Agenda 2030, a donné l'impulsion à poser des nouvelles perspectives au niveau local. Afin de mettre à jour l'Agenda 21 yverdonnois, la démarche participative pour un développement durable « Votre ville, vos idées » a été mise sur pied. Elle a récolté plus de 260 idées et 15 projets concrets (cf Agenda 21).

Afin de répondre aux futurs enjeux et après six années d'exercice, le Service de la culture a également souhaité mettre à jour sa politique culturelle au moyen d'un processus consultatif et participatif nommé « CULTYV ». 2018 a ainsi vu la

réalisation de la première phase de ce renouvellement. Cette démarche aura récolté 479 idées, projets et besoins formulés par plus de 217 participant-e-s. Parmi la richesse des contributions recueillies, quelques thématiques, telles que la médiation, la communication, l'infrastructure, une offre culturelle complémentaire et l'accompagnement des acteurs culturels, sont particulièrement saillants. Il est possible de télécharger l'ensemble de la restitution des idées sur www.yverdon-les-bains.ch/cultyv. La direction du Service de la culture entreprendra en 2019 une deuxième étape qui consistera à rédiger la nouvelle politique culturelle et la soumettra à la Municipalité.

L'autre réalisation majeure de l'année 2018 est l'adoption du règlement concernant l'intervention artistique sur les bâtiments et ouvrages communaux (Pourcent culturel) par le Conseil Communal, le 6 septembre 2018. La ville se dote ainsi d'un outil

dynamique et durable en matière de rayonnement artistique.

Concernant le pan événementiel, la manifestation phare 2018 a été la 29^{ème} Fête des Yodleurs, du 29 juin au 1^{er} juillet, qui a accueilli près de 33'000 spectateur-riche-s au cœur de la Cité. Une deuxième édition de la campagne romande des « Etés d'Yverdon-les-Bains » a été réalisée avec succès. Les dix événements présentés auront comptabilisé plus de 90'000 visites, soit 20'000 de plus qu'en 2017. Ces chiffres de fréquentation viennent enrichir les statistiques plus globales. En effet, là où les événements culturels totalisaient 261'771 visites en 2015, 303'067 pendant l'année 2016, les événements de 2017 en comptabilisent 381'823 et l'année 2018 en dénombre 380'172, soit similaire à l'année 2017, grâce aux événements d'envergure comme la Schubertiade et la Fête des Yodleurs.

Bien que le rayonnement et l'attractivité de l'offre culturelle yverdonnoise soient de plus en plus reconnus, il n'en demeure pas moins difficile pour les acteurs culturels de pérenniser leurs activités. Le nombre de manifestations a triplé depuis 2012, ce qui n'est pas le cas du nombre de sponsors ou partenaires financiers. L'encouragement financier dépend ainsi fortement de la ville dans un contexte où elle cherche à améliorer son image et sa compétitivité sur les plans économiques et touristiques. L'un des rôles majeurs du Service de la culture pour les années à venir consistera à renforcer son soutien et à accompagner les acteurs culturels dans la consolidation de leur ancrage local ainsi que le développement de nouvelles stratégies de positionnement et de financement.

Autres faits significatifs, la direction du Service de la culture a accompagné et collaboré aux projets suivants :

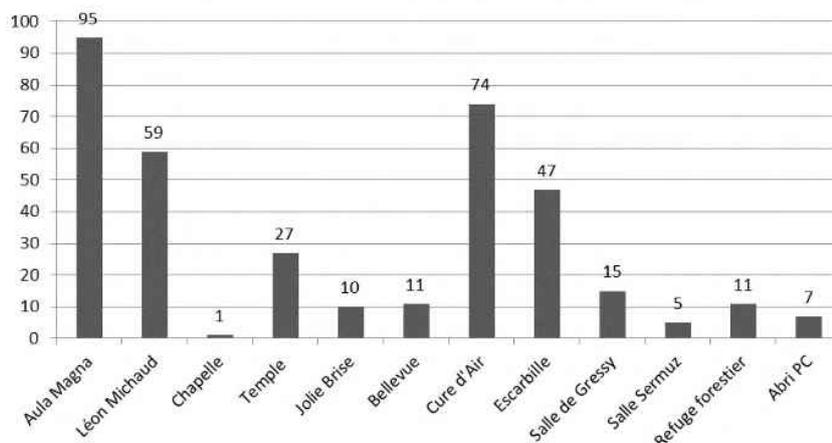
- Organisation de la Nuit des Musées, du « 1^{er} août à la Plage », du 4^{ème} Prix culturel régional à Grandson et du Nouvel An 2018.
- Accompagnement du Festival Antidote, de la Fête des Yodleurs, du spectacle pour le 300^{ème} anniversaire de la naissance de Haldimand en 2018.
- Accompagnement des « Jeux du Castrum » via le comité de pilotage.
- Renouvellement de la convention liant la ville et les « Numerik Games ».
- Réflexion au sujet du nouveau projet du MuMode et nouveaux locaux provisoires – comité scientifique.
- Réflexion au sujet du Musée d'Yverdon et région – nouveaux dépôts et développement d'un projet scientifique et culturel, vision partagée entre le conseil de fondation et la Ville.
- Validation par la Municipalité de la nouvelle stratégie de développement de La Marive.
- Réflexion autour de l'animation du Parc des Rives.
- Réflexion autour de l'événementiel de la future Place d'Armes.
- Développement du Réseau culturel régional.
- Développement du projet de Bâtiment multifonctionnel – bibliothèque et cinémas : concept de nouvelle bibliothèque et pré-étude avec URBAT en vue de la mise au concours architectural.
- Elaboration du programme sport et culture de la zone Sports5 en collaboration avec les Services des sports et BAT.

LA LOCATION DES SALLES COMMUNALES

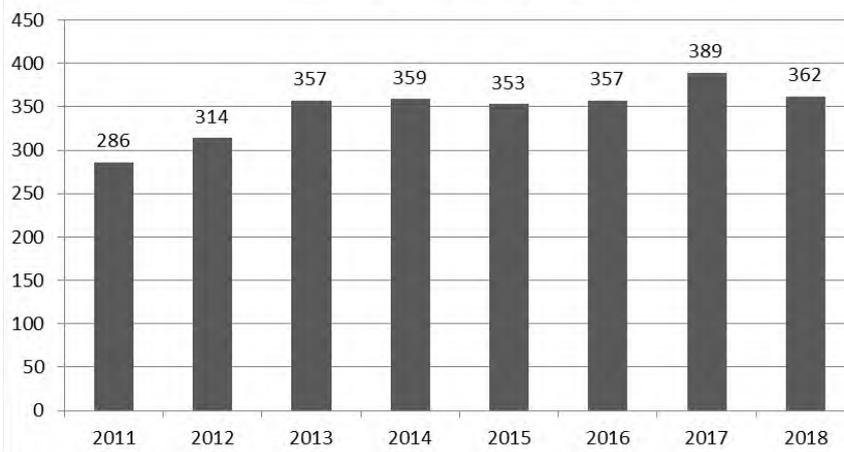
Le nombre de locations des salles communales, des refuges et des colonies est en légère diminution en 2018. La fréquentation des salles de l'Aula Magna et

de Léon Michaud était d'environ 15'000 personnes. Les recettes des locations sont toujours comptabilisées à BAT.

Nombre de locations en 2018 (par salle)



Nombre total de locations (toutes salles confondues)



L'AGENDA 21

Points forts

L'année 2018 a été intense et très riche en rencontres, échanges et discussions sur la durabilité à Yverdon-les-Bains, ceci grâce à la démarche participative « Votre ville, vos idées pour un développement durable », lancée pour mettre à jour l'Agenda 21 de la Ville. L'adoption en 2015 des nouveaux objectifs mondiaux de développement durable - Agenda 2030 - a donné l'impulsion de poser des nouvelles perspectives au niveau local. Les activités participatives menées cette année ont permis de récolter de nombreuses idées et propositions auprès des Yverdonnois-e-s. Parallèlement, les prestations usuelles ont continué à être fournies et de nouvelles se sont développées.

- Démarche participative « Votre ville, vos idées » : De nombreuses possibilités de participation ont été offertes aux Yverdonnois-e-s afin de récolter leurs idées et souhaits pour un développement durable. La participation a été très positive, permettant de récolter plus de 260 idées ainsi qu'une quinzaine de projets concrets. Les thématiques principales qui intéressent les Yverdonnois-e-s sont la mobilité, l'alimentation et la consommation responsable ainsi que la biodiversité et une offre culturelle et de loisir inclusive. Les Yverdonnois-e-s ont pu faire part de leurs souhaits grâce à des boîtes à idées, au site internet ainsi que lors d'ateliers participatifs. Deux ateliers ont été proposés auxquels trois autres se sont ajoutés en collaboration avec des partenaires. Démarrée en mai par une exposition de photographies de Dario Lanfranconi sur les 17 objectifs des Nations Unies dans des vitrines du centre-ville, la démarche participative s'est terminée en septembre en exposant les idées récoltées lors du festival AlternatYv. Les idées ont encore été visibles pendant l'automne dans les escaliers de la Bibliothèque. Ces riches contributions serviront à alimenter le plan d'actions de la nouvelle stratégie, après une étude sur leur

faisabilité avec les services concernés et une sélection par la Municipalité.

- Maniclette - ateliers de savoirs pratiques et durables : L'Agenda 21, l'Association ICI et la Bibliothèque Publique et scolaire se sont associés pour élaborer Maniclette, un programme d'ateliers de savoirs pratiques et durables. Depuis plusieurs années, la bibliothèque observe un intérêt croissant de son public pour ces thématiques. Deux fois par semestre, Maniclette invite donc à repenser les habitudes de consommation et à développer un mode de vie plus autonome et durable. Les thématiques abordées seront multiples : alimentation, habits, zéro déchet, réparation, etc. Des fiches pratiques accessibles à toutes et à tous ainsi qu'un carnet d'adresses d'artisans locaux seront à disposition au fur et à mesure des ateliers. Les deux premiers ateliers ont abordé le multimédia et les fêtes de Noël sans déchets.
- Des vélos-cargo électriques à partager : Cinq vélos-cargo électriques à partager sont désormais disponibles à Yverdon-les-Bains à travers la plateforme carvelo2go.ch. Mis sur pied par l'Académie de la mobilité du TCS, le système est déjà présent dans de nombreuses villes suisses. La mise en œuvre du projet à Yverdon-les-Bains a été financée grâce à l'Agenda 21, ainsi qu'un des cinq vélos à disposition. Le réseau carvelo2go s'inscrit dans la politique de mobilité douce de la Ville. Il est aussi un bel exemple de développement durable par la mise en réseau des ressources et la recherche de partenariats. Il complète l'offre déjà en place depuis 2009 de subventions à l'achat de vélos, vélos électriques et vélos-cargo.

Bilan par type d'activités

La bourse Agenda 21 soutient tout-e Yverdonnois -e souhaitant promouvoir une société plus équitable, un environnement mieux préservé et une économie plus efficiente. Elle est financée par le Fonds pour le développement durable qui est alimenté par la taxe

sur la consommation d'électricité. Ce fonds permet également de proposer des subventions pour les habitant·e·s ainsi que pour les entreprises afin de favoriser la concrétisation du développement durable.

Douze projets ont été validés pour un soutien financier, à l'instar d'Y-FabLab, un lieu accessible à toutes et tous pour la création numérique et le partage de connaissance et du projet *Héros Ordinaires Yverdon-les-Bains*, sept portraits vidéo d'Yverdonnois·e·s qui agissent pour le développement durable. Dévoilés lors de la restitution des idées de la démarche « Votre ville, vos idées » et dans le cadre du festival AlternatYv, ces portraits ont mis en valeur non seulement des personnes engagées mais également une communauté yverdonnoise motivée et en réseau. La bourse a également soutenu l'élaboration d'une Escape Room abordant la thématique de l'impact de

notre consommation sur les ressources naturelles. Une manière ludique de sensibiliser à la production de déchets a été proposée par la Maison d'Ailleurs en collaboration avec Cosedec, coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets.

Perspectives

La démarche participative a permis de récolter de nombreuses propositions pour le développement durable à Yverdon-les-Bains, de mettre en valeur les actions déjà présentes ainsi que les acteurs et actrices qui s'engagent au sein d'associations par exemple, mais aussi simplement dans leur quotidien, des « héros et héroïnes ordinaires ». Les nombreuses idées récoltées permettront d'alimenter le plan d'actions de la nouvelle stratégie de développement durable qui sera finalisée et dévoilée dans le courant de l'année 2019, en proposant de nouvelles perspectives.

LA COMMISSION CULTURELLE

Depuis 2005, la Commission culturelle attribue des subventions à des artistes en lien avec la proche région d'Yverdon-les-Bains. Les domaines touchés sont ceux des arts plastiques et visuels (hors achats d'œuvres), de la musique et des arts scéniques. En

2018, 26 demandes pour un montant total de Frs. 132'562.40 ont été traitées par la Commission culturelle, qui s'est réunie à 4 reprises. Les Frs. 60'000.- de l'enveloppe annuelle ont été répartis parmi 20 projets.

L'ECHANDOLE

L'Echandole est un théâtre communal qui a pour mission de proposer une programmation pluridisciplinaire pour chaque saison théâtrale (septembre à juin) s'adressant à un public le plus large possible dans un esprit de service public. Ses domaines d'activité principaux sont les arts vivants et les arts scéniques. L'Echandole se situe dans les caves du Château; son bureau et sa billetterie se situent à la Rue du Casino 9.

Points forts

- Création du spectacle Robin des Bois par le Quatuor bocal en coproduction avec l'Echandole. Le spectacle a été joué dans la forêt entre Thièle et Mujon à 5 reprises, devant un public ravi.
- Midi théâtre! fait désormais partie de la programmation de l'Echandole et s'installe dans le foyer de l'Aula Magna avec une collaboration très fructueuse avec le SEMO (cuisine + service) et STE (vaisselle STRID).
- La compagnie du Cachot, compagnie d'improvisation théâtrale associée à l'Echandole a fêté ses 15 ans en décembre 2018.

Quelques chiffres

- Nombre de spectacles publics programmés : 87 spectacles, 104 représentations pour un total de 7'060 spectatrices et spectateurs.
- Nombre de spectacles scolaires programmés : 9 spectacles, 52 représentations pour un total de 7'266 spectatrices et spectateurs.
- Nombre de billets vendus : 4'258 billets vendus (+ 2'800 billets à 0 CHF/invitations, spectacles gratuits).

- Nombre total de spectatrices et spectateurs (payants + chapeau + spectacles gratuits + scolaires) : 14'236.

Provenance du public

- Yverdon : 35 % (27% en 2017).
- Agglomération d'Yverdon : 7% (6 % en 2017).
- Canton de Vaud (Hors Yverdon et agglomération) : 49 % (58% en 2017).
- Autres cantons : 9% (idem en 2017).

Situation RH

- L'Echandole compte 5 collaborateur·rice·s fixes pour 3.1 EPT au 31.12.2018. À ces chiffres viennent encore s'ajouter 5 collaboratrices et collaborateurs fixes pour 2,45 EPT à l'Administration des théâtres, dont les tâches sont réparties entre le Théâtre Benno Besson et l'Echandole.
- L'Echandole compte 12 collaborateur·rice·s auxiliaires (technique et bar) pour 0,7 EPT.
- L'Echandole compte 2 collaborateur·rice·s bénévoles (1 photographe et 1 assistant programmateur jeune public).

Perspectives

- L'Echandole envisage de changer le calendrier de communication des programmes (en collaboration avec TBB) et de faire une présentation de saison.
- Fêter les 40 ans de l'Echandole ! (1979-2019).

LE THEATRE BENNO BESSON

Le Théâtre Benno Besson (TBB) est un théâtre municipal à l'italienne de 460 places, inauguré le 11 décembre 1898 ; le bâtiment a fêté ses 120 ans d'existence en 2018.

Le TBB est un théâtre généraliste dit « d'accueil », l'axe principal de la programmation est tourné vers l'achat de spectacles professionnels suisses et étrangers disponibles en tournée. Il propose une programmation représentant tous les arts de la scène : théâtre, danse, musique, chanson et arts circassiens. Depuis plusieurs années, soutenu par le canton de Vaud, il a aussi pour mission de promouvoir les productions et créations des artistes vaudois et romands. A cet égard, il est intéressant de relever que durant l'exercice 2018 plus de 77 comédien-ne-s romand-e-s ont foulé la scène du TBB, avec plus de 35 collaborateur-ric-e-s artistiques (metteurs en scène, dramaturges ou musiciens) qui les encadraient lors des spectacles. La programmation du théâtre inclut également la programmation de musique classique avec en moyenne 4 à 6 concerts par année.

Points forts

- La saison 2017-2018 est la première saison du nouveau directeur Monsieur Georges Grbic. Pour cette saison initiale, le TBB a offert au public du Nord Vaudois 48 spectacles.
- Les spectacles *La Ferme des Animaux* mis en scène par Christian Denisart, *On avait dit 90 !* de et par Lionel Frésard, *Qui a peur de Hamlet* mis en scène par Magali Tosato, *Titre à jamais provisoire* de Guillaume Béguin ou encore *Funérailles d'Hiver* coproduit avec la Compagnie du Passage (CH) et le Théâtre du Rideau de Bruxelles ont été créés grâce aux coproductions initiées par le TBB.
- Lionel Frésard, Marc Oosterhof, Brigitte Rosset, Magali Tosato, Guillaume Béguin et les Arpenteurs sont venus répéter dans les différentes salles ou sur la scène du TBB.
- Le TBB collabore en tant que coproducteur et partenaire financier des spectacles programmés aux Jeux du Castrum, aux Numerik Games et finance le spectacle phare du Festival Nova Jazz.
- Le TBB a intensifié ses projets de médiation avec l'Arpih, le CNPV et le Gymnase d'Yverdon. Il a également collaboré à plusieurs reprises avec la Maison d'Ailleurs et avec la Marmite, association de médiation culturelle œuvrant dans toute la Suisse romande.
- Le TBB pilote et coordonne depuis cinq ans la Fête de la Danse à Yverdon-les-Bains, organisée au niveau national par RESO. Les Ecoles de danse de la région sont toutes conviées à participer à la Fête.

Fréquentation par type d'activités

Durant l'année 2018, le TBB a présenté au total 48 spectacles pour un total de 68 représentations, répartis de la manière suivante : 25 accueils de compagnies suisses et étrangères, 6 coproductions et 7 spectacles musicaux. Au total, 14'556 personnes sont venues voir au moins un spectacle

au TBB, dont 12'531 CHF d'entrées payantes. 1'728 élèves des Ecoles primaires et secondaires et 961 gymnasienn-e-s sont venu-e-s voir des spectacles programmés dans le cadre des représentations scolaires, pour l'école obligatoire et dans le cadre de la programmation régulière pour les élèves du secondaire II. La programmation du TBB draine la population d'Yverdon-les-Bains, à hauteur de 33%. Pour le reste de son public, la répartition se fait de la manière suivante : 7% en provenance de l'agglomération, 51% proviennent du canton de Vaud et 9% des autres cantons et de France voisine.

Promotion

Le principal outil de communication du TBB reste le programme de saison papier, dont le tirage a été augmenté cette année. Le site internet du TBB permet d'obtenir de nombreuses informations aussi bien sur la programmation que sur les événements hors saison (locations externes), et permet d'acheter des billets en ligne. Le TBB a également ouvert un compte Instagram, une page Facebook ainsi qu'un compte Twitter. Pour renforcer la promotion du théâtre, une nouvelle ligne graphique est en cours de réalisation, elle sera dévoilée au grand public lors de la présentation de la saison 2019-2020. Le TBB a inauguré cette année les *Mange ta soupe!* Avec 5 créateurs romands, le public est invité à un moment d'échange autour d'une soupe pendant les pauses déjeuners. Un travail de médiation auprès des élèves des gymnases d'Yverdon a porté ses fruits : tout d'abord axé sur la pièce *Qui a peur d'Hamlet*, il s'est étendu à d'autres spectacles. Plusieurs metteur-euse-s en scène se sont déplacés dans les classes pour présenter leur travail.

Fonctionnement

L'équipe du TBB s'est renouvelée en grande partie suite au départ à la retraite de son ancienne administratrice. Son poste à 100% a été divisé en 2 : 80% sont occupés par une nouvelle administratrice et 20% ont été attribué au nouveau poste de promotion et de médiation. Le nombre d'EPT du TBB n'a donc pas évolué, malgré l'arrivée d'une 5^e personne au sein de l'équipe administrative. Les attentes liées à la communication sont très importantes ; ce nouveau poste à 20% ne couvre pas les besoins actuels d'un théâtre de la dimension du TBB, même complété temporairement par des mandats de prestations de tiers. A court terme, il est essentiel de l'augmenter afin de développer et d'intensifier la présence du TBB au sein du tissu socio-culturel yverdonnois et romand.

Infrastructures

Le TBB souhaite engager une réflexion de fond concernant la mise aux normes des équipements scéniques et la rénovation de la salle de spectacle ; de nouveaux sièges deviennent indispensables et une étude de faisabilité coordonnée par une architecte scénographe est en cours de réalisation.

Perspectives

- Proposer une programmation de qualité alliant des propositions provenant autant de l'international que du régional.
- Développer des interventions théâtrales hors les murs pour aller à la rencontre des publics qui n'ont pas accès au théâtre (hôpitaux, EMS, etc.).
- Renforcer l'image du TBB comme un pôle de création et de diffusion des productions scéniques vaudoises et romandes.

- Renforcer la communication institutionnelle.
- Poursuivre et développer les résidences d'artistes.
- Fidéliser le public actuel et mettre en place des stratégies pour en atteindre de nouveaux.
- Inscrire le TBB au cœur de la ville comme un lieu culturel incontournable par sa convivialité et la richesse de sa programmation.

LE CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

Le Centre d'art contemporain (CACY) rend compte de la diversité des pratiques de l'art contemporain aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs et développe une ligne qui fidélise un public tout en veillant à le renouveler constamment sans jamais se limiter au seul public spécialisé de l'art contemporain. Le CACY cherche à ouvrir l'image d'Yverdon-les-Bains au plus grand nombre par le biais de son activité. 5 axes caractérisent son projet :

- 4 expositions inédites par année, se démultipliant en dehors de ses murs en fonction du nombre de partenariats avec des institutions d'Yverdon-les-Bains, du canton, ou d'ailleurs en Suisse et à l'étranger.
- Une médiation culturelle permettant d'assurer un accueil chaleureux et instructif pour les visiteur-euse-s.
- La gestion de la collection du Fonds d'arts visuels (FAV), de ses acquisitions à sa conservation en passant par les mouvements d'œuvres et sa mise en valeur.
- Une mise en avant des artistes de la région par le biais d'événements ponctuels (Calendrier de l'Avent) et de leur représentation au sein de différents organismes (MCBA et FLAC, Lausanne).
- Le développement d'un pourcentage culturel et mise sur pied de projets d'art public.

Points forts

L'année 2018 permet de vérifier que l'intention de croiser les publics (nouveau, fidélisé et spécialisé) est réussie. Par la nature même de ses expositions qui abordent la question de l'art contemporain par des biais très différents, en renouvelant également les partenariats scientifiques et culturels, le CACY n'a cessé de rencontrer de nouveaux publics tout en fidélisant celui qui est acquis à la cause.

- Succès de la présentation du CACY au sein de la foire artgenève qui s'est tenue début février à Palexpo. Le CACY a bénéficié d'un espace de 48 m² (l'équivalent des grandes institutions suisses) pour présenter le travail d'Helge Reumann. Ce fut l'occasion également de sortir une publication rétrospective de l'activité du CACY chez art&fiction, diffusée avec succès. La fréquentation du salon a enregistré 20'000 entrées, comprenant des collectionneur-euse-s et des

professionnel-le-s internationaux du monde de l'art. En 4 jours, le CACY a donc bénéficié d'une visibilité hors normes, plus importante que sa fréquentation annuelle.

- Succès des expositions montées au sein du CACY : « Ricochet », une exposition abordant les problématiques de l'art inclusif et mettant en lumière la collection d'art visuel de la Ville d'Yverdon-les-Bains; « Migrations intimes » en collaboration avec les RdV de la Place; « Les petits inventeurs » en collaboration avec Le Castrum; « Lagoa Rasa », 1^{re} exposition d'une jeune artiste, Sara da Silva Santos; « Echo - Renate Buser ».
- Succès de la 5^e édition du Calendrier de l'Avent en décembre, dont la fréquentation s'est élevée à 1'470 visiteur-euse-s.

Fréquentation par type d'activités

- « Ricochet » : 2'880 visiteur-euse-s.
- « Les RdV de la Place présentent : Migrations intimes » : 490 visiteur-euse-s.
- « Le Castrum présente : Les petits inventeurs » : 4'233 visiteur-euse-s.
- « Lagoa Rasa – Sara Da Silva Santos » : 1'149 visiteur-euse-s.
- « Echo – Renate Buser » : 3'148 visiteur-euse-s.

Ainsi, le nombre total des visiteur-euse-s comptabilisé-e-s en 2018 entre les 5 expositions est de 11'900. Il est par ailleurs impossible de comptabiliser les visiteurs de la plupart des événements hors les murs. La fréquentation plus faible de cette année s'explique par un ralentissement de la programmation du fait du congé sabbatique de 6 mois de sa directrice.

Situation RH

Le bureau du CACY est constitué d'un poste de direction, d'un poste de médiation culturelle et d'assistantat scientifique et d'accueil, ainsi que d'un poste d'administration, pour un total de 2,1 EPT. L'équipe est complétée par des postes d'auxiliaires. A cela s'ajoute un roulement de prestataires externes pour le montage technique des expositions et des ateliers donnés aux familles et aux enfants ou pour d'autres prestations de médiation culturelle quand cela n'est pas assuré par l'équipe du CACY.

LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ET SCOLAIRE

La mission générale de la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains (BPY) est, d'une part, la mise à disposition d'une collection documentaire sélectionnée et sa médiation et, d'autre part, la conservation et la restauration de sa collection patrimoniale. Lieu de rencontre et d'échanges, lieu de formation, lieu d'expériences, elle propose des services diversifiés répondant aux besoins de ses différents publics : prêt de documents, animations pédagogiques, places de travail, accès Internet, espace de visionnage de courts-métrages, système d'échange de graines, programme culturel, 7 boîtes Biblio Troc, etc.

Points forts

Le réaménagement effectué par l'équipe de la bibliothèque et des collaborateurs de Protravail a permis d'améliorer les conditions d'accueil des classes et du public en Espace jeunesse, de repenser la disposition des collections de la Section adulte et de réunir les bibliothécaires scolaires dans un seul bureau. Une salle pour les BD et une autre pour les mangas ont ainsi été ouvertes pour les jeunes, quelques places de travail ont été créées dans la Section adulte. De plus, grâce à l'augmentation des collaborations, des programmes d'activités culturelles audacieux et ambitieux ont pu être proposés. Certaines thématiques (homophobie, immigration, handicap) ont ainsi été portées dans l'espace public. Le programme de l'automne autour du film « A l'école des philosophes » a rencontré un franc succès, tout comme la consultation des lecteur-rice-s dans le cadre de *Notre bibliothèque idéale* et l'ouverture de la salle de lecture pour les étudiant-e-s en matinée durant la période d'examens de juin. Le nombre d'articles dans la presse et la visibilité de la bibliothèque, l'amélioration de la communication et la réalisation d'une vidéo promotionnelle de l'institution constituent des points positifs. Une nouveauté : la présentation mensuelle d'un ouvrage du fonds ancien dans La Région.

Quelques chiffres

100 évènements ont été organisés en 2018 dont, entre autres, 6 expositions, 11 ateliers auxquels ont pris part 182 personnes, 24 rencontres entre lecteur-rice-s (Biblioclub, Rencontres des lecteurs, Lettres frontière) avec 179 participant-e-s, 30 activités pour les plus jeunes avec 553 participant-e-s (Art de voir, art de lire, L'heure du conte, Né pour lire), 8 conférences ou discussions (161 participant-e-s), 3 rencontres littéraires (61 participant-e-s), 7 projections de films (278 spectateur-rice-s).

5'065 personnes ont emprunté au moins une fois un document cette année. 1'175 nouveaux lecteurs et nouvelles lectrices ont été enregistrés. 179'043 prêts ont été enregistrés au cours de l'année, soit 8,9 % de plus qu'en 2017. Le prêt, hormis les DVD (- 7,3%), est en forte augmentation chez les jeunes de 10 à 16 ans ; environ 17% de prêts supplémentaires ont été effectués dans l'Espace jeunesse par rapport à 2017.

513 périodes d'animations pédagogiques pour le primaire et le secondaire ont été réalisées ainsi que 26 périodes sans animation pédagogique. Les accueils de classe ont été rendus obligatoires également pour le secondaire à la rentrée 2018-2019, ce qui explique en partie le nombre élevé de périodes d'animation. 46 accueils de fondation en Section enfantine ont été effectués par des bibliothécaires de la partie lecture publique.

Un autre point fort pour 2018 est la mise en valeur et la facilitation de l'accès aux collections (regroupement des documentaires, ajout de signalétique). Le travail quotidien de rajeunissement et d'actualisation de la collection s'est traduit par l'acquisition de 6'226 documents et le désherbage de 5'863 livres et DVD. Un rayon manga pour les adultes a vu le jour.

Situation RH

14 collaborateur-rice-s fixes (10,45 EPT), 7 collaborateur-rice-s auxiliaires (0,45 EPT) et 2 apprenties composent l'équipe de la BPY. En 2018 toute l'équipe a participé aux réflexions et à la réalisation des réaménagements des différentes sections. Il faut également relever l'implication de tou-te-s pour l'amélioration des offres de la bibliothèque et des conditions d'accueil des usager-ère-s.

Plusieurs difficultés sont toutefois à relever : le manque d'ETP pour le prêt alors que cette activité est en augmentation ; pas d'ETP de professionnel-le de la communication ; la conciliation des missions différentes de l'équipe scolaire et de l'équipe publique. Il faut cependant souligner le potentiel et la force d'une telle équipe mixte. Après une expérience très réussie en 2017, il serait souhaitable de pouvoir accueillir chaque année un-e stagiaire de la haute école de travail social et de la santé.

Infrastructure

Le manque d'espace est de plus en plus criant. Les salles d'études du 2^e étage sont très utilisées, exiguës et devraient être accessibles également le dimanche. Il faudrait disposer de plusieurs salles de travail en groupe. La salle de lecture est maintenant utilisée pour les ateliers scolaires des 9^e Harmos ; si ces derniers ont lieu durant les heures d'ouverture de la bibliothèque, cette salle, les postes informatiques en libre-accès et l'imprimante sont inaccessibles au public. Une source de vive inquiétude est l'absence de détection incendie aux étages supérieurs du bâtiment ; il en est de même pour l'alarme incendie qui est seulement audible au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage. Le manque d'ETP de conciergerie s'est encore fait ressentir cette année, une amélioration peut être espérée en 2019 avec l'intervention d'une entreprise privée quelques heures par semaine.

Perspectives

Les réflexions en cours vont se poursuivre et devront aboutir à la rédaction de plusieurs politiques : politique de communication ; politique de restauration et de médiation du fonds ancien ;

politique documentaire. Deux autres analyses devront être menées, l'une sur notre politique tarifaire et l'autre sur les systèmes intégrés de gestion de bibliothèque. Un chemin du livre commun (lecture publique et bibliothèque scolaire) sera mis en place afin d'optimiser les tâches bibliothéconomiques et de favoriser la cohésion des

équipes. Alors que les besoins des publics et les pratiques culturelles évoluent, il devient très difficile, voire impossible, de s'adapter à ces mutations dans nos locaux actuels. Une amélioration pourrait être apportée, à terme, grâce à une modification des horaires d'ouverture.

LA MARIVE

La Marive, en exploitation depuis mai 1994, est une salle de spectacles et de congrès pouvant accueillir jusqu'à 1'100 personnes. Elle accueille principalement des sociétés locales pour leurs grandes manifestations, les entreprises privées pour l'organisation d'assemblées, de congrès, d'expositions ou de spectacles, ainsi que la Ville et les écoles à l'occasion d'événements officiels.

Points forts

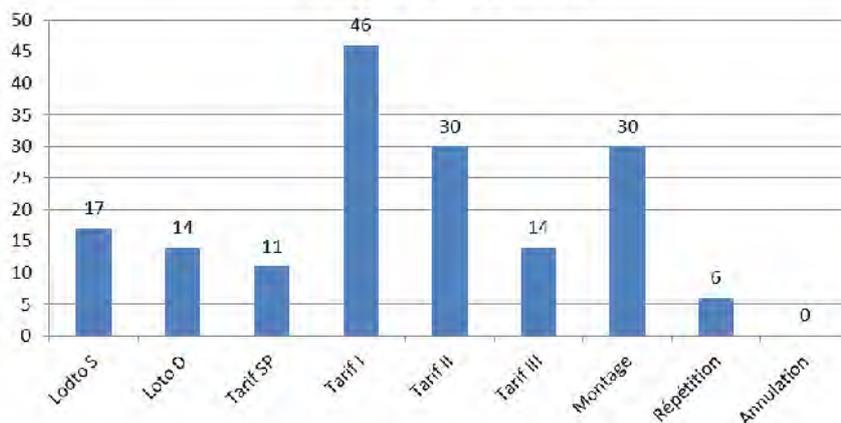
- En 2018, la Marive a accueilli, entre autres, une manifestation d'intérêt national, 7 séminaires d'entreprises suisses et romandes, 3 assemblées générales d'entreprises romandes ainsi que le forum économique Romand, le salon d'Orthomanufacture dédié à la filière des implants et instruments d'orthopédie, ainsi que la salle de presse pour le Tour de Romandie.
- La salle a également accueillies les traditionnelles promotions de l'HEIG-VD, de l'ARPIH, du CPNV, du Gymnase d'Yverdon, des écoles, du Repuis et celle des troupes d'infanterie de Bière - Chamblon - Colombier.

- Plusieurs soirées de sociétés locales y ont également été organisées: la Fanfare l'Avenir, l'Aurore et les Amis Gymnastes.
- Des repas de soutien du FC Yverdon-Sport, du FC Bosna, du HCY et du FC Champagne, 2 repas d'entreprise ainsi que 4 fêtes portugaises dont 1 fête de Noël s'y sont également déroulés.
- En termes d'offre culturelle, la Marive a accueilli 3 festivals, le Porte Bonheur, l'Antidote et Africain, ainsi que 5 spectacles (Celtic Legends, Le Lac des Cygnes, Soweto Gospel, et le concert de Noël d'Alain Morisod).
- Diverses manifestations communales s'y sont également tenues: visite de la fresque, un atelier CultYv, l'accueil des nouvelles et nouveaux citoyen-ne-s, le Noël ensemble et l'accueil du Président du Grand Conseil Vaudois.

Quelques chiffres

Le chiffre d'affaire de la location de La Marive a progressé de 8%. Cette augmentation est due à une légère augmentation des services proposés par La Marive du tarif II (congrès-assemblées), ainsi qu'à une augmentation des jours d'occupation.

Nombre de locations



Occupation de La Marive en Nb jours



Situation RH

La Marive emploie 3 collaborateur-ric-e-s fixes à 100% (3 EPT) et 19 auxiliaires à temps partiel variant de 10 à 25% soit d'environ 2.5 EPT.

LE MUSEE D'YVERDON ET REGION

Le Musée d'Yverdon et Région (MY), dont le statut légal est une fondation de droit privé, a trois missions principales : le conservatoire de la mémoire matérielle d'Yverdon et de sa région ; un centre de recherche et de documentation sur le passé du Nord Vaudois ; une plateforme de communication de l'histoire et du patrimoine de la région, via des expositions et animations à but pédagogique. Les domaines d'activités principaux du musée sont la conservation, la recherche, l'exposition et la médiation.

Points forts

- l'aboutissement de deux projets de longue haleine: l'équipement et l'aménagement des locaux Leclanché dédiés à la conservation des collections; la publication de « Yverdon et son musée. 250 ans d'histoire ».
- la poursuite et l'achèvement du PSC, projet scientifique et culturel du Musée.
- les activités de médiation pour les jeunes (contes, P'tit Ciné du MY, cartes blanches avec le Gymnase d'Yverdon) et les événements comme La Nuit des musées, Le château fête le 18e siècle.

Fréquentation par type d'activités

- 30 événements (séances de contes, vernissages, moments musicaux, etc.).
- 21 visites guidées.
- 8'127 entrées totales, dont 4'397 entrées gratuites, soit 54,10%.

Situation RH

Le MY compte 4 EPT, soit une augmentation de 0,2 EPT par rapport à 2017. Les collaborateur-ric-e-s auxiliaires, que sont désormais le stagiaire et le civiliste, représentent 2.2 EPT annualisés. En parallèle, de nombreux travaux sont externalisés. Dans l'ensemble, le musée fait face à un sous-effectif provoquant une pression constante et une équipe fortement sollicitée. La directrice-conservatrice a cumulé un nombre très important d'heures supplémentaires en 2018.

Perspectives

- Mettre en place et en œuvre les outils pour atteindre les objectifs et remplir les missions telles que définies dans le cadre du PSC.
- Développer de nouvelles offres en matière d'expositions temporaires et de médiation (planification sur trois ans) et donc renforcer le secteur de la médiation et de la communication.
- Poursuivre les travaux engagés concernant les nouveaux dépôts d'archéologie : réaménagement des collections, optimisation de l'exploitation des collections.

LA MAISON D'AILLEURS

La Maison d'Ailleurs est un musée qui dédie ses expositions temporaires à des thématiques proches de l'imaginaire des sciences, des technologies et des sociétés alternatives. C'est aussi un centre de recherche possédant plus de 130'000 objets de collection, archivés et indexés dans une base de données conçue par le musée lui-même.

Points forts

- 2 expositions temporaires au musée en 2018 : « Je suis ton père ! » (10.12.2017 – 14.10.2018), qui grâce au regard original des treize artistes contemporains internationaux invités à Yverdon-les-Bains, ont traité des bien nommés mythes modernes, en particulier du plus universellement connu d'entre eux : Star Wars, de George Lucas ; « L'expo dont vous êtes le héros » (18.11.2018 – 27.10.2018).
- 5 expositions hors murs : deux participations à des expositions par le prêt de pièces patrimoniales (Bibliothèque Diderot de Lyon, Château de Morges), une location de l'exposition « Mini-Playtime » au Gymnase de la Broye, une présentation de l'exposition « Dark Mirror » durant le Numerik Games Festival et l'exposition « Technologische Trends und Herausforderungen » réalisée avec Armasuisse à Thoune.
- La publication de deux catalogues d'exposition : « Je suis ton père. Origines et héritages d'une saga intergalactique » et « Le jeu ».
- De nombreux partenariats et collaborations ont été mis sur pied en 2018, tous liés soit aux activités de la Maison d'Ailleurs ou de ses expositions, soit en lien avec l'expertise scientifique du musée ou avec la médiation culturelle.

LES ARTPENENTEURS

Les arTpenteurs forment une compagnie professionnelle de théâtre itinérant basée à Yverdon-les-Bains. Le théâtre rejoint les gens là où ils vivent, dans un acte d'hospitalité réciproque où se rencontrent art, réflexion et plaisir. Si le chapiteau permet aux arTpenteurs de créer et diffuser leurs spectacles, il est aussi l'outil idéal pour développer un travail de médiation culturelle avec les populations et les acteurs locaux. Depuis 2010, la compagnie est conventionnée par l'Etat de Vaud et la Ville d'Yverdon-les-Bains pour leur projet de théâtre itinérant (convention tripartite).

Points forts

- Création du spectacle sous chapiteau : « Odysseus Fantasy » premier volet de la trilogie sur l'Odyssée. (5 acteur-ric-e-s et 23 professionnel-le-s, 34 représentations sur 5 communes et 2 cantons).
- Une étude sur l'impact écologique du théâtre itinérant est initiée en collaboration avec la HEIG-VD.
- Des ateliers de recherche théâtrale entre les arTpenteurs et Les Baladins du Miroir se sont déroulés à Yverdon-les-Bains et en Belgique. Un

Fréquentation par type d'activités

En 2018, la Maison d'Ailleurs a accueilli un total de 23'196 visiteur-euse-s. 91% des visiteur-euse-s viennent de Suisse et 9% de l'étranger :

- 146 visites guidées ;
- 39 anniversaires pour enfants ;
- 27 activités pour le jeune public et les familles ;
- 78 activités pour les adultes ;
- 5 activités spéciales ;
- 18 locations de l'Espace Jules Verne.

Situation RH

L'administration de la Maison d'Ailleurs est en charge de la gestion administrative du musée ainsi que du Numerik Games Festival. Elle compte 9 employé-e-s permanent-e-s et 16 auxiliaires.

Perspectives

Une année importante et riche en projets est attendue en 2019. En voici quelques points forts :

- La promotion des « Rendez-vous d'Ailleurs », le nouvel agenda d'activités annuelles du musée.
- Une collaboration inédite avec le Salon du livre de Genève en mai (exposition, projet de création).
- La quatrième édition du Numerik Games Festival à la fin du mois d'août.
- Une exposition de 1'500m² suite à l'invitation qui a été faite à la Maison d'Ailleurs par le Folkwang Museum (Essen, Allemagne) en octobre.
- Une exposition collective sur le thème de l'utopie/dystopie (« Monde (im)parfaits : Autour des Cités obscures de Schuiten et Peeters »), à la mi-novembre.

atelier de théâtre pour les professionnel-le-s de la scène vivante a été donné par les arTpenteurs à Plovdiv (Ukraine), nommée Capitale Européenne de la Culture en 2019.

Fréquentation par type d'activités

- 3'827 personnes ont été concernées par les différentes activités de la compagnie.
- 2'960 spectateur-ric-e-s pour « Odysseus Fantasy », dont 307 à Yverdon-les-Bains. Les représentations scolaires ont accueilli 1'289 élèves et accompagnant-e-s.
- 87 spectateur-ric-e-s pour « Roméo et Juliette », formule tout-terrain.
- 50 spectateur-ric-e-s pour la soirée « Latulu – Odysseia ».
- 730 personnes pour les médiations publiques et scolaires.

Situation RH

7 personnes travaillent en fixe pour la Compagnie : 2 postes à 50% pour la direction, 1 poste à 50% pour l'administration, 1 20% pour la direction technique, un responsable diffusion à 20%, un responsable médiation à 20% et un responsable projets

internationaux à 20%, le tout pour un total de 2,3 EPT. Ce personnel fixe a également travaillé pour les différents projets de l'année pour un temps de travail équivalent à 1.3 EPT.

15 collaborateur·rice·s auxiliaires travaillent pour les artistes pour un total de 1.5 EPT. Plus de 20 bénévoles œuvrent à la mise sous pli, la billetterie, la buvette, la cuisine, l'accueil du public, la peinture des caravanes et les parades avec les musiciens du Philharmonique. La plupart des bénévoles font partie de l'AAA, l'Association des Amis des Artistes.

L'AMALGAME

L'Amalgame est une salle de concert administrée par l'association G.A.M.E., dont la mission principale est de défendre, valoriser et promouvoir les musiques actuelles ainsi que faire découvrir des artistes au public tout en favorisant la cohésion sociale au sein de la cité. L'activité majeure de l'association G.A.M.E est l'organisation et la production de concerts et d'événements liés aux musiques actuelles, indépendantes et émergentes. L'association est active depuis 1994.

Points forts

Durant l'année 2018, l'Amalgame a accueilli et participé à l'organisation de 66 événements, répartis comme suit :

- 22 soirées concerts ;
- 24 soirées DJs ;
- 11 soirées en co-production ;
- 3 événements hors-les-murs ;
- 6 mises à disposition de la salle ;
- 73 groupes accueillis, dont 52% d'artistes suisses.

Au total, ce sont 18'056 spectateur·rice·s qui ont profité de ces différents événements, soit en moyenne 274 spectateur·rice·s par événement.

Situation RH

Le bureau de l'Amalgame est constitué de 7 collaborateur·rice·s fixes pour l'administration (65%), la programmation (60%), la coordination (45%), la communication (30%) et la technique (20%), pour un total de 3,2 EPT (y compris 2 stagiaires, l'un en production et l'autre en communication, pour 1 EPT en tout). Viennent ensuite s'ajouter 1,3 EPT de personnel auxiliaire (ingénieur·e·s sons et lumières, graphiste, nettoyeur, collaborateur·rice·s bar et billetterie lors des soirées DJs, agent·e·s de sécurité), ainsi que 72 bénévoles pour un total de 5'931 heures annuelles.

Il est à noter également qu'en 2018, l'Amalgame a commencé à rémunérer des personnes responsables de certaines soirées, afin de décharger le comité. Le pourcentage de travail bénévole indispensable au bon fonctionnement de la salle

Perspectives

L'année 2019 continue le cycle entamé en 2018 autour de l'Odysée, avec la création et la tournée du nouveau spectacle « Odyssea », en partenariat avec L'Echandole. La Compagnie prévoit des tournées à Aigle, au Sentier, à La Tour-de-Peilz ainsi que des interventions au Festival des Six Pompes et au Théâtre du Jorat. À l'international, les artistes seront en lien avec le Centre International pour les Théâtres itinérants (CITI), le festival Fix-In-Art, la ville Plovdiv et le festival des Théâtres Nomades. La compagnie continue la préparation de l'événement 2020 au Parc des Rives pour ses 20 ans.

fourni par les employé·e·s s'élève à 83%. C'est donc plus de 0.8 équivalent plein temps qui devrait être rémunéré.

En 2018, l'Amalgame a proposé :

- un stage de formation en administration et production ;
- un stage de formation en communication ;
- des stages de formations techniques.

En avril, l'association G.A.M.E. a déménagé ses bureaux à l'extérieur de la salle pour s'établir en colocation avec Le Castrum, toujours à l'Avenue des Sports 5. L'amélioration des conditions de travail a été significative puisque les anciens locaux de L'Amalgame souffraient d'un système de chauffage inapproprié et d'un manque d'isolation thermique et phonique.

Perspectives

L'année 2019 sera l'occasion de fêter les 25 ans de L'Amalgame. Un festival sera organisé en octobre : un moment de culture et de cohésion sociale, festif, invitant les publics de L'Amalgame à venir célébrer leur salle.

À court terme, l'objectif principal de L'Amalgame est la pérennisation de la structure en consolidant ses ressources humaines et en rémunérant ses salarié·e·s de manière juste et équitable.

L'association G.A.M.E. adhérera en 2019 au label *We Can Dance iT* qui promeut une vie nocturne égalitaire, sécurisée et agréable pour tou·te·s. Cette adhésion passe par la mise en place de plusieurs mesures, dont l'adoption d'une charte de respect, une procédure en cas de harcèlement, des messages de prévention, etc.

Un vestiaire fixe et l'amélioration de la zone du container sont les projets d'infrastructure qui occuperont L'Amalgame en 2019.

À plus long terme, L'Amalgame envisage déjà son rôle et sa position au sein du développement de l'activité culturelle de l'Avenue des Sports 5.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DU NORD VAUDOIS

Le Conservatoire de Musique du Nord Vaudois propose et assure une formation musicale instrumentale et théorique de qualité aux enfants, adolescent-e-s et adultes, jusqu'au niveau du certificat de fin d'études non professionnelles AVCEM-FEM et du certificat supérieur non professionnel, en conformité avec la loi cantonale des écoles de musique (LEM). Membre de l'Association Vaudoise des Conservatoires et Écoles de Musique (AVCEM) ainsi que de l'Association Suisse des Écoles de Musique, il est reconnu pleinement et entièrement par la Fondation pour l'Enseignement de la Musique (FEM). Outre les diverses auditions de classes, examens de certificats et concerts annuels, le CMNV participe également à l'organisation et à la production de divers événements musicaux et culturels tout au long de l'année.

Points forts

- La folle journée du basson avec Ivan Calestani (samedi 21 avril).
- Master class TuttoCello avec Cristina Bellu (vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 avril).
- La journée Portes ouvertes (samedi 28 avril).
- La Fête de la Musique (jeudi 21 juin).
- Le Palmarès (samedi 30 juin).
- Récital des lauréats du Concours Suisse de Musique pour la Jeunesse (CSMJ) (dimanche 18 novembre).
- Concert d'automne du Conservatoire (vendredi 30 novembre).
- Master class Autopsie de tubes avec Raphaël Noir et Nicolas Heiniger (samedi 1^{er} décembre).
- La soirée Bourses d'études (vendredi 15 décembre).

LES BRANDONS

Les Brandons d'Yverdon ont pour but d'organiser chaque année une fête d'adieu à l'hiver. L'occasion de réunir la population yverdonnoise et de la région autour de différentes animations : concert, guggenmusiks, cortèges, etc. La fête a lieu sur un week-end, du vendredi au dimanche, et se déroule dans plusieurs lieux du centre-ville. Suite au déficit cumulé des années 2015 et 2016 par l'Association des Brandons, la Municipalité a chargé le Service de la culture d'encadrer celle-ci jusqu'à la signature d'une convention.

Points forts

Le concert de la Fodge Family ainsi que le passage des guggenmusiks dans les quartiers ont été les points forts de la manifestation de 2018. Les Brandons ont collaboré avec l'association Numerik Games, obtenant une contrepartie financière et une aide technique. Le cortège a accueilli 17 classes ainsi qu'une dizaine de guggenmusiks issues de toute la Suisse.

Quelques chiffres

Au total, ce sont 527 élèves qui participent annuellement aux différents cours individuels et collectifs, ateliers et chœurs organisés par le Conservatoire, représentant 83 communes. 24 instruments sont enseignés, pour un total de 15'855 minutes d'enseignement individuel par semaine et de 13'065 minutes d'enseignement collectif par semaine.

Situation RH

Un directeur à 70% ainsi qu'une secrétaire à 36% sont engagés à l'année pour permettre le bon fonctionnement de l'institution, pour un total de 1,06 EPT. Viennent ensuite s'ajouter 40 professeur-e-s, pour un total de 11,88 EPT.

Perspectives

Le Conservatoire a le besoin urgent de trouver une « résidence secondaire », si possible proche des locaux des Cygnes 10 afin de pouvoir disposer de quelques studios supplémentaires. Il souhaite également pouvoir continuer à proposer un enseignement de qualité et un encouragement à la musique au plus grand nombre tout en visant une stabilité dans les écolages.

Les directives de la FEM doivent être respectées en formulant le vœu qu'elles n'aient pas d'effet élitiste. Le Conservatoire se doit de rester une école ouverte où la richesse artistique est diversifiée afin que toute personne franchissant la porte des Cygnes 10 se sente vraiment accueillie et impliquée dans un projet d'école.

Fréquentation par type d'activités

La fréquentation d'une telle manifestation est très difficile à évaluer, la fête étant gratuite et se déroulant sur plusieurs sites.

Situation RH

L'association est en réorganisation suite à la démission de son président en automne 2018. Elle compte environ 50 bénévoles.

Perspectives

L'association des Brandons doit se réorganiser ainsi qu'assainir ses finances. Il lui est également impératif de recruter de nouveaux membres, d'améliorer la recherche de sponsoring ainsi que de revoir le modèle d'exploitation des bars. Afin de réaliser ses objectifs et de revenir avec de nouvelles propositions, l'édition 2019 de la manifestation est annulée.

LE MUSÉE SUISSE DE LA MODE

Le Musée suisse de la Mode (MuMode) est une association créée à Yverdon-les-Bains en 1982. Sa mission principale est de sauvegarder, communiquer et mettre en valeur un patrimoine vestimentaire légué à l'association. La collection comporte plus de 8'000 vêtements et accessoires allant du 18^e siècle à nos jours, dont les archives du couturier yverdonnois Robert Piquet (composées de plus 3'000 croquis originaux, de photographies et de documents d'époque), un ensemble de vêtements provenant de la maison Grieder à Zurich, une garde-robe haute couture de 400 pièces des années 1950 à nos jours, et un ensemble de pièces de grand intérêt au niveau sociologique et ethnographique. Le MuMode expose dans la Salle temporaire du Château d'Yverdon-les-Bains, lors d'expositions temporaires, et ouvre les portes de ses collections pour des visites guidées.

Points forts

- L'exposition « Ceci n'est pas un musée » (10.11.2017 – 30.10.2018).
- La participation au colloque à Strasbourg, dont le thème était « Les musées de mode de petite et moyenne taille en Europe », a permis à l'institution de se faire connaître et d'être incluse dans un réseau de professionnel-le-s et de spécialistes.
- Inventaire et réorganisation des réserves suite aux deux nouvelles salles mises à disposition.
- L'accès des collections du MuMode aux chercheur-euse-s et étudiant-e-s.
- 50 nouveaux membres.

Activité et fréquentation par type d'activités

- 23 visites guidées de l'exposition « Ceci n'est pas un musée », dont 9 auprès de classes yverdonnoises.
- 82 réceptions de dons.
- 15 visites des réserves.
- Différents prêts de vêtements auprès d'institutions culturelles.
- Participation à la Nuit des Musées d'Yverdon-les-Bains, à divers colloques ainsi qu'à deux Jury.
- Sorties culturelles réservées aux membres du Comité et aux bénévoles.
- Le nombre de visiteur correspond à celui du Musée d'Yverdon et Région.

Situation RH

- 2 collaborateur-riche-s fixes (0.9 EPT).
- 2 collaborateur-riche-s auxiliaires : 1 stagiaire (0.6 EPT) et 1 trésorier (0.2 EPT).
- 15 collaborateur-riche-s bénévoles (dont environ l'équivalent de 0.7 EPT travaillant régulièrement).

Perspectives

- Développer les collaborations avec des institutions similaires, dont le Musée du textile de Saint-Gall, ainsi qu'avec des plateformes de mode (Mode suisse) ou d'art (Artgenève).
- Développer les collaborations avec les écoles (notamment celles d'Yverdon-les-Bains et les Hautes Ecoles).
- Traiter des sujets d'actualité, par exemple la mode équitable et la durabilité.
- Développer le projet de Fondation.
- Optimiser l'agencement des réserves afin d'utiliser au mieux l'espace à disposition.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE RECHERCHE PESTALOZZI D'YVERDON

La mission principale du Centre de documentation et de recherche Pestalozzi (CDRPY) est de susciter et maintenir l'intérêt public pour Pestalozzi et son œuvre, promouvoir et animer la discussion scientifique sur sa vie, enrichir et diffuser en langue française, le savoir sur la vie et l'œuvre de Pestalozzi, et entretenir les relations et les collaborations avec toute institution ayant des intérêts et des buts semblables à ceux de la Fondation, particulièrement dans les domaines de la pédagogie et de l'histoire de la pédagogie. Créé en 1977 et situé au Château d'Yverdon, le CDRPY est constitué en fondation et soutenu par une association des ami-e-s.

Points forts

- Élaboration du projet de valorisation du patrimoine pédagogique issu des 8 registres contenant la copie des quelques 8'000 lettres envoyées de l'institut au château d'Yverdon entre 1805 et 1825 en créant un index permettant la recherche.
- Préparation d'une exposition et d'un colloque sur l'utopie et la pédagogie, en collaboration avec la Maison d'Ailleurs.

- Démarches en vue d'une modernisation de la médiation culturelle, en particulier la réalisation d'un fascicule à l'attention du public « En savoir plus sur Pestalozzi », ainsi que la réalisation de courts métrages avec une classe de médiaticien-ne-s du CPNV.
- Edition du 3^e cahier du Centre Pestalozzi « L'éducation contre la pauvreté ? ».
- Séquence yverdonnoise d'un film pour le Brésil : interview sur le séjour d'Hippolyte Léon Denizard RIVAIL à l'institut d'Yverdon, disciple de Pestalozzi.

Activités

Le CDRPY a organisé la commémoration du 272^e anniversaire de Pestalozzi et l'association des Amis a participé à l'édition 2018 de la Nuit des Musées d'Yverdon-les-Bains. Le CDRPY a par ailleurs organisé le projet « Index des lettres envoyées de l'Institut d'Yverdon ». Il a collaboré avec le Musée d'Yverdon pour la visite guidée « Château et Pestalozzi » et a également dispensé de nombreuses visites auprès de groupes ou dans le cadre de recherches. Il a réalisé un fascicule « Pour en savoir plus sur Pestalozzi » et édité un 3^e cahier « L'éducation contre la pauvreté ? ». Il a par ailleurs

rédigé de nombreux textes en vue de publications. Le CDRPY a également participé à deux colloques « Ecole et protestantisme » et « Pédagogies transatlantiques ».

Situation RH

Les membres du Conseil de Fondation et du Conseil scientifique effectuent leurs activités à titre bénévole. Ce sont au total 17 collaborateur·rice·s qui se répartissent des groupes de travaux créés en fonction de leurs compétences et de leur formation.

Perspectives

- Le CDRPY poursuit ses démarches en vue d'offrir au public des présentations adaptées aux moyens modernes du 21^e siècle en collaboration avec des partenaires locaux. Cette démarche ne pourra

toutefois se réaliser qu'aux conditions de disposer d'un local adéquat pour recevoir des classes et d'obtenir un appui financier.

- Réalisation de l'index des lettres parties de l'Institut d'Yverdon en 1805 et 1825 (durée 3 ans).
- Organisation du colloque autour du thème « Le meilleur des mondes – l'éducation entre optimisme et utopie », en collaboration avec la Maison d'Ailleurs, qui se tiendra en février 2020.
- Mettre en valeur la tombe du filleul de Pestalozzi et de l'intérêt des Anglais pour la méthode de Pestalozzi.
- Participer à la mise en œuvre de l'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe « Héloïse et les pédagogues européens » consécutivement à sa labellisation.

LA FANFARE L'AVENIR

L'Avenir d'Yverdon-les-Bains a été fondée en 1919 sous le patronyme de « Fanfare Ouvrière L'Avenir ». Dès le 11 mars 2008, elle prend le titre de L'Avenir d'Yverdon-les-Bains. La fanfare, la seule de la cité thermale, forte actuellement de près de 60 membres actifs, est dirigée par M. Mathieu Dormia et présidée par Mme Marianne Perret. Elle a pour mission de promouvoir la musique dite « populaire » dans la cité et au-delà. Les concerts organisés par L'Avenir permettent de choisir un programme adapté aux compétences de l'ensemble. La fanfare L'Avenir participe aux concours régionaux, cantonaux et fédéraux et à des projets culturels avec d'autres acteurs.

L'Ecole de Musique (EMAY) forme des élèves selon la nouvelle loi sur l'enseignement de la musique et est présidée par M. Joseph Krummenacher.

Points forts

- La Fête Cantonale des Musiques Vaudoises le 2 juin 2018 à La Vallée de Joux.
- La réception du Président du Grand Conseil vaudois, Rémy Jaquier, le 4 septembre 2018. Rémy Jaquier est également le Président du Comité d'organisation du 100^e anniversaire de la fanfare.
- Le concert du 8 décembre 2018 sur le thème des Contes et Légendes.

Activités

La fanfare L'Avenir a participé aux événements suivants : Concert de la nouvelle année et vœux des autorités, choix des nouveaux uniformes, concert chez un sponsor des uniformes, Fête Cantonale des Musiques Vaudoises à La Vallée de Joux (ainsi qu'un concert de préparation), Fête de la Musique, 29^e Fête romande des Yodleurs, Fête nationale, divers concerts, semaine musicale, réception du Président du Grand Conseil vaudois, mariage du Directeur de la fanfare, soirée de gala, et concert au marché de Noël.

Fréquentation par type d'activités

- Près de 11 événements publics et environ 200 personnes au concert annuel. L'estimation des événements sans entrée est quant à elle difficile à chiffrer.

Situation RH

- L'association compte : Un directeur (0.2 EPT) ;
- Un chef de tambour (0.1 EPT) ;
- Un sous-directeur (0.05 EPT) ;
- 55 collaborateur·rice·s bénévoles.

Perspectives

Afin de maintenir le niveau actuel des musicien·ne·s et d'assurer une progression, des répétitions régulières seront organisées durant l'année 2019. Une recherche de musicien·ne·s pour équilibrer certains registres et compléter la formation « harmonie » sera également effectuée. D'autre part, l'organisation du 100^e anniversaire de la Fanfare et le 49^e Giron des Musiques du Nord vaudois font partie des projets d'importance pour 2019.

LES CYGNES CREATION

L'association Les Cygnes Créations fondée en 2014 est actuellement forte de 33 membres. Elle soutient les activités de NOVAJAZZ grâce à une cotisation annuelle de Frs. 50.-. Elle organise le NOVA JAZZ festival ainsi qu'une saison de concerts et a pour but la promotion du jazz actuel dans le Nord vaudois. Deux objectifs principaux sont visés : proposer une saison de concerts et un festival de qualité tout en encourageant la formation musicale dans la région en organisant des workshops. Elle met également un point d'orgue à mettre en avant la scène de jazz suisse.

Points forts

- NOVAJAZZ Festival "Milk & Honey".
- Concert de Fly + Mark Turner le 20 janvier 2018.
- Concert de Montagne Trio au Temple d'Yverdon le 28 avril 2018.

Quelques chiffres

NOVA JAZZ en 2018, ce sont 19 concerts, 10 groupes suisses, 9 groupes internationaux, et 3 jours de Festival. NOVAJAZZ a enregistré 690 entrées payantes sur la saison et 1'050 entrées payantes sur le Festival. La majorité du public vient du Nord Vaudois et NOVAJAZZ accueille régulièrement des spectateur·rice·s de la région lémanique et de Suisse allemande, notamment pour le Festival.

Perspectives

L'offre du festival sera renforcée pour les prochaines éditions (1 jour de plus en 2019). Une collaboration avec la Haute Ecole de Musique de Lausanne est en réflexion pour un projet spécial. La recherche de fonds privés soutenue, la pérennisation des soutiens publics et l'augmentation légère du budget sont les objectifs des trois prochaines années. L'association prévoit un engagement d'un administrateur à 20% dès janvier 2019.

CASTRUM & CIE

L'association Castrum & Cie a pour but la création, l'organisation et la promotion d'événements de nature culturelle ou festive, principalement à Yverdon-les-Bains et dans sa région. Depuis 2017, l'association est l'organisatrice des Rdv de la Place ainsi que du Castrum.

Points forts

- Une programmation de haut-vol, audacieuse et variée avec de projets de création singuliers et originaux (Homolith, Sven Helbig, Frontier, Squash, 3615 Dakota, Les Goutes du temps).
- Des projets participatifs ludiques (Happy Manif, Menhirs, Les Petits Inventeurs, Gare aux fausses notes, Monstres Jeux).
- Des moments conviviaux et festifs (Le Food Troc, les concerts dans la cour du château).
- Une fresque monumentale réalisée par Ella & Pitr.
- Une affluence et une participation à l'événement en augmentation.
- Le rayonnement de la manifestation qui s'élargit.
- Des collaborations nombreuses et fructueuses.
- Une excellente couverture ainsi que de belles retombées médiatiques.

Fréquentation par type d'activités

Au total, les deux manifestations totalisent plus de 17'000 spectateur·rice·s sur l'ensemble de l'été, avec plus de 7'000 spectateur·rice·s réparti·e·s sur les six semaines des Rdv de la Place ainsi que plus de 10'000 personnes sur l'ensemble du week-end du festival du Castrum. Il est impossible de chiffrer la fréquentation du festival avec précision. La dispersion géographique des projets en espace public et la gratuité quasi-totale de ceux-ci font que seules des estimations peuvent être formulées. Il ne fait toutefois aucun doute que l'affluence a augmenté depuis 2017.

Grâce aux chiffres de billetterie et sur la base de calculs effectués dans le cadre des projets

impliquant du gardiennage, ou encore dans les lieux dont la capacité était mesurable facilement, la fréquentation de certains projets a pu être mesurée :

- L'exposition « Les Petits Inventeurs » au CACY totalise un record de visiteurs sur un week-end : 1'528 personnes ont franchi le seuil du musée pour y découvrir les inventions originales des écoliers yverdonnois et les quelques projets réalisés par des artisans régionaux.
- Plus de 200 personnes (générale de la veille comprise) se sont aventurées dans les bois de Champvent pour y découvrir Homolith.
- Près de 600 personnes ont franchi les portes du Temple pour se laisser surprendre par les compositions de Sven Helbig, accompagnées du Choeur du Castrum.
- Un peu plus d'une centaine de personnes étaient présentes pour l'inauguration de la fresque d'Ella & Pitr, le dimanche, à la Rue des Moulins - et combien l'ont admiré grâce au Tuk Tuk mis en place dans le cadre du partenariat avec l'Office du Tourisme d'Yverdon, qui proposait gratuitement aux festivalier·ère·s de se rendre dans ce quartier légèrement périphérique pour y admirer le travail des artistes.
- 270 personnes au Centre Professionnel Nord Vaudois, pour la représentation du samedi soir de Squash, de la compagnie Les 3 points de Suspension.
- Enfin, plus de 1'300 personnes ont osé se faufiler dans les Caves du Château pour y découvrir le projet audio-visuel Frontier.

Situation RH

L'association est composée d'un comité de 7 personnes, d'une soixantaine de membres ainsi que d'une organisation professionnelle – « le bureau » – structurée autour de trois postes fixes représentant 1,2 EPT. Plusieurs mandats ont également été créés pour compléter les ressources et les compétences du bureau pour des durées variable. En 2018,

l'équivalent EPT reste le même qu'en 2017 mais la répartition des pourcentages a été modifiée. Le taux d'activité du directeur a été diminué à 70 %. Une stagiaire a été engagée à 50 % durant 6 mois permettant de soutenir les activités du bureau dans le domaine de la production, de la gestion logistique et de l'administration. Le taux d'activité de l'administrateur a été augmenté pour atteindre 30%, permettant de consolider le pôle administratif et d'assumer une partie de la recherche de fonds.

Perspectives

Comme la nouvelle identité du festival est encore fraîche, elle nécessite d'être confirmée et affirmée sur la durée afin de renforcer l'attachement de la population à l'événement tout en l'implantant dans

le paysage culturel romand de manière forte. Pour la 3^e édition du festival, l'association envisage de consolider l'orientation et la ligne artistique des événements afin de renforcer leur identité et permettre de bien les définir. L'association souhaite par ailleurs recentrer le festival autour et dans le château pour une grande majorité des projets proposés. La structure professionnelle d'organisation est à ce jour encore modeste, c'est pourquoi les besoins humains sont à réévaluer et à définir. Sans engager trop de charges supplémentaires et en conservant une masse d'EPT similaire, il s'agira donc de consolider la structure professionnelle du bureau permanent en augmentant les ressources de certains postes afin de garantir la pérennité des événements.

LA FETE DE LA MUSIQUE

Après une première édition organisée dans le cadre d'Expo.02, la Fête de la Musique (LaFMY) s'installe définitivement à Yverdon-les-Bains dès 2004. Depuis, le 21 juin de chaque année, elle offre aux Yverdonnois-es une fête populaire, ouverte aux jeunes artistes. Elle offre également une grande place aux créations originales locales, qui sont chaque année au centre de l'organisation de LaFMY.

Points forts

L'édition 2018 a été marquée par de riches collaborations avec La Dérivée, Les Citrons Masqués, la Fondation des 4-Marronniers et la BPY ainsi que par deux nouveautés : une scène électro ainsi qu'un soundtruck. Deux créations, « A la recherche du cartographe » et « Mary & The Atoms » ont complété cette 15^e édition. De plus, un nouveau comité, une nouvelle présidence et une nouvelle coordinatrice ont marqué l'édition 2018. Une exposition à BPY a accueilli jusqu'au 30 juin des affiches des 15 dernières éditions de LaFMY. De

nombreux partenariats sont reconduits et de nouveaux voient le jour notamment avec l'association ICI et leur projet La Dérivée, ainsi qu'avec Les Citrons Masqués.

Fréquentation par type d'activités

11'000 personnes ont profité des différents concerts.

Perspectives

L'association envisage deux nouvelles scènes pour 2019. Elle souhaite également repenser son programme en ciblant des publics multigénérationnels avec un programme ciblé jeunesse, en collaboration avec les médiateur-riche-s culturel-le-s des écoles primaires et secondaires de la ville d'Yverdon, le Conservatoire de Musique du Nord-Vaudois, et un programme au sein des établissements médico-sociaux de la ville d'Yverdon en partenariat avec le COSY.

LA DERIVEE

Après une 1^e édition réussie, la Dérivée a prolongé l'aventure en 2018 avec pour mission principale l'animation estivale du Parc des Rives. En créant un centre culturel éphémère, accessible et ouvert à tou-te-s, la Dérivée promeut via les activités et les animations proposées la culture, la durabilité et la cohésion sociale. Perpétuer et rendre le projet pérenne est l'un des objectifs de l'Association ICI et de la Dérivée.

Points forts

- « L'eau à la rencontre de la ville » : en collaboration avec rr-rotative research, la Dérivée a proposé un cycle de 6 performances audio-visuelles, qui ont permis de questionner le rapport de la ville d'Yverdon avec ses Rives et le quartier gare-lac tout en promouvant des artistes suisses.
- Les soirées dansantes / guinguettes : la Dérivée s'est transformée en piste de danse où chacun-e a pu venir bouger au rythme de la musique. Afin de mélanger cultures, générations et Yverdonnois-es, quatre soirées guinguettes ont été organisées en collaboration avec le COSY.

- Open-air : pour terminer le week-end en beauté, la Dérivée a sorti, 11 soirs durant, son écran ainsi que ses transats pour se transformer en cinéma open-air et proposer divers films sur le thème des vacances estivales.

Fréquentation par type d'activités

La gratuité des événements et activités font que seules des estimations peuvent être formulées à hauteur de 6'000 personnes.

Perspectives

Le fonctionnement interne du projet s'ajustera en réorganisant les charges de travail des membres de l'association. De plus, l'association souhaite renforcer sa recherche de fonds nécessaire à la pérennité du projet ainsi qu'au défraiement des organisateur-riche-s. L'association envisage d'assurer la qualité de l'offre et l'impact du projet sur le long terme, au détriment de la quantité. Enfin, la durabilité ainsi que l'aspect participatif resteront prioritaires dans la poursuite du projet.

NUMERIK GAMES

Les missions générales du Numerik Games Festival ont été fixées par une convention établie dans le courant de l'année 2016 par la commune d'Yverdon-les-Bains, un des soutiens essentiels de la manifestation – autant au niveau financier que par les prestations mises à disposition – et se formulent ainsi : concevoir, organiser et promouvoir le Numerik Games Festival à Yverdon-les-Bains, en collaborant étroitement avec les autorités, les services et les différents partenaires de la Ville d'Yverdon-les-Bains et développer une manifestation tout public incluant la « ludification » de l'espace urbain.

Points forts

- Très bonne organisation et très bonne relation entre les services communaux et l'Association Numerik Games.
- Implantation unifiée et cohérente en comparaison à l'édition 2017. Le site d'Y-Parc offre un bon potentiel d'extension et confirme les partenariats en tant que pôle technologique et culturel.

- Bon positionnement de la manifestation en lieu de réseautage national sur la question du numérique.
- Très bonne communication de manière générale.

Fréquentation par type d'activités

Malgré une météo peu avantageuse, il a été compté 8'500 festivalier·ère·s (7'000 entrées payantes, 1'500 gratuites) dans l'enceinte d'Y-Parc (soit 2'000 de plus que l'année passée et 4'000 de plus qu'en 2016).

Perspectives

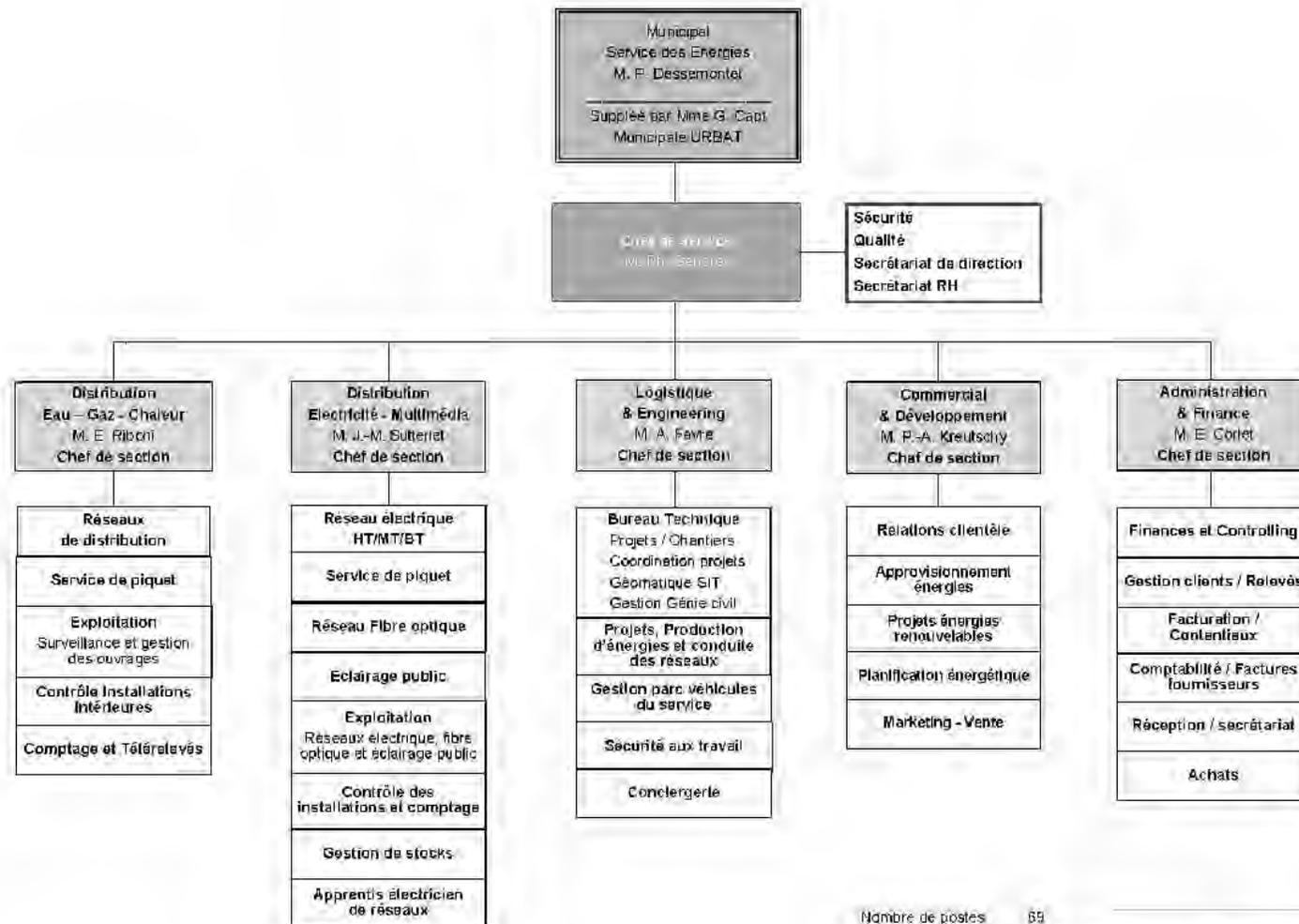
L'année 2019 devra confirmer les acquis de 2018, mais il est d'ores et déjà certain que l'édition 2018 sera l'étalon qui servira à étayer un festival promis à un bel avenir : artistes et spectacles continueront à côtoyer jeux vidéo, musique, conférences, réalité virtuelle, hautes écoles et entreprises. L'association souhaite par exemple repenser l'animation de la Rue Galilée, ainsi que la programmation proposant des animations différentes chaque jour du festival.

SERVICE DES ÉNERGIES

Monsieur Pierre Dessemontet
Municipal

Monsieur Philippe Gendret
Chef de service

SERVICE DES ÉNERGIES



Nombre de postes : 69
 Nombre de personnes : 73 apprentis non compris
 Nombre d'apprentis : 2 apprentis électriciens de réseaux

SERVICE DES ENERGIES

Missions

Le Service des énergies d'Yverdon-les-Bains (SEY) assure la distribution de l'eau, du gaz naturel et de l'électricité de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Il fournit également l'eau potable et le gaz naturel à certains villages voisins. Il gère l'éclairage public de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Il développe, en partenariat avec les câblo-opérateurs, une offre de services via un réseau de fibre optique. Il exploite un réseau de chauffage à distance et développe plusieurs nouveaux projets. Parallèlement à sa mission de distribution, il développe une production d'énergie renouvelable grâce à l'éolien en cours d'élaboration avec le parc du Mollendruz, le photovoltaïque et la biomasse. En application de la stratégie énergétique 2050, son département commercial propose des

services et produits d'efficacité énergétique. Il coordonne les projets communs avec SAGENORD (Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois - distribution régionale de l'eau).

Portefeuille clients au 31 décembre 2018

3'367 clients eau.
 18'868 clients électricité.
 3'173 clients gaz (Yverdon-les-Bains, Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Ependes, Grandson, Method, Montagny-près-Yverdon, Pomy, Treycovagnes, Valeyres-sous-Montagny, Vuiteboeuf).

Points forts 2018

VENTES

- Eau : nous enregistrons une augmentation du volume facturé de 1.6%, pour un prix de vente stable.
- Gaz naturel : comparé à 2017, l'année 2018 enregistre une baisse des volumes vendus de 5.5%, et une diminution du chiffre d'affaires de 4.8%. Ceci, en raison d'une météo clémente induisant une grande baisse des ventes aux industriels.
- Electricité :
 - Réseau-acheminement : le volume distribué est en hausse de 0.1% comparé à 2017, le chiffre d'affaires a suivi la même tendance. A noter la diminution de 20% des coûts des services systèmes Swissgrid passant de 0.40 à 0.32 centime par kilowattheure d'électricité consommée, ainsi que l'augmentation de la taxe pour le financement du rachat aux producteurs

yverdonnois, à prix coûtant, de leur production d'énergie renouvelable (RPC).

- Energie : baisse de 2.7% du volume commercialisé en raison notamment de la perte de clients éligibles ayant regroupé leurs achats au niveau Suisse et International. Les tarifs étant restés stables, le chiffre d'affaires a également diminué de 2.7%.
- Fibre optique : 2'855 bâtiments sont raccordés à fin 2018 au réseau de fibre optique communal. Ceci représente un taux de couverture de raccordement des bâtiments de 70%, pour un chiffre d'affaires externe de CHF 224'000.-, en nette augmentation par rapport à 2017, grâce à l'arrivée de nouveaux prestataires multimédia sur le territoire yverdonnois.

ACHATS D'ENERGIES

Electricité : L'année 2018 a été caractérisée par une hausse des prix de l'énergie sur les marchés internationaux, qui a été en partie contenue par la stratégie anticipative d'achats segmentés du Service des énergies (l'électricité 2018 a été achetée en 2016 et 2017) et un calendrier de couverture maîtrisé. L'approvisionnement a été géré avec efficacité par la société Enerdis Approvisionnement SA (EASA)

basée à Nyon, dont la Ville d'Yverdon-les-Bains est devenue actionnaire pour une part de capital de 12,5%, dès le 19 mars 2018.

Gaz naturel : En 2018 et à l'instar de l'électricité, le Service des énergies a bénéficié de prix attractifs en raison de l'anticipation d'achats à terme courant 2016 et 2017, ce qui a permis de maintenir les tarifs au même niveau qu'en 2017.

RESEAUX

Eau

Le Plan Directeur Distribution de l'Eau (PDDE) est en cours de réalisation. Des priorités de travaux ont été définies en fonction non seulement de l'état des conduites d'eau, mais aussi des diamètres nécessaires pour optimiser les capacités hydrauliques du réseau. Des mesures concrètes ont été prises pour limiter la corrosion des conduites d'eau.

Gaz

Les travaux de modélisation numérique du réseau ont été entrepris de manière analogue à ce qui a été réalisé pour le réseau d'eau. Des priorités ont été fixées pour les travaux de renouvellement du réseau gaz.

Electricité

Une partie du réseau basse tension (BT) a été renouvelé en 2018 lors de travaux de renouvellement

de rues. Il est à noter que si le réseau moyenne tension (MT) est récent, avec un âge moyen de 15 ans, le réseau BT primaire vieillit dangereusement, avec un âge moyen de 30 ans.

Le renouvellement de l'éclairage public par un éclairage dynamique à LED se poursuit. A fin 2018, 1'400 points lumineux (sur 3'500) sont équipés, permettant une économie de 28% de l'énergie d'éclairage par rapport à 2010.

Télécom/Fibre optique

Le réseau primaire communal reliant les stations électriques de quartiers est en service et couvre les besoins communaux. Il est également commercialisé et mis à disposition d'entreprises privées. Le réseau fibre optique (FTTH), construit par Swisscom et financé en partie par la Ville, alimente ~14'000 ménages depuis fin 2018.

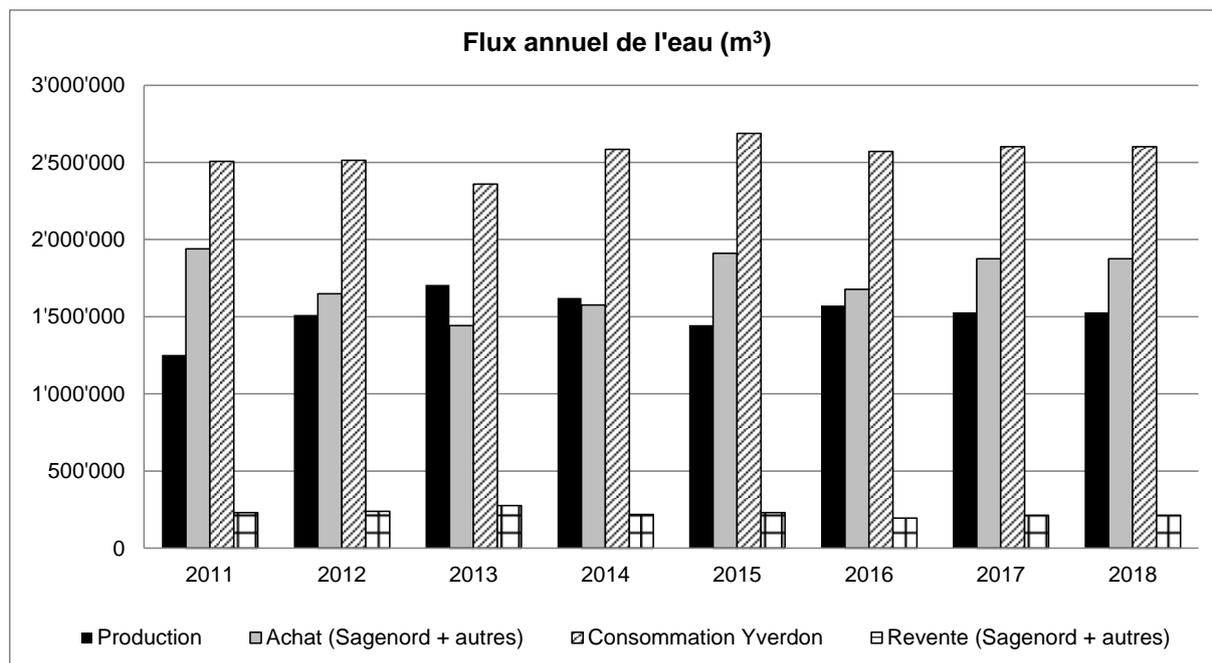
ADMINISTRATION

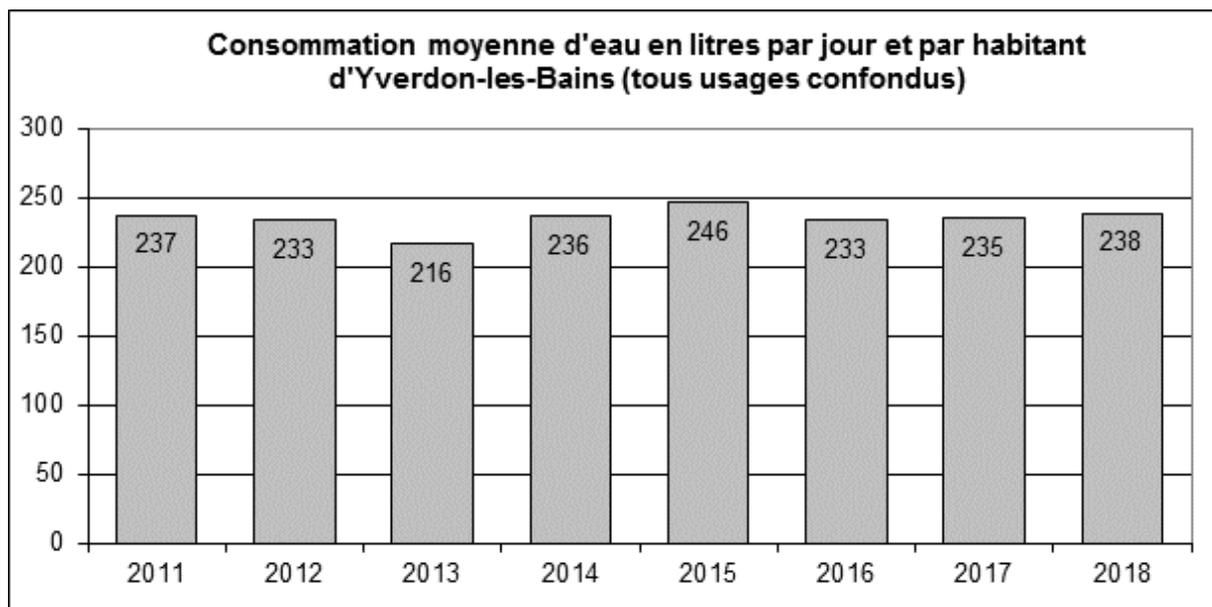
73 rapports et 29 notes, ainsi que 6 rapports de la Commission Consultative des Énergies (CCE), ont

été adressés à la Municipalité par le Service des énergies.

Energies

EAU





Moyenne annuelle suisse : 299 litres.

Eau	2018		2017		2016	
Renouvellement du réseau	1'710	m	220	m	975	m
Extension du réseau durant l'année	0		55	m	220	m
Taux de renouvellement annuel	1.4	%	0.7	%	0.63	%
Nombre de fuites réparées	58		42		38	
Nombre de nouveaux branchements réalisés	13		11		12	
Nombre de compteurs	3'409		3'396		3'382	

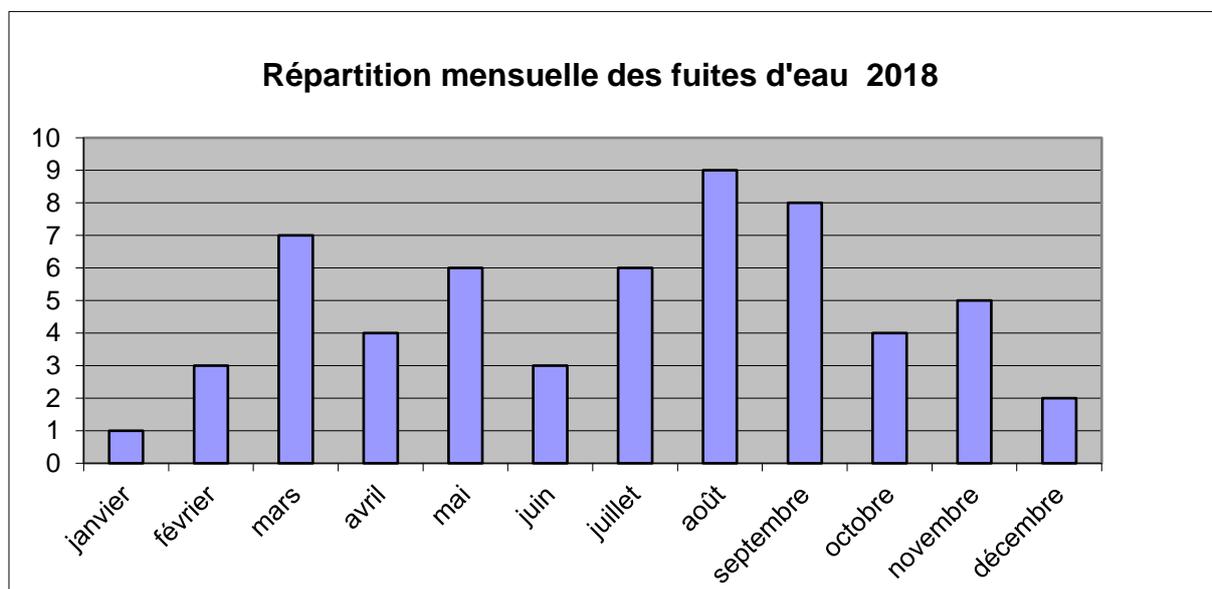
Eau vente

Les ventes d'eau et la consommation par habitant sur la commune d'Yverdon-les-Bains ont augmenté de 1.28% par rapport à 2017, en raison de la hausse des températures enregistrées l'été 2018.

Eau réseau

En 2018, l'entreprise de génie civil a été appelée à intervenir 60 fois pour des travaux en relation avec nos réseaux d'eau.

- 58 interventions pour des fuites d'eau. Travaux urgents non planifiés.
- 2 fois pour des interventions hors fuites qui ont été motivées par :
 - Un arrachage d'une borne de défense incendie.
 - Une pose de branchements.



Eau exploitation

L'approvisionnement a été assuré par les sources du Cossaux et par l'approvisionnement de SAGENORD.

Qualité de l'eau potable en 2018

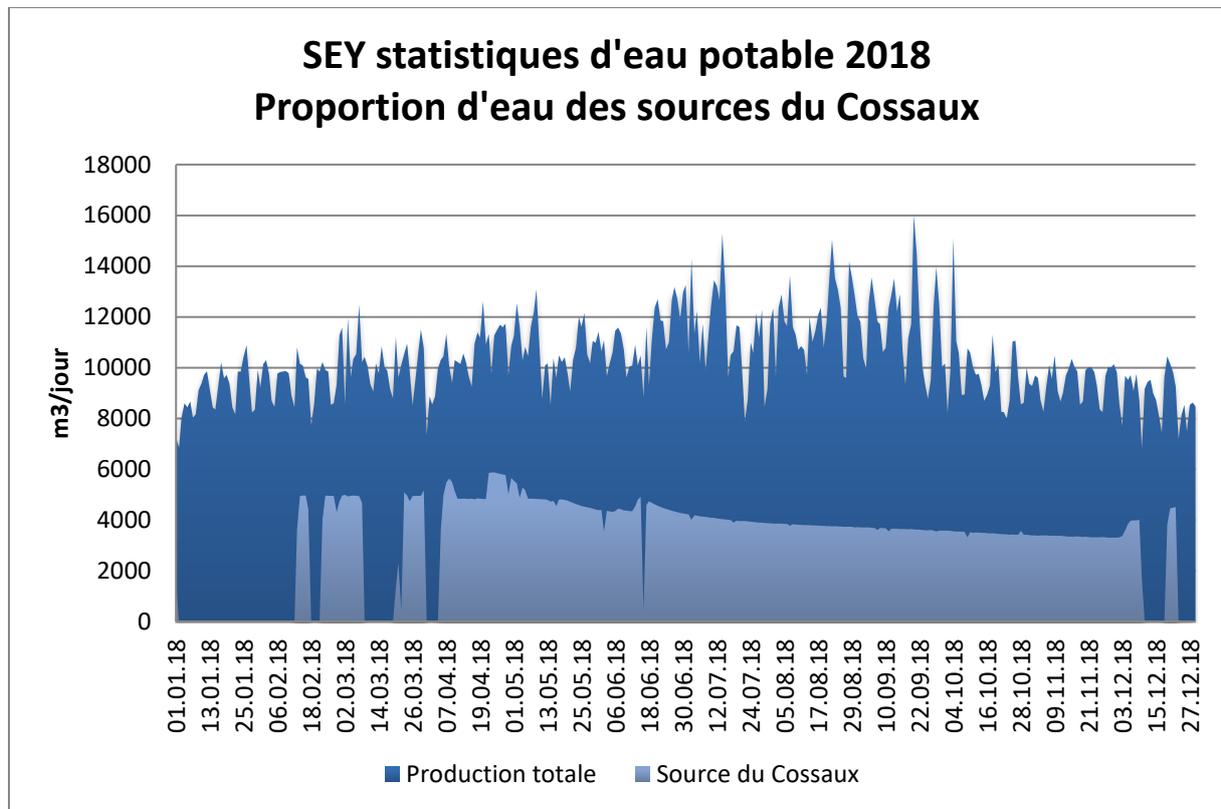
Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale du 23 novembre 2005, et en qualité de distributeur d'eau, le Service des énergies est tenu d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable. L'information est publiée sur le site Yverdon-les-Bains Energies.

Provenance

- 58 % ACRG, (Association Communale de la Région de Grandson) eau de nappe phréatique des puits d'Onnens (chlorée pour la protection du réseau).
- 6 % Service des énergies, eau du lac (filtration et désinfection par chloration).
- 35 % Service des énergies, eau des sources du Cossaux (désinfection par chloration).
- 1 % Associations, apports depuis l'Arribru et la Menthue.

Désinfection

Par chloration : en moyenne 0.01 mg/l de chlore aux robinets des consommateurs (valeur de tolérance : 0.1 mg/l chez le consommateur).



Contrôles sanitaires

29 séries de 11 à 16 échantillons répartis sur 49 points de prélèvements totalisant 179 échantillons.

Les prélèvements se répartissent de la manière suivante :

- 9 prélèvements effectués par le Service des énergies pour le suivi de la qualité de l'eau brute.
- 48 prélèvements effectués par le Service des énergies pour le suivi des installations de traitement.
- 46 prélèvements effectués par SAGENORD pour le suivi de la qualité de l'eau brute.
- 49 prélèvements effectués par SAGENORD pour le suivi des installations de traitement.
- 179 prélèvements effectués par le Service des énergies sur des points de consommation

représentatifs du réseau de distribution d'Yverdon-les-Bains.

Bactériologie

Dans l'ensemble du réseau, l'eau d'Yverdon-les-Bains a été de très bonne qualité bactériologique en 2018. Aux points de consommation représentatifs, sur les 179 échantillons, aucun dépassement des normes en vigueur n'a été décelé. La valeur moyenne annuelle pour l'ensemble des analyses des germes aérobies mésophiles est de 14 UFC/ml ; le seuil de tolérance en réseau étant de 300 UFC/ml.

Paramètres physiques et chimiques

Dureté totale : minimum 14.9 °f, maximum 26 °f et en moyenne 22 °f (degrés français), soit une eau moyennement dure.

Température moyenne	12.7°C
Calcium	47.8 - 79.7 mg/l
Magnésium	6.1 - 15.9 mg/l
Sodium	1.7 - 7.4 mg/l
Potassium	0.9 - 1.8 mg/l

pH	7.32 - 8.1
Chlorures	3.2 - 13 mg/l
Nitrates	0.9 - 11 mg/l
Sulfates	13.5 - 33.2 mg/l
Hydrogénocarbonates	13.6 - 291.09 mg/l

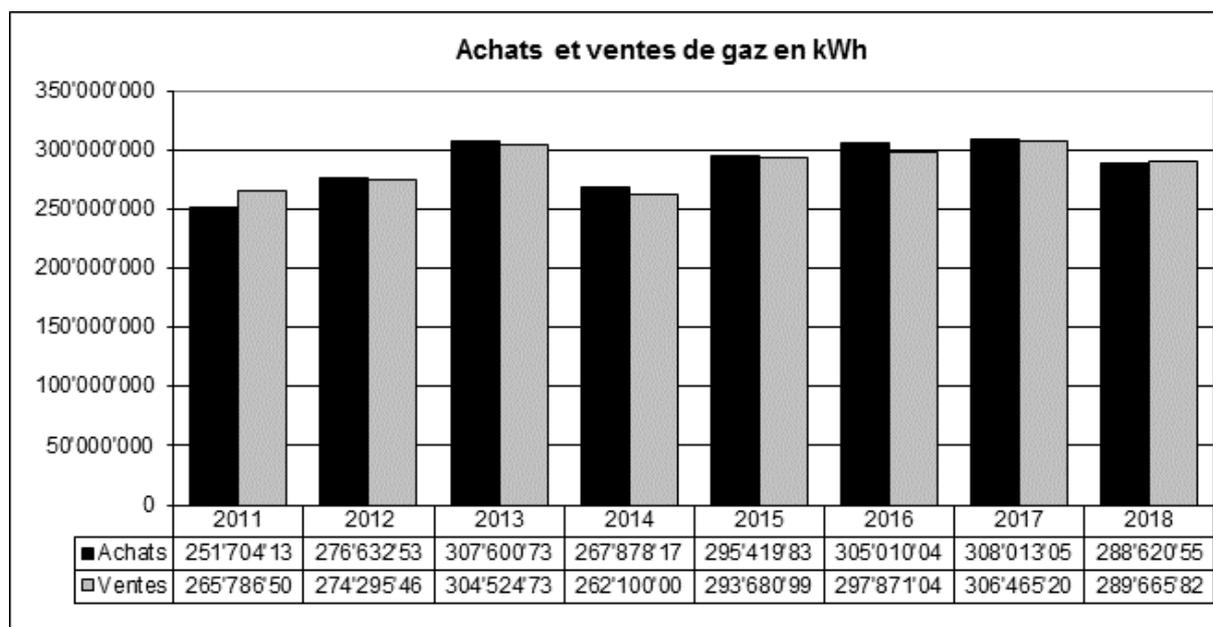
L'eau ne contient que très peu de nitrates, 6.2 mg/l en moyenne, le seuil de tolérance étant de 40 mg/l.

Conclusions sur la qualité de l'eau distribuée à Yverdon-les-Bains

En 2018, l'eau d'Yverdon-les-Bains a parfaitement correspondu aux normes d'eau de boisson.

C'est une eau équilibrée, de type calco-carbonique, faiblement minéralisée et de dureté moyenne. Elle peut être consommée sans modération.

GAZ



Gaz	2018		2017		2016
Nombre de nouveaux branchements réalisés	26		37		19
Nombre de fuites réparées	16		8		13
Renouvellement du réseau BP	1868	m	220	m	1'210 m
Extension du réseau BP	0	m	420	m	0 m
Renouvellement du réseau HP	0	m	0	m	0 m
Extension du réseau HP	0	m	0	m	0 m
Taux de renouvellement annuel	2.0	%	0.7	%	0.7 %
Nombre de compteurs	3'189		3'178		3'177

Gaz vente

Gaz naturel : diminution des ventes par rapport à 2017, en raison des conditions météo.

Gaz naturel carburant : avec un total de 98'900 kilogrammes (consommation moyenne d'une voiture 4 à 5 kg/100km), les ventes de gaz naturel carburant augmentent de 8.7 % par rapport à l'année précédente.

Gaz approvisionnement

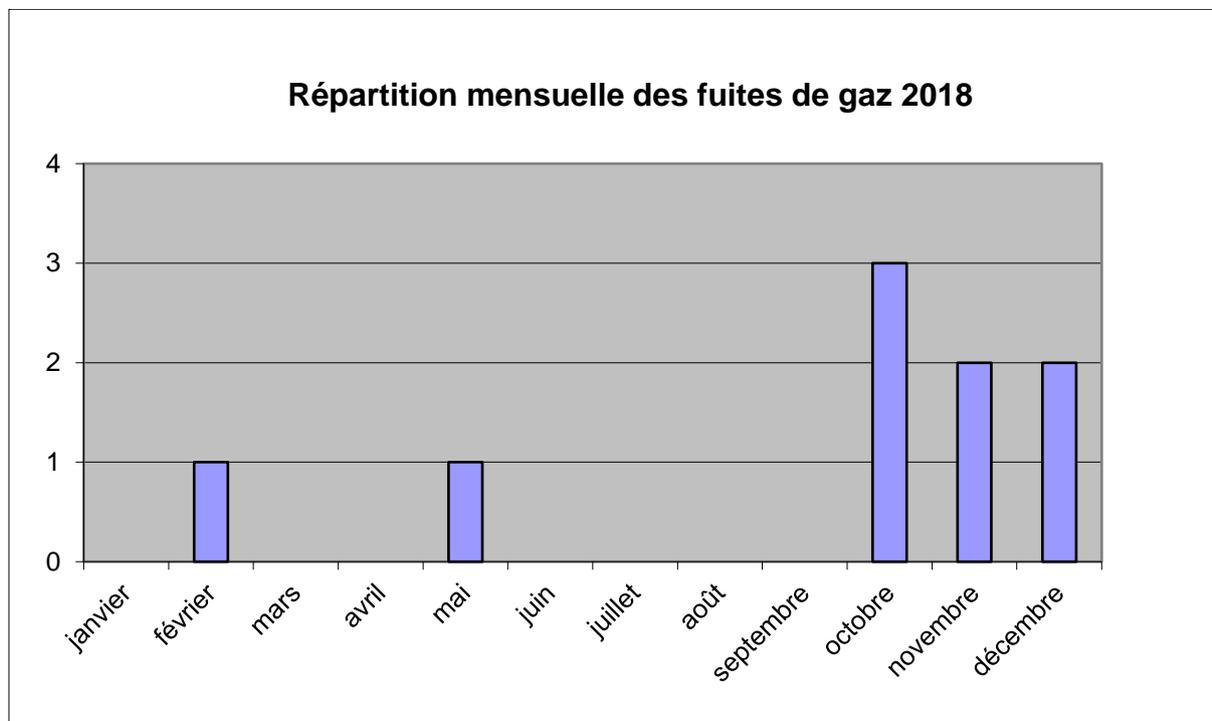
L'approvisionnement a été réalisé à 50.6% par des contrats à long terme (2017 : 49.6%), 41.2% par des produits à terme (2017 : 33.9%) et 5.5% par des produits de flexibilité (2017 : 16.5%). Un nouveau produit lié au stockage a été introduit à hauteur de 2.7%. Cette structure de portefeuille a permis à Yverdon-les-Bains d'offrir des prix compétitifs à l'ensemble des clients au tarif et de fidéliser ses grands clients.

Gaz réseau

En 2018, l'entreprise de génie civil a été appelée à intervenir 45 fois pour des travaux en relation avec nos réseaux de gaz, dont :

- 9 fois pour des fuites de gaz. Travaux urgents non planifiés.

- 36 fois pour des interventions hors fuites qui ont été motivées par :
 - Des assainissements de siphons;
 - Des réparations de robinets réseaux ;
 - De la pose de branchements.

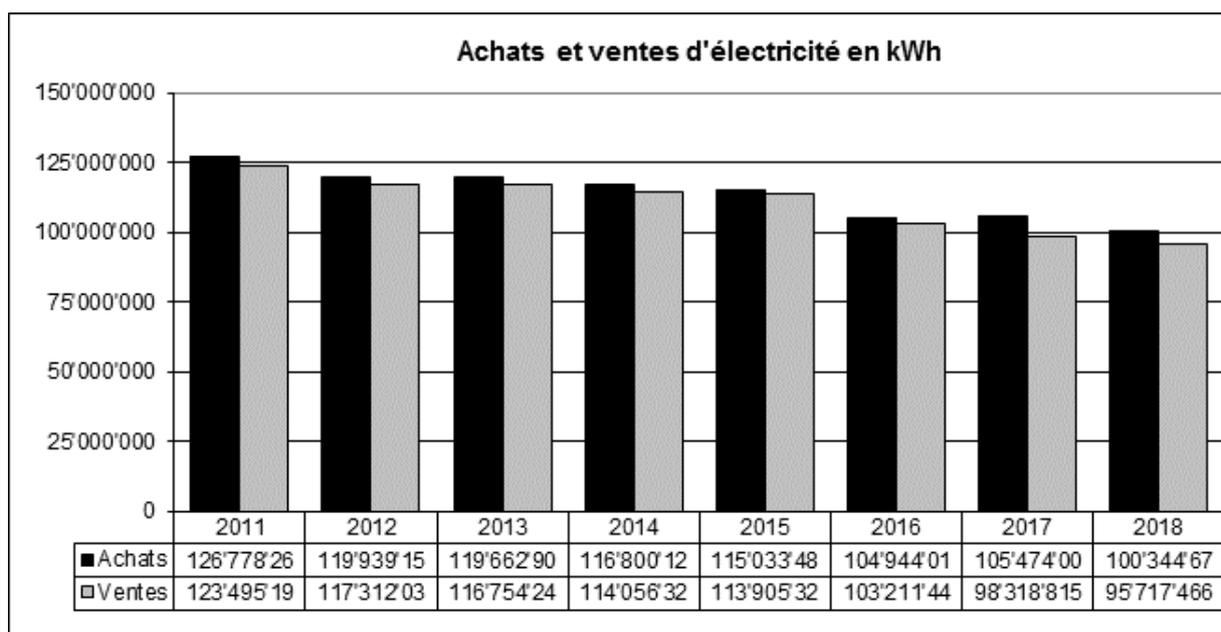


Gaz exploitation

Station détente gaz : 193 stations de détente sont en service. Une fois par année, toutes les stations sont

contrôlées tant au niveau de l'étanchéité que des organes de contrôle.

ELECTRICITE



Electricité	2018	2017	2016
Nombre de compteurs	19'065	18'885	18'827
Renouvellement/entretien réseaux	2'326 m	1271 m	1270 m
Taux moyen d'entretien des réseaux	0.93 %	0.6 %	0.6 %
Extension réseau BT	0.0 km	0.0 km	0.0 km
Extension réseau MT	0.0 km	0.0 km	0.0 km

100% de notre approvisionnement est couvert par des garanties d'origine, renouvelables ou non en fonction du choix des clients. Dans l'ancien droit, il était possible d'indiquer pour le marquage de l'électricité « Agents énergétiques non vérifiables » (électricité « grise ») en l'absence de garantie d'origine. Depuis janvier 2018, des garanties d'origine doivent toujours être utilisées pour le marquage de l'électricité. L'indication « Agents énergétiques non vérifiables » n'est donc plus autorisée.

En 2018, le Service des énergies a effectué des achats structurés d'électricité pour optimiser le prix de revient de l'électricité acquise auprès de différents fournisseurs. Grâce à ce dispositif, le Service des énergies suit régulièrement l'évolution du marché et sollicite les fournisseurs en fonction des besoins à terme, dans le but de faire bénéficier

l'ensemble des clients de conditions d'approvisionnement optimales et de conserver en particulier ses clients éligibles.

Electricité réseaux

Réseau haute tension (HT) : en 2018, aucune intervention majeure n'a été effectuée sur ce réseau.

Réseau moyenne tension (MT) : dans son ensemble, ce réseau n'a nécessité aucun renouvellement en 2018. Le contrôle-commande des postes continue d'être développé afin de faciliter l'exploitation du réseau. De nouvelles stations MT-BT sont en construction (Champs-Lovats 2, Château 2, Rives, STEP) et seront mises en service en 2019.

Réseau basse tension (BT) : les rues du Midi et des Peupliers ont été rénovées.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le déploiement de l'éclairage LED dynamique des zones résidentielles se poursuit. Environ 1'400 points lumineux sont équipés. Les rues rénovées en

2018 sont : Calamin, Verdan, Maladaire, Midi, Peupliers, Roger-de-Gimps, Vermont, Collège, soit env. 2'300m de rue.

Eclairage public	2018	2017	2016
Renouvellement / Entretien réseau EP	2.3 km	1.0 km	0.5 km
Extension réseau EP	0.0 km	0.0 km	0.0 km
Nombre de candélabres / Lampes EP installés	4'186	4'180	4'180
Nombre de candélabres gaz	27	33	33
Nombre d'heures de fonctionnement EP	4'150 h	4'150 h	4'142 h

FIBRE OPTIQUE (FO)

Un contrat de co-construction du réseau de fibre optique (FTTH- Fiber To The House) a été conclu en 2015 avec Swisscom pour un raccordement des 15'000 ménages yverdonnois d'ici 2019. Un contrat de partenariat a été signé avec le réseau des villes suisses câblées Swiss FiberNet (SFN), permettant de représenter l'offre de la Ville auprès des

opérateurs nationaux et internationaux, notamment Salt et Sunrise. En complément, grâce à 2 partenariats (avec VO Energies et Init7), le Service des énergies permet aux clients yverdonnois d'accéder à de nouvelles offres concurrentielles à haut débit.

Bilan 2018 de la Commission consultative des énergies

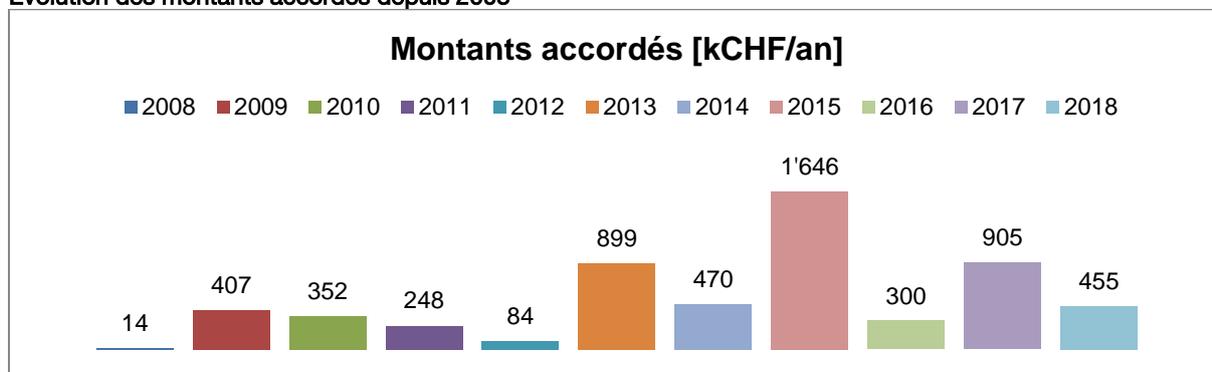
Commission consultative des énergies

Projets acceptés en 2018	Montants accordés
Programme de subventions Equiwatt	250'000
Hydrocontest 2018	15'000
Bulles d'énergies	30'000
Planair Interreg	100'000
CAS-ERTA HEIG-VD	10'000
Plan directeur mobilité. électrique	50'000
Totaux intermédiaires 2018	455'000

Au 31 décembre 2018, le solde du fonds communal 281.839 pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables se monte à CHF 1'789'535.42, en

augmentation de CHF 257'268.42 par rapport à l'exercice précédent.

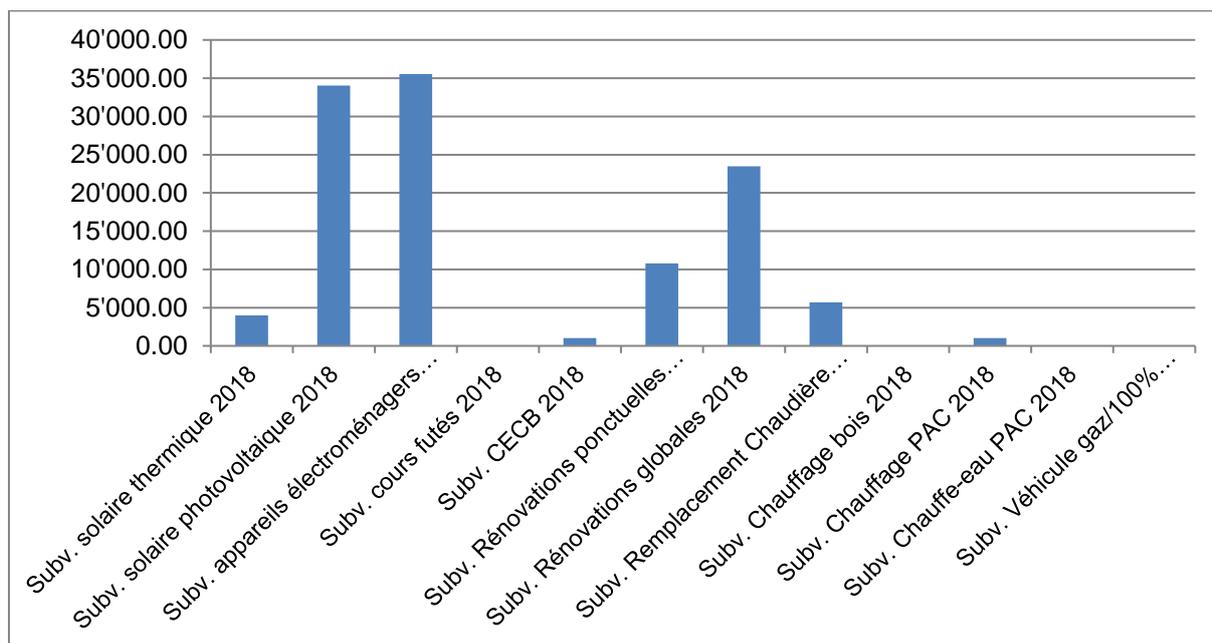
Evolution des montants accordés depuis 2008



Bilan du nouveau bouquet de subventions

En juillet 2018, le bouquet de subventions, financé par le fonds communal pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, s'est étoffé de plusieurs mesures visant à soutenir les citoyens dans leurs actions de mise en œuvre de la transition énergétique.

Ce bouquet, renommé Equiwatt pour l'occasion, a permis l'octroi d'aides d'un montant total de CHF 115'500.-. La répartition entre les diverses actions est la suivante :



Services transversaux

SERVICE COMMERCIAL ET DEVELOPPEMENT

Marché de l'électricité : en ce qui concerne les clients éligibles (consommation annuelle supérieure à 100'000 kWh), les effets de l'ouverture partielle du marché se font sentir. En effet, plusieurs clients sous contrat de marché avec le Service des énergies ont choisi de passer à la concurrence. Ces clients basés à l'étranger ou de dimension nationale (clients multi-sites), ont procédé à des appels d'offre auxquels les concurrents ont répondu en pratiquant une politique de prix très agressive.

Marché du gaz naturel : avec la mise en œuvre de la deuxième étape de l'ouverture du marché du gaz naturel au 1^{er} octobre 2015, la branche gazière suisse a poursuivi sa mue. Les plus gros

consommateurs industriels (capacité supérieure à 150 Nm³/h) ont désormais la possibilité d'accéder au marché libéralisé, sous certaines conditions. Le Service des énergies a répondu aux demandes spécifiques des clients éligibles en proposant des contrats intégrant des approvisionnements à long terme et des volumes achetés sur le marché spot, ce qui a permis de conserver 100% des volumes éligibles.

La nouvelle gamme de produits gaz et électricité, introduite dès le 1^{er} janvier 2017, a fait l'objet d'une campagne de relance, qui a rencontré un certain succès auprès des clients finaux.

LOGISTIQUE & ENGINEERING

Bureau technique

Depuis 2016, les différents services de la Ville, également impliqués par les travaux du Service des énergies, ont optimisé la conduite de projets d'ampleur, avec des objectifs de réalisation de 2 à 5 ans. Aujourd'hui, nous constatons que cette collaboration est fructueuse et doit être poursuivie. Les séances mensuelles de la Plateforme Technique Interservices (PTI), auxquelles AggloY participe depuis mi 2017, permettent de coordonner, par le biais des groupes de travail, les interventions opérationnelles sur l'espace public en optimisant les travaux et en réduisant les coûts et nuisances pour les usagers.

Le taux de renouvellement des réseaux est en deçà des attentes. L'objectif de renouvellement doit être

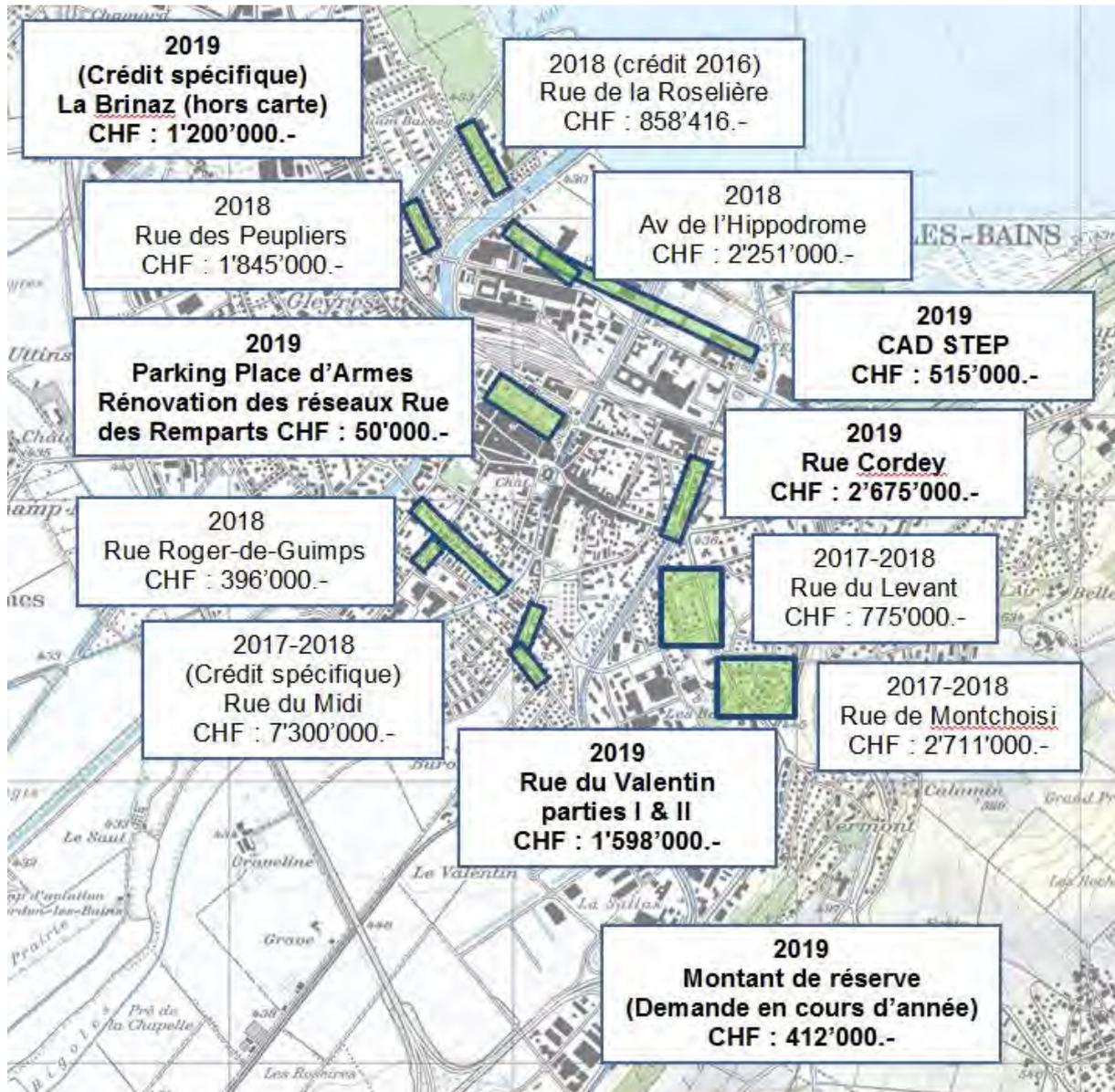
de 2% par an, actuellement il est de 1.6% pour l'eau, 1.5% pour la gaz et 0.93% pour l'électricité.

Un réseau correctement entretenu permet de :

- Diminuer les désagréments liés aux interruptions.
- Renforcer la sécurité.
- Diminuer les gaspillages.

En 2018, une somme de CHF 4'650'000.- était allouée dans le plan des investissements pour le renouvellement des réseaux. Pour 2019, une demande de CHF 5'000'000.- est faite, avec pour objectif de maintenir les réseaux pour les années suivantes.

- Localisation des chantiers réalisés et/ou commencés en 2018, ainsi que les prévisionnels de 2019.



Projets, production d'énergies et conduite des réseaux

- Seconder les responsables de réseaux dans la réalisation de projets liés à la production d'énergies et à la conduite des réseaux, pour l'eau, le gaz, l'électricité et la fibre optique.
- Réaliser des projets dans les déploiements et la promotion des nouvelles technologies liées aux énergies distribuées par le Service des énergies.

Achats et stocks

- Assurer les dépannages et raccordements urgents, gérer les 3'500 références. 2'000 commandes sont effectuées auprès d'environ 300 fournisseurs.

Conciergerie

- Assurer l'entretien et la maintenance des locaux et des ouvrages du Service des énergies.

RESSOURCES HUMAINES

Le Service a pourvu en 2018 tous les postes ouverts. Il a fait appel à des ingénieurs stagiaires et des consultants pour aider les chefs de section à gérer les nombreux projets de développement (plan directeur électricité, développement du plan des énergies). Les postes proposés à durée déterminée

provoquent un tournus très important ; 90% ne sont pas renouvelés par les candidats qui préfèrent des conditions de travail à durée indéterminée et mieux rémunérées pour les postes techniques intéressant très peu de candidats.

Les participations d'Yverdon-les-Bains dans les sociétés anonymes produisant de l'énergie

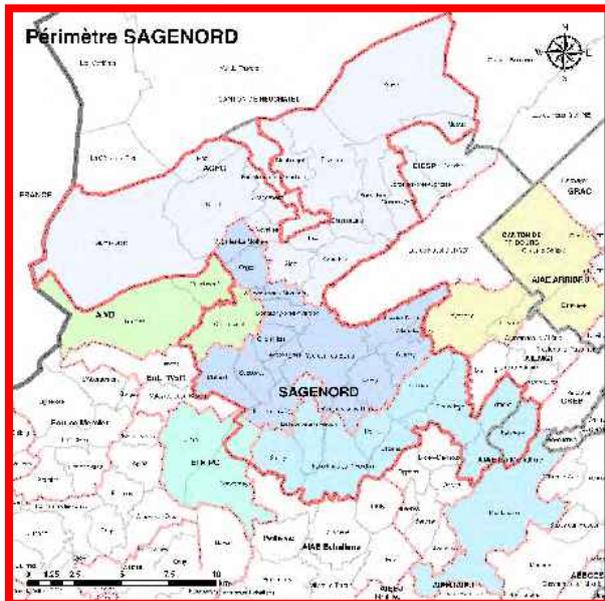
ENERGIES NATURELLES DU MOLLENDRUZ SA (ENM SA)

Le parc éolien du Mollendruz géré par la société ENM SA, dont la Ville est actionnaire à hauteur de 10%, a vu son plan d'affectation partiel (PPA) accepté par les villages de Juriens, La Praz et Mont-la-Ville au premier trimestre 2018. Les opposants, représentant 8 associations, ont remis le 21 septembre 2018 un recours au Tribunal

administratif. Les avocats-conseils ont rendu leurs arguments le 8 février 2019. Une décision du juge est attendue pour fin 2019. Les opposants pourraient se pourvoir au Tribunal fédéral si le juge confirmait le bien-fondé du PPA validé par la Canton. Le Service des énergies a apporté un soutien technique et en communication de 243 heures, facturées à ENM SA.

S.A. DE GESTION DES EAUX DU NORD VAUDOIS (SAGENORD)

Rappel de la mission de SAGENORD : garantir à ses membres actionnaires raccordés un approvisionnement en tout temps en eau potable couvrant les besoins



(30 MCHF max), ainsi que par une augmentation en 2 étapes du prix de l'eau à partir de 2021 (passage de 1.60 jusqu'à 2.20 CHF/m³).

Technique

Travaux urgents et/ou complémentaires :

- Interconnexion urgente des réseaux de distribution Yverdon-les-Bains–Grandson : SAGENORD et Yverdon-les-Bains souhaitent profiter des travaux de réaménagement de la Brinaz pour adapter cette interconnexion, conformément aux plans directeurs et aux normes en vigueur. Les travaux ont démarré en janvier 2019.
- Etude approfondie de l'état microbiologique des systèmes d'alimentation en eau. Afin de connaître les impacts in situ des mesures prévues au PDRDE sur le renouvellement de l'eau, SAGENORD a décidé d'élaborer un programme d'analyses microbiologiques au moyen de la cytométrie de flux, méthode recommandée par l'EAWAG. Le groupe de projet s'est réuni en décembre 2018 pour démarrer la 1^{re} phase (état initial).
- Projet DGE Black-Out : le projet pilote SAGENORD-Yverdon-les-Bains, sur la sécurisation de leurs systèmes d'alimentation en eau potable en cas de coupure d'alimentation électrique régionale pendant plusieurs jours, a été transmis à la Direction générale de l'environnement (DGE) pour validation. Ce projet prévoit notamment d'équiper certains points stratégiques de groupes électrogènes de secours mobiles ou fixes.

Conseil d'Administration :

- M. Pierre Dessemontet (Président)
- M. Daniel Oguey (Vice-président), remplaçant M. Jean-Daniel Cruchet depuis octobre 2018
- Mme Eliane Piguet
- M. Yves Pellaux
- M. Nicolas Perret
- M. Jacques Levailant
- M. Stéphane Balet
- M. Philippe Gendret (Secrétaire hors Conseil).

Direction :

- M. Christophe Bonnet.

Stratégie

Le plan de développement 2018-2045 a été validé lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 28.11.2018. Ce plan prévoit la constitution d'un aqueduc régional continu en gestion patrimoniale sur la base des mesures du Plan Directeur des Eaux (PDRDE) validé par les autorités (38 mio CHF), le rachat d'infrastructures existantes à vocation régionale (13 mio CHF) et des mesures de renouvellement provisionnelles (16 mio CHF). Le financement sera couvert par la libération complète du capital et le recours à l'emprunt externe

Travaux selon le Plan directeur des Eaux (PDRDE)

- Rénovation de la station des Râpes et raccordement d'Orges et Vugelles-La Mothe au réservoir de Giez : démarrage du suivi hydrogéologique en vue de la demande de concession et finalisation du projet avec les partenaires du projet (Orges, Vugelles-La Mothe, Giez et l'ACRG).
- Adaptation du réservoir de Chamblon et raccordement de Method-Suscévaz-Treycovagnes : reprise des études en fin des travaux prévus à fin 2019.
- Autres mesures à court et à moyen termes prévues par le PDRDE : démarrage des études afin de préparer les travaux de 2019-2020 et de vérifier les possibilités de faisabilité et de synergies avec nos partenaires actuels et futurs (exemple : réservoir de Belmont et ses raccordements, ainsi que le raccordement à Orbe).

Assistance technique des membres

- Commune d'Yverdon-les-Bains : finalisation des démarches pour l'obtention de la concession cantonale sur le puits alimentant le centre thermal et poursuite de la mise à jour du Plan Directeur de Distribution de l'Eau (PDDE) d'Yverdon-les-Bains en harmonie avec celui de SAGENORD actuellement en vigueur.
- Commune de Cheseaux-Noréaz : étude sur les possibilités de raccordement de Cheseaux-Noréaz sur la conduite yverdonnoise descendant du réservoir du Montélaz.
- Commune de Method : recommandations sur l'alimentation de fontaines privées depuis la source de Granges-Décoppet et réparation urgente d'une fuite d'eau à la chambre des Vernes avec l'appui

de la section Eau-Gaz-Chaleur du Service des énergies.

- AIAE La Menthue : finalisation du remplacement de la conduite du Pré-Aubert avec l'appui du bureau technique du Service des énergies.

Exploitation

Durant l'année 2018, SAGENORD a livré 2'623'712 m³ d'eau. Cela représente une augmentation d'environ 6.0% par rapport à l'année précédente. Il s'agit d'une bonne année en termes de volumes vendus.

Du point de vue qualité de l'eau, il n'y a eu aucun dépassement des normes en vigueur.

Installations intérieures Eau/Gaz/Electricité

Contrôle des installations intérieures et remplacement des compteurs selon les ordonnances fédérales ou les prescriptions de branches. En anticipation du « Smart-Metering », obligeant dès le 1^{er} janvier 2018 tous les distributeurs d'électricité à équiper leurs réseaux à 80% d'ici 2025

avec des compteurs intelligents, le Service des énergies a choisi de procéder à la construction de l'architecture informatique nécessaire au traitement des données, afin de prendre le recul nécessaire au choix d'un appareil standard.

Electricité – Multimédia

ECLAIRAGE PUBLIC

Accentuation de la rénovation du réseau de distribution électrique basse tension.

Poursuite du déploiement de l'éclairage LED dynamique.

FIBRE OPTIQUE

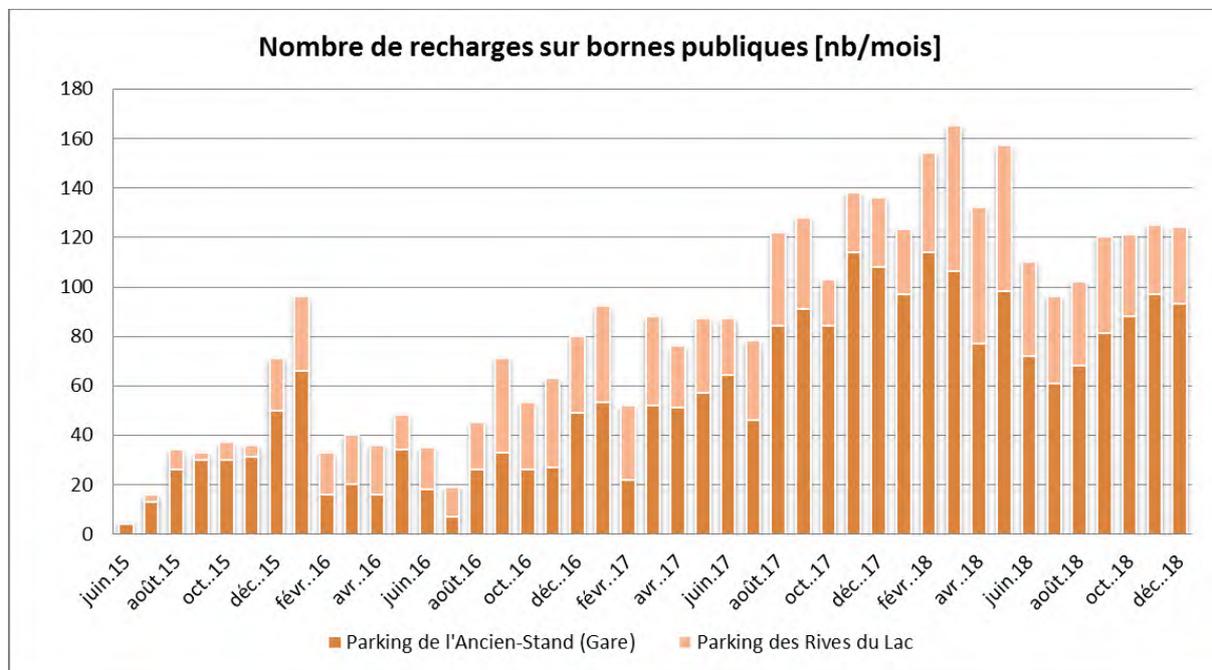
Poursuite du déploiement de la FTTH, ~14'000 ménages sont raccordés au 31 décembre 2018, conformément au plan de

déploiement. Le chantier sera achevé comme prévu fin juin 2019 après 48 mois de travaux.

RESEAU DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

La première phase de déploiement des bornes électriques de recharge pour véhicules électriques, mises en service à mi 2015, a permis d'équiper le domaine public de la Ville de deux points de recharge. L'augmentation du nombre de recharges, principalement sur le point de recharge du parking

de l'Ancien-Stand, démontre l'intérêt croissant des habitants pour ce type de mobilité. Fort de ce constat, le Service des énergies lance en 2019 une étude stratégique pour la densification de son réseau de recharge.



PLANIFICATION ENERGETIQUE

L'étude de consolidation des scénarios retenus lors de l'étude de planification énergétique territoriale de 2015 (étude PlanETer) a été intégrée dans le plan

directeur communal (PdCOM) qui sera soumis prochainement au Conseil communal.

CHAUFFAGE A DISTANCE (CAD) EN EXPLOITATION

Le réseau CAD Lotus (Service des énergies, Centre thermal, Grand-Hôtel et Etablissements hospitaliers du Nord-vaudois/eHnv) qui a été mis en service partiellement en 2015 et fonctionne à plein régime

depuis 2017, montre des performances élevées (rendement global proche de 97% sur le secondaire), ceci en atteignant le résultat financier visé.

CHAUFFAGE A DISTANCE (CAD) EN COURS DE REALISATION

CAD-STEP

Un crédit de CHF 5.9 millions de francs a été accordé par le Conseil communal permettant d'assurer la construction du réseau de chauffage à distance à partir de la STEP. Celui-ci alimentera plusieurs bâtiments communaux (piscine, patinoire, salle de La Marive, caserne des pompiers, futur collège des Rives dès la rentrée 2019), puis à terme, les preneurs de chaleur du futur quartier Gare-Lac.

CAD-SANTAL

L'étude de faisabilité détaillée du futur réseau de chaleur à distance CAD-SANTAL a également été effectuée. La Municipalité a réservé une parcelle à Y-Parc en vue de l'implantation de la future

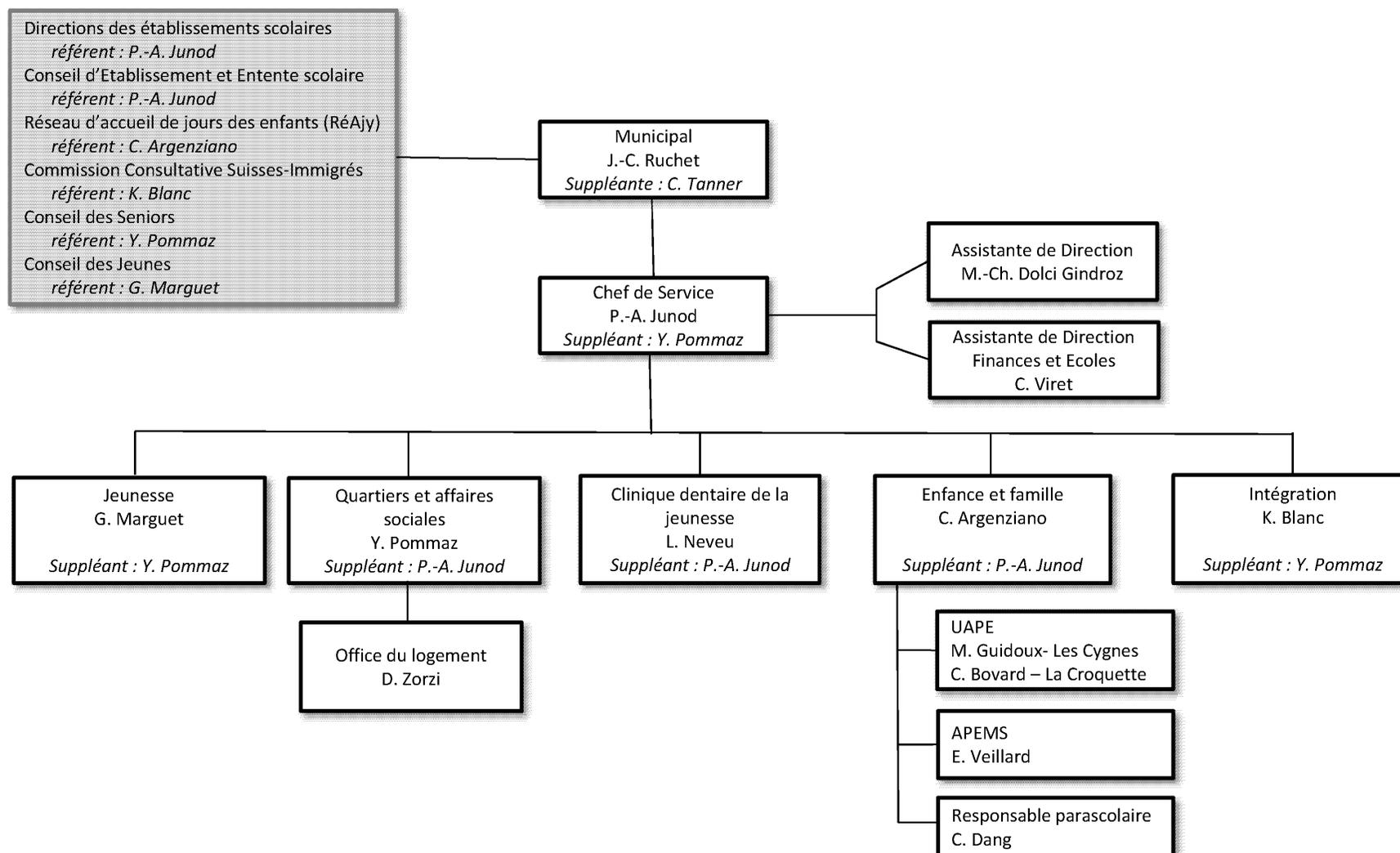
chaufferie bois énergie – gaz naturel. La pré-commercialisation a été lancée fin 2017 et plusieurs dizaines d'expertises de chaufferies de preneurs potentiels ont été réalisées. Suite à l'arrivée de plusieurs investisseurs privés à Y-Parc, la Municipalité a soumis fin 2018, un préavis pour l'obtention d'un crédit permettant le financement de mesures conservatoires, en coordination avec les travaux de la route de contournement. Dans un premier temps, ce projet permettra d'alimenter le Centre Professionnel du Nord Vaudois/CPNV, Explore-it et plusieurs immeubles à proximité, puis à terme, un plus large périmètre compris entre le quartier Pierre-de-Savoie et celui des Moulins.

SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE

Monsieur Jean-Claude Ruchet
Municipal

Monsieur Pierre-André Junod
Chef de service

SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE



SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE

Missions et prestations

La mission du Service JECOS consiste à promouvoir la qualité de vie et la cohésion sociale en créant des conditions favorables à l'épanouissement et à l'intégration de tous.

Pour ce faire, il incombe au service de proposer les grands axes de politiques publiques suivantes et de les mettre en œuvre :

- Politique enfance et famille (y inclus la clinique dentaire de la Jeunesse)
- Politique jeunesse
- Politique quartiers et affaires sociales (y inclus la politique en faveur des seniors et l'office du logement)
- Politique d'intégration
- Politique écoles et formation

Points forts et faits marquants

LES 50 ANS DE LA CLINIQUE DENTAIRE DE LA JEUNESSE

Le samedi 8 septembre, la Clinique dentaire de la jeunesse (CDJ) a fêté ses 50 années d'activité au service de la santé bucco-dentaire de la population yverdonnoise. Une cérémonie a été organisée à cette occasion en présence de certains membres de l'exécutif et collaborateurs/trices de la Ville, des différents partenaires du domaine de la santé et des écoles. L'après-midi, la CDJ a ouvert ses portes aux familles, proposant une visite des locaux ainsi qu'un théâtre de marionnettes, des ateliers de dessin et de fabrication de boîtes pour dents de lait et une roue de la fortune avec cagnotte. Le Bus Elmex a également été présent.

A titre de rappel, la mission de la CDJ est d'assurer un accès aux soins pour l'ensemble des jeunes de la ville et de promouvoir la santé bucco-dentaire dans son ensemble, garantissant dès lors aux enfants l'opportunité de garder une dentition saine durant toute leur vie. Pour cela, elle organise chaque année le dépistage bucco-dentaire de 4'400 élèves, des interventions de prévention de santé bucco-dentaires dans les classes et plus de 2'100 consultations et suivis individuels. De ce fait, la CDJ représente très souvent pour l'enfant la toute première rencontre avec le médecin-dentiste, une expérience qui peut et doit avoir un impact toute la vie sur sa santé bucco-dentaire. Pour l'ensemble de l'équipe médicale, la prise en charge des enfants est

un « challenge » extraordinaire, une immense responsabilité et un investissement pour la santé du futur adulte.

En 1968, lors de la 1^{ère} année de la clinique dentaire scolaire, 95% des élèves présentaient des caries. 50 ans plus tard, 30% des enfants dépistés présentent des dentitions cariées. Bien que ce pourcentage ait pu être considérablement abaissé, il stagne malheureusement depuis une dizaine d'années. Une augmentation de la carie est même constatée chez les jeunes enfants. La CDJ est très sollicitée et rencontre des difficultés à répondre aux demandes croissantes. Les pourcentages de travail de l'enseignante en prophylaxie et des médecins-dentistes n'ont pas été adaptés depuis 20 ans. La CDJ doit continuer ses efforts dans le travail de prévention et pouvoir mettre en place de nouvelles approches communautaires pour combattre le problème du taux de caries. Dans ce sens, une interpellation au conseil communal de Madame la Conseillère Cinzia Galli Ratano a été déposée le 4 octobre 2018 demandant une évaluation des coûts et revenus des différentes prestations dans le but de proposer des solutions correspondant à une vision acceptable à long terme pour le bien-être des enfants et des jeunes. Une analyse des coûts liés aux différentes activités est en cours, un rapport sera adressé à la Municipalité au courant de 2019.

PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE D'INTÉGRATION 2018-2021

Afin de pouvoir présenter à la population la nouvelle politique d'intégration communale 2018-2021, le Service s'est installé au marché le samedi matin 26 mai sur la place Pestalozzi. Des animations et des propositions d'échanges ont permis à la population de connaître les enjeux de l'intégration. Les stratégies prioritaires se concentrent d'une part sur

les projets visant l'intégration dans le monde du travail et d'autre part sur les initiatives orientées vers les besoins particuliers des femmes, des enfants et des adolescents. Des informations sur les projets en cours ont été transmises à tout un chacun afin de permettre aux citoyens de s'engager pour la cohésion sociale.

Politique enfance et famille

LE RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS D'YVERDON-LES-BAINS ET RÉGION (RÉAJY)

Le réseau RéAjy offre des places d'accueil pour les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans. Il est composé de 15 communes : Baulmes, Belmont, Bioley-Magnoux, Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Ependes, Method, Suchy, Suscévaz, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins, Vuiteboeuf et Yverdon-les-Bains.

Des accords ont été passés avec 7 entreprises. Ces conventions s'adressent à leurs employés non domiciliés dans le réseau. Elles leur permettent d'inscrire leur enfant en liste d'attente pour une place au sein des structures d'accueil du RéAjy.

Des conventions inter-réseaux existent avec les réseaux limitrophes permettant aux parents, sous certaines conditions, de placer leur enfant dans un autre réseau que celui auquel ils sont rattachés par le lieu de domicile.

En 2018, le réseau RéAjy a accueilli un total de 1'254 enfants en accueil collectif :

Type d'accueil	Nombre d'enfants accueillis en 2018
Garderies 0-4 ans	742
UAPE 4-8 ans	365
APEMS 8-12 ans	147

Accueil collectif préscolaire

Les enfants jusqu'à l'âge de 4 ans sont accueillis au sein des 5 garderies du réseau. L'accueil collectif préscolaire totalise 233 places :

Garderies	Nombre de places
L'Arche de Noé	44
Le Lapin Bleu	17
Le P'tit Phare	44
Les Goélands	69
Tom Pouce	59

PRESTATIONS PARASCOLAIRES

La commune d'Yverdon-les-Bains propose des prestations de repas et de devoirs accompagnés aux enfants scolarisés.

Restaurants scolaires

Chaque jour, sauf le mercredi, les restaurants scolaires proposent un repas chaud labellisé Fourchette Verte Junior aux écoliers des Etablissements primaires et secondaires d'Yverdon-les-Bains.

Restaurant scolaire	Nombre de places	Nombre d'enfants inscrits au 30.06.2018	Nombre d'enfants inscrits au 31.12.2018	Nombre de repas servis
Les 4 Marronniers	50	71	66	5'879
Le Cheminet	32	47	39	3'144
La Thièle	50	85	73	6'244
Les Isles	134	155	210	17'086
TOTAL	266	358	388	32'353

Le restaurant des Alizés a, quant à lui, accueilli entre 12 et 17 enfants avec un total de 1'094 repas servis.

Accueil collectif parascolaire

Les enfants entre 4 et 8 ans sont accueillis au sein de 3 unités d'accueil pour écoliers (UAPE).

Les enfants entre 8 et 12 ans sont, quant à eux, accueillis au sein de 3 APEMS (Accueil pour enfants en milieu scolaire).

L'accueil collectif parascolaire totalise 240 places (144 en UAPE et 96 en APEMS) :

UAPE	Nombre de places
L'Arche de Noé	36
Les Cygnes	48
La Croquette	48
L'antenne des Bains (La Croquette)	12

APEMS	Nombre de places
Les 7 Tilleuls (Pl. d'Armes)	36
Les 4 Saisons (Cheminet)	24
Les Isles	36

Accueil familial de jour

Un accueil familial de jour est également proposé par l'ARAS Junova par le biais de son service d'accueil de jour. Il regroupe 4 réseaux de la région, à savoir RéAjy, RAdEGE, RYMaje et Sainte-Croix (voir le rapport d'activité de l'ARAS Junova).

Au total, 12 personnes sont employées pour s'occuper du service de repas et de l'encadrement des enfants.

Des repas sont également proposés chaque jour, y compris le mercredi, aux enfants des classes de raccordement au restaurant des Alizés en collaboration avec le SemoNord.

Au total, 266 places ont été proposées dans 4 restaurants scolaires pour les enfants scolarisés de la 1P à la 11S.

Devoirs accompagnés

Chaque jour, du lundi au jeudi, les enfants scolarisés de la 3P à la 8P ont la possibilité de suivre une heure de devoirs accompagnés après la dernière heure d'école. Des accompagnants sont présents pour les aider. Du matériel de jeux, de lecture ou encore de dessin est mis à disposition des enfants lorsqu'ils terminent leurs devoirs avant la fin de l'heure.

A la fin de l'année 2018, 661 enfants étaient inscrits aux devoirs accompagnés encadrés par 89 accompagnants.

Nombre de groupes	
3P-6P	60
7P-8P	20
Total	80

ACTIVITÉS VACANCES

Centre aéré

Durant toutes les vacances d'été un centre aéré est proposé aux enfants âgés de 4 à 10 ans. Les équipes du centre aéré accueillent chaque année jusqu'à 100 enfants par jour les deux premières et les deux dernières semaines et jusqu'à 60 enfants le reste du temps. Le centre aéré s'est établi depuis de nombreuses années à la Cure d'Air et à la cabane de la Roselière permettant aux enfants de profiter d'un bel environnement.

En 2018, le centre aéré a accueilli un total de 260 enfants encadrés par une équipe de 70 personnes composée de responsables, de co-responsables, de moniteurs, d'aides-moniteurs, d'un cuisinier et d'une équipe d'aides de cuisine et d'intendance.

Colonies

Durant la colonie d'été, les enfants ont réalisé diverses activités en lien avec la créativité. Ils ont notamment collaboré à l'élaboration d'une fresque murale symbolisant le « vivre ensemble » au collège de la Villette.

Ainsi, 52 enfants ont bénéficié de ces deux semaines de colonie à Jolie Brise encadrés par 25 personnes (responsable, co-responsable, moniteurs, aide-moniteurs, cuisinier, aide-cuisiniers, dame de maison, aide de maison).

En automne, le thème de l'amitié a été le fil conducteur durant les deux semaines de colonie à Bellevue. Au total, 36 enfants ont partagé les activités, entourés d'une équipe de 19 personnes pour les encadrer, mitonner des bons repas et s'occuper de l'intendance.

MESSAGE PRO JUVENTUTE

Cette année encore, le Service jeunesse et cohésion sociale, en collaboration avec Pro Juventute, a proposé aux parents d'un premier enfant un abonnement pour recevoir gratuitement, et ce

durant une année, des brochures élaborées par des spécialistes de l'enfance.

En 2018, l'offre a été envoyée à 127 nouveaux parents dont 24 ont souscrit à l'abonnement.

SOUTIENS FINANCIERS

La Ludothèque, le Centre de rencontre et d'animation (CRA), la Croix-Rouge vaudoise avec Parents rescouste, l'Association des parents d'élèves Yverdon-les-Bains, Yvonnand et environs

(APEY), le Jardin Ouvert ont bénéficié de subventions pour soutenir leurs activités en lien avec l'enfance à Yverdon-les-Bains.

Clinique Dentaire de la Jeunesse

ACTIVITÉS COLLECTIVES

Dépistage bucco-dentaire

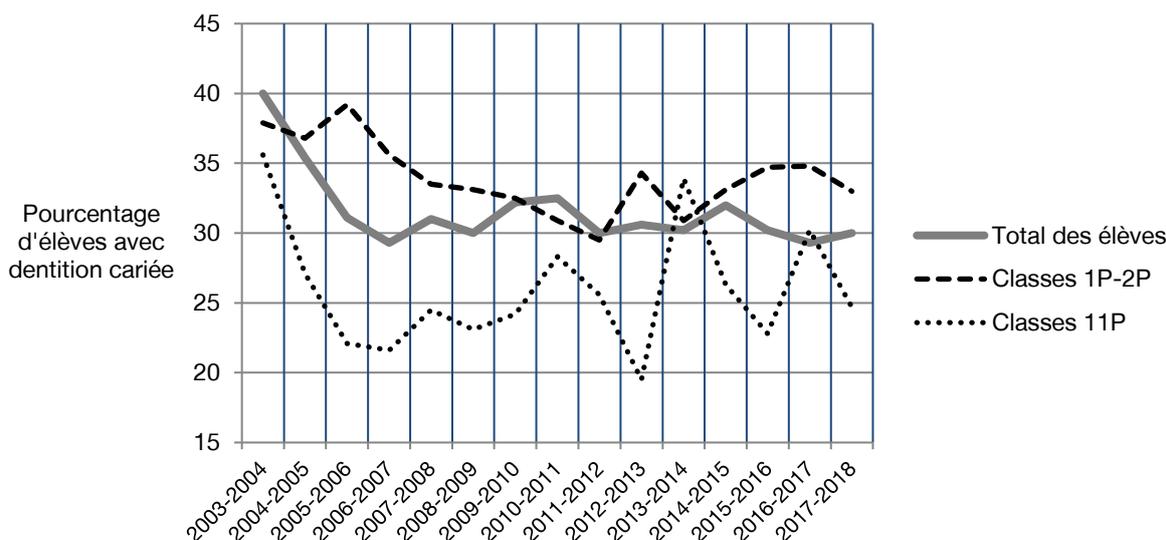
252 classes ont été reçues soit dans les locaux de la Clinique Dentaire de la Jeunesse (CDJ) soit dans la salle de l'infirmière scolaire du collège de Léon-Michaud. Mise à part quelques rendez-vous manqués, le dépistage bucco-dentaire 2017/2018 s'est déroulé dans de conditions correctes.

Chez les 4'182 enfants et adolescents examinés, le nombre de caries observées reste stable. 30% des élèves dépistés présentaient une ou plusieurs dents cariées. A titre de comparaison, ce pourcentage était 29.2% pour l'année scolaire 2016/17, de 30.2% en 2015/16, 32.0% en 2014/15 et 30.2% en 2013/2014.

L'analyse détaillée de ces résultats montre que les plus touchés par des lésions carieuses restent les écoliers les plus jeunes : 33% des élèves de classes 1-2P présentaient des caries lors du dépistage scolaire 2017/2018 (34.8% en 2016/17, 34.7% en 2015/16 et 33.1% en 2014/2015). Chez les élèves de dernière année (11P), 24.7% présentaient des lésions carieuses. Le taux de dentitions cariées chez ces élèves est très variable depuis quelques années et dépend essentiellement des facteurs socio-économiques.

Les résultats des dépistages des 10 dernières années sont mis en évidence dans le graphique ci-dessous :

Evolution du taux des élèves à dentitions cariées diagnostiquées lors du dépistage depuis l'année scolaire 2003/2004



Prophylaxie bucco-dentaire

Toutes les classes de 1P à 6P y compris les classes ACC et 1 classe DEP (119 classes) ont bénéficié d'une information concernant l'hygiène bucco-dentaire. 36 classes ont suivi une deuxième séance d'animation durant lesquelles 233 parents étaient aussi présents. (Moyenne : 6.1 parents par classe). Durant le dépistage, 16 classes de 7P et DES ont profité d'une animation concernant les érosions dentaires et 17 classes de 10P ont reçu une information concernant les dangers des piercings dans la cavité buccale.

6 classes de la Fondation Entre-Lacs, et 9 classes de la Fondation de Verdeil ont profité d'une leçon de prophylaxie dentaire.

En décembre 2018, l'instruction théorique et pratique du fil dentaire, destinée aux élèves de 8P (EPP et EPEG), en collaboration avec la maison GABA, a dû être annulée, faute de locaux adéquats. Le taux actuel d'occupation de l'enseignante en santé bucco-dentaire ne permet pas d'offrir des séances de prophylaxie dentaire à l'ensemble des classes yverdonnoises. La priorité est donnée aux classes 1P à 8P. Il n'y a pas de prévention pour les élèves de 9P et 11P.

ACTIVITÉS INDIVIDUELLES

Prophylaxie bucco-dentaire

En 2018, 13 élèves ont profité des consultations gratuites de prophylaxie individuelle. Le nombre des séances de prophylaxie individuelle par élève est en moyenne de 3.

Traitements dentaires

Les statistiques des prestations facturées par la CDJ au cours des 5 dernières années sont illustrées dans le tableau ci-dessous.

La CDJ a dû faire face à l'absence d'un médecin-dentiste (0.4 ETP) tout le long de cette année. Dans un premier temps, la Doctoresse Neveu a augmenté son temps de travail d'un jour pour pallier partiellement cette absence en prenant en charge les cas les plus urgents ainsi que les traitements en cours. A la rentrée scolaire 2018/2019, deux médecins-dentistes remplaçantes ont pris le relais. La légère diminution de toutes les prestations est due à cette absence.

Les nombres de patients suivis en 2018 et des consultations sont restés stables. La CDJ affiche une attente entre 2 à 3 mois. De ce fait, une partie des enfants et adolescents sont redirigés vers les médecins-dentistes privés. Beaucoup de patients s'adressent cependant à la CDJ pour une prise en charge spécialisée. La sédation consciente au protoxyde d'azote fait partie des techniques permettant à l'enfant d'être plus détendu lors de soins et fait actuellement partie de nos activités quotidiennes.

Les rendez-vous manqués font perdre un temps considérable à l'équipe soignante de la CDJ, perturbent le bon fonctionnement de la clinique et pénalisent les patients en attente pour une consultation. Nous proposons aux patients et à leurs parents un système de rappel automatique par sms ou par appels téléphoniques. Les rendez-vous manqués non-excuses sont facturés.

Statistiques des prestations facturées de la CDJ de 2010 à 2018

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de patients	1657	1481	1569	1681	1767	1782	1856	1816	1794
Consultations	1596	1739	1798	1998	2272	2280	2289	2277	2103
Radiographies	2345	2229	2433	2490	2412	2535	2196	2215	2059
Anesthésies	1589	1511	1507	1664	1517	1414	1466	1392	1379
Sédations au protoxyde d'azote	202	218	246	302	407	410	402	471	402
Extractions	418	375	481	470	389	399	393	442	448
Composites sur dents de lait	1170	1116	1224	1438	1322	1204	1244	1115	975
Composites sur dents définitives	816	752	711	884	805	754	859	776	755
Scellements de fissures étendues	278	518	433	460	458	491	558	468	450
Scellements de fissures	992	1021	889	990	1038	827	974	1061	814
Fluorations	1932	1972	2098	1611	2402	1794	2280	1450	1344
Séances thérapie myofonctionnelle	49	52	89	58	17	77	71	64	25
Rendez-vous manqués	248	186	235	212	276	281	249	125	134

Chez certains patients, les traitements bucco-dentaires ne sont pas possibles à l'état vigile en raison de leur jeune âge, de leur manque de coopération, de l'importance des soins à réaliser et/ou d'un éventuel handicap. Des traitements dentaires sous anesthésie générale au centre

hospitalier eHnv d'Yverdon-les-Bains ont été réalisés chez deux patients. 28 autres enfants ont dû être transférés chez nos confrères à l'hôpital de l'enfance de Lausanne pour des assainissements bucco-dentaires sous anesthésie générale.

RÉUNIONS / RENCONTRES / PARTENAIRES

Deux réunions de la CDJ avec l'ensemble des collaboratrices ont eu lieu en 2018 permettant à l'équipe d'échanger et d'améliorer le fonctionnement de la clinique. Toutes les collaboratrices ont également suivi une formation en radioprotection. La CDJ a participé à la soirée d'information pour les parents des futurs élèves des établissements primaires Edmond-Gilliard et Pestalozzi. Nous apprécions beaucoup cette invitation qui permet de présenter nos missions et nos activités en tant que partenaire de l'école.

Au mois de mai, la CDJ a reçu deux étudiantes en hygiène dentaire du Québec. En collaboration avec Madame Gaillard, l'enseignante en santé bucco-dentaire, les hygiénistes canadiennes ont animé des leçons de prophylaxie dentaire dans 11 classes 1-2P. Une visite à la CDJ et un échange avec des hygiénistes a également été au programme. Ces interventions en classes sont toujours très appréciées des élèves et enseignants. Cette rencontre représente des échanges enrichissants pour l'équipe de la CDJ.

Le jeudi 13 septembre, la journée romande de la prophylaxie (réunion annuelle de l'Association

Romande des Enseignantes en Santé Bucco-Dentaire (ARESBD) a eu lieu à Yverdon-les-Bains. Toute l'équipe de la CDJ y a assisté.

La CDJ a organisé une rencontre entre responsables de cliniques scolaires des cantons romands. Les directrices du service dentaire scolaire de Genève, du Locle, de Renens ainsi que les responsables des bus dentaires du Gros-de-Vaud et de Nyon ont participé à cet échange enrichissant et constructif.

La journée du passeport vacances a de nouveau affiché complet cette année. 16 « médecins dentistes en herbe » ont participé à une petite formation sur la santé bucco-dentaire suivie d'une mise en pratique. Cette rencontre annuelle permettant de présenter notre activité professionnelle est très appréciée tant par les enfants que par l'équipe de la CDJ.

Le 22 novembre 2018, une intervention de prophylaxie dentaire destinée à la petite enfance, a été organisée avec « Appartenances » à Yverdon-les-Bains.

Politique jeunesse

LE CONSEIL DES JEUNES ET CITOYENNETÉ

Le Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY) est l'organe représentatif officiel de la jeunesse de la Ville. Depuis 2004, il est ouvert à tous les jeunes de 13 à 25 ans qui habitent, étudient ou travaillent à Yverdon-les-Bains. Il poursuit un double but : d'une part, offrir aux jeunes un espace pour débattre des questions qui les concernent, en relation avec la politique de la jeunesse, les sports, la culture ou tout autre domaine ; d'autre part, leur permettre de réaliser des projets approuvés par leur assemblée. Le CDJY bénéficie d'une subvention communale de 1 CHF par habitant pour assurer ses frais de fonctionnement et réaliser des projets.

Organisation

La gestion du CDJY, ses affaires courantes, son budget ainsi que son développement se font principalement via le comité qui est secondé dans sa tâche par le JECOS. Les projets sont menés en autogestion par des membres du Conseil et sont soutenus par le comité ou le JECOS en cas de nécessité.

Pour l'année 2018, le comité est constitué de 5 membres répartis de la manière suivante :

- Présidente : Carmen Conod
- Vice-présidente : Noémie Morier
- Trésorier : Théophile Schenker
- Secrétaire : Sylvain Rosset
- Responsable communication : Max Blanc

Une soixantaine de personnes, le comité compris, sont actuellement membres du CDJY. Le CDJY est relié au JECOS et bénéficie dans son fonctionnement d'un soutien pour la comptabilité, l'organisation interne et la gestion de projet.

Réalisation du CDJY en 2018

Erasmus+ : 40 jeunes venant de Suisse, Hollande, Serbie et Roumanie ont passé en août 12 jours ensemble dans un chalet en Valais afin d'aborder la thématique de l'identité dans le cadre du programme "Jeunesse en Action" de Movetia. Le sujet a été abordé par le théâtre, la musique et la photographie. Le projet a donné lieu à une exposition de photographie à Saas-Balen (Valais), à Novi Sad (Serbie) et donnera encore lieu à une exposition à l'Intemporel Café à Yverdon-les-Bains en février 2019. L'exposition est également disponible en ligne sur le site www.IDThrough.ch.

Projet asile-migration : le CDJY a mis sur pied cet événement en collaboration avec l'Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés (OSAR). Jeux, expositions, projet d'un film ou tables-rondes ont figuré au menu de ce projet, dont l'objectif était de mettre en lumière les problèmes endurés au

quotidien par les réfugiés en Suisse et de tenter de faire changer notre regard sur la migration.

Noctambus : ce projet vise à instaurer des bus nocturnes les soirs de week-end pour permettre aux jeunes de sortir à Yverdon-les-Bains plus tard, afin de mieux profiter de leurs soirées et d'avoir la possibilité de rentrer en toute sécurité. Ce projet est toujours existant au Conseil mais n'a pas été très actif cette année en raison d'un changement de responsable de projet.

Tothème : deux soirées avec des styles musicaux différents ont été programmés, avec le point commun de mettre en avant la langue française ! La première soirée a eu pour tête d'affiche le groupe Bleu Toucan supporté par les fribourgeois de Francis Francis en première partie. La deuxième édition a été le résultat d'une collaboration avec le label Y Music, qui vise à promouvoir les jeunes talents de musiques urbaines dans notre région. 11 de leurs artistes ont assuré la première partie d'une soirée sous le signe du rap français et le duo français V&W a clôturé la soirée.

Jeunes VS homophobie : en partenariat avec le Conseil des jeunes de Lausanne et VoGay, l'exposition « Jeunes VS homophobie » a été exposée à Yverdon-les-Bains dans le secteur jeunesse de la bibliothèque d'Yverdon. Des visites pour les classes yverdonnoises ont également été réalisées par l'association VoGay et les membres du groupe de projets qui ont participé à une formation donnée par cette même association. Diverses productions culturelles sur le thème ont été proposées à la bibliothèque en marge de cet événement.

Rencontre des parlements des jeunes : partage d'expériences entre les différents parlements et conseils des jeunes du canton.

Afterschool : une soirée a été organisée pour les jeunes entre 13 et 15 ans au Citrons Masqués.

Ciné-club : afin de renforcer la culture cinématographique des jeunes dans la tranche d'âge 16-25 ans, deux séances ont eu lieu.

Easyvote

Easyvote est une brochure éditée par la Fédération suisse des parlements des jeunes qui permet de guider les jeunes dans la complexité des votations cantonales et fédérales. Depuis 2013, tous les jeunes résidant dans la Commune ont été abonnés par la Ville d'Yverdon-les-Bains. Par cette action, la Ville veut non seulement encourager les jeunes à voter, mais également à débattre des sujets politiques et d'actualité. Dans cette optique, les jeunes de nationalité étrangère, qui n'ont pas le droit de vote, ont également été abonnés à la brochure. En 2018, 3'200 abonnés ont reçu les brochures.

ACCUEIL LIBRE

Durant l'année 2018, l'accueil libre d'Espace jeunes a été transféré au Check Point. Les jours et horaires d'ouverture ont été redéfinis : les mercredis et samedis de 14h à 19h et le vendredi de 16h à 20h30 pour les moins de 16 ans et de 20h30 à 23h30 pour les plus de 16 ans.

Le Check-Point est un lieu où les jeunes ont la possibilité de venir et de repartir comme bon leur semble durant les horaires d'ouverture. Dans cet espace nous développons la vie de groupe, le respect de soi-même, d'autrui et le partage. Les jeunes sont accueillis sans distinction pour autant que le cadre établi soit respecté. Les professionnels présents sont à l'écoute des demandes, telles que l'accompagnement dans un projet ou l'aide à la rédaction d'un CV. L'accent est mis sur la participation et l'engagement des jeunes. Le lieu met à disposition, notamment, une cuisine équipée pour les repas du vendredi concoctés par les jeunes avec l'aide des professionnels, des bandes-dessinées, des jeux de société, un baby-foot, une table de ping-

pong, un billard, une salle de projection avec Playstation. Il offre également la possibilité de participer à moindre coût à des activités ponctuelles organisées par et pour les jeunes.

La fréquentation du lieu a fortement augmenté pendant l'année. Nous comptons une moyenne de 27 jeunes par accueil pour un total de 3155 jeunes accueillis sur l'année tout âge et sexe confondus. Cela représente une moyenne de 18% de filles et 82% de garçons.

Cette année, les jeunes ont profité d'activités multiples pendant les accueils et les périodes de vacances : journée multisport, ski, grillades, fêtes, spectacle, et de repas conviviaux lors des accueils du vendredi.

Un stagiaire 1er emploi a également mis en place un projet de spectacle de danse avec les jeunes lors de la fête de fermeture.

3 moniteurs ont été présents et ont renforcé l'équipe des travailleurs sociaux de proximité.

ATELIERS

Atelier djmix

En 2018, l'atelier djmix a permis à 40 jeunes de profiter de ce lieu. Il y a eu 190 rendez-vous de 1 à 2 heures sur l'année. Les jeunes qui fréquentent l'atelier ont entre 11 et 25 ans. Les styles de musique que les jeunes aiment et veulent apprendre à mixer sont variés : Electro, Techno, Hardtechno, Tech House, Drum and Bass, Deep house, Hip-hop, Reggaeton, Cumbia, Dub style, etc.

Tout au long de l'année les jeunes ont partagé des moments privilégiés entre eux et tissé de véritables liens de confiance avec le travailleur social de proximité qui les accueille.

Les jeunes ont développé la créativité, la technique et de véritables compétences artistiques au travers de l'apprentissage qui leur est proposé. L'atelier dj représente un véritable outil d'éducation et d'intégration qui repose sur des valeurs fondamentales comme la rencontre de l'autre, le partage, le respect, le plaisir. Il permet d'enrichir et de développer le parcours d'éducation artistique et culturel des jeunes par le numérique. La pratique de l'outil numérique fait partie intégrante de la vie des adolescents et des jeunes adultes, mais il leur est encore difficile de comprendre qu'ils doivent le connaître et le maîtriser pour ne pas en devenir esclave.

L'atelier djmix a collaboré avec les activités suivantes :

- Journée Oser tous les métiers : un jeune de l'atelier dj a participé à l'encadrement de jeunes de 12 à 15 ans pour les sensibiliser à la technique de mix.
- Soirée Tothème à l'Amalgame d'Yverdon avec le Label Y Music : un jeune de l'atelier dj a proposé une animation musicale et a accompagné des artistes Rap locaux : dj sets, transition et mix instrumentale.
- Urban Project organisé par le Service des sports : l'atelier djmix a proposé une animation Djset lors de compétitions sportives et a accompagné des artistes rap locaux.

- Fête de la musique : l'atelier djmix a animé une scène en collaboration avec l'association diskotek le 21 juin avec 4 jeunes.

- Soirée AfterSchool organisé par le Conseil des Jeunes d'Yverdon-les-Bains : 4 jeunes de l'atelier djmix ont participé à une animation musicale et ont accompagné des artistes rap locaux.

- La Dérivée : un jeune de l'atelier djmix a proposé une animation musicale et a accompagné des artistes rap locaux.

Studio d'enregistrement

2018 fut une belle année pour le studio des jeunes. 77 jeunes de 11 à 25 ans ont bénéficié de 298 rendez-vous/sessions d'une heure et demie et ont œuvré à la composition de 180 titres de style varié. Deux jeunes ont obtenu le maximum de 14 sessions. 60% des jeunes ont participé à 1-3 sessions, ce qui démontre que l'objectif de découvertes est atteint. Plus de la moitié des sessions ont été allouées à des accompagnements et des suivis auprès de jeunes qui ont bénéficié de 6 à 14 sessions durant l'année. Ces rendez-vous ont été autant de moments privilégiés d'échange entre l'éducateur et les jeunes. Ceux-ci ont pu développer leur expression, leur créativité, leur estime de soi, l'envie d'écrire, le partage et la rencontre de l'autre. Ces moments constituent également des outils d'intégration et d'éducation.

Le Label Y Music

Le secteur Jeunesse a contribué à la création de l'Association Y Records avec des jeunes artistes du studio. Le label a été officiellement lancé à l'Amalgame le 3 novembre, lors d'une soirée co-organisée avec le CDJY durant laquelle onze artistes du label sont montés sur la scène de l'Amalgame. En collaboration avec l'Echandole, 3 répétitions ont été préalablement organisées, dans le but de transmettre aux jeunes les outils afin de gérer la scène et la prestation devant un public.

EDUCATION ET PRÉVENTION

Médiation nocturne

Les médiateurs nocturnes sont au nombre de 17 à fin 2018. Trois nouvelles personnes suivent actuellement une formation pour 2019. La médiation s'est déroulée 74 fois durant les weekends de 22h à 02h du matin. Cette prestation est réalisée en collaboration avec la PNV.

Les binômes sont intervenus à 13 reprises pour des problèmes de personnes ayant consommé de l'alcool. En tout, ils sont intervenus 46 fois au centre-ville pour des problèmes liés au bruit, aux dépendances avec des stupéfiants, à des comportements inadaptés à la vie nocturne, aux déchets. Si nécessaire, les médiateurs font appel à la Police.

Education de rue et déambulation

Les TSP assurent une présence dans la rue, à la gare, en ville, au centre Bel-Air dans le but de créer un climat de confiance, de médiation, de réduction des méfaits, de tolérance et de responsabilisation.

Leur activité consiste à aller à la rencontre des personnes avec l'objectif d'assurer une prévention, un accompagnement éducatif, individuel ou collectif, ainsi qu'un suivi favorisant l'intégration.

Prévention

Les TSP sont acteurs de prévention sur le terrain tout au long de l'année. Cette action est renforcée par la distribution de bouteilles d'eau aux Rives du Lac lors des fêtes de promotion. Ces bouteilles d'eau sont distribuées avec des messages de prévention et sont un outil pour entrer en communication avec les jeunes qui se regroupent pour fêter la fin de l'année scolaire.

En parallèle, le Jecos soutient et développe des projets de prévention et de promotion de la santé à destination des jeunes. Pour ce faire, les health's angels (Promotion Santé Vaud) sont mandatés une dizaine de fois par an sur des actions de prévention en milieu festif.

ACTIVITÉS DE LOISIRS VACANCES

Passeport vacances

Durant les deux semaines de vacances d'automne 2018, le Passeport-vacances a proposé des activités ludiques et de découverte à 400 enfants et jeunes de 7 à 15 ans. Ces enfants résidents à Yverdon-les-Bains ou dans la région ont pu choisir ces activités entre environ 120 loisirs répartis en huit thématiques notamment artistiques, sportives, culturelles ou en nature.

Le Pass'Futur a offert l'opportunité à 29 jeunes de 13 à 15 ans de découvrir des métiers sous forme de stages de découvertes en entreprise.

Comme chaque année, le Passeport-vacances peut compter sur des bénévoles qui permettent à ce projet de vivre. Ils ont été environ 80 à se partager 230 accompagnements. De plus, cette année, sept moniteurs ont été engagés afin d'accompagner des grands groupes d'enfants à la journée et d'animer des jeux à l'extérieur.

Le partenariat avec le SEMO – Espace Pluriel a été renouvelé et a permis à sept jeunes allophones d'accompagner trois activités. Trois stagiaires ont eu l'occasion de découvrir le Passeport-vacances aussi bien en participant aux activités qu'en secondant l'équipe lors des permanences.

Durant toute l'année, cinq bénévoles ont collaboré avec le coordinateur du Passeport-vacances dans la conceptualisation du projet. Cinq bénévoles ont aidé à vendre les passeports et huit bénévoles ont également participé à la saisie des activités.

Ados Loisirs

Ados Loisirs propose à des jeunes de 11 à 16 ans de participer à des activités de loisirs durant les vacances d'été. En 2018, 33 activités ont été organisées durant trois semaines et demie en juillet, dont des ateliers de découverte, des activités sportives, des sorties « grand frisson ». 145 jeunes ont eu l'occasion de profiter d'une ou plusieurs

journées de loisirs accompagnées par des travailleurs sociaux et des moniteurs.

Sport 1400

Comme chaque année depuis 2010, le Sport 1400 continue à motiver un grand nombre de jeunes les samedis soirs. En 2018 il y a eu 32 soirées dans les deux salles de sport de la Marive.

On peut relever que les jeunes qui fréquentent cette activité se renouvellent au fil du temps. En effet, durant cette année, un groupe de nouveaux participants âgés de 12 ans sont arrivés. Généralement leurs parents viennent les chercher vers 22 heures et c'est aussi l'occasion d'avoir des contacts avec eux, reconnaissants envers cette offre de loisirs en soirée.

Pour cette année, il y a eu 1968 participants, ce qui représente une moyenne de 57 jeunes par soirée. Ils ont été encadrés par l'équipe de coaches qui en comptait 42 en janvier et qui en compte actuellement 32. Les plus anciens ou âgés ont quitté cette activité pour rentrer dans le monde professionnel. Une senior coach arrivant en fin d'apprentissage d'assistante socio-éducative a choisi Sport 1400 comme Travail Personnel d'Approfondissement afin de démontrer la pertinence et l'utilité de cette prestation.

En plus des jeux habituels tels que le Foot, le Basket et des parcours d'agilité qui sont toujours très demandés, il y a eu des initiations à la Zumba, au Tchoukball et à la Boxe. Les tournois de Foot, Basket ou encore de Bubble Foot attirent de nombreux joueurs ainsi qu'un public de jeunes ravis d'encourager leurs camarades. Pour la deuxième année consécutive, ils ont aussi apprécié la visite du Père-Noël qui s'est prêté au jeu des selfies.

Sport Villette

Cette activité a lieu dans le quartier de la Villette et se déroule de fin octobre à avril, les mercredis après-midis, sauf durant les vacances de fin d'année où la salle n'est pas disponible. Il a été question

cette année que cette activité soit reprise par la démarche communautaire du quartier. Cependant comme cela demande beaucoup de présences, cette prestation a continué à être assurée par des coaches sur le modèle du Sport 1400.

TRAVAIL EN RÉSEAU ET PARTENARIAT

Le travail de réseau représente une partie importante de l'action du secteur jeunesse. Les travailleurs sociaux prennent part à différentes rencontres afin de partager leur pratique professionnelle. Nous citerons quelques exemples de partenariat développés en 2018.

- Avec les services de la Ville : Bibliothèque, Service de la culture, Migr'Info, Commission Consultative Suisses – Immigrés, Conseil des séniors, Conseil des jeunes, secteur Quartiers et affaires sociales, Pôle Intégration, Service des sports, Secteur Enfance et famille, Police du Nord Vaudois, Service de l'Urbanisme, Police du parc, Cellule communication, Service des finances, Service des travaux et de l'environnement, Office du logement.
- Avec les partenaires externes : Travys, Mobilis, CFF, Imprimerie Cornaz, Grobet SA, Hälter SA, Fondation Coup de Pouce, Centre Migros

Métropole et Chamard, Bel-Air Centre, Association Farfadet, Association Romande des Passeport-vacances, Sonotec, FlashSound, Fondation Apollo, SeMoNord, SeMoPayerne, Relier, Relai'ds, ProFa, Planning, SPJ, Tribunal des Mineurs, Orientation Scolaire et Professionnelle, Fondation Bartimée, TSHM de Lausanne, Valmont, EPO, Les Léchères, CSR Yverdon, Transition1, Cartons et jardin du Cœur, FVA, Croix-Bleue, GRAAP, La Lucarne, SPOP, STOPSUICIDE, Lire et Ecrire, La Roulotte, Appartenance, FVA, Départ, La Lucarne, Espace Prévention, Foyer de la Thièle, Foyer du Mujon, Carrefour 15-18, La Fraternité, Les établissements scolaires, les Centres Professionnels, Le Repuis, l'Orif, La FMY, Gymnase d'Yverdon, La cour du théâtre, Le CGPI.

Politique quartiers et affaires sociales

L'un des axes du nouveau secteur Quartiers et affaires sociale est de servir de « passerelle » non seulement entre les secteurs du Jecos mais également avec les différents services de la Ville. C'est ainsi que 2018 a vu le démarrage d'échanges et de réflexions avec le Service de l'urbanisme autour du futur terrain multi-sport des Moulins et des places de jeux dans les préaux. Dans ce contexte le JECOS a organisé, pour une petite délégation rassemblant des représentants des services, une visite d'une journée à Meyrin pour découvrir l'éco-quartier des Vergers et les démarches participatives

qui ont concouru à sa réalisation. Nous avons également participé ensemble à une journée à Soleure sur le thème « Quartiers en mutation » organisé par le réseau quartiers vivants.

Le secteur a été également sollicité par le Service de la culture pour participer à divers groupes de pilotage, que ce soit dans le cadre du festival la Dérivée, des Brandons ou des Pianos de Si de La.

Tout ceci nous incite à renforcer, développer encore et toujours des liens entre les services et les différents partenaires locaux.

LES QUARTIERS ET L'ÉDUCATION DE RUE

Gare - centre-ville

L'introduction de la loi sur la mendicité a eu pour effet qu'une partie des personnes que nous rencontrons dans ce périmètre a petit à petit disparu ou s'est adaptée aux nouvelles règles. Au cours de l'année nous avons observé que les abords du kiosque à musique étaient à nouveau bien fréquentés. Les personnes que nous rencontrons dans cet espace sont finalement peu demandeuses de soutien ou d'accompagnement, elles entrent volontiers en discussion et se retrouvent bien souvent là pour ne pas être seules.

Du côté de la cour de la rue de Neuchâtel 2 où se retrouve quotidiennement une population toujours plus fragilisée, la cohabitation avec un service qui accueille des enfants et des familles et ces personnes devient de plus en plus problématique. Ceci est dû d'une part à un nombre toujours plus important de personnes qui stationnent dans la cour (certains jours plus de 50 personnes) et d'autre part aux addictions qu'elles rencontrent. La plateforme réunissant le JECOS, la Police et Zone Bleue a poursuivi ses réflexions sur cette problématique.

Divers scénarios ont été évoqués et feront l'objet d'étude en 2019.

Ceci étant dit tout n'est pas négatif, il y a aussi des moments d'échange lors de la fête des voisins ou de la fête de la musique par exemple.

Pierre-de-Savoie

L'association Pierre-en-fête soutenue par un travailleur social de proximité développe avec les habitants des activités favorisant la rencontre, la convivialité et l'intégration de tous dans cette démarche communautaire.

Plusieurs activités hebdomadaires ont été mises en place et perdurent : les repas intergénérationnels, les Mercre'Anim pour les enfants, des repas organisés les vendredis soir ou les samedis pour permettre aux jeunes de partager un moment de discussions sur leur réalité de vie, leurs questionnements ou sur des projets qu'ils souhaiteraient mettre en œuvre.

D'autres projets ont été soutenus, visant des publics différents : la fête des voisins, la fête de fin d'année, la fête de quartier, ou encore le concert des

Guggenmusik à l'occasion des Brandons. Ces projets sont menés en partenariat avec diverses institutions comme PaviSud, Quartier Libre, le Conseil des Jeunes, le SemoNord ou le Service de la culture.

Des projets ponctuels ont été activement encouragés et soutenus dans le quartier comme le tournoi de pétanque, le week-end de sortie du comité d'organisation de la Fête de quartier ou les sorties du groupe des jeunes du quartier.

Une hausse notable de la participation des habitants du quartier est constatée que ce soit dans la fréquentation des différents événements mis en place ou dans l'implication au sein de l'association Pierre en Fête.

Les Moulins

La démarche communautaire Moulins pour Tous démarrée en 2014 avec le soutien de ProSenectute Vaud est à bout touchant. C'est dans ce contexte que les habitants impliqués dans cette démarche ont planché une bonne partie de l'année sur la constitution d'une association. Un travail important a été réalisé par un groupe d'habitants qui s'est réuni à plusieurs reprises pour en rédiger les futurs statuts et les présenter lors d'une assemblée constitutive qui aura lieu en janvier 2019. A l'initiative des habitants et en partenariat avec des associations, dont Pro Senectute, divers projets ont été proposés tout au long de l'année : la balade gourmande interculturelle qui a rassemblé 19 pays, des vides-greniers, des fêtes et des grillades, des rencontres autour du four à pain, un concert de Guggen à l'occasion des Brandons.

Un local est mis à disposition des habitants du quartier à la rue des Moulins 19 pour les activités hebdomadaires et mensuelles : le café-tartines, l'atelier jeux de société, l'atelier Contact'Thé, etc. Le Groupe Terrain s'y rencontre une fois par mois et permet à chaque habitant de proposer un projet, de suivre les activités du groupe, de rencontrer divers intervenants ou de nouvelles personnes. Des soirées à thèmes ainsi que des soirées cinémas, et des sorties culturelles et gourmandes sont régulièrement organisées. Il y a eu également des échanges avec des quartiers d'autres communes.

A la suite d'échanges avec les enseignantes du collège Pré-du-Canal autour de difficultés qu'elles avaient relevées sur le chemin de l'école, des activités ont été proposées par la référente de quartier les mercredis après-midi dans la cour de l'école. Aujourd'hui jusqu'à 40 enfants se retrouvent pour jouer, discuter et aussi à l'occasion partager un goûter préparé par les habitants seniors du quartier impliqués dans la démarche.

Quartier Villette/Sous-Bois

Le collectif de la Villette à Sous-Bois a montré un certain essoufflement : plusieurs membres ont souhaité prendre de la distance se proposant pour donner un coup de main à l'occasion mais ne souhaitant plus porter les projets. En effet, il n'est pas toujours aisé de trouver des personnes prêtes à s'investir et permettre ainsi aux habitants de monter des projets pour leur quartier. A cela vient s'ajouter la géographie du quartier Villette/Sous-Bois traversé

par une ligne de chemin de fer qui ne facilite pas la rencontre. Pour tenter de modifier cela, il a été proposé des contes pour enfants en alternance et cette année c'est la place de la Villette qui a accueilli la fête de quartier à l'occasion du brunch du 1er août qui s'est prolongé toute la journée avec un tournoi de foot et des animations pour les jeunes. Il a également été proposé des ateliers de bricolage pour les enfants les mercredis après-midi qui sont des occasions pour la référente de quartier de rencontrer également les mamans et de nouer des contacts. A l'occasion des Brandons un concert de Guggen a rassemblé les habitants sur la place de la Villette précédé par un petit cortège d'enfants déguisés. Cette initiative réalisée avec la collaboration du Service de la culture a été fort appréciée. Les habitants ont aussi organisé quelques soirées de projection de film.

Projets inter-quartiers

Au printemps 2018, suite à plusieurs questions posées par les habitants des différents quartiers, l'équipe des professionnels accompagnée par les animateurs de Pro Senectute actifs dans les quartiers ont proposé aux habitants un week-end de formation qui a eu lieu à Jolie Brise et a rassemblé durant 2 jours une douzaine d'habitants. Les thèmes avaient trait aux notions de démarches communautaire : c'est quoi une démarche communautaire ? comment peut-on savoir si un projet est à dimension communautaire ? etc. Nous avons aussi abordé les différentes formes juridiques que pouvaient prendre les quartiers (une association, un collectif, etc.) et également travaillé sur la mise en place d'une activité : à quoi il faut penser ? être attentif ? comment clore cette activité ?

Cette démarche s'inscrit pleinement dans les objectifs des démarches communautaires qui visent à (re)donner du pouvoir d'agir aux habitants. Nous planchons actuellement sur la prochaine formation. Au cours de l'année un groupe de personnes de tous horizons se sont réunis régulièrement dans le cadre d'un projet baptisé Chorus. Ils ont ainsi travaillé divers modes d'expression musicale et vocale sur le thème du communautaire sous la conduite d'un chef de chœur. Ils ont présenté un premier spectacle à l'occasion de la fête de quartier à Pierre-de-Savoie.

Education de rue

Une des missions des référents de quartier consiste à offrir aux habitants un soutien et une écoute. C'est dans ce contexte que des espaces de médiations ou des accompagnements individuels peuvent être proposés, que ce soit pour aider des jeunes et des adultes à rédiger une demande de stage ou un CV, ou pour une orientation vers le dispositif social local (CSR, Pro Infirmis, OCOSP, Départ, etc.).

Fin 2018, nous avons mis en place un document qui nous permettra à l'avenir de mieux censer nos interventions et qui devrait nous permettre une analyse plus fine des demandes et des besoins des personnes que nous accompagnons. Cet outil devrait aussi nous servir d'indicateur pour prioriser nos interventions ou les actions à entreprendre.

POLITIQUE SENIORS

Conseil des Seniors (COSY)

En 2018 Le Conseil des Seniors compte plus de 160 membres qui se mobilisent autour de projets multiples et variés avec le soutien de leur comité : les Guinguettes dont les premiers pas de danse intergénérationnel ont eu pour cadre la Dérivée, les Pianos de Si de La (piano dans les rues), l'établissement d'un répertoire des établissements accessibles aux personnes à mobilité réduite, 2 journées à thème dont l'une sous forme de rallye qui avait pour nom TÊTE-ROUE-JAMBE et invitait les participants à découvrir différents aspects culturels, géographiques et même gustatifs, en parcourant le centre-ville, une participation aux Soupes d'ici et d'ailleurs, ou encore la cérémonie d'accueil des nouveaux retraités.

Durant l'année, le COSY a également collaboré avec les services de la commune dans le cadre de différents projets en apportant un soutien à la Dérivée ou encore à l'association Alternat'Yv. 2018 a aussi été l'occasion pour les seniors d'entrer en contact avec la HEIG-VD et son Séniorlab. Un cours de rythmique a été mis en place en collaboration avec le Mouvement des aînés.

Le COSY organise également des ateliers thématiques (café WiFi, club de lecture, etc.) dans le local qu'il partage avec la démarche communautaire « Moulins pour tous ». Bref les seniors de notre commune ne manquent ni d'idée ni d'énergie. En fin

d'année, le comité s'est renouvelé, il est désormais composé de 8 personnes.

Accueil des retraités

La cérémonie d'accueil des nouveaux retraités a rassemblé une centaine de personnes à l'Aula Magna. A cette occasion le municipal du dicastère Jeunesse et cohésion sociale a adressé son message aux personnes présentes puis a passé la parole aux diverses associations présentes afin qu'elles se présentent. Cette cérémonie a été agrémentée par les artistes de la compagnie du Cachot et s'est ensuite terminée par une visite des différents stands et un apéritif préparé par les jeunes du SemoNord.

Bons TRAVYS

Depuis plusieurs années déjà, les bénéficiaires de l'AVS domiciliés dans notre commune bénéficient d'une contribution communale de CHF 15 pour les abonnements mensuels et de CHF 150 pour les abonnements annuels TRAVYS. Cette prestation s'inscrit d'une part dans l'encouragement à l'utilisation de transports respectueux de l'environnement et, d'autre part, dans le but d'offrir aux seniors des possibilités de déplacement et de maintenir du lien social. En 2018, cette prestation a représenté un montant de CHF 40'545.- pour les 2 types d'abonnements.

BONS D'AIDE AUX FAMILLES, PCC-ARAS

Bons d'aide aux familles

Instaurée en 2011, cette prestation est octroyée annuellement aux familles répondant aux critères suivants : être domiciliés dans la commune au 1er juillet de l'année civile en cours, avoir un(des) enfant(s) entre 0 et 16 ans et être au bénéfice du subside OVAM de 25% au minimum. En 2018 un peu plus de 1'800 familles répondants aux critères ont reçu un courrier les invitant à venir retirer leurs bons.

Prestations complémentaires communales (PCC)

Ces prestations sont gérées par le bureau régional d'assurances sociales. Elles sont octroyées aux personnes bénéficiaires de rentes AVS/AI domiciliées à Yverdon-les-Bains, bénéficiant des prestations complémentaires fédérales et répondant aux critères figurant dans le règlement. En 2018, 750 personnes ont reçu ces prestations pour un montant total de CHF 1'236'600.-.

OFFICE DU LOGEMENT

Aide individuelle au logement (AIL)

Durant l'année 2018, 39 personnes ont bénéficié de l'AIL. L'office a reçu 91 demandes par téléphone et 49 visites en personne concernant ce secteur. 22 entretiens ont été faits dont 15 ont abouti à un octroi et 7 ont été refusés. 37 entretiens de révisions ont été faits, dont certains ont été révisés plusieurs fois. Par l'intermédiaire du programme en ligne du Service informatique du Revenu déterminant unifié, l'Office du logement a géré 155 dossiers traités dont 66 provenant de l'Office cantonal des bourses. Ces dossiers n'ont pas forcément fait l'objet d'entretiens directs. Un dossier pour la même famille a pu être traité à plusieurs reprises dans l'année suite à des changements de la situation financière et/ou familiale, ou à des autres prestations catégorielles (OVAM – BRAPA – OCBE).

Le montant total de l'aide 2018 a été de CHF 76'840.-. La participation communale pour la moitié s'est élevée à CHF 38'420.-.

L'office du logement a également géré 1'652 appels téléphoniques et 731 réceptions concernant les problématiques de logements, ainsi que la gestion des appartements subventionnés. Ce secteur a également généré 593 envois par courrier.

Durant cette année 2018, suite à l'entrée en vigueur du RDU en 2013 (revenu déterminant unifié), le préposé de l'Office du logement a participé aux groupes de travail concernant l'application et l'évolution du programme informatique et des pratiques entre les métiers appliquant la LHPS (loi sur l'harmonisation des prestations sociales). Pour rappel, le RDU est un montant calculé sur le revenu et la fortune, selon des modalités unifiées, permettant de déterminer l'octroi des aides sociales cantonales. Les prestations sociales versées s'ajoutent au RDU au fur et à mesure qu'elles sont délivrées.

Contrôle des conditions d'occupation des logements subventionnés :

L'office a procédé au contrôle de 141 logements. Il a également procédé à 12 admissions de locataires. Les subsides communaux versés en 2018 sont répartis comme suit, par immeuble :

Immeuble	Montant
Rue Sous-Bois 1	0.-
Rue des Moulins 25	0.-
Rue J.-A. Venel 23-25	0.-
Rue des Moulins 125	2'175.-
Rue de Payerne 3	0.-
Rue des Moulins 123	0.-
Rue J.-A. Venel 27 – 33	1'700.-
Rue de Plaisance 4-6-8	15'309.-
Rue Roger-de-Guimps 42	17'508.-
Rue J.-A. Venel 146-150	0.-

Situation du marché du logement à Yverdon-les-Bains :

Une enquête a été conduite auprès de 54 gérances louant ou vendant des logements à Yverdon-les-Bains (données non-exhaustives). Le recensement du marché des logements vacants au 1.06.2018 s'établit comme suit, soit 0.67 % de l'ensemble du marché yverdonnois, 15'167 logements (0.99 % au 1^{er} juin 2017) :

- Total des appartements vacants à louer : 93
- Total des appartements et villas vacants à vendre : 8
- Total des villas à louer : 1
- Nombre d'objets disponibles sur le marché au 1.06.18 : 102

Nbre de pièces	1	2	3	4	5	6	Total
Nbre de logements	12	22	40	21	4	3	102
Dont à louer	12	21	39	18	4	0	94
Dont à vendre	0	1	1	3	0	3	8

Prix moyen des loyers des appartements yverdonnois, vacants et hors charges, selon le recensement partiel des annonces parues sur Internet et dans la presse :

Nbre de pièces	1	2	3	4	5	6
Moyenne 2008	655.-	933.-	1'324.-	1'626.-	1'965.-	2'100.-
Moyenne 2009	741.-	1'004.-	1'338.-	1'719.-	1'980.-	3'850.-
Moyenne 2010	644.-	1'099.-	1'348.-	1'517.-	1'910.-	.-
Moyenne 2011	566.-	968.-	1'371.-	1'671.-	1'925.-	2'700.-
Moyenne 2012 *	691.- ⁽⁷⁾	1'136.- ⁽¹¹⁾	1'451.- ⁽³⁰⁾	1'719.- ⁽²²⁾	1'687.-	3'500.- ⁽¹⁾
Moyenne 2013 *	936.- ⁽⁶⁾	1'112.- ⁽¹⁷⁾	1'576.- ⁽²⁶⁾	2'044.- ⁽²⁶⁾	2'402.-	2'966.- ⁽³⁾
Moyenne 2014 *	679.- ⁽⁷⁾	1'102.- ⁽¹⁷⁾	1'433.- ⁽²⁴⁾	1'891.- ⁽³¹⁾	2'060.- ⁽⁷⁾	.-
Moyenne 2015 *	739.- ⁽⁹⁾	1'151.- ⁽²⁴⁾	1'515.- ⁽⁴⁶⁾	1'931.- ⁽³¹⁾	2'159.- ⁽⁶⁾	.-
Moyenne 2016 *	784.- ⁽¹²⁾	1'237.- ⁽³⁰⁾	1'547.- ⁽³⁴⁾	1'920.- ⁽²⁹⁾	2'087.- ⁽⁶⁾	3'200.- ⁽³⁾
Moyenne 2017	701.- ⁽¹²⁾	1'205.- ⁽⁴⁵⁾	1'487.- ⁽³⁸⁾	1'946.- ⁽²¹⁾	2'137.- ⁽⁷⁾	.-
Moyenne 2018	735.- ⁽¹¹⁾	1'210.- ⁽³²⁾	1'425.- ⁽⁵⁴⁾	1'949.- ⁽²²⁾	1'916.- ⁽⁶⁾	

* entre parenthèses, nombre de logements pour effectuer la moyenne.

Composition du parc locatif à Yverdon-les-Bains au 1er février 2018

- 1 pièce : 1'415
- 2 pièces : 2'766
- 3 pièces : 5'395
- 4 pièces : 3'623
- 5 pièces : 1'457
- 6 pièces : 351
- 7 pièces : 85
- 8 pièces et + : 95
- Total : 15'187

FÊTE DES VOISINS, NOËL ENSEMBLE, FÊTES DE LA MUSIQUE

Fête des voisins

Cela fait maintenant plusieurs années que le JECOS participe à l'organisation de la fête de voisins. Cette fête est l'occasion pour de nombreux habitants de notre commune, soucieux de tisser des liens et de cultiver le bien vivre ensemble, d'organiser un moment de rencontre et de convivialité. Cette fête s'est déroulée le vendredi 25 mai et a été portée par une quarantaine d'organisateur·rices qui se sont annoncés à notre service. Depuis plusieurs années le JECOS s'associe à Zone Bleue pour organiser une fête des voisins dans la cour dans le but de permettre la rencontre et l'échange entre des professionnels et les usagers de la cour.

Noël ensemble

Dans une volonté affichée de travailler activement au bien vivre ensemble, le JECOS, en collaboration avec plusieurs partenaires dont les Jardins du cœur, les Soupes d'ici et d'ailleurs, la fondation Bartimée, le SemoNord, le Service des travaux et de

l'environnement, la STRID et Solidarité jouets, a organisé une fois encore l'action Noël ensemble, avec le soutien des autorités communales. Ce projet a mobilisé 90 bénévoles le soir du 24 décembre pour offrir aux 650 personnes présentes ce jour-là, dont plus de 200 enfants, un moment de rencontre et de partage. En prime la visite du père Noël, accompagné de ses lutins, qui a offert un cadeau à chaque enfant.

Fête de la Musique (FMY)

C'est devenu une tradition, à l'occasion de la fête de la musique le 21 juin, les collaborateurs du service tiennent le bar. Cette soirée a été l'occasion pour un public nombreux de découvrir les artistes en herbe fréquentant l'école de musique, ou encore pour découvrir des talents venus d'autres régions. Tout cela dans une ambiance festive et conviviale. A relever que pour la première année les jeunes fréquentant le studio ont été invités à se produire sur une scène à la gare.

Politique d'intégration

DÉLÉGATION

Le Pôle intégration a participé aux différentes assemblées, conférences et plateformes suivantes :

- Assemblée générale de l'Amicale française d'Yverdon-les-Bains, le comité renouvelé dans son entier.
- Assemblée générale des Tisserands du Monde, cours de français.
- Conférence des Délégués à l'intégration, Agenda Intégration Suisse, révision de la loi sur les étrangers et l'intégration, Obwald, Berne.
- Commission fédérale des migrations, conférence : repenser l'Etat, participation, droits politiques, citoyenneté et nationalité.
- Journée de la nouvelle politique culturelle à Yverdon-les-Bains.
- FIDE, présentation du passeport de langues par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) à Lausanne.
- Plateforme cantonale des cours de français au Bureau cantonal de l'intégration (BCI).
- Plateforme cantonale de la semaine d'actions contre le racisme au BCI.
- Plateforme cantonale sur la mise en œuvre du nouveau droit sur l'acquisition de la nationalité au BCI.

- Plateforme cantonale sur la modification de l'ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative en Suisse, Centre social protestant (CSP) et Service de la population (SPOP).
- Plateforme fédérale du Service de lutte contre le racisme (SLR), La protection contre la discrimination de manière concrète et pratique pendant la Semaine d'actions contre le racisme : enjeux stratégiques et défis opérationnels à Olten.
- Rencontre romande des responsables des centres régionaux Femmes-Tische. Lausanne
- Rencontre romande des animateurs Femmes-Tische sur les compétences professionnelles, Lausanne.
- Conférence : activité physique – innovation santé : la santé durable en héritage, HEIG-VD et Service des Sports, Yverdon-les-Bains.
- Présentation de la politique d'intégration, Fête du four et du pain, Prilly.
- Assises cantonales vaudoises de la formation continue, Parlement vaudois, préciser les besoins des publics-cibles, Lausanne.

INFORMATION

Accueil des nouveaux habitants

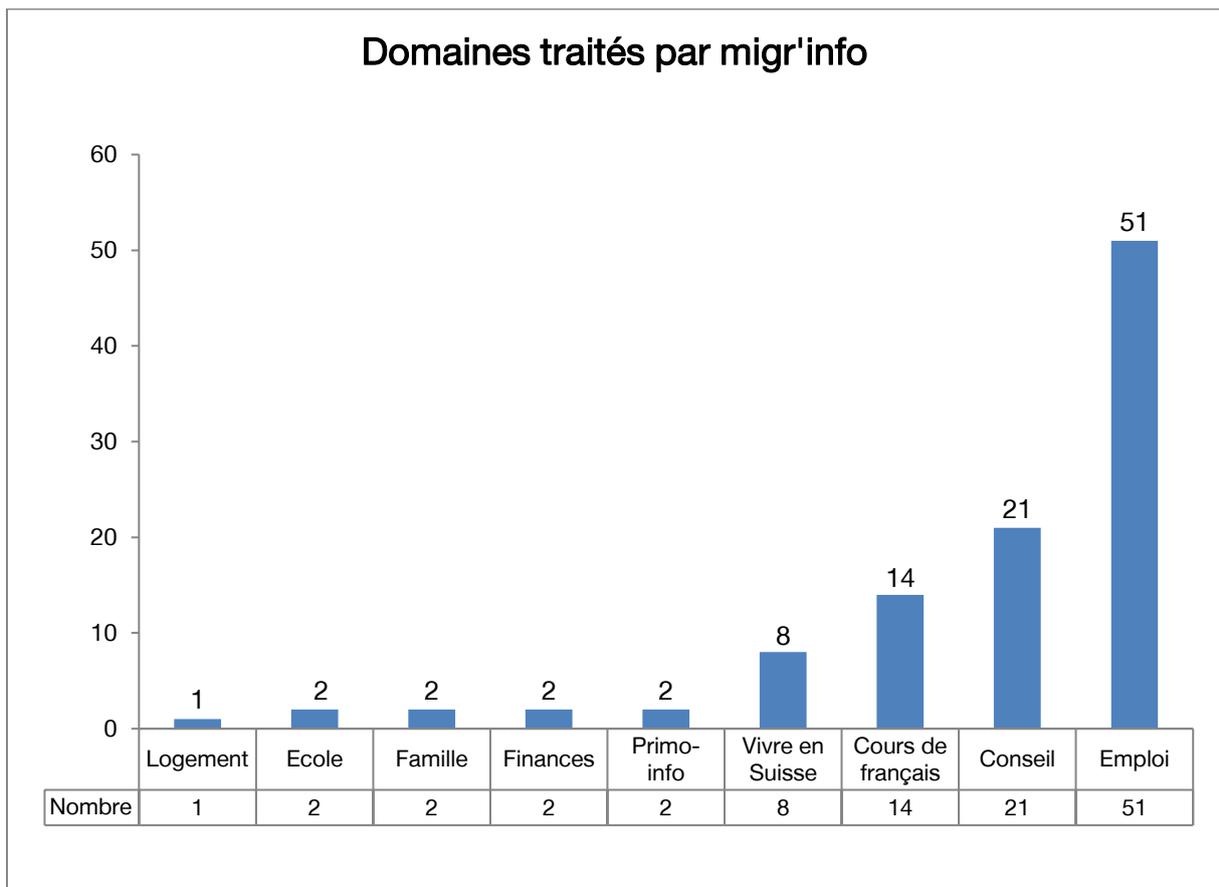
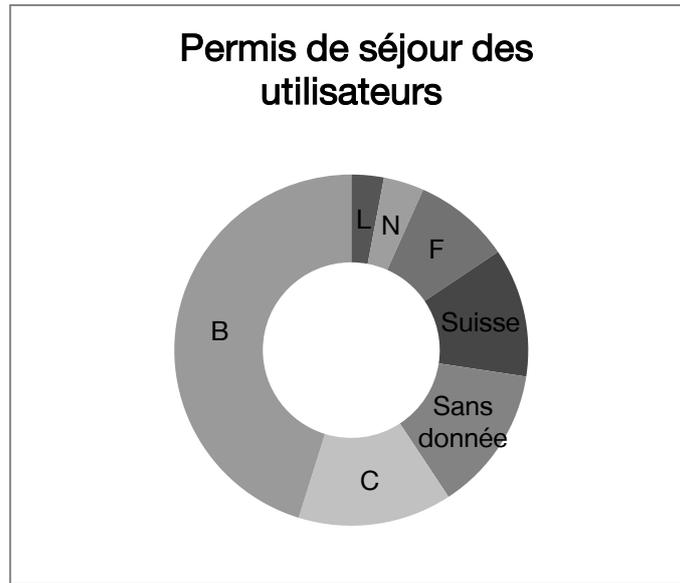
Cet événement annuel est coordonné par le Secrétariat Général et la Déléguée à l'intégration. L'édition 2018 a été organisée de manière conjointe par le JECOS et la Cellule communication, dans le but de transmettre la totalité de l'organisation à la Communication dès 2019. Le Pôle intégration a mis à disposition une garderie (14 enfants) et la CCSI a fourni les traductions en anglais et portugais pour l'invitation et pour la partie officielle.

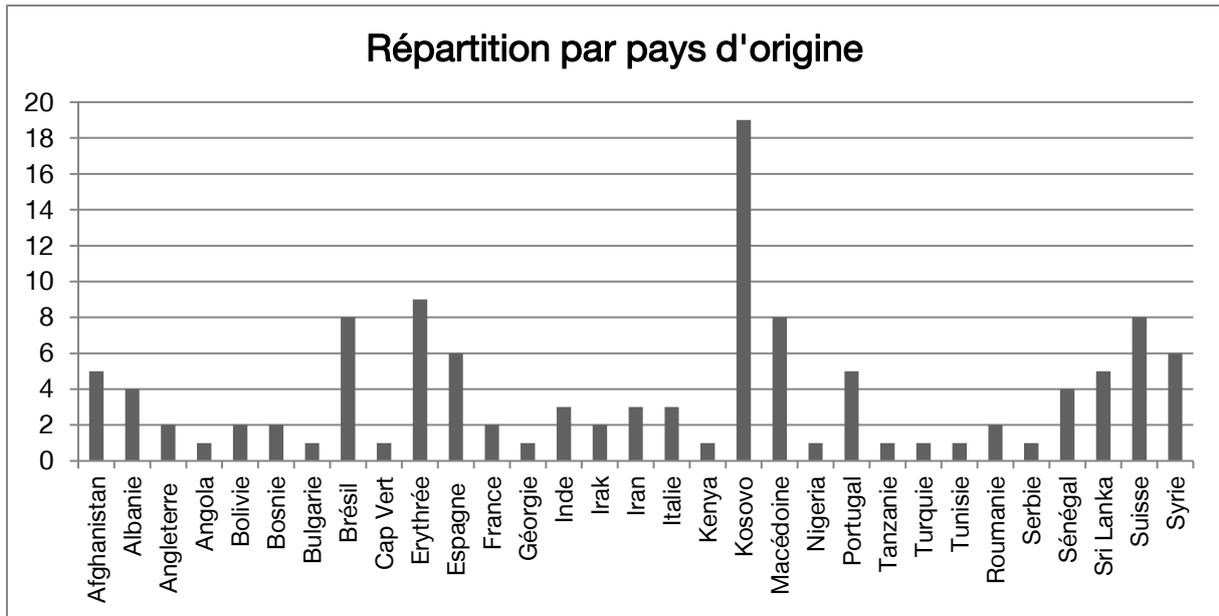
Permanence sociale migr'info

Pour sa 4^e année, la permanence sociale migr'info a accueilli 135 personnes durant les 42 permanences ouvertes les samedis matin de neuf heures à midi. Dix agents d'intégration ont fait le suivi de 133 situations. Les sujets les plus abordés concernent l'emploi et les questions d'intégration sociale. Les personnes sans mesure d'accompagnement du chômage ont reçu un appui pour la rédaction de CV et de lettre de motivation grâce aux programmes Atelier emploi puis Dialogue emploi. Pour le bon

fonctionnement de la permanence, les dix agents d'intégration suivent une formation continue toute l'année. En outre, ils ont assisté à 9 séances

d'intervision pour la mise à jour des informations transmises et la bonne utilisation du matériel d'orientation.





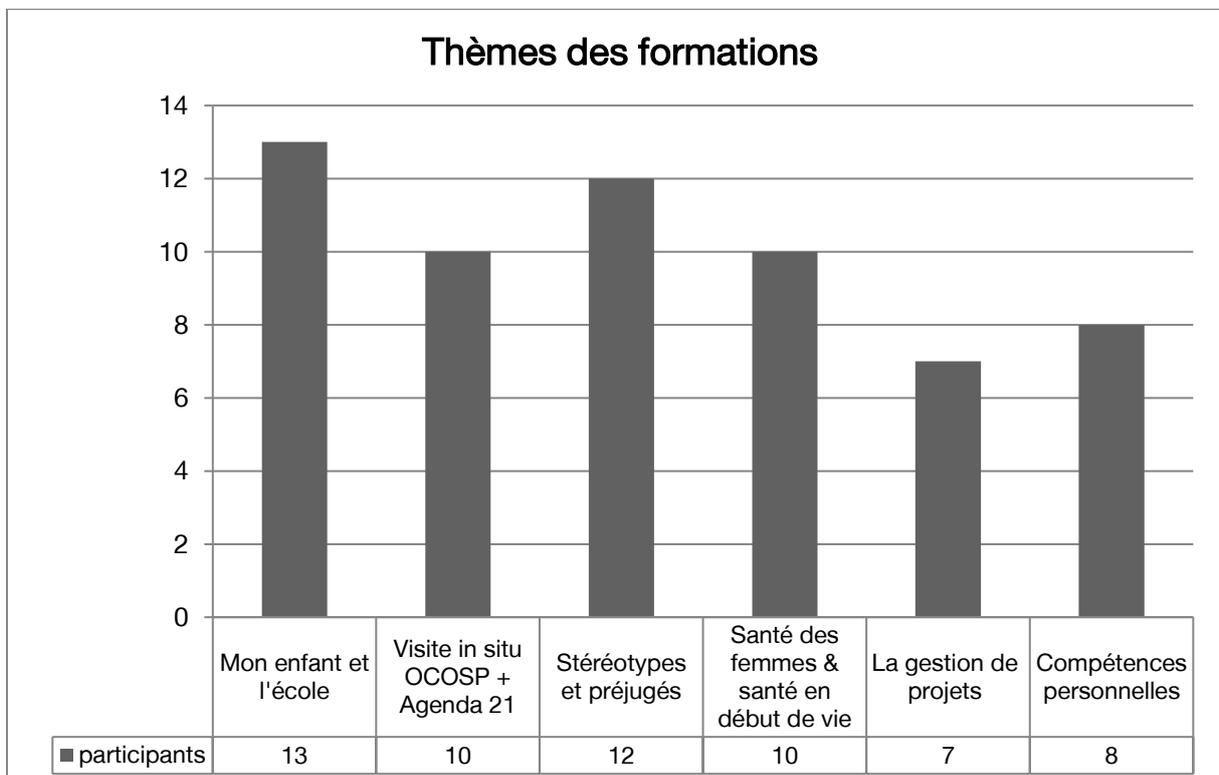
CONSEIL

Formation continue

Une formation continue est organisée pour les agents d'intégration sur des thématiques en lien avec la prévention de la santé et le système social. Le but est de renforcer les compétences des agents et du public auquel il s'adresse, et aussi de valoriser leur engagement citoyen. Les thèmes sont choisis selon les besoins recensés lors des bilans des tables-rondes et des projets d'intégration. Des spécialistes sont engagés pour enrichir les thématiques : National Coalition Building Institute

(NCBI) Suisse ; 2 doyens des établissements scolaires ; la responsable du parascolaire, Panmilar ; l'OCOSP et l'Agenda 21, le CAP (conseil & accompagnement professionnel).

Pour valoriser l'engagement citoyen une formation de gestion de projets est proposée aux associations et à la population afin d'identifier les points essentiels à l'élaboration d'un projet, un guide et un soutien leur est proposé.



Ecoles de langue et culture d'origine (ELCO)

11 écoles de langue et culture d'origine accueillent environ 500 élèves dans les classes des établissements scolaires. Un reportage sur l'école portugaise a été réalisé par Canal alpha avec les élèves de 14-15 ans. Un article dans le journal Rive Sud a été rédigé pour informer les familles de la possibilité d'inscrire leurs enfants aux cours ELCO pour la rentrée.

Plateforme interreligieuse

9 communautés étaient présentes à la rencontre annuelle. L'invitée de l'Université de Genève, Madame Savoy, présente sa recherche dans les Eglises protestantes des cantons de Vaud et de Genève sur la place des femmes dans la religion.

Antenne du Bureau Cantonal à l'intégration des étrangers et de la prévention du racisme à l'Espace Traits d'Union

La responsable de l'antenne a suivi l'école Verso pour les 15 places subventionnées par le Canton; a soutenu l'association Alternatyba pour la projection d'un film sur la migration; a participé aux Soupes d'ici et d'ailleurs; a aménagé les locaux pour permettre une optimisation de la place à disposition; a organisé un café-contact professionnel pour faire connaître les prestations des partenaires; est intervenue pendant la soirée à thèmes sur les mariages forcés; a diffusé du matériel d'information sur les prestations d'intégration

PETITE ENFANCE

Halte-garderie à l'Espace Traits d'Union

L'accueil est ouvert aux enfants dont les parents sont inscrits aux cours de Caritas et Lire et Ecrire le mardi et le mercredi matin durant lesquels 3 niveaux d'apprentissage du français sont programmés. Le vendredi matin, l'accueil est ouvert aux enfants dont les mamans participent aux activités du centre femmes d'Appartenances. Chaque matin, un maximum de 6 enfants sont accueillis, âgés d'un an à l'âge du cycle initial (CIN). 109 accueils ont été organisés avec 324 enfants présents dont 31 nouveaux inscrits. C'est un lieu de socialisation et d'apprentissage de la langue aussi pour les enfants. Grâce aux échanges avec l'éducatrice, les parents bénéficient d'informations sur l'entrée à l'école.

Halte-jeux Rigoletto à l'école Verso

Cet espace a été créé pour les enfants des parents fréquentant un des cours de français organisés par l'école Verso. La Commune soutient financièrement cet accueil. 137 enfants de 1 à 6 ans, ont été gardés par deux éducatrices diplômées, pendant 242 jours. La majorité des familles sont originaires d'Erythrée, de Syrie et d'Afghanistan. Les enfants s'épanouissent avec des activités selon leur âge; ils acquièrent des notions de français et de partage en groupe.

De la maison à l'école

Cet accueil préscolaire de l'établissement primaire Edmond-Gilliard accueille d'avril à juin des enfants qui fréquenteront le collège de leur quartier dès la rentrée d'août suivante. Des ateliers sont proposés aux enfants pour leur permettre progressivement de connaître l'école et faciliter la relation avec les familles des élèves d'origine étrangère. Des échanges ont lieu avec les parents pour mieux préparer la rentrée des classes. Répartis par groupe de 8 enfants, environ 17 groupes ont fréquenté les collèges de l'établissement, ce qui représente 140 enfants à deux périodes par semaine.

Au cours de la première rencontre, les parents restent avec l'enfant durant une partie de l'atelier, puis progressivement l'enfant entre seul dans l'école. Les parents participent à la dernière séance pour une représentation des enfants et une petite évaluation. Ils peuvent également poser des questions sur l'école. Les accompagnantes les informent sur les offres d'intégration.

Chaque groupe est encadré par une enseignante et une accompagnante (agente d'intégration), un duo est ainsi créé pour chaque groupe. Les parents reçoivent l'information sur le projet par courrier au mois de janvier. Ils doivent remplir un formulaire pour s'inscrire.

Parents référents

Le but de ce projet est d'améliorer la communication entre l'école primaire et les familles allophones et de favoriser l'intégration des élèves d'origine étrangère dans les classes. Les 11 parents référents sont à disposition des parents d'élèves par téléphone afin de les soutenir dans la compréhension du système scolaire vaudois. Une des tâches importante est d'expliquer les documents transmis par les établissements scolaires. Tous les parents référents se sentent utiles, ils sont motivés par le projet et souhaitent poursuivre leur engagement.

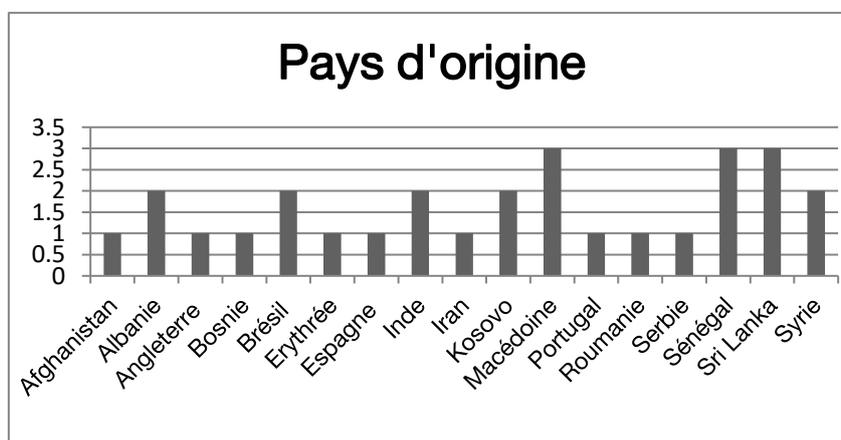
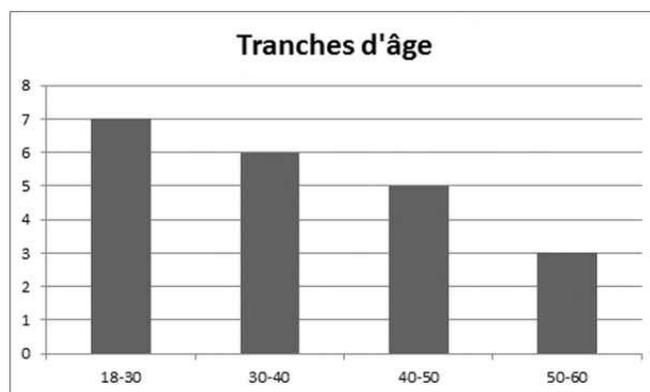
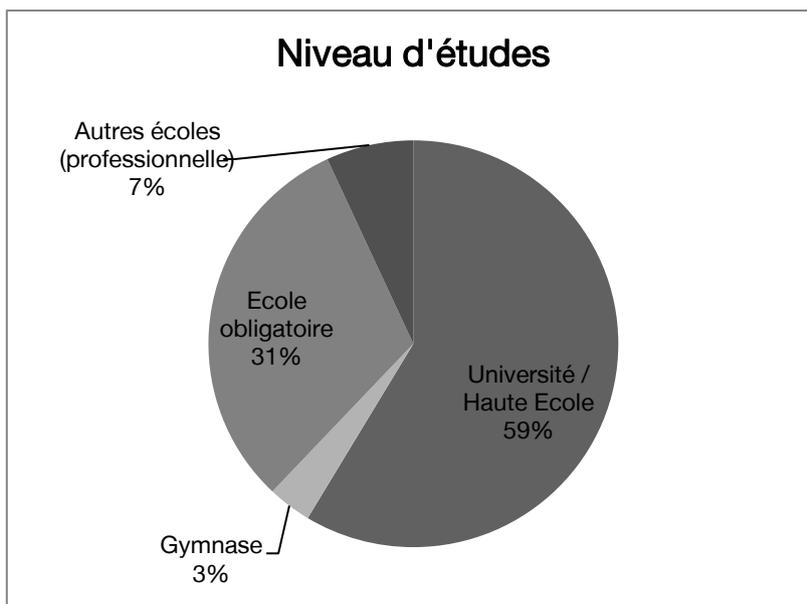
La collaboration avec les établissements scolaires se passe au mieux. La liste des parents référents a été intégrée au Mémento distribué chaque année à tous les parents et le flyer est affiché dans chaque entrée des bâtiments scolaires. Tous les élèves de 1-2P ont reçu le nouveau flyer en septembre et chaque enseignant des autres niveaux a reçu 5 flyers à distribuer aux élèves concernés. Les infirmières et psychologues scolaires les distribuent lors de leurs consultations avec les familles. Les enseignants apprécient d'avoir un relais auprès des parents référents en cas de difficulté de compréhension pour les parents allophones. Ils estiment ce projet très utile et nécessaire.

EMPLOYABILITÉ

Atelier et dialogue emploi

Face à la forte sollicitation pour rédiger un CV et une lettre de motivation et afin de répondre au défi de l'insertion professionnelle des personnes sans mesure d'accompagnement de l'Office Régional de Placement (ORP), les agents d'intégration et l'Office d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) ont conduit des ateliers emploi dans un projet pilote. Le succès de ces ateliers a démontré la nécessité de proposer un soutien particulier sur la durée. Dès lors,

le projet a été reconduit en collaboration avec le Centre de documentation de l'OCOSP et la permanence sociale migr'info. La demande la plus formulée par les personnes reçues a été l'aide à la rédaction du CV et, dans la plupart des cas, le document devait être entièrement rédigé. L'ensemble des personnes repartent satisfaites de l'accompagnement et de l'écoute attentive dont elles ont bénéficié.



Impôts à la source

Une lettre d'information sur la déclaration d'impôt simplifiée et le formulaire a été envoyé à 497

personnes titulaires d'un permis B et ayant élu domicile à Yverdon-les-Bains en 2018.

VIVRE ENSEMBLE

CCSI

Le travail effectué par la Commission est étroitement lié aux activités du Pôle intégration. Les actions sont organisées conjointement dans des groupes de travail. La Commission s'est réunie à 10 reprises. Les pays suivants sont représentés : Albanie, Allemagne, Angola, Brésil, Cameroun, Chine, Congo, Côte d'Ivoire, Erythrée, France, Kosovo, Kurdistan, Macédoine, Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), Mexique, Portugal, Russie, Sénégal, Somalie, Sri Lanka. 11 institutions partenaires sont représentées : Appartenances, le BCI (Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme), la CCCI (Chambre cantonale consultative des immigrés), Caritas Vaud, Cartons et Jardins du Cœur, Conseil des Jeunes, Conseil des Seniors, Coordination Asile Nord Vaudois, EVAM, Femmes-Tische, GAMYR (Groupe Asile Migration Yverdon et Région), Lire et Ecrire, Solidarités-Ecologie, Tisserands du Monde. 4 membres des partis politiques du Conseil communal font partie de la CCSI, ainsi que le préposé au Contrôle des habitants et un représentant de la Police du Nord Vaudois.

Le rapport 2016-2017 de la CCSI a été distribué à plus de 500 personnes et partenaires

Les membres actifs de la CCSI ont tenu divers stands d'information : à la Migros, à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, à la Dérivée. Ils

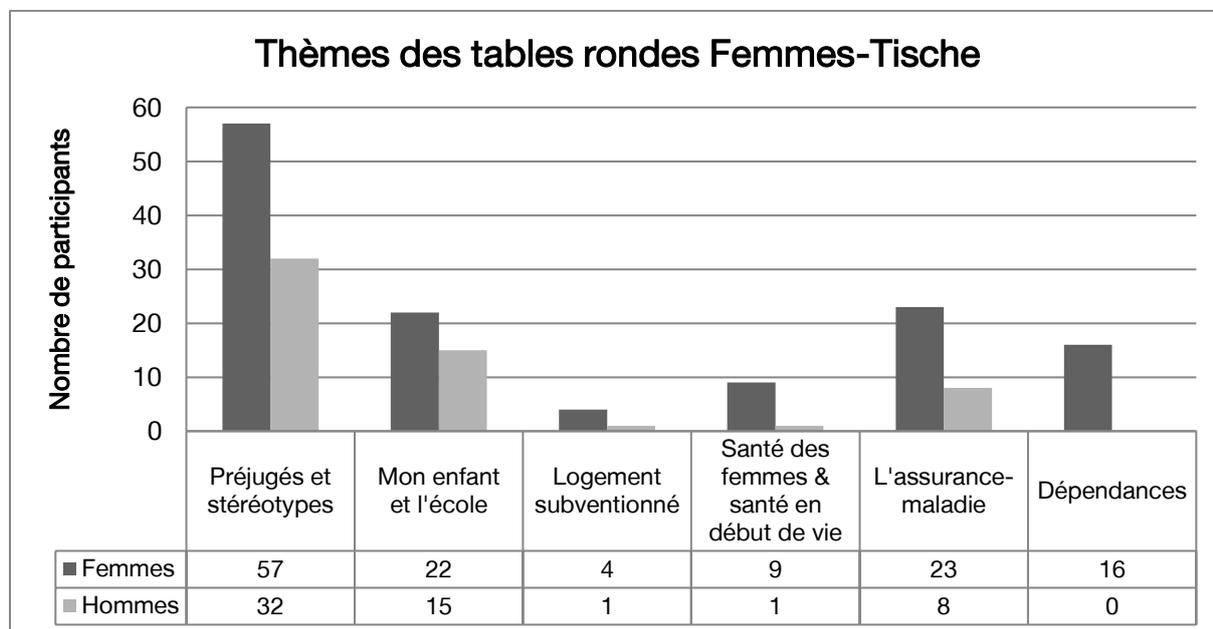
ont offert 200 litres de soupe aux Soupes d'ici et d'ailleurs.

Plusieurs membres ont participé à la rencontre vaudoise des Commissions consultatives des immigrés (CCCI) à Payerne. Le thème des modifications législatives et leurs conséquences a été abordé avec la présentation du Service de la population (SPOP), suivie d'ateliers sur les impacts concrets de la nouvelle loi sur les étrangers et l'intégration (LEI). Huit membres ont participé aux 16^e assises de l'immigration sur l'image des étrangers dans la presse, à Villeneuve.

La grillade Nappe ouverte a été proposée à 47 employés communaux au Quai de Winterthur.

Programme Femmes-Tische

Huit animatrices et deux animateurs ont organisé un total de 33 tables rondes, auxquelles ont participé 178 personnes, dont 131 femmes et 47 hommes. 13 tables rondes se sont déroulées dans un contexte multiculturel, à savoir avec des participants de langue première et d'origines différentes, tandis que 20 tables rondes ont réuni des personnes parlant la même langue. Elles se sont déroulées dans 7 langues : albanais, espagnol, français, italien, russe, portugais, tigrinya. Les participants comme les animateurs apprécient particulièrement les kits mis au point pour l'animation.



Age et migration (EPER)

Le projet Age et Migration met un espace de rencontre et de parole à disposition d'un groupe de femmes d'origine d'ex-Yougoslavie. Il permet aux femmes de sortir de l'isolement et d'être informées sur leurs droits sociaux. Pour impliquer les femmes dans les événements de la Commune, un partenariat

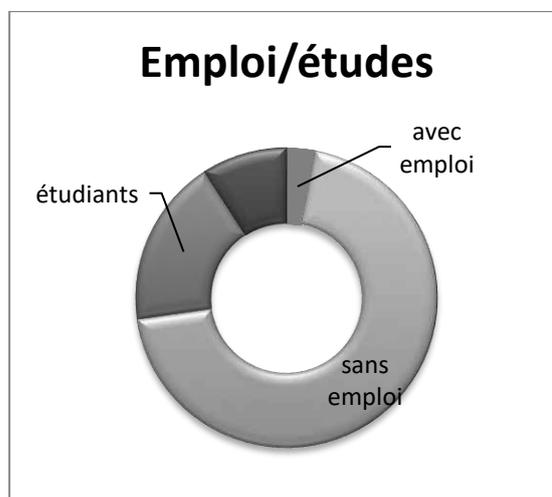
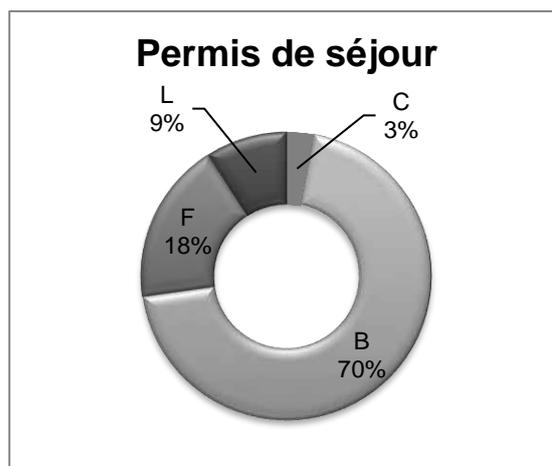
a été mis en place entre le JECOS, le théâtre de l'Echandole et l'EPER. Une activité de création de guirlandes pour décorer les caves du Château lors d'événements est mise sur pieds. Ces ateliers de couture se sont déroulés dans la salle de la CCSI pendant cinq mois. Les femmes ont été invitées aux 4 films Cinemundo diffusés à l'Echandole.

APPRENTISSAGE DE LA LANGUE

Français à la plage

Du 9 juillet au 3 août, 66 personnes de 23 nationalités différentes ont participé aux cours de français, avec une moyenne de 40 élèves par jour, dont 11 sans aucune connaissance de la langue française. Des activités adaptées aux besoins des apprenants ont été proposées par deux enseignants diplômés en français langue étrangère (FLE) et soutenus dans leurs tâches par 8 agents d'intégration. Face au grand nombre d'enfants présents, une halte-garderie a été organisée à la plage. Sur 28 enfants inscrits, une moyenne de 14 enfants de tout âge, étaient encadrés au quotidien par 2 éducatrices de la petite enfance.

Outre les 16 thèmes de la vie quotidienne abordés lors des 40 leçons, les élèves ont participé à des activités de découverte. Un rallye sur la thématique des clichés sur la Suisse ; une sortie du 1er août avec la participation de 23 élèves aux festivités mises en place par la Ville ainsi qu'au brunch de l'Association du quartier de Villette à Sous-Bois ; une visite au musée de la Maison d'Ailleurs où 17 élèves ont admiré l'exposition « Je suis ton père ! ». 24 apprenants ont obtenu une attestation pour avoir suivi au moins 80% des cours lors de la cérémonie de remise des attestations.



Caritas Vaud à l'Espace Traits d'Union

Niveaux des cours FLI	Nb de cours FLI à Yverdon en 2018	Nb d'heures de cours*	Nb d'heures de préparation	Nb d'apprenants distincts	Nb enfants gardés
Niveau A1	13	370.5	370.5	142	17
Niveau A2	10	285.0	285.0	112	
Niveau B1	2	57.0	57.0	23	
Totaux	25	712.5	712.5	230	

Lire et Ecrire Vaud – Nord Vaudois à l'Espace Traits d'Union

Nombre de participants : 156 ; inscriptions : 205 ; heures de cours : 1400 ; cours et ateliers : 21. Lancement d'une permanence le lundi en période scolaire, entre 17h et 19h. Les personnes en besoin de formation dans le domaine des compétences de base sont orientées. L'accompagnement et le suivi des apprenants est renforcé par une responsable des inscriptions. Collaboration avec la Bibliothèque publique sur le projet l'aventure d'une lecture.

Les Tisserands du Monde

12 heures de cours de français sont données par semaine à une trentaine d'élèves qui viennent sans inscription à la Paroisse St-Pierre à la rue de la Maison Rouge. Les 80% sont des femmes, 5 enfants sont acceptés en garderie. Les personnes viennent d'Erythrée, de Colombie, du Chili, du Brésil, du Mexique, d'Espagne, d'Italie, de Macédoine, de Bosnie, du Kosovo, de Russie, de Chine et du Tibet.

PRÉVENTION DU RACISME

Semaine d'actions contre le racisme

Les discriminations dans le cadre de l'emploi étaient le thème proposé aux 9 élèves de la classe de médiamatique du CPNV pour le concours de la création d'affiches. Ils ont présenté 11 créations parmi lesquelles un jury en a sélectionné une : représentation d'une empreinte digitale, noir ou blanc on est tous différents. Cette affiche a pris place sur 15 panneaux de la SGA ainsi que sur 30 emplacements dans les bus Travys. Elle a été utilisée comme support de communication pour les actions de la Semaine d'actions contre le racisme.

Le Collectif N'Zinga a présenté avec humour la pièce Agence tous risques dans la salle du Collège du Cheminet, le 21 mars. Les discriminations quotidiennes dans le cadre du travail ont motivé une quarantaine de spectateurs de diverses régions à participer à ce spectacle forum.

Le NCBI a animé une formation sur les stéréotypes et les préjugés le 24 janvier. Au moyen de jeux de rôles et de groupes de discussion, les 19 collègues présents ont trouvé les exercices transposables au quotidien, et surtout applicables lors des tables rondes Femmes-Tische.

L'animation de 12 tables rondes ont permis aux participants de se questionner sur les stéréotypes culturels. Animées par 3 animatrices et 1 animateur, ces 12 tables se sont données en français, en albanais, en russe et en italien, pour un total de 75 participants dont 56 femmes. Les tables rondes sont habituellement destinées à un public de femmes isolées, mais sur cette thématique, elles sont également proposées aux collaborateurs de la Ville et aux institutions partenaires : les Services Jeunesse et cohésion sociale, Culture et le Conseil des Jeunes ont également organisé des tables rondes.

Sur invitation de la Commission des étrangers de Clarens, la pièce de théâtre Histoires d'intégration de la CCSI, a été jouée le 17 mars dans la salle de paroisse de Sainte-Thérèse. Mise en scène par la troupe des Artpenteurs, 6 membres de la CCSI et 3 comédiens ont joué les scénettes qui décrivent l'évolution de la politique d'intégration et la lutte contre les préjugés. Une cinquantaine de personnes ont assisté au spectacle.

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Un montant de Fr. 2.- par habitant permet à la Commune de soutenir des projets d'aide au développement. Depuis 1994, nous collaborons avec la FEDEVACO (Fédération Vaudoise de Coopération) qui, par le biais de sa commission technique, examine des projets à soutenir. En 2018, la commune d'Yverdon-les-Bains a soutenu les projets suivants :

- Accès à l'eau et à l'assainissement pour les plus démunis, Salvador ;
- Valoriser la filière maraîchère grâce aux coopératives de femmes, Burkina Faso ;
- Ecole inclusive pour les malvoyants, République du Congo.

RESSOURCES HUMAINES

- 17 agents d'intégration engagés comme personnel auxiliaire
- 1 animatrice de la petite enfance à 10%
- 1 stagiaire à 80%
- 1 assistante de direction à 20%
- 1 chargée de projets à 60%

- 1 coordinatrice du programme Femmes-Tische à 40%
- 1 déléguée à l'intégration à 70%

Politique écoles et formation

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CET)

Cette commission extraparlamentaire est constituée de 32 membres :

- 8 représentants des autorités communales
- 8 représentants des parents d'élèves
- 8 représentants des professionnels actifs au sein des établissements scolaires
- 8 représentants des milieux et organisations concernés par la vie des établissements scolaires

La Présidence est assurée par M. Jean-Claude Ruchet, Municipal de la Commune d'Yverdon-les-Bains et la Vice-Présidente par Mme Sylvie Di Dario, Municipale de la Commune de Cheseaux-Noréaz. En 2018, le CET s'est réuni à 2 reprises et les quatre sous-groupes de travail suivants ont poursuivi leur travail :

- Ecole et famille
- Parascolaire et rentrée scolaire
- Activités sportives et Jeux olympiques de la jeunesse
- Le numérique dans les établissements scolaires

ENTENTE SCOLAIRE INTERCOMMUNALE

L'entente scolaire intercommunale regroupe les communes de Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Method, Suscevaz, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins et Yverdon-les-Bains. Assistent également aux séances les quatre

Directions des Etablissements scolaires et des représentants du JECOS. Sous la Présidence de M. Jean-Claude Ruchet, Municipal de la Commune d'Yverdon-les-Bains, l'Entente scolaire intercommunale s'est réunie à 3 reprises en 2018.

ECOLE À LA MONTAGNE ET CAMPS SPORTIFS**Ecole à la montagne et Camps sportifs**

Ecole à la montagne	Jolie Brise	Bellevue
Nombre total de semaines occupées	14	16
Etablissements primaires :		
Nombre de semaines occupées	11	11
Nombre de classes (1P à 8P)	15	21
Nombre d'élèves primaires	256	390
Etablissement secondaire de Félice :		
Nombre de semaines occupées	2	2
Nombre de classes secondaires (9P à 11P)	3	4
Nombre d'élèves secondaires	38	61

Camps sportifs	Jolie Brise	Bellevue
Nombre total de semaines occupées	1	3
Etablissement primaire Pestalozzi :		
Nombre de semaines occupées	1	1
Nombre d'élèves	39	36
Etablissement primaire Edmond-Gilliard :		
Nombre de semaines occupées	-	1
Nombre d'élèves	-	40
Etablissements Pestalozzi/Edmond-Gilliard :		
Nombre de semaines occupées	-	1
Nombre d'élèves	-	34

NOMBRE D'ÉLÈVES, D'APPRENTIS ET D'ÉTUDIANTS À YVERDON-LES-BAINS

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Élèves de la scolarité obligatoire (total)	3'921	3'939	4'097	4'159	4'211
primaire 1P et 2P	751	722	748	786	793
primaire 3P à 6P	1'377	1'445	1'468	1'484	1'500
primaire 7P à 8P	601	620	712	709	678
secondaire 9P à 11P	960	976	1'015	992	1'061
classes d'accueil	68	36	36	47	44
classes de développement	76	55	57	65	68
Raccordement I et II	88	85	61	76	67
Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (OPTI)	130	149	132	115	115
Centres d'enseignement spécialisé	226	220	214	233	231
Fondation Entre-Lacs	104	99	104	107	107
Fondation de Verdeil	110	109	110	114	112
<i>dont enseignement spécialisé</i>	<i>56</i>	<i>54</i>	<i>56</i>	<i>55</i>	<i>56</i>
<i>dont TEM</i>	<i>54</i>	<i>55</i>	<i>54</i>	<i>59</i>	<i>56</i>
Fondation DINO (RECI)	12	12	0	12	12
Élèves de la scolarité post-obligatoire (total)	5'689	5'665	7'060	6'704	6'781
Gymnase	1'151	1'097	1'200	1'297	1'331
<i>dont division maturité</i>	<i>719</i>	<i>736</i>	<i>780</i>	<i>816</i>	<i>823</i>
<i>dont division diplôme</i>	<i>432</i>	<i>361</i>	<i>420</i>	<i>481</i>	<i>508</i>
CPNV	2'628	2'583	3'961	3'747	3'826
<i>dont apprenti -e</i>	<i>2'415</i>	<i>2'287</i>	<i>3'504</i>	<i>3'260</i>	<i>3'201</i>
<i>dont maturité professionnelle</i>	<i>213</i>	<i>296</i>	<i>320</i>	<i>350</i>	<i>484</i>
<i>dont ES et MCT</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>137</i>	<i>137</i>	<i>141</i>
HEIG	1'910	1'985	1'899	1'660	1'624
Écoles privées	70	127	118	117	106
<i>Ecole Haora (dès 2015)</i>	<i>0</i>	<i>40</i>	<i>26</i>	<i>27</i>	<i>fermée</i>
<i>Ecole Aquarelle</i>	<i>70</i>	<i>77</i>	<i>81</i>	<i>64</i>	<i>72</i>
<i>Ecole Edenpark (dès 2015)</i>	<i>0</i>	<i>10</i>	<i>11</i>	<i>26</i>	<i>34</i>
Insertion professionnelle	234	225	140	493	566
Le Repuis, Yverdon-les-Bains	124	135	22	375	375
SemoNord	110	90	118	118	191
TOTAL	10'270	10'325	11'761	11'810	12'010

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES EDMOND-GILLIARD (EPEG) ET PESTALOZZI (EPP)

A la rentrée d'août 2018, l'établissement primaire Pestalozzi comptait 1492 élèves répartis dans 80 classes. Les 1560 élèves de l'établissement primaire Edmond-Gilliard se trouvaient dans 83 classes.

Faits marquants

Les élèves de 5 et 6P ont animé une nouvelle fois la ville en organisant une flashmob sur la Place Pestalozzi le dernier jour d'école avant les vacances d'été.

Événements en lien avec la commune

Plusieurs classes ont collaboré avec le Service des travaux et de l'environnement pour l'aménagement de jardins potagers autour des écoles. Dans divers quartiers, les écoles ont participé à des fêtes de quartier en collaboration avec le Service JECOS ainsi qu'avec le groupe « Quartiers solidaires ».

Ecole – culture – intégration

De très nombreux élèves répartis dans 124 classes ont eu l'opportunité d'entrer, lors d'activités spécifiques, dans les lieux culturels yverdonnois. Ils ont ainsi visité la galerie d'art contemporain de l'Hôtel de Ville et le Musée d'Yverdon. Notre médiatrice culturelle a présenté aux enseignants divers projets qui ont rencontré un succès important tant auprès des enseignants, des élèves que de leurs parents.

Sport et santé

La thématique autour de l'école bouge a été renforcée et des animations ont été offertes à de nombreuses classes. Un accent a aussi été mis sur les exercices à pratiquer en classe entre les activités afin de permettre aux élèves d'obtenir une détente musculaire suffisante et d'acquérir de bonnes postures pendant les moments passés assis devant leur table.

Depuis cette année les deux établissements primaires n'ont pas été en mesure d'offrir trois périodes de gymnastique à tous leurs élèves.

Pour pallier le manque de salles de gymnastique, l'établissement primaire Pestalozzi a continué à offrir le projet « Santé par le sport » en proposant les activités et sports suivants dispensés par des clubs yverdonnois : arts du cirque, claquettes, tennis, judo, hip hop, sport stacking, badminton, danses africaines, danse de salon, kung-fu et voile.

De plus le solde de la somme allouée au projet de Pestalozzi a été utilisé par EPEG pour un projet similaire mais de moindre envergure.

Plusieurs marches et des joutes sportives ont été organisées par le corps enseignant des divers bâtiments scolaires.

Spectacles

Dix spectacles sont proposés aux élèves de 1P à 8P des établissements primaires yverdonnois, durant la saison 2018 -2019 :

- 1-2P : Chipie Chipie et Après l'Hiver,
- 3-4P : Le grand Méchant Renard (film), Carnet de Bal et Adieu Papa,

- 5-6P : Vice versa, Un Cosmonaute est un souci dans notre Galaxie et A l'école des Philosophes,
- 7-8P : Piletta Remix et Oh Boy.

Projets pédagogiques

Comme les années dernières, de nombreux projets pédagogiques financés par le Canton et la Commune ont été proposés par les enseignantes et acceptés par les directions. Ces projets ont consisté en pièces de théâtre, rencontres intergénérationnelles avec des résidents d'EMS, chantées de Noël dans les EMS et les quartiers, plusieurs concerts organisés par les chorales de divers bâtiments scolaires, soirées conviviales avec les parents des élèves (soupe à la courge, repas multiculturels), projet « Je m'entraîne à la lecture » avec des bénévoles, aventures sur la paille (école à la ferme), visites d'expositions de peintres célèbres. Ces projets pédagogiques touchent également à l'aspect culturel, social ou festif lié à la vie de l'établissement ou de la commune.

Nous avons fait appel à plusieurs reprises au financement communal pour assurer le transport des élèves comme par exemple pour se rendre au musée de l'Alimentarium, au musée du Blé et du Pain, au Laténium, et à la découverte de l'environnement de la ville.

La direction de l'établissement Pestalozzi a proposé aux élèves de 5-6P de participer à « La dictée ». Cet événement a eu lieu à la Marive où trois cents élèves se sont appliqués à écrire le plus grand nombre de mots justes. Au préalable, chacun d'entre eux avait trouvé deux sponsors qui s'engageaient à verser dix centimes par mot juste. Le bénéfice de cette action a été versé au bénéfice de l'association « Porte-bonheur »

Salon du Livre et rencontre avec des auteurs

Une cinquantaine de classes, majoritairement d'Yverdon-les-Bains, mais également d'Yvonand et d'Orbe, ont participé aux rencontres avec un auteur. Durant deux périodes, les élèves des classes inscrites ont pu échanger avec l'auteur de leur choix et présenter le travail déjà effectué en classe autour d'une de ses œuvres. Le vendredi en fin d'après-midi, les auteurs et les élèves accompagnés de leur famille se sont retrouvés au Salon du livre de la jeunesse dans les caves du Château.

Des classes ont également participé au Prix Chronos qui permet à des lecteurs de différentes générations d'échanger sur des livres lus et de décerner un prix des lecteurs dans le cadre du salon du livre de Genève.

Championnats de mathématiques

De nombreuses enseignantes se sont mobilisées des mercredis après-midi et des samedis pour permettre aux élèves dès la sixième année de se préparer aux éliminatoires du championnat international de jeux mathématiques et logiques qui ont lieu en mars.

Bibliothèque publique et scolaire

Toutes les classes primaires des deux établissements ont vécu une ou plusieurs animations à la bibliothèque pour un total de 326 accueils.

Ferme pédagogique de Champvent « Au fil de vent »

106 classes d'élèves de 1P à 8P ont pu vivre une matinée ou plusieurs à la ferme afin de découvrir une des thématiques proposées par l'enseignante en charge de ce projet, et découvrir le monde des vaches, poules, lapins, jardin potager, verger, métiers de la ferme.

ETABLISSEMENT SECONDAIRE DE FELICE

L'établissement secondaire F. B. de Felice (ESDF) est placé sous la direction de Mme Martine Blanc-Dély, assistée de Mme Martine Delay, Mme Fabienne Leimer et M. Patrick Harnischberg, doyens. En date du 18 décembre 2018, l'établissement accueille 600 élèves du secondaire 1 répartis en 32 classes dont 3 classes de développement et 3 classes de raccordement 1. Les 71 enseignants rattachés à ESDF travaillent dans les bâtiments suivants : Cheminet, Fontenay, Pestalozzi, Place d'Armes et la Marive.

Camps sportifs

Notre établissement a organisé en mars 2018 des camps de ski de piste à Fiesch, La Lenk, Planachaux et Leysin destinés aux élèves de 9^e. En juin 2018, les élèves de 10^e ont participé à des camps sportifs à Levier, Haute-Nendaz, Fiesch et Bellecin (F). Les élèves de 10^e bénéficient également d'un après-midi sportif consacré au ski de fond.

Voyages de fin de scolarité

Toutes les classes de 11^e et RAC1 ont effectué un voyage préparé avec leurs enseignants pour clore leur scolarité obligatoire. Les destinations se répartissent en deux grandes catégories, les visites culturelles de grandes villes européennes comme Amsterdam, Annecy, Edimbourg, Lisbonne, Turin, et les camps de découverte de la nature en France (Camargue) ou en Italie (Mergozzo, Sicile).

Semaine arts et sciences

Tous les élèves de 9^e ont participé en fin d'année scolaire à une semaine spéciale dans les domaines des arts et des sciences. Chaque élève a choisi un atelier qui lui a permis d'approfondir une thématique tout au long de la semaine. Ils ont ainsi pu rencontrer des artisans, des artistes et des scientifiques, visiter des lieux en lien avec le sujet, effectuer des expériences et préparer une présentation de leurs travaux destinée à leurs parents. 12 ateliers différents ont ainsi été organisés : ateliers à thème (le chocolat, le feu, la découverte du cheval, la plage, le pain), réalisation d'un « escape game », d'un « puissance 4 », d'une enquête de police scientifique et de peintures à l'huile, ateliers de danse et d'expression théâtrale, fabrication d'une guitare (Cigar Box). De plus, 2 classes ont effectué leur semaine « arts et sciences » à Mauborget.

Ecole à la montagne

2 classes ont effectué une semaine « d'école à la montagne » durant l'année civile 2018. Le camp musical couronnant un cours de TM annuel de fabrication de guitares électriques a également eu lieu à Jolie-Brise.

Activités du Groupe de prévention santé (GPS)

Des activités ont été organisées sur les thèmes suivants :

- élèves de 9^e + DES : le bon usage des moyens de communication et des nouvelles technologies
- élèves de 10^e + DES : harcèlement et cyberharcèlement
- élèves de 11^e + RAC1 + DES : violences et passage à l'acte

Une collaboration étroite avec la Police Nord Vaudois a permis de renforcer la prévention des délits et de résoudre des situations problématiques. La collaboration concernant l'hygiène bucco-dentaire s'est poursuivie avec la Clinique Dentaire de la Jeunesse. Le groupe-ressources continue à offrir aux enseignants un lieu d'évaluation des situations difficiles permettant, par des regards croisés de professionnels, de cibler les structures à mobiliser.

Championnat de jeux mathématiques et logiques

La 32^e demi-finale régionale suisse des championnats de jeux mathématiques et logiques a été organisée par un groupe d'enseignants de l'établissement secondaire F. B. de Felice et des établissements primaires Edmond-Gilliard et Pestalozzi le 24 mars 2018 dans les collèges du Cheminet et de Fontenay. 329 concurrents, venant du Nord vaudois, y ont participé. 45 se sont qualifiés pour la finale suisse et un concurrent s'est qualifié pour la finale internationale à Paris.

Championnat suisse de la First Lego League

Une équipe de l'établissement a participé au concours régional de robotique de la First Lego League qui a eu lieu le samedi 24 novembre 2018 au CPNV. Elle a terminé au dernier rang de cette compétition qui comprenait 13 équipes.

Activités culturelles

2 spectacles ont été présentés aux élèves des classes de 9^e à 11^e et RAC1.

ETABLISSEMENT SECONDAIRE LÉON-MICHAUD (ESLM)

L'établissement secondaire Léon-Michaud est placé sous la direction de M. Gaëtan Willenegger, assisté dans cette tâche par Mme Marie-Laure Bovard, M. Stephan Felka et M. Eric Berney. Au 31 décembre 2018, l'établissement compte 581 élèves répartis dans 30 classes dont 2 classes d'accueil et une classe de raccordement 2. Ils sont encadrés par 81 enseignants et bénéficient des infrastructures de Léon-Michaud et des Isles.

Grâce au précieux soutien logistique et financier de la Commune d'Yverdon-les-Bains, nous avons pu mettre sur pied différents projets tout au long de l'année, en voici un bref résumé.

Prévention de la santé

Les actions de prévention sont ciblées sur la thématique des réseaux sociaux et celle du harcèlement. Le projet « Oser bouger » se poursuit et rencontre un franc succès : il s'agit d'un cours facultatif destiné aux élèves qui ont besoin de mouvement et qui ne pratiquent pas de sport en dehors de l'école. La thématique de la nutrition est également abordée avec les élèves qui prennent part à cette activité.

Le Groupe Prévention Santé qui supervise les actions de prévention organise des espaces conviviaux d'échanges de pratiques répartis durant l'année scolaire.

Durant cette année, l'établissement s'est doté d'une équipe d'enseignants formés à la problématique du harcèlement. Cette équipe intervient auprès des élèves concernés selon une méthodologie reconnue pour apporter de bons résultats. Ce projet est également soutenu par le Canton.

Projet interdisciplinaire

Les classes d'accueil s'investissent dans plusieurs projets d'établissement, il s'agit notamment de la tenue du jardin potager et de l'entretien du biotope. Notre groupe d'enfants à haut potentiel travaille actuellement au retour des poules à Léon-Michaud. D'autres projets continuent à germer et seront bientôt mis en place.

Echanges linguistiques

Les élèves et les enseignants montrent toujours une belle motivation pour les échanges linguistiques organisés avec la Suisse allemande. Des contacts ont été pris pour recommencer les échanges linguistiques avec Collesano, qui devraient bientôt se concrétiser.

Approche du monde professionnel

Dans le cadre des cours de Formation générale, les élèves s'intéressent aux possibilités de formations postsecondaires et ils ont notamment l'occasion d'effectuer une semaine de stage en immersion en entreprise en 10^e année. Durant cette semaine de stage, les maîtres de classe vont visiter leurs élèves dans les différentes entreprises.

Par ailleurs, les élèves de 10^e ont eu l'opportunité de s'inscrire à un Dîner-Quizz organisé par la Préfecture. Il s'agit d'un repas qui permet à nos élèves de rencontrer des personnes en charge du recrutement dans divers domaines et de discuter

avec eux de différentes thématiques en lien avec les entretiens d'embauche.

Les 11^e ont rédigé des postulations fictives suivies d'entretiens fictifs menés par des bénévoles. Cette activité, organisée par Pro Juventute, a rencontré un grand succès, tant auprès des élèves que des bénévoles et des maîtres de classe.

Graines d'entrepreneurs

Ce projet novateur soutenu par le Canton et la Commune a pour objectif de développer l'esprit d'entreprise chez nos élèves. Une classe de l'établissement y participe et les résultats sont très prometteurs. Nous espérons pouvoir poursuivre et développer cette activité à Léon-Michaud.

Concours de vacances

Le « Concours de vacances » est un projet libre mené par des élèves volontaires sur leur temps de vacances. Avec l'aide d'un enseignant, ils investissent un thème se rapprochant ou non d'une discipline enseignée à l'école. Cette année, le concours a été également ouvert aux élèves de 7^e et 8^e de l'établissement primaire Pestalozzi. Il permet aux élèves de mettre en valeur un travail facultatif et volontaire.

Conseil des élèves

Le Conseil des élèves regroupe 30 délégués de classes, il a siégé à cinq reprises durant l'année. Le Conseil s'est notamment préoccupé du climat d'établissement et a développé, sous la conduite de deux enseignantes, différents projets au sein de l'établissement. Chaque séance du Conseil des élèves est préparée et animée par un comité de 5 membres. Cette année, parmi les différentes actions, nous relevons le Marché de Noël, l'invitation des nouveaux élèves à une Crêpes Party ainsi que le jus d'orange et les croissants offerts aux élèves de 11^e avant leur premier examen. Ces trois activités ont toutes rencontré un franc succès. Les manifestations du Conseil des élèves sont désormais soutenues financièrement par le Conseil d'établissement que nous profitons de remercier ici.

Activités sportives

Les élèves de 9^e ont participé aux traditionnels camps de ski de fin janvier qui se sont très bien déroulés. Deux camps sont organisés à Grimentz et deux autres à Leysin. Les élèves de 10^e quant à eux participent à un camp d'été également orienté sport. Ces camps d'été ont lieu à Leysin, Tenero, Nendaz et Bellecin (F). Les élèves de 12^e Raccordement II profitent quant à eux d'une journée à ski à Champéry. Les camps sportifs, aujourd'hui menacés par l'arrêt du Tribunal fédéral concernant leur financement, sont des opportunités extraordinaires pour nos élèves de vivre des moments inoubliables et de développer des compétences sociales très importantes. Ils permettent également aux enseignants de mieux connaître leurs élèves dans un contexte différent. Cette meilleure connaissance aide à construire et entretenir une bonne relation pédagogique nécessaire à la construction solide de savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Tout au long de l'année, les élèves profitent des installations sportives de la ville et participent également à des concours régionaux comme la journée cantonale d'unihockey et la journée cantonale d'athlétisme. En septembre et en juin, des joutes sportives scolaires sont organisées.

Activités culturelles

Grâce à une excellente collaboration entre le Service jeunesse et cohésion sociale, le Service de la Culture et les écoles, les élèves de chaque degré bénéficient de spectacles durant l'année scolaire. La diversité et la qualité de l'offre suscitent l'intérêt des élèves pour différents types de spectacles. L'opportunité de participer à une représentation en soirée choisie dans le programme de la saison culturelle yverdonnoise est très appréciée. Une équipe de médiation culturelle a été créée cette année dans la perspective de développer encore plus les collaborations avec les milieux culturels.

Voyages de fin de scolarité

Une fois les examens de certificat terminés, les élèves de 11^e année participent à un voyage à visée

culturelle. De nombreux projets emmènent élèves et enseignants dans les pays voisins avant de revenir à Yverdon-les-Bains pour la Cérémonie des Promotions.

Divers

Mentionnons encore quelques projets comme notre journal « La Tribune de Léon » qui permet à un groupe d'élèves volontaires de publier plusieurs éditions par année sous la conduite de deux enseignants de l'établissement. Un groupe d'enseignants forme « La Commissions des loisirs » qui se charge de planifier divers événements dans l'année visant à la cohésion de l'équipe. Notre « Groupe Dumas » quant à lui planifie diverses actions, parfois en collaboration avec le « Conseil des élèves », qui crée et entretient un bon climat dans l'établissement. Le projet « Coaching » aide les élèves à devenir plus autonomes et acteurs de la construction de leurs savoirs. Le dernier-né est le projet « Mentorat » qui vise à faire accompagner les élèves allophones qui viennent d'arriver dans l'établissement par des pairs qui eux connaissent bien les lieux et leur fonctionnement.

SPORT SCOLAIRE FACULTATIF (SSF)

Les responsables du Sport Scolaire Facultatif yverdonnois ont enregistré 980 inscriptions aux différents sports répartis dans les 4 sessions proposées dans le courant de l'année 2018.

Les chiffres démontrent une baisse des inscriptions, à mettre en relation avec la suspension de l'offre (momentanée, nous l'espérons) de 3 activités pour lesquelles il n'y a actuellement, au sein des clubs, pas de moniteurs disponibles (escrime, basket, handball). Ces deux derniers sports d'équipe drainaient, à eux seuls, un nombre d'inscriptions non négligeable.

Le fait de proposer une activité sur plusieurs sessions a parfois joué un mauvais tour à l'activité, qui n'a pas pu être mise sur pied, faute d'un nombre suffisant de participants. Nous avons donc veillé à cette problématique dès la session d'automne 2018. Signe des temps ? Il arrive plus fréquemment que des enfants, et donc leurs parents, souhaitent arrêter l'activité en cours de route, bien que les sessions comportent généralement moins de 10 leçons. Nous les rendons à chaque fois attentifs au « contrat » de

départ contresigné par eux, stipulant le suivi et l'engagement attendus. Nous mettons alors en lumière le travail d'organisation pour la mise sur pied des cours, et l'éventualité de la suppression du cours si l'effectif devait être en dessous d'un nombre minimal de participants.

Cependant, dans la très grande majorité, le retour des enfants et des parents est très positif. L'accès gratuit à presque toutes les activités (sauf sauvetage, escalade et équitation), est apprécié par une tranche de population qui serait peut-être retenue financièrement par une pratique sportive plus coûteuse.

Au vu de ces considérations, le soutien de l'Etat de Vaud et de la Ville d'Yverdon-les-Bains est à relever et à remercier, tout comme celui du Panathlon Club d'Yverdon-les-Bains, qui encourage toujours notre action par une information sur les valeurs du fair-play lors des cours et une cérémonie récompensant les élèves les plus méritants, lors d'une cérémonie généralement programmée en mai.

Représentation du Municipal

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET MAINTIEN À DOMICILE

En 2018, les équipes du CMS ont effectué au total 142'341 heures d'aide et soins, soit une augmentation de 4.1 % par rapport à 2017. La hausse d'activité est constatée pour tous les types de prestations (soins infirmiers, soins d'hygiène et de confort, ergothérapie, assistance sociale). Cet accroissement touche principalement les clients de 100 ans et plus, dont le nombre a plus que doublé avec une augmentation de +142%, ce qui démontre que les personnes du 4^e âge peuvent aussi rester à domicile le plus longtemps possible avec un accompagnement adapté à leurs besoins.

Le programme cantonal Proche Aidant en place permet de détecter des proches en difficulté et ayant besoin de soutien et d'écoute face à l'accompagnement quotidien qu'ils offrent.

Le développement des compétences et l'aspect formation continue ont toute leur importance pour permettre, notamment, un accompagnement de qualité.

Nous avons mis un point d'honneur à faire vivre au quotidien, dans notre accompagnement, ainsi que dans nos relations professionnelles, nos quatre valeurs que sont l'optimisme, le respect, la solidarité et la considération.

ASSOCIATION RÉGIONALE D'ACTION SOCIALE JURA – NORD VAUDOIS (ARAS JUNOVA)

Centre social régional (CSR)

Année	Nombre de dossiers traités	Augmentation par rapport à l'année précédente	CSR JUNOVA
2011	1'362	+ 7.49 %	2'995
2012	1'441	+ 5.80 %	2'917
2013	1'492	+ 3.53 %	3'008
2014	1'496	+ 0.26 %	3'055
2015	1'433	- 4.21 %	3'088
2016	1'648	+ 15.00 %	3'056
2017	1'693	+2.73 %	3'178
2018	1'725	+1.89 %	3'202

Le Centre Social Régional Jura Nord-vaudois a suivi au total 3'202 dossiers en 2018. Pour la Commune d'Yverdon-les-Bains, cela représente près de 53.87 % de l'ensemble des dossiers. En décembre 2018, le nombre de dossiers actifs pour Yverdon-les-Bains était de 1'107. Le nombre d'entrées dans le dispositif RI en 2018 a été de 375 dossiers (21%), et le nombre de sorties a été de 354 dossiers (19%). Les différents motifs de sorties en 2018 sont :

- Départ (changement d'adresse, foyer, etc.) : 19
- Au bénéfice d'autres prestations (AI, PCF, etc) : 132

- Emploi : 91
- Défaut de collaboration : 102
- Divers : 10
- Total : 354

Dans le cadre de la totalité des suivis en 2018, nous avons identifié 295 familles monoparentales et 421 dossiers de jeunes adultes de 18 à 25 ans.

Enfin, le nombre de Mesures d'Insertion Sociale (MIS) en 2018 a été de 661, et le nombre de Forjad suivis en 2018 a été de 18.

Agences d'assurances sociales (AAS)**Subsides**

La réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) pour laquelle les Vaudois se sont prononcés favorablement lors de la votation populaire de 2016, amène aussi des nouveautés sur le plan des assurances sociales.

Depuis le 1^{er} septembre 2018, si le montant payé par le ménage pour ses primes d'assurance-maladie obligatoires est supérieur à 12 % de son revenu déterminant, il a le droit à un subside ad hoc ou à un complément au subside qu'il touchait déjà. Ce plafond de 12% sera abaissé à 10% au 1^{er} janvier 2019.

Le Canton a notamment transmis des informations à ce sujet par voie de presse et via son site internet. Les ménages déjà au bénéfice d'un subside ou qui en avaient fait la demande avant cette date n'ont

pas eu besoin d'initier de démarches supplémentaires auprès de l'OVAM (Office vaudois de l'assurance maladie). En revanche, le dépôt de nouvelles demandes a provoqué un afflux conséquent de contacts auprès de nos agences d'assurances sociales. En 2018, 31'595 habitants du Jura-Nord vaudois ont bénéficié d'un subside.

PC Familles

Au 31 décembre 2018, la région Jura-Nord vaudois comptait 836 ménages au bénéfice de PC Familles. Ce qui représente en termes de remboursement : 14'811 factures de frais de santé et 4'280 factures de frais de garde.

Durant l'année nous avons reçu 414 personnes pour examiner leur droit aux prestations complémentaires PC Familles.

Accueil familial de jour Yverdon-les-Bains et région (AFJYR)

Enfants domiciliés dans les communes membres du réseau RéAjy bénéficiant d'une solution de garde en accueil familial

Communes	Nombre d'habitants au 31.12.2017	Accueil préscolaire		Accueil parascolaire		Nombre d'AMF au 31.12.2018	Liste d'attente (février 2019)
		Nombre enfants	Nombre heures	Nombre enfants	Nombre heures		
Baulmes	1'053	9	5'653.50	20	6'334.25	3	5
Belmont-sur-Yverdon (+ Le Villaret)	378	4	1'260.75	9	1'030.75	2	0
Bioley - Magnoux	225	0	0	3	785.00	1	0
Chamblon	534	2	3'893.25	3	176.50	0	4
Champvent, (Essert-sous-Champvent, Villars-sous-Champvent)	669	3	2'578.63	18	3'186.08	3	2
Cheseaux-Noréaz	705	2	1'083.50	8	3'558.25	0	1
Ependes	361	4	3'467.75	1	460.60	0	
Method	617	4	1'996.53	1	526.50	0	6
Suchy	605	4	3'327.50	31	9'427.64	3	5
Suscévaz	200	1	1'719.75	4	116.00	1	0
Treycovagnes	456	3	1'651.25	2	227.75	0	0
Ursins	218	4	336.50	1	29.00	0	0
Valeyres-sous-Ursins	238	2	948.50	3	186.00	1	0
Vuiteboeuf (Peney)	574	5	1'572.75	12	3'244.00	1	0
Yverdon-les-Bains (+ Gressy)	30'028	127	105'214.55	243	107'376.11	59	62
Total	37'041	204	134'704.71	359	136'664.33	74	86

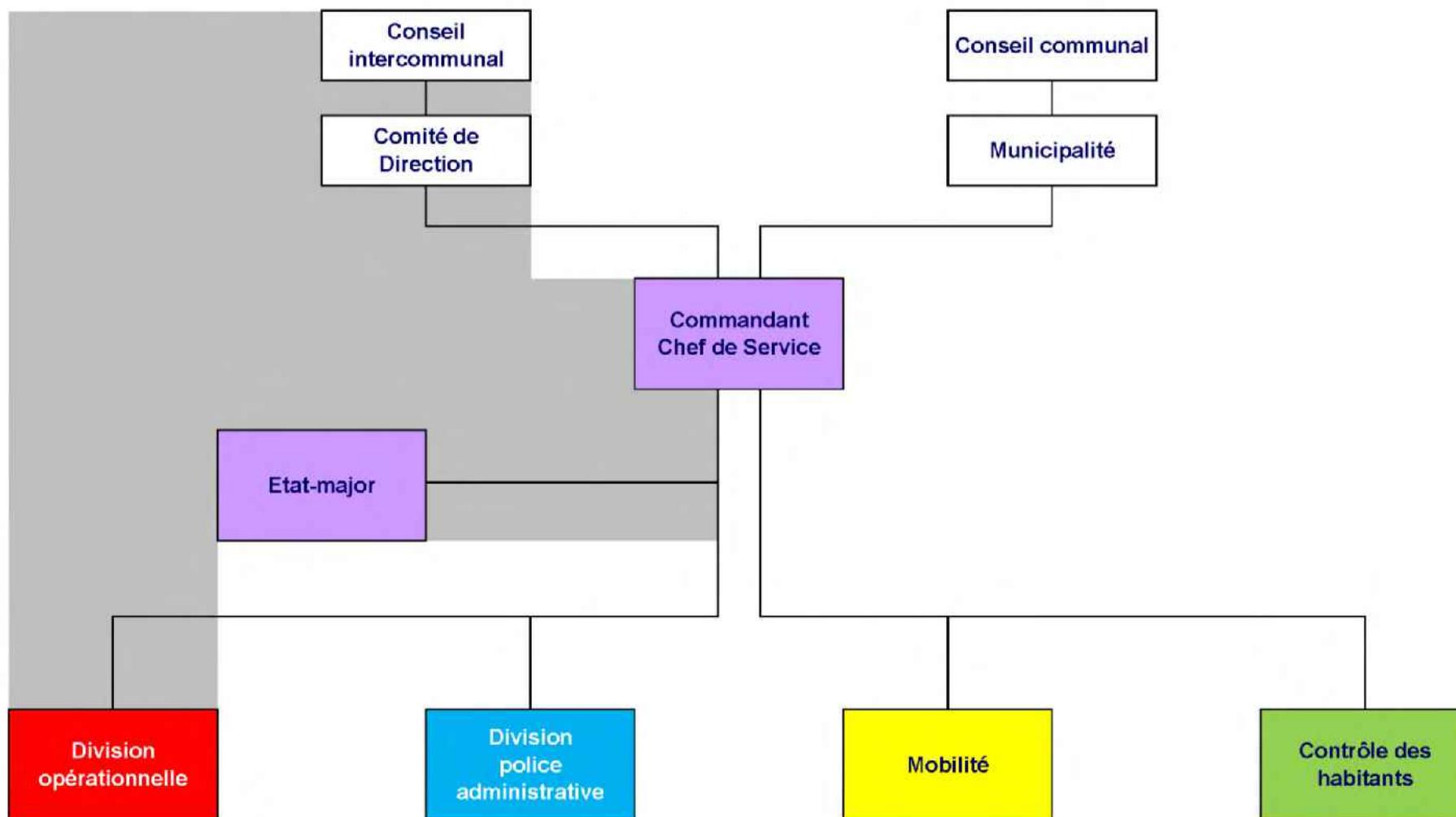
SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Madame Valérie Jaggi Wepf
Municipale, Présidente du Comité de direction

Lieutenant-colonel Pascal Pittet
Chef de service - Commandant

SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

En grisé : effectif Police Nord Vaudois



SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Depuis le 1^{er} juillet 2012, le Service de la Sécurité publique, bien que rattaché à l'administration d'Yverdon-les-Bains, englobe la Police Nord Vaudois à la tête de laquelle figure un organe législatif et exécutif indépendant.

Ci-dessous la composition de nos organes politiques pour l'exercice 2018 :

Comité de Direction		Conseil intercommunal
		Marie-Louise Miéville, secrétaire (hors Conseil)
Jean-Pierre Blanc	Chamblon	Max Holzer Blaise Nicole
Denis Schneider	Cheseaux-Noréaz	Olivier Bloch Jean-Marc Tâche
Christian Bavaud	Ependes	Jean-Pierre Beausire Paulette Visinand
Pascal Marendaz	Method	Eliane Piguet Théophile Schenker
Nicolas Biselx	Montcherand	Michel Greppin Jean-François Tosetti
Mary-Claude Chevalier	Orbe	Jean-Marie Luyet Didier Zumbach
Patrick Grin	Pomy	Bernard Annen Denis Roulier
Oxana Cholly	Suchy	Eric Girardet Cédric Pittet
Pierre-André Tharin	Suscévaz	Christophe Décoppet Lorna Harvey
José Souto	Treycovagnes	Stéphane Baudat, Président Alain Bonnevaux
Valérie Jaggi Wepf, Présidente	Yverdon-les-Bains	Gloria Capt Pierre Dessemontet

Activité du Comité de Direction

Durant cette année 2018, le Comité de Direction s'est réuni à 7 reprises. Il a démontré sa détermination à donner à la Police Nord Vaudois les moyens nécessaires, tant techniques et

opérationnels qu'en matière de personnel et de formation, afin d'assurer ses missions au service de la population de notre région.

Activité du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal, composé de 22 délégués des communes partenaires, s'est réuni à 2 reprises, les 19 juin à Chamblon et 26 septembre à Cheseaux-Noréaz. Lors de ces séances, 3 préavis ont été adoptés. L'organe législatif a ainsi accepté

respectivement les comptes 2017, le budget 2019 et le Règlement sur les frais d'intervention. Le Président a également procédé à l'assermentation de deux membres.

Missions du Service de la Sécurité publique

Le Service de la Sécurité publique a pour mission de veiller à la sécurité publique, de maintenir l'ordre, d'assurer l'exécution des lois, de protéger les personnes et les biens et de procéder aux arrestations dans les cas prévus par la loi.

Les principales attributions qui en découlent, nombreuses et variées, sont notamment :

- Interventions 24 heures sur 24
- Mesures d'urgence en cas d'accidents, d'événements particuliers et de catastrophes
- Arrestations de délinquants recherchés ou pris en flagrant délit
- Service de sécurité lors de manifestations
- Opérations de recherches
- Activités préventives de surveillance et de contrôle (sécurité publique)
- Prévention et éducation routière
- Prévention criminalité
- Conseils en matière de sécurité
- Contrôle et régulation du trafic en mouvement (radar)
- Contrôle du stationnement
- Enregistrement de plaintes pénales
- Police des mœurs
- Police du commerce (établissements publics – lotos – licences – appareils automatiques, etc.)

- Exécution des notifications
- Enquêtes administratives (Juges – Service de la population – rapport de naturalisation, etc.)
- Exécution de réquisitions (mandats d'amener – rapports de renseignement – auditions)
- Notification des commandements de payer pour l'Office des poursuites
- Circulation routière
- Signalisation routière et lumineuse
- Chantiers sur les voies publiques (déviation, etc.)
- Contrôle de l'activité des taxis
- Gestion des objets trouvés
- Commission de police
- Contrôle des habitants
- Planification de la Mobilité à l'échelle de l'agglomération
- Mise en œuvre de projets d'aménagements urbains
- Elaboration du plan directeur des circulations
- Etude du plan directeur de la mobilité douce
- Analyse, conception et modélisation de la politique de mobilité
- Gestion du Centre funéraire et du cimetière
- Gestion du stand de tir
- Gestion des ports et amarrages

Objectifs généraux du service

Les objectifs du Service de la Sécurité publique, respectivement de la Police Nord Vaudois, ont été déclinés comme suit :

- Assurer un fonctionnement tenant compte des processus connus
- Favoriser l'entretien des partenariats
- Mettre en œuvre les principes d'un suivi qualité des prestations fournies et mesures prises

- Veiller à l'adéquation des compétences professionnelles, méthodologiques, personnelles et sociales

• Maintenir une haute présence policière en rue
Ces objectifs servent de base aux Chefs de division afin de fixer les leurs en tenant compte de trois axes. A savoir : Fonctionnement – Opérationnel – Ressources humaines. Ils se traduisent ensuite en objectifs auprès des collaborateurs de chaque entité.

Point fort 2018

Au-delà des événements factuels traités par l'ensemble des collaborateurs du Service de la Sécurité publique, l'année 2018 restera celle de la conclusion d'une nouvelle grille salariale pour notre personnel uniformé. Elle est surtout le fruit d'une excellente collaboration avec le Service des Ressources humaines. S'appuyant sur des facteurs

conditionnels liés à des formations certifiantes, nos collaborateurs jouissent d'une clarté optimisée dans les évolutions possibles. Ce travail permet également à la Police Nord Vaudois de se repositionner dans le paysage statutaire des corps de police vaudois.

Détail des activités

DIVISION OPÉRATIONNELLE - ACTIVITÉ POLICIÈRE RÉGIONALE

Nous relevons à nouveau que les sollicitations de toutes origines sont principalement orientées entre Yverdon-les-Bains et Orbe. Cette dernière localité représentant en moyenne près de 9 % des interventions et près de 4 % pour les autres communes partenaires. Le total des interventions policières sur le secteur PNV est en baisse significative en regard de l'année 2017 (voir graphiques ci-après).

Nous constatons à ce jour, avec prudence gardée, que le secteur régional demeure malgré tout en marge des infractions en tous genres constatées dans le canton. La tendance globale de la criminalité sur le secteur de la Police Nord Vaudois reste relativement stable. Toutefois, la vigilance doit être maintenue, respectivement renforcée, dans la lutte contre les cambriolages et autres incivilités.

Dans nos villages, un bon nombre d'actions opérationnelles étaient liées à des réunions de

jeunes sur des sites tels que refuges ou grandes salles avec des incivilités ayant trait au littering et à la consommation de boissons alcooliques ou d'autres substances psychotropes.

Par ailleurs, il faut relever que la PNV a continué à mener de nombreuses actions dans le milieu des stupéfiants, seule ou d'une manière coordonnée avec la Police cantonale vaudoise et la Police des transports CFF.

Le maintien d'une forte visibilité policière, notamment par le biais de patrouilles pédestres, a permis de conserver un relativement bas niveau du

sentiment d'insécurité des citoyens et des commerçants du centre-ville d'Yverdon-les-Bains. A l'instar de l'année dernière, nous constatons toujours qu'une offre et une demande pléthoriques de produits stupéfiants, la surpopulation carcérale, ainsi que des compétences légales inadaptées, ne contribuent pas à une amélioration sur le front de la scène de la drogue. De plus, nous avons géré près de 30 manifestations d'ampleur sur le territoire de la PNV. Nous retiendrons les succès des Brandons, de la Fête des Yodleurs et du Triathlon.

SECTION POLICE TERRITORIALE - PROXIMITÉ & PRÉVENTION

Durant cette année, l'Unité Proximité & Prévention et l'Unité Sécurité Publique ont, à nouveau, fortement contribué à une présence accrue au centre-ville dans le cadre de l'OP AZUR TENERE. Ces deux entités ont mené plus de 40 patrouilles mixtes avec le personnel de la Police des transports CFF (selon la convention de collaboration). De plus, le poste mobile URBANO a effectué près de 75 sorties dans les quartiers de la ville ainsi que dans les communes partenaires.

Dans le cadre de la poursuite de sa restructuration, la Division Opérationnelle a également vu la consolidation de ses capacités d'accueil et de prise en charge des interventions par la mise en œuvre d'une unité dédiée à la centrale d'engagement et à l'accueil & réception, laquelle a vu ses locaux agrandis et rénovés pour une meilleure prise en charge dans les structures de police.

La prévention scolaire est intervenue auprès du 100 % des enfants scolarisés sur le territoire de la Police Nord Vaudois, de la 1^{ère} à la 11^{ème} année Harmos, ce qui représente 5'432 élèves.

Une vingtaine de campagnes de prévention ont été conduites sur l'ensemble du secteur. Citons notamment :

- Les rentrées scolaires ;
- La route n'est pas mon circuit ;
- L'alcool au volant ;
- Les vols dans les véhicules ;
- Les vols à la tire ;
- Le contrôle des cycles ;
- Plan d'eau (prévention au bord du lac et piscine) ;
- Vols terrasses ;
- Prévention cambriolages ;
- Plan Canicule ;
- Vols au préjudice des aînés ;
- Dégagez – démarrez.

Des présences préventives ont été particulièrement marquées dans les endroits clés. Par exemple :

- Pl. de la Gare ;
- Numerik Games ;
- Brocantes ;

- Fête-Eau-Lac ;
- Fête des Yodleurs ;
- 1^{er} août
- Abbaye d'Orbe ;
- Fête des Saveurs Orbe ;
- Fête de la saucisse aux choux Orbe ;
- Promotions scolaires Orbe ;
- Brocantes et vide grenier Orbe ;
- Marché de Noël Orbe ;
- Marché de Noël Yverdon-les-Bains ;
- Communes partenaires ;
- Rues commerçantes, y compris Orbe.

En outre, des stands d'information et de prévention ont été tenus dans les lieux suivants :

- Comptoir du Nord Vaudois ;
- Le Conseil Régional de Prévention et de Sécurité (CRPS) ;
- Période des fêtes de fin d'année à Orbe et Yverdon-les-Bains ;
- SEMONORD
- CPNV
- Vente de vélos ATE
- Centres commerciaux Bel-Air et Métropole
- CRPS Orbe « Ze mots du net »

Par ailleurs, les contacts avec les différents partenaires ont permis de renforcer les synergies afin de résoudre des problématiques particulières.

L'efficacité du travail est effective aussi bien à Yverdon-les-Bains, qu'avec les autres partenaires de la région. Sur Orbe, des rencontres avec les commerçants, les tenanciers d'établissements publics, les directeurs et doyens des écoles et les parents d'élèves ont été organisées.

Près de 120 enquêtes de police de proximité ou d'approches en résolution de problème ont été ouvertes par le personnel de l'Unité Proximité & Prévention. Celles-ci ont souvent nécessité une analyse approfondie de la situation et un échelonnage dans le temps, soit par le biais de contrôles récurrents, mais également par des informations spécifiques.

OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ

En 2018, l'Observatoire de la Sécurité a travaillé sur plusieurs concepts afin de déterminer les inquiétudes sécuritaires et de trouver des réponses communes avec différents partenaires. Les schémas traités et en cours sont notamment :

La médiation nocturne

Les médiateurs sont au nombre de 17 à fin 2018. Deux nouvelles personnes suivent actuellement une formation pour 2019.

La médiation s'est déroulée 74 fois durant les week-ends, de 22h00 à 02h00.

Près de mille cent personnes ont été approchées par les médiateurs et médiatrices afin d'échanger quelques mots.

Les binômes sont intervenus comme suit :

- à 13 reprises pour des problèmes de personnes avec l'alcool
- 3 fois pour du bruit
- 2 fois pour des problèmes de dépendance avec des stupéfiants
- 13 fois pour des comportements inadaptés à la vie nocturne
- 2 fois auprès de gens laissant leurs déchets
- 13 autres fois pour des motifs divers dont certains comme des bagarres ont nécessité l'appel à la Police (7 fois).

En tout, les médiateurs sont intervenus 46 fois au centre-ville.

Actuellement un coordinateur de la médiation nocturne, rattaché à la PNV, s'occupe de la gestion du groupe conjointement avec JECOS.

UNITÉ TECHNIQUE

L'Unité technique assure le bon fonctionnement quotidien de nos véhicules qui ont parcouru 261'064 kilomètres en 2018, mais limiter l'activité de cette unité au seul entretien des véhicules serait trop réducteur. Ses collaborateurs gèrent notamment l'ensemble de la signalisation routière verticale et/ou horizontale. La mise en conformité aux nouvelles normes ainsi que la mise en place des zones macarons ont induit le changement de près de 500 panneaux en 2018.

MOBILITÉ

La filière Mobilité a un champ d'action particulièrement étendu. Elle participe à la planification de la mobilité à l'échelle de l'Agglomération, elle pilote les études des documents opérationnels communaux et met en œuvre les projets d'aménagement qui en découlent. L'année 2018 a été riche et décisive pour bon nombre de projets, notamment pour l'élaboration des plans directeurs, documents de base pour la planification des aspects « mobilité » dans tous les projets de la ville.

Les autres mandats et travaux de l'OBS

- Conjointement avec les différents responsables religieux (pasteurs, curés, imams, évangélistes, diacres), des synergies sécuritaires se sont mises en place. En 2018 un exercice mettant aux prises les partenaires religieux avec la PNV lors d'événements médiatisés a été fait. Des intervenants professionnels (presse écrite et radio – TV), ont été mandatés afin de jouer le rôle des journalistes. Tous les participants ont apprécié cet exercice les mettant aux prises d'une situation pouvant se produire.
- Avec les bijoutiers-joailliers, les horlogers et la PNV, des interactions ont été développées. Ainsi, la circulation d'information en cas d'événements particuliers a été utilisée plusieurs fois entre les participants. Ces interactions permettent une réactivité aux demandes de ces partenaires.
- En ce qui concerne les agences bancaires de la place, des nouvelles couleurs moins salissantes pour les zones de confidentialité devant les bancomats ont été réalisées. Un communiqué commun pour la promotion de la sécurité a été conçu. Il sera mis en exergue dans le courant de l'année 2019.
- Des interactions avec les pharmaciens ont été faites. Hormis les contacts personnalisés, une information ciblée peut-être distribuée instantanément par la PNV au moyen d'un groupe « WhatsApp ».

D'autres projets ont été approuvés comme :

- En partenariat avec JECOS, de nouveaux développements des prestations personnelles pour les jeunes condamnés par la Commission de Police ont été mis sur pied. L'éducation des jeunes reste le principal objectif de ces mesures.

L'Unité technique, par son expertise, collabore étroitement à la gestion des nombreux chantiers présents en ville ou sur le territoire de nos communes partenaires.

La gestion du trafic, par la mise en place de radars pédagogiques, est également une mission confiée à l'Unité technique (les radars ont été déplacés à 175 reprises).

La finalisation du plan directeur des Circulations permet dès lors de disposer de principes directeurs pour la planification des infrastructures routières. De plus, les fiches réalisées sur la base des analyses faites sur 23 secteurs de la ville, définissent les mesures infrastructurelles à entreprendre pour assurer le fonctionnement d'un réseau routier multimodal intégrant la route de contournement, à l'ouest de la ville.

L'étude du plan directeur de la Mobilité douce a également été finalisée en 2018. Cette étude d'envergure, réalisée en partenariat avec un bureau

spécialisé dans le traitement de la mobilité douce, identifie les mesures infrastructurelles susceptibles de développer de nouveaux services et de promouvoir les modes doux, et le développement de conditions cadres pour le développement de projets favorisant ces modes de transports. Enfin, grâce à la réalisation d'une hiérarchie cyclable et piétonne, le réseau de mobilité douce yverdonnois bénéficie désormais de nouveaux outils de planifications développés.

Ces nouveaux outils permettront le développement de nouveaux projets intégrant équitablement tous les modes de transports.

L'année 2018 a également été importante pour le développement de projets spécifiques. Le déploiement des zones macarons dans toute la ville, ainsi que la définition d'une nouvelle stratégie de régulation sont des projets impactant directement le trafic en ville. La signature du contrat cadre avec l'entreprise Travys a également marqué l'année 2018.

La filière Mobilité a pu, en partie grâce à l'arrivée de nouveaux collaborateurs, améliorer son implication dans le développement des projets transversaux comme les plans de quartier et la création d'un

nouveau parking à la Place d'Armes. Plusieurs études complémentaires ont été lancées en parallèle et en collaboration avec d'autres services afin d'assurer le bon fonctionnement des réseaux de mobilité.

Enfin, le développement d'Y-Parc et l'arrivée de nouvelles entreprises a également impacté le travail de la filière Mobilité en 2018. En effet, la gestion du stationnement sur le PST a nécessité de nombreuses analyses en parallèle du développement du projet de création d'un parking collectif, prévu pour accueillir les employés et visiteurs d'Y-Parc.

En synthèse, la filière Mobilité pilote en permanence une trentaine de projets et est intégrée dans une dizaine de groupes de travail conduits par d'autres services. L'année 2018 marque un tournant dans le développement des activités de la filière Mobilité. L'arrivée de nouveaux collaborateurs spécialisés, et l'aboutissement des nouveaux documents directeurs permettent de disposer de nouveaux moyens pour penser aux nouveaux projets clés pour la gestion de la mobilité à Yverdon-les-Bains ces prochaines années.

POLICE ADMINISTRATIVE

L'activité de la division administrative est considérable, active sur plusieurs fronts :

- Police du commerce
- Office du stationnement
- Enquêtes administratives & réquisitions
- Contraventions et Commission de police
- Centre funéraire et cimetières
- Affaires portuaires
- Stand de tir

La Police administrative est une composante importante de l'activité de proximité du Service de la Sécurité publique d'Yverdon-les-Bains, mais aussi des communes partenaires de la Police Nord Vaudois. Apportant de régulières et pertinentes analyses, cette division assure les respects des directives communales et cantonales en matière de police administrative.

Elle gère les aspects opérationnels liés au stationnement, notamment ceux liés aux autorisations en faveur des résidents et pendulaires,

assure l'organisation des foires et marchés yverdonnois, est active dans le processus de supervision des manifestations. La gestion des activités temporaires se déroulant sur domaine public est de sa compétence, au même titre que toutes les concessions portuaires.

La gestion des contraventions constitue par ailleurs un gros volume de travail de suivi, également en lien avec la Commission de police, qui a pour mission la répression des contraventions aux règlements communaux.

Un nouveau concept d'accueil et d'accompagnement des personnes en deuil a été mis en place au sein de notre structure. A cet égard une formation de base a été dispensée aux personnes retenues pour cette fonction, par une professionnelle de l'accompagnement au deuil et des mesures de suivi ont été instaurées. A fin 2018 quatre personnes officiaient dans ce rôle d'auxiliaires à la satisfaction de tous.

CONTRÔLE DES HABITANTS

Pour la Commune d'Yverdon-les-Bains, cette unité assure le premier accueil et l'enregistrement des nouveaux habitants et des demandeurs de permis de séjour ou de travail.

Sa mission est de tenir à jour le registre des habitants et de transmettre aux instances autorisées toutes les mutations telles qu'arrivées, départs, déménagements, naissances, décès, divorces et autres événements.

Elle analyse les demandes de permis pour les personnes étrangères, récolte les documents utiles et les transmet à l'Autorité cantonale. Elle est

également en charge des renouvellements et changements de permis, pour près de 10'000 habitants étrangers et 2'000 frontaliers.

L'établissement des demandes de cartes d'identité, la remise de documents officiels tels qu'attestations de résidence et d'établissement, certificats de vie et les réponses aux demandes de renseignements font également partie de ses attributions.

Dans le cadre du registre civique, elle accomplit les opérations depuis la levée du rôle jusqu'à sa clôture, et contrôle les signatures sur les différents referendums et initiatives.

ACCIDENT ET MALADIE

Quelques 1165 jours maladie et 277 jours accident sont comptabilisés, dont 68 résultent d'accidents professionnels. D'une manière globale, nous

pouvons dire que ces absences représentent 6 ETP manquant en permanence sur l'année, ce qui n'est pas négligeable.

EVALUATIONS DES COLLABORATEURS

Le processus d'évaluation des collaborateurs donne entière satisfaction. Une grande majorité d'entre eux fournissent des prestations en adéquation avec les objectifs fixés. Pour ceux qui ne les auraient pas

atteints, des mesures correctrices ont été imposées. Une analyse démontre que plus de 98% des collaborateurs sont globalement satisfaits ou très satisfaits.

ACADÉMIE DE POLICE

Deux aspirants ont suivi avec succès la formation initiale à Savatan obtenant brillamment leur Brevet fédéral de policier. Un collaborateur de la Division opérationnelle est toujours détaché auprès du Centre de formation du Chablais en qualité de collaborateur spécialisé en logistique. Notre appui à

l'organisation formatrice est renforcé par la présence à 80 % de Mme Magali Pittet en qualité de secrétaire de direction et de l'assistant de sécurité publique Christophe Jacot. L'engagement de ce personnel fait l'objet d'un retour financier.

Chiffres clés - Statistiques

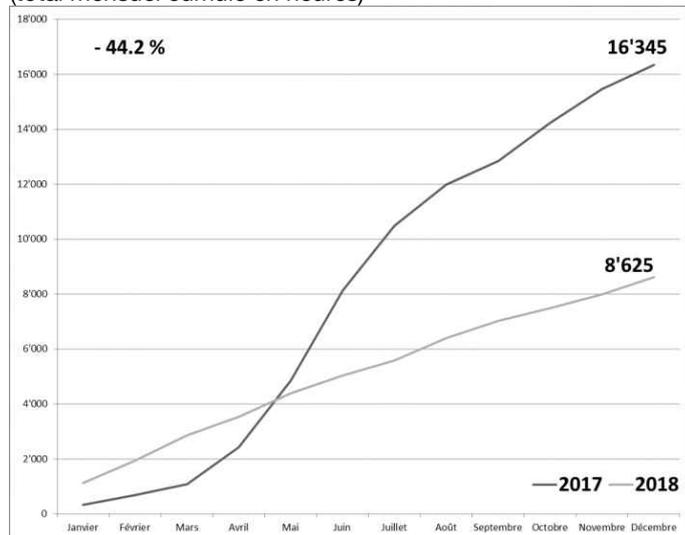
DONNÉES OPÉRATIONNELLES

Les chiffres sont extraits de l'application JEP (Journal des événements de police). Les données prennent en compte les interventions prises en charge par la PNV et démontrent la tendance des années 2017 et 2018. Dès lors, il s'agit d'être prudent à la lecture de ces chiffres qui peuvent varier

au regard de la tendance globale de la statistique de la criminalité nationale diffusée annuellement.

En effet, nos statistiques reflètent l'activité propre et constatée par la PNV. Un délit commis sur notre territoire et annoncé ailleurs n'est donc pas pris en compte dans nos chiffres.

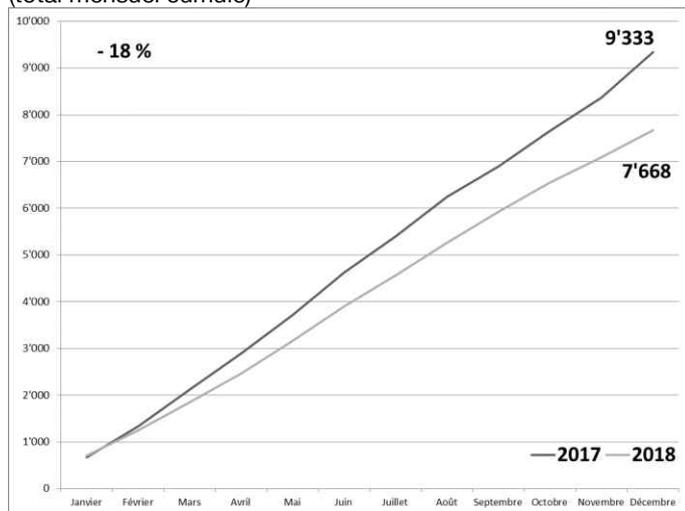
Présence policière en rue – 01.01.2017-31.12.2018 (total mensuel cumulé en heures)



Pour rappel, le nombre d'heures très important de présence en rue en 2017 a été possible grâce au renfort des Polices communales vaudoises dans le cadre de l'Opération AZUR TENERE. Cette haute visibilité a permis de significativement baisser le sentiment d'insécurité.

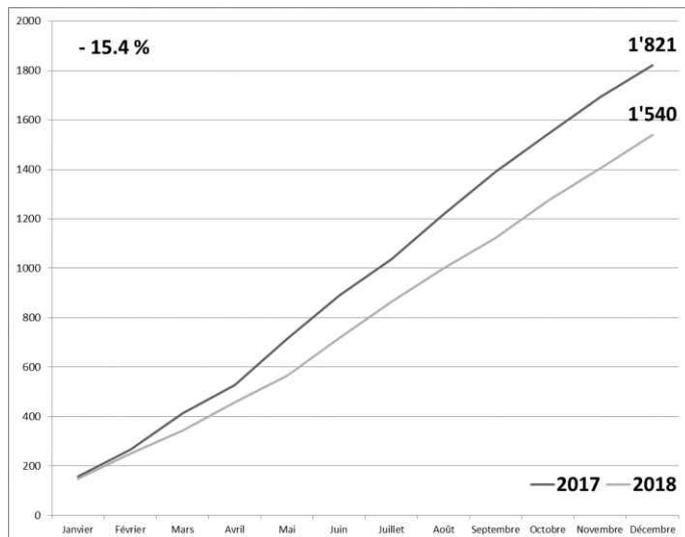
Par ses seuls moyens et par une priorisation permanente, la PNV a réussi à maintenir une forte visibilité policière en rue, laquelle a permis de garantir le sentiment d'insécurité de la population à un niveau acceptable.

Interventions – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



En synthèse, nous constatons une nette baisse des sollicitations. Toutefois, celles-ci restent majoritairement localisées à Yverdon-les-Bains. Cette baisse peut s'expliquer par un climat sécuritaire favorable, tant au niveau régional que cantonal. L'entrée en fonction du nouveau système d'aide à l'engagement ainsi qu'une adaptation du mode de comptabilisation des interventions expliquent également cette diminution significative.

Plaintes pénales – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)

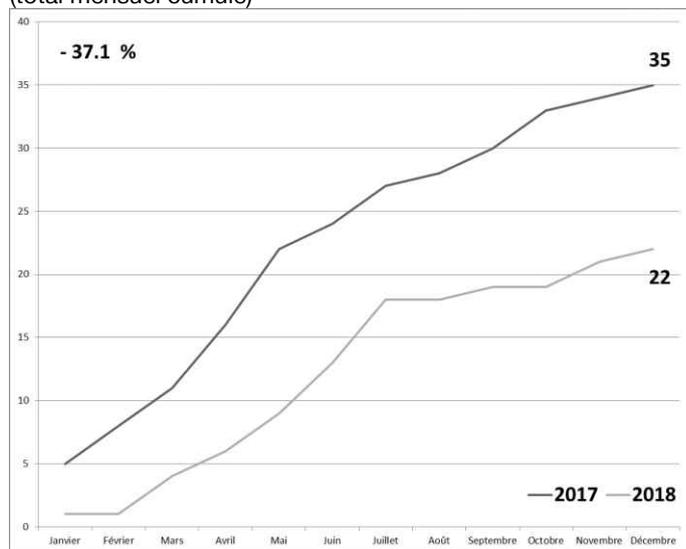


Bien qu'affichant une légère baisse, il convient de préciser que la totalité des plaintes pénales ne représente pas le lieu de résidence des victimes. A cet égard, il est utile de dire qu'un certain nombre de plaintes pénales enregistrées par PNV concernent des délits commis hors territoire. En d'autres termes, nous constatons que l'accessibilité d'ouverture de nos locaux de police permet assurément une prise en charge confortable pour nos concitoyens.

Si ce constat est favorable pour les plaignants, a contrario il s'agit de ressources policières fortement engagées à l'interne, au détriment d'une plus grande présence terrain.

VOLS AVEC VIOLENCES

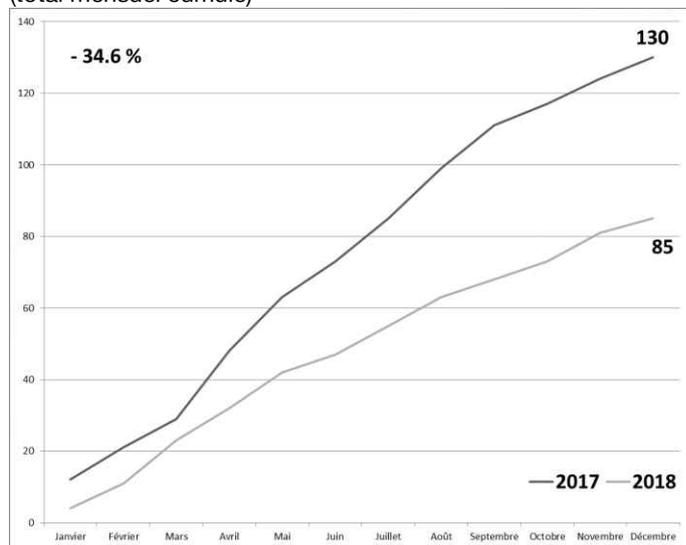
Brigandages et vols à l'arraché – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



Nous dénotons une nette baisse de ce phénomène, notamment en raison d'arrestations de délinquants locaux et multirécidivistes. Pour mémoire, une part prépondérante des cas 2017 était imputable à une seule et même équipe.

VIOLENCES DE MOINDRE GRAVITÉ

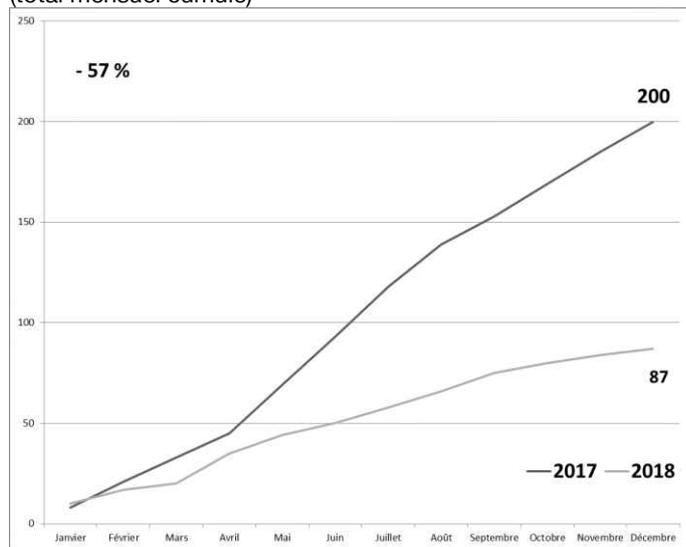
Voies de fait & lésions corporelles simples – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



Les voies de faits sont généralement consécutives d'une altercation entre personnes, souvent sous l'emprise de boissons alcoolisées. Il s'en suit une bagarre durant laquelle des coups sont donnés sans entraîner de blessures graves.

La poursuite systématique et les dénonciations des incivilités constatées par les policiers peuvent avoir un effet dissuasif. Nous allons dès lors maintenir la politique de tolérance zéro.

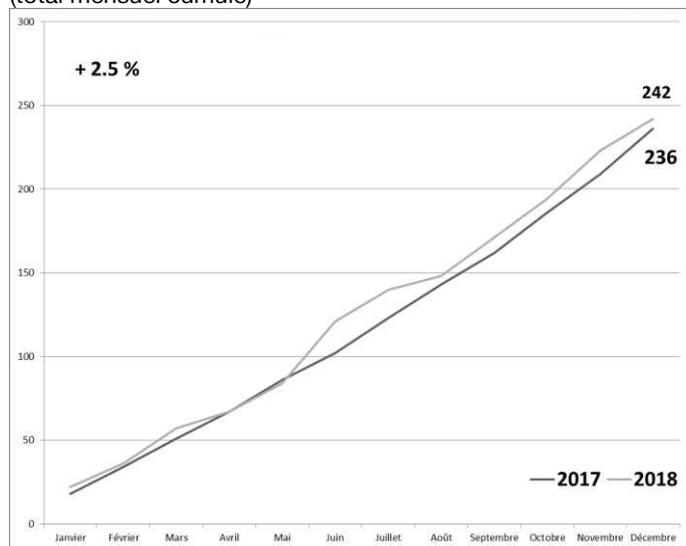
Menaces et injures – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



Les chiffres sont clairement en baisse. Ce type d'infractions est dû à la poursuite quasi systématique lorsque les menaces sont proférées à l'encontre de policiers. La présence policière et la tolérance zéro des agents face à ce manque d'éducation semblent avoir permis de réduire le nombre de dénonciations.

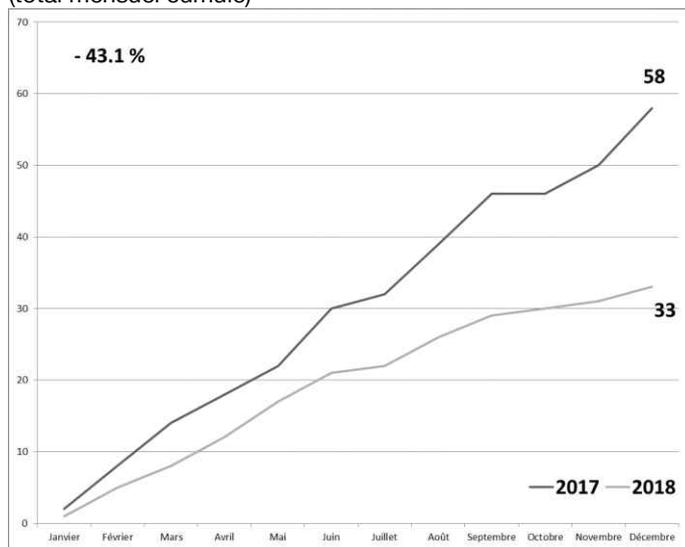
CAMBRIOLAGES

Vols par effraction – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



Le maintien à un niveau relativement acceptable du nombre de vols par effraction dans le secteur Nord vaudois est aussi constaté, dans une certaine mesure, dans le reste du canton. Là aussi, l'optimisation des forces policières, dans la réaction et la proactivité ainsi que les nombreuses arrestations, soit en flagrant délit ou par l'exploitation moderne des traces, dont l'ADN, ont probablement permis de contenir cette problématique. Comme à l'accoutumée, ce phénomène a connu une augmentation en fin d'année. Grâce à l'action policière, divers auteurs ont été interpellés et de nombreux cas ont ainsi été résolus.

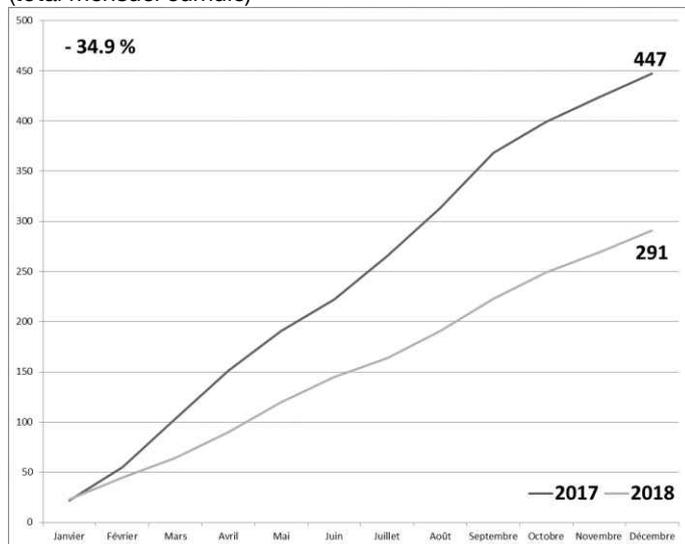
Vols par introduction clandestine – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



Le phénomène affiche une baisse significative. Ce genre de vol est souvent commis par opportunité. Il y a lieu de poursuivre, voire de renforcer encore la prévention et d'inciter les citoyens à fermer leurs portes et fenêtres à clé. Les campagnes de prévention semblent porter leurs fruits.

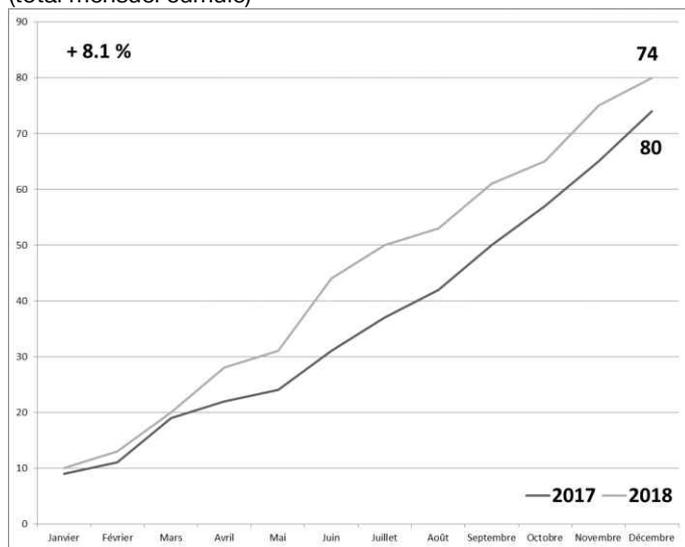
AUTRES ATTEINTES AU PATRIMOINES

Dommages à la propriété – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



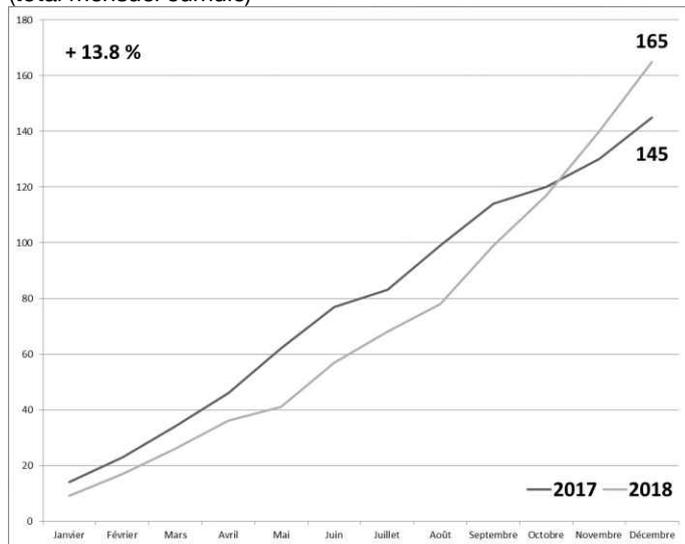
Le nombre de dommages à la propriété affiche une nette baisse. Le maintien d'une forte visibilité policière par des patrouilles pédestres soutenues semble y avoir contribué. Nous poursuivons nos efforts pour lutter contre ces incivilités, en déployant nos forces selon l'analyse permanente des phénomènes.

Vols à la tire / à l'astuce – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



Nous constatons une légère augmentation de ce phénomène en 2018. La fin du dispositif renforcé AZUR TENERE qui a prévalu en 2017 a certainement laissé autant d'opportunités pour les délinquants, ce qui peut expliquer cette hausse de 8,1%. Le vol de téléphones portables et de porte-monnaie peut aussi expliquer cette augmentation, puisque s'ils sont dérobés dans une poche ou un sac à main, on parlera de vol à la tire lequel est généralement pris en charge par une assurance ménage.

Vols simples – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)

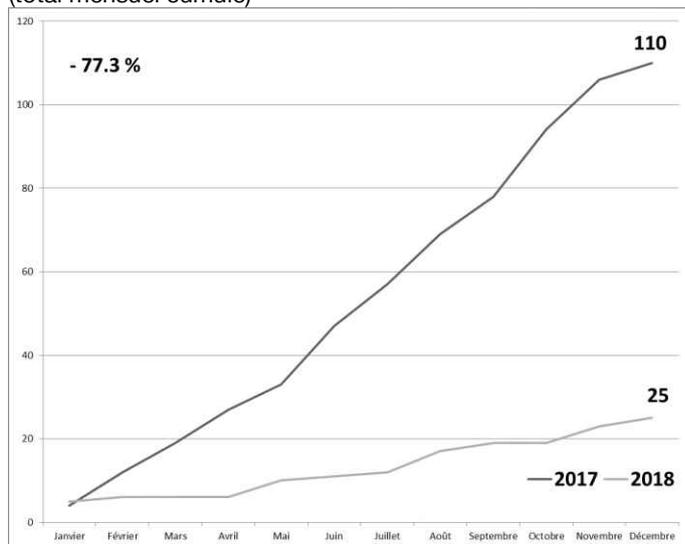


A l'instar des vols à la tire, les vols simples ont légèrement augmenté. Nous précisons que ces cas concernent essentiellement des vols d'objets personnels laissés sans surveillance et sont rendus possible par une certaine forme de négligence des victimes.

Le maintien d'actions de prévention et d'une forte présence policière devraient permettre de contenir ce phénomène.

Vols par effraction dans et sur les véhicules – 01.01.2017-31.12.2018

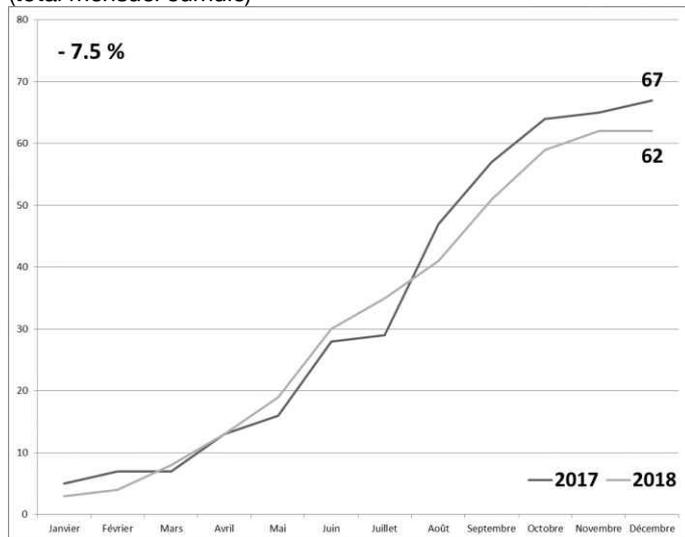
(total mensuel cumulé)



Nous constatons une très forte diminution du nombre de vols dans les véhicules. Ce phénomène reste lié à la présence de valeurs laissées visibles à l'intérieur de l'habitacle. Là aussi, la présence policière en rue et des campagnes de prévention peuvent influencer positivement cette statistique. La présence (ou l'absence) de délinquants itinérants de passage dans notre secteur est également un facteur déterminant.

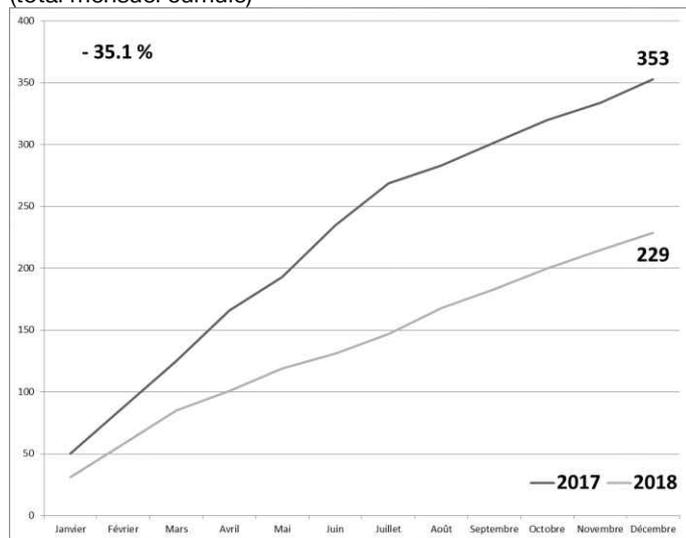
Incendies – 01.01.2017-31.12.2018

(total mensuel cumulé)



De manière générale, nous constatons une stabilité des incendies. Si le nombre des cas accidentels n'est pas influençable, nous observons une progression des incendies criminels, lesquels sont principalement le fait de jeunes délinquants locaux.

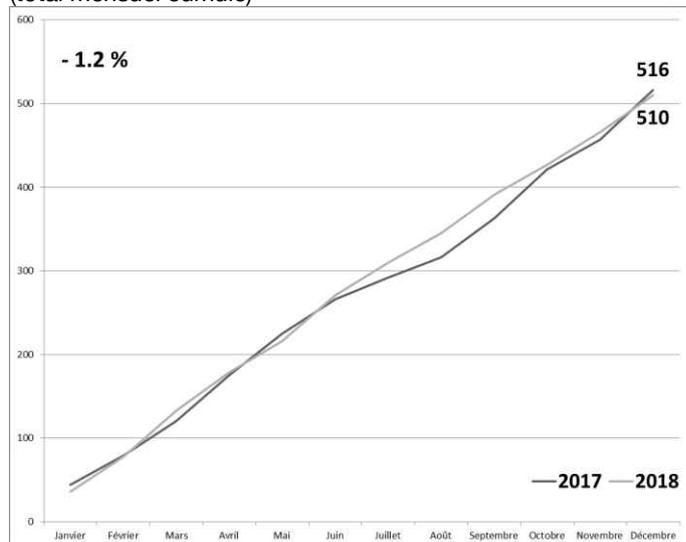
Infractions à la LFStups – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



La haute visibilité policière uniformée en rue dans le cadre de l'opération AZUR TENERE a eu pour conséquence une nette diminution du nombre de flagrants délits de consommation de produits stupéfiants. Le changement du cadre légal du traitement des détenteurs de produits cannabiques est également un facteur d'influence déterminant pour expliquer cette forte baisse.

L'Etat-major de conduite AZUR TENERE impliquant la PNV et la Police cantonale a été maintenu tout au long de l'année 2018 et a permis la coordination de plusieurs actions coordonnées dans le milieu des stupéfiants.

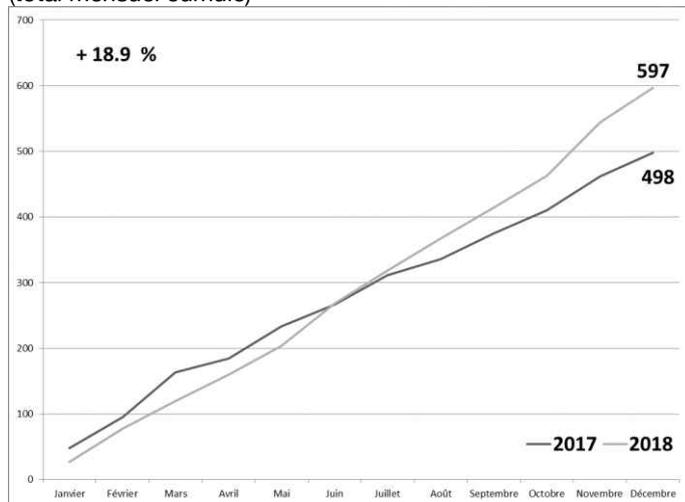
Accidents de la circulation – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



Les types d'accidents comptabilisés regroupent ceux avec blessés, fuite, ivresse, mortels ou encore ne causant que des dégâts matériels. L'analyse effectuée ne démontre aucun endroit pouvant être qualifié d'accidentogène.

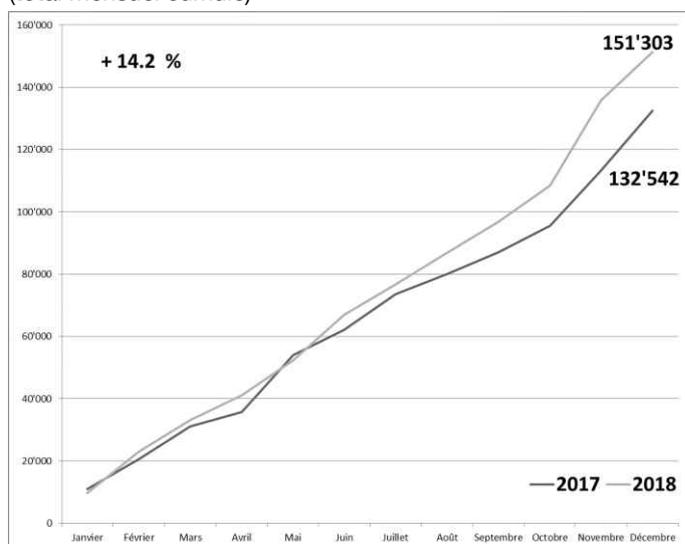
GESTION DU TRAFIC

Contrôles radar – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



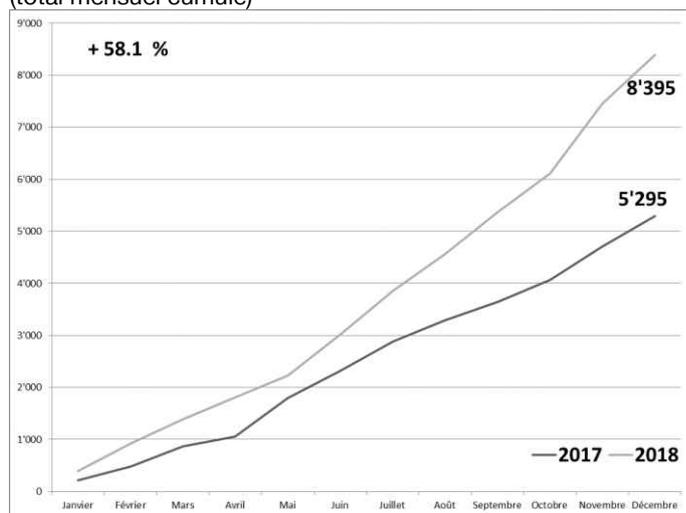
Durant l'année 2018, 597 contrôles de vitesse ont été effectués sur le territoire de la PNV. En résumé, la vitesse de 151'303 véhicules a été mesurée. Nous avons réalisé 57 contrôles de vitesse nocturnes entre 19h00 et 07h00 et 123 contrôles en zone 30 km/h.

Nombre de véhicules contrôlés – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



L'augmentation du nombre de contrôles induit naturellement une hausse du nombre de véhicules contrôlés

Nombre d'infractions – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)

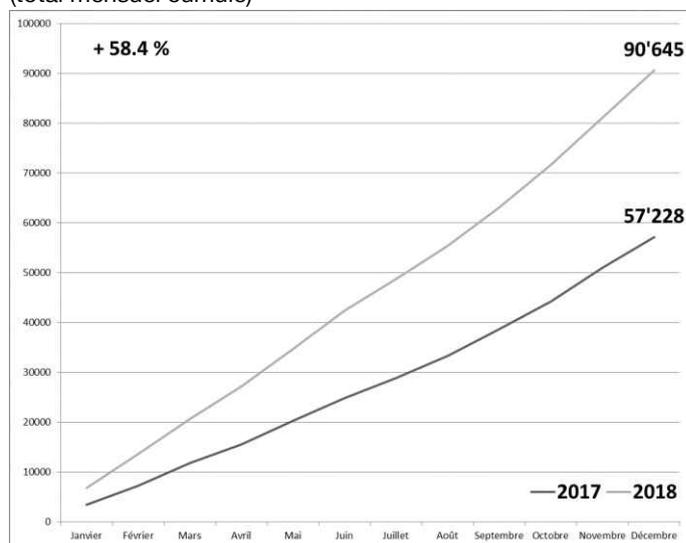


Au total, 8'395 infractions ont été dénombrées en 2018. Soit une augmentation de 58,1%. 8'269 amendes d'ordre ont été délivrées. 125 rapports de dénonciation ont été établis, dont 115 en Préfecture et 10 au Ministère public. Toutefois, nous pouvons déterminer que 97,5% des usagers contrôlés ont respecté les limitations de vitesse. Relevons que durant cette année, aucun site de contrôle n'a présenté une moyenne d'infraction supérieure à 10%, taux déterminant la pertinence d'entreprendre des mesures supplémentaires.

Police administrative

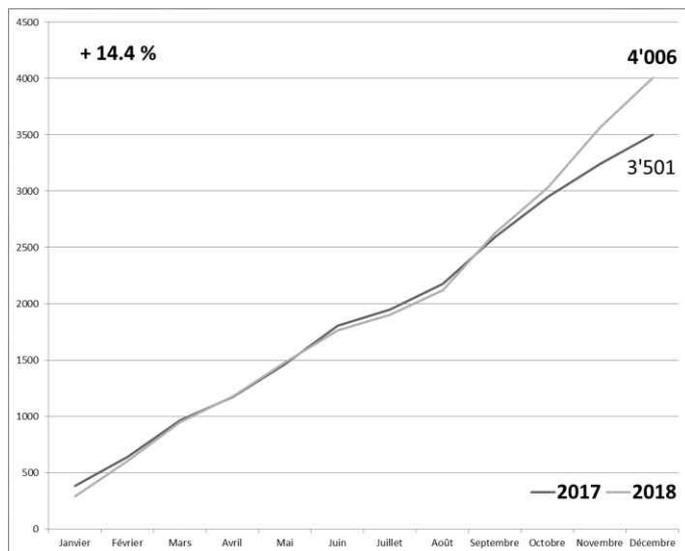
STATIONNEMENT

Nombre d'activations du stationnement par smartphone – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



Le paiement du stationnement par smartphone rencontre un succès croissant auprès des automobilistes. Il représente maintenant 10% du volume de stationnement payant en Ville d'Yverdon-les-Bains. Un partenariat avec TWINT permettra de rendre dès janvier 2019 le paiement par smartphone encore plus accessible.

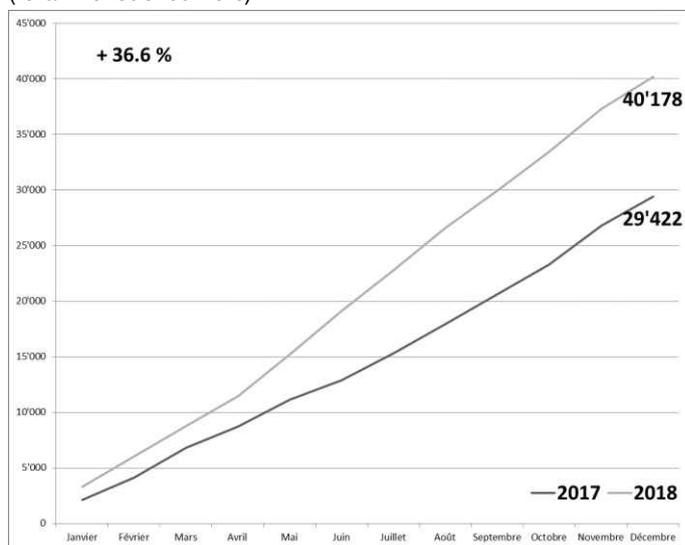
Macarons délivrés – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



La généralisation à l'ensemble des quartiers d'un régime d'autorisation de stationnement en faveur des résidents, couplée avec celui destiné aux pendulaires, a accru le nombre de macarons délivrés. Une hausse est encore attendue pour l'année 2019.

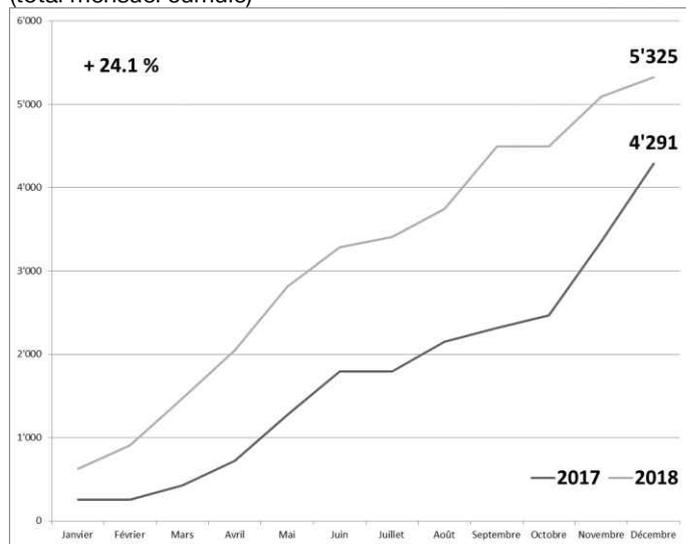
GESTION DES CONTRAVENTIONS

Amendes d'ordre – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



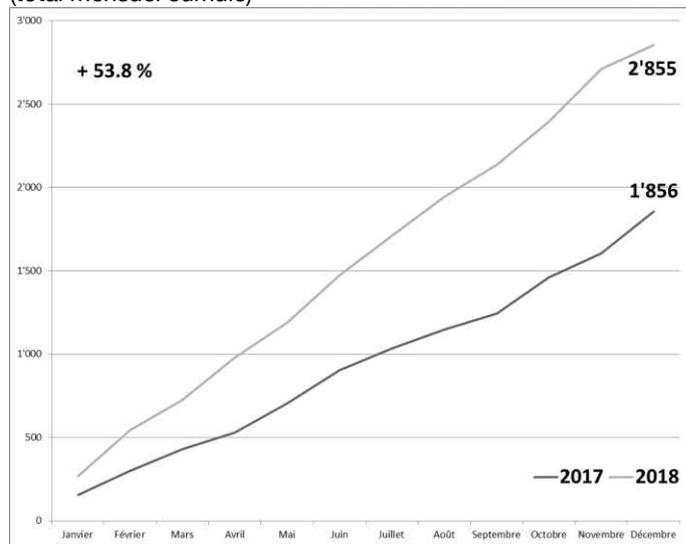
La délivrance d'amendes d'ordre avec délai de réflexion est en forte hausse, laquelle s'explique par un accroissement du volume d'amendes d'ordre de stationnement (+29%), de circulation (+56%) et issues des radars (+62%).

Ordonnances pénales – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



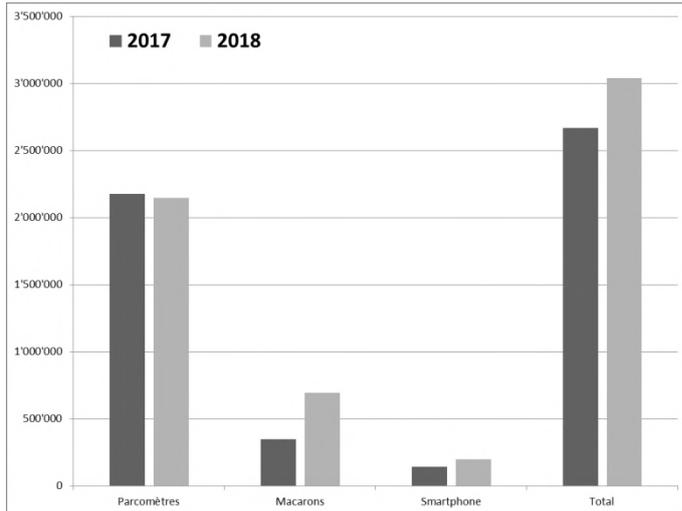
Les ordonnances pénales rendues par la Commission de police sont en hausse par rapport à 2017, par le décalage temporel des affaires traitées durant la phase de mise en œuvre des nouveaux logiciels de gestion des contraventions (Epsipol et Epsipour). Ce rattrapage permettra de retrouver un volume plus régulier dès 2019.

Correspondances – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



La forte hausse du nombre de correspondances établies au sujet de contraventions s'explique par plusieurs facteurs. En premier lieu, la généralisation d'un régime macaron à l'ensemble de la ville a eu pour effet un accroissement des correspondances explicatives vis-à-vis de certains usagers. Ensuite, certaines campagnes ciblées en matière de sécurité routière ont induit des réactions auxquelles il s'est agi d'apporter une réponse circonstanciée.

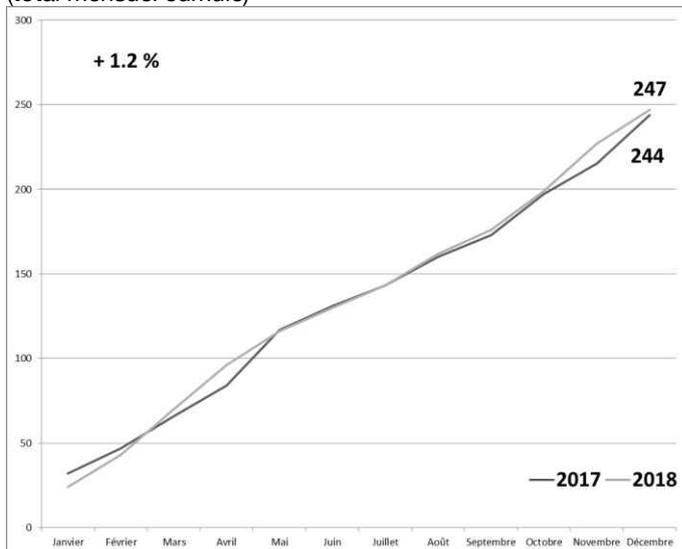
Recettes en CHF – 01.01.2017-31.12.2018



Les recettes liées au stationnement sont en augmentation (+14%) par rapport à 2017. Le paiement des taxes de stationnement par téléphone portable est en constante hausse (+38%), observée au détriment du paiement en monnaie dans les appareils (-1.4%).

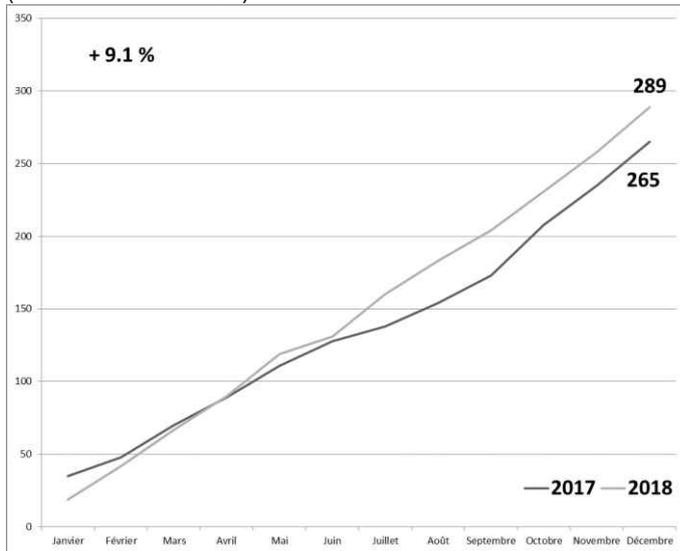
CENTRE FUNERAIRE

Permis d'inhumation / incinération – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



La quantité de permis d'inhumation ou d'incinération est stable par rapport à 2017.

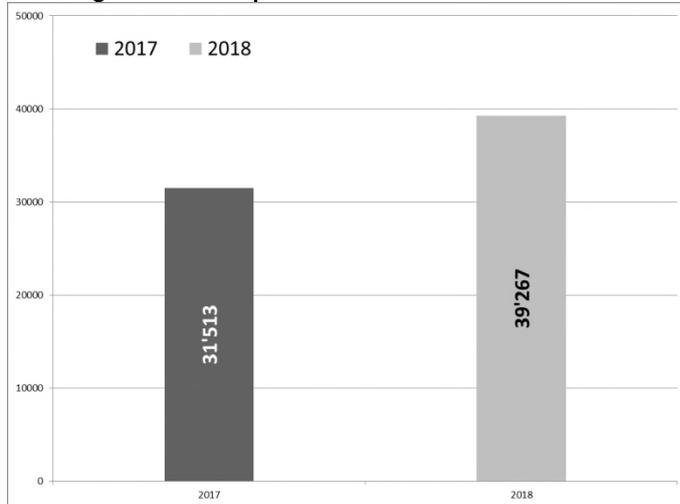
Cérémonies – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



Le nombre de cérémonies célébrées à Yverdon-les-Bains est en légère hausse, sachant que notre centre funéraire accueille des cérémonies pour des décès survenus dans des communes de la région.

STAND DE TIR

Tirs obligatoires et coups tirés – 01.01.2017-31.12.2018

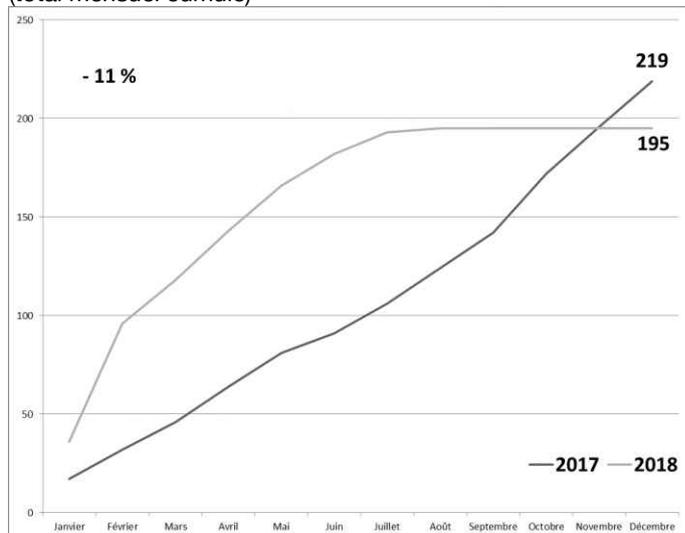


Tenant compte à la fois des tirs obligatoires et de l'activité des sociétés de tir, le nombre total de coups tirés au stand de Floreyres est en hausse de 24.6 %.

Le nombre de tireurs ayant participé aux tirs obligatoires se monte à 310, en baisse de 2 %.

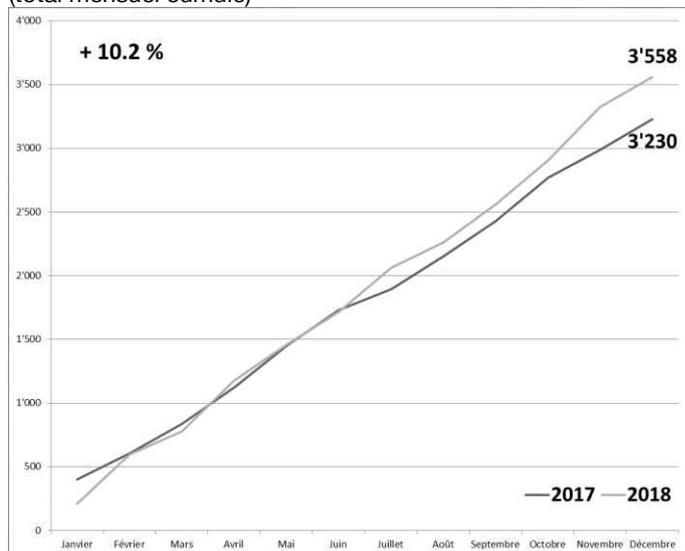
ENQUETES ADMINISTRATIVES

Enquêtes de naturalisation – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



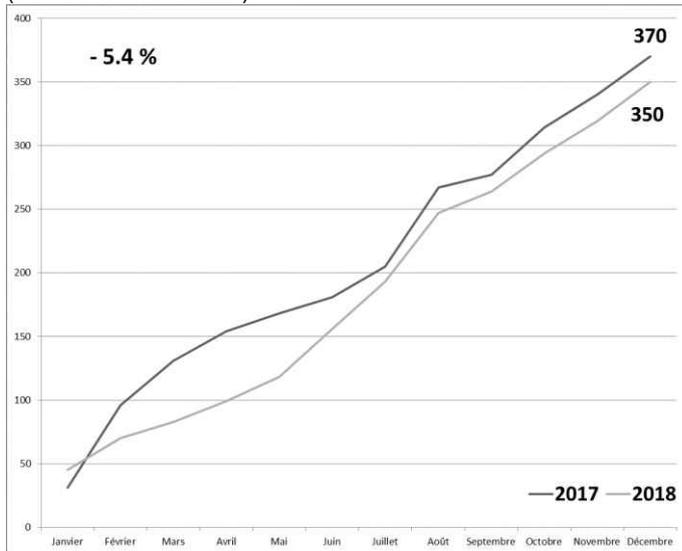
Le nombre de dossiers d'enquêtes liées à des naturalisations est en baisse par rapport à 2017. Ce phénomène s'explique par la reprise de la gestion des procédures de naturalisation par le canton, qui ne nécessite plus désormais de rapport de police émanant des autorités municipales. Le bureau des naturalisations (SGE) est ainsi en mesure de traiter l'intégralité de la procédure communale de la naturalisation.

Commandements de payer notifiés – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



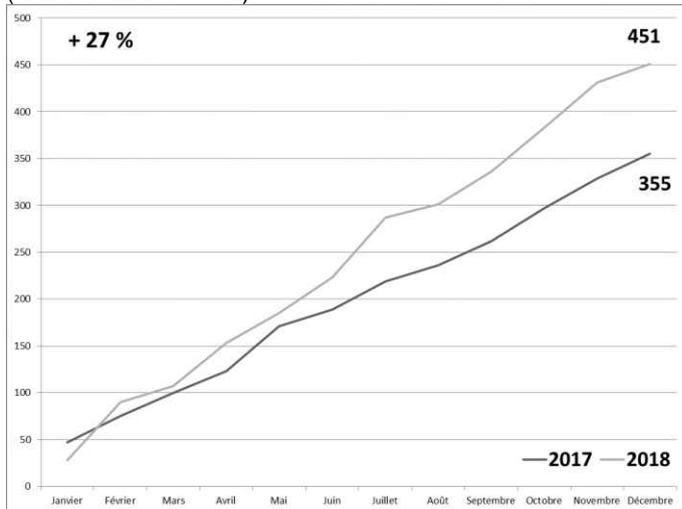
La notification des commandements de payer, qui reste une part importante de l'activité de terrain des enquêteurs administratifs, est en hausse en 2018, témoin d'une augmentation du contentieux à l'Office des poursuites.

Recherches d'adresses – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



Les recherches d'adresses en faveur d'autorités cantonales ou communales sont en légère baisse en raison d'une sollicitation plus faible de la part de ces instances.

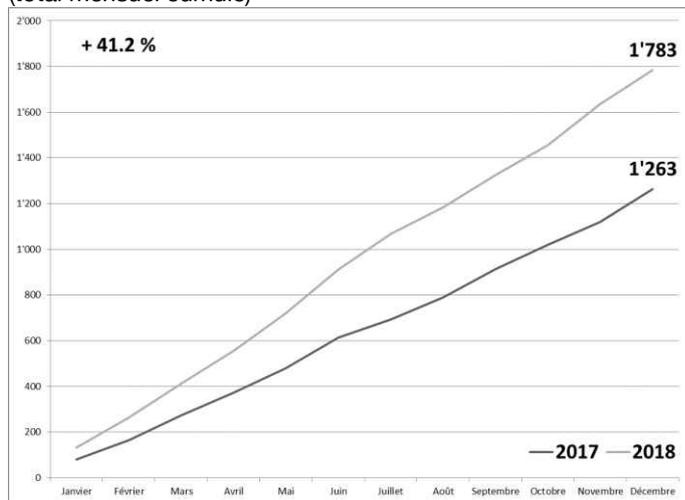
Rapports établis – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



Les rapports dressés par le bureau des enquêtes administratives sont en hausse, en lien avec le volume croissant d'actes de poursuite dont la notification est impossible ou nécessite des recherches approfondies.

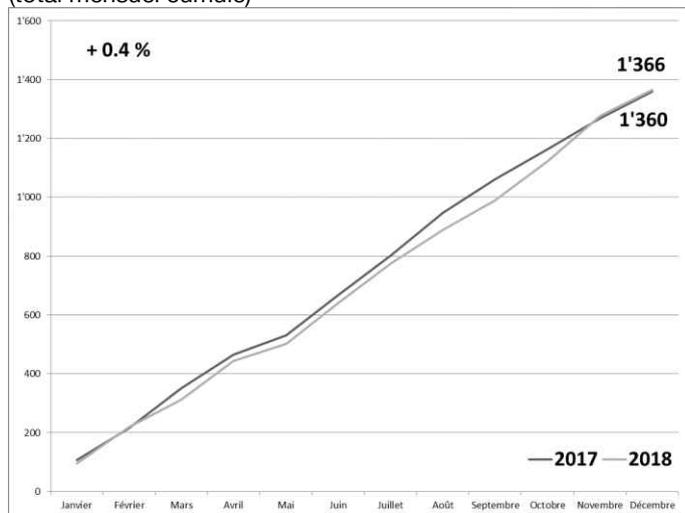
POLICE DU COMMERCE

Actes liés aux manifestations – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



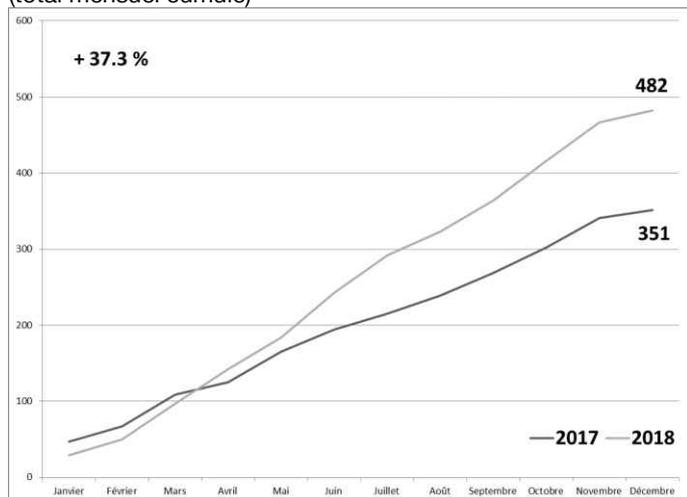
Les écrits liés à des manifestations sont en hausse sur la commune d'Yverdon-les-Bains, ville-centre qui présente un intérêt croissant pour les organisateurs d'événements de tout ordre. La complexité des dossiers traités explique également cette hausse du volume d'interactions avec les organisateurs.

Actes liés aux établissements publics – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



Le nombre élevé, mais stable, de dossiers traités par notre police du commerce résulte d'une dynamique proactive vis-à-vis de nos partenaires.

Actes liés aux foires et marchés – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)

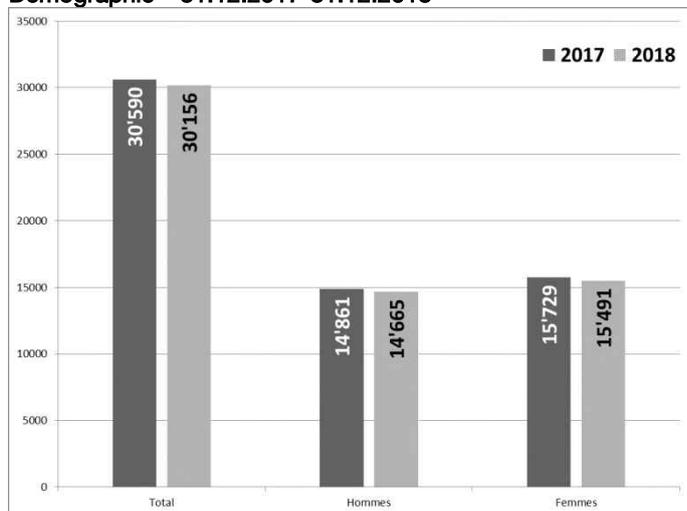


Les échanges de courriels et de correspondances en lien avec les foires et marchés sont en forte hausse en 2018, en raison de l'organisation d'un marché estival tous les jeudis en fin de journée. Cet événement supplémentaire a nécessité la réalisation d'un sondage préalable et la délivrance des autorisations afférentes.

Contrôle des habitants

POPULATION

Démographie – 31.12.2017-31.12.2018

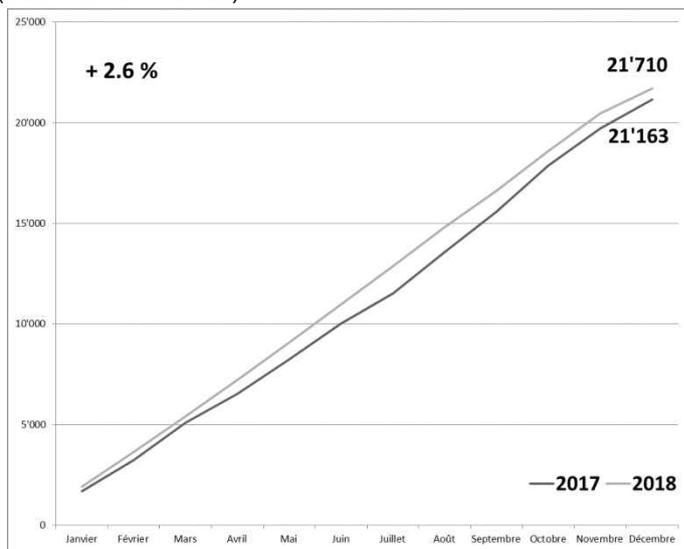


La population yverdonnoise au 31 décembre 2018 se monte à 30'156 habitants, en stabilité relative par rapport à l'année précédente.

La population suisse représente le 62 % de nos résidents.

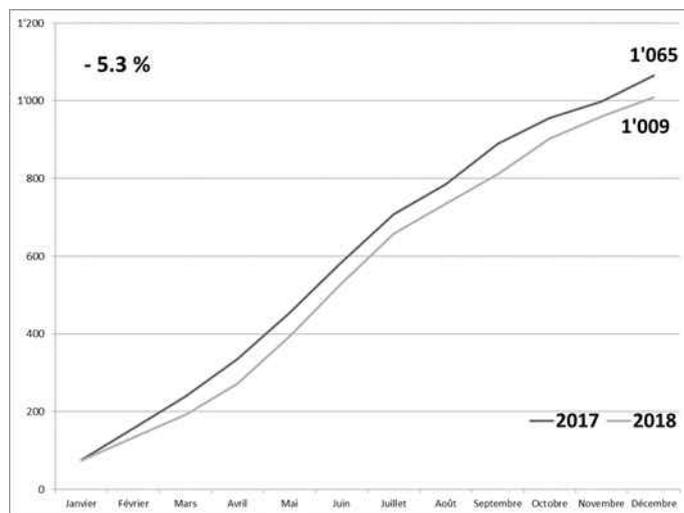
Le 35 % de la population, soit près de 10'683 habitants sont au bénéfice d'un permis d'établissement B ou C.

Fréquentation du guichet – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



On constate une légère augmentation du nombre de personnes qui se présentent au guichet, pour toutes sortes d'opérations, par exemple annoncer leur arrivée, leur départ ou leur changement d'adresse au sein de la commune ; demander une attestation d'établissement ou un certificat de vie, renouveler une carte d'identité, retirer des bons de réduction Mobilis, faire prolonger ou modifier un permis de séjour.

Cartes d'identité – 01.01.2017-31.12.2018
(total mensuel cumulé)



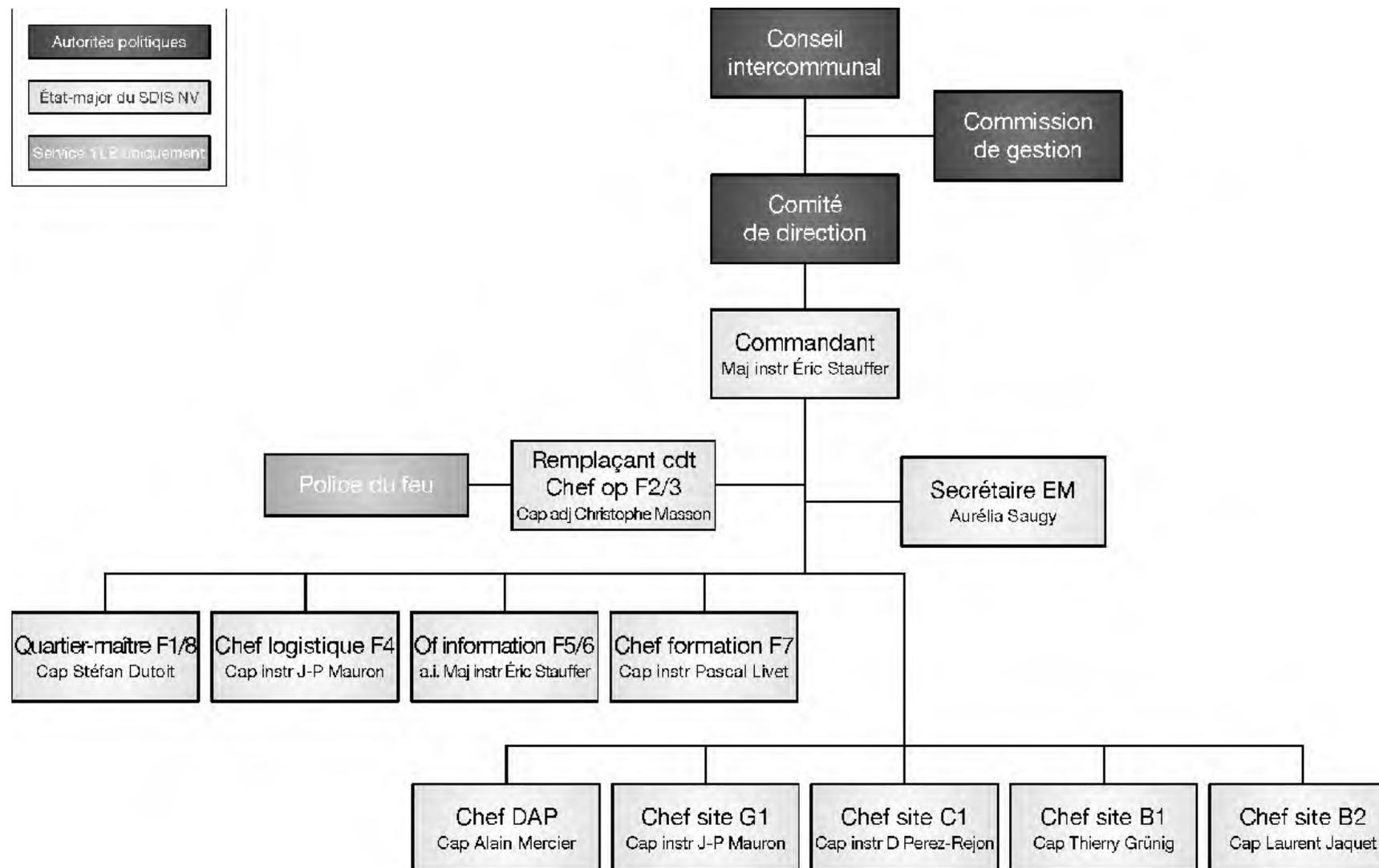
On constate une diminution constante des cartes d'identité commandées à Yverdon-les-Bains en 2018 par rapport à 2017. Les citoyens suisses privilégient l'acquisition d'une offre combinée passeport et carte d'identité, plus avantageuse, qui ne peut être obtenue qu'au Centre cantonal de biométrie à Lausanne.

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS

Madame Valérie Jaggi Wepf
Municipale, Présidente du Comité de direction

Maj instr Éric Stauffer
Commandant

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS



SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS

L'association intercommunale

Le SDIS régional du Nord vaudois (SDIS NV) est une association de 40 communes du Nord vaudois dont le but est d'assurer la défense incendie et le secours conformément à la Loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS) (RSV 963.15)

En ce sens, le SDIS NV assure tous types d'interventions tels qu'incendies, sauvetages, assistances sanitaires, alarmes automatiques, désincarcérations, pollutions, incidents chimiques et inondations.

L'organisation

Sous la direction législative du Conseil intercommunal (CI), le Comité de direction (CoDir) représente la direction politique exécutive du SDIS NV, sous laquelle se situe l'État-major qui constitue la direction opérationnelle du SDIS. Le SDIS NV est composé d'un détachement de premier secours

(DPS) qui assure les premières interventions pour l'ensemble des communes membres, voire au-delà de leurs territoires, et d'un détachement d'appui qui vient renforcer, voire suppléer le DPS pour certaines interventions. Le DPS doit satisfaire à l'Arrêté sur le standard cantonal de sécurité (RSV 963.15.5).

Conseil intercommunal (CI)

COMPOSITION DU CI

Le bureau du CI se constitue comme suit :
 M. Patrick Grin, Président (Pomy)
 M. Pierre-Alain Lunardi, Vice-président (Montagny-près-Yverdon)
 Mme Valérie Outemzabet, Secrétaire hors conseil.

À la fin de l'année 2018, le CI (40 membres) se compose des représentants suivants :
 M. Cédric Grin, Belmont-sur-Yverdon
 M. Christian Meystre, Bioley-Magnoux
 M. François Jaquier, Bonvillars
 M. Jean-Pierre Blanc, Chamblon
 M. Yves Guilloud, Champagne
 M. Nicolas Perret, Champvent
 M. Sébastien Mercier, Chavannes-le-Chêne
 Mme Viviane Pochon, Chêne-Pâquier
 M. Jean-Marc Tâche, Cheseaux-Noréaz
 Mme Viviane Bignens, Concise
 M. Denis Payot, Corcelles-près-Concise
 M. Emmanuel Boss, Cronay
 M. Alexandre Jörg, Cuarny
 M. Pierre-Yves Jaquiéry, Démoret
 M. Benoît Reymondin, Donneloye

M. Rémy Perrin, Épendes
 M. Didier Fardel, Fiez
 M. Xavier Bösiger, Fontaines-sur-Grandson
 M. Félix Oberhaensli, Giez
 M. François Payot, Grandson
 M. Pascal Marendaz, Method
 M. Christian Cosendai, Molondin
 M. Sylvain Bolens, Mutruz
 M. André Guillet, Novalles
 M. Alain Portner, Onnens
 M. Gérard Perrier, Orges
 Mme Christiane Jeanmonod, Provence
 M. Vincent Despland, Rovray
 Mme Oxana Cholly, Suchy
 M. Pierre-André Tharin, Suscévaz
 M. José Souto, Treycovagnes
 M. Patrick Marrel, Ursins
 M. Christian Bruand, Valeyres-sous-Montagny
 M. Blaise Chapuis, Valeyres-sous-Ursins
 M. Michel Cornamusaz, Villars-Epeney
 M. Pierre Beuret, Vugelles-la-Mothe
 M. Jean-Claude Ruchet, Yverdon-les-Bains
 M. Philippe Moser, Yvonand.

SEANCES

En 2018, le CI a tenu deux assemblées en dates du 24 mai à Fiez et du 27 septembre à Ursins.

PREAVIS DEPOSES EN 2018

En 2018, le CoDir a déposé trois rapports qui sont : le PR18.01CD en date du 20 avril concernant le rapport de gestion 2017, le PR 18.02CD à la même

date concernant les comptes 2017 et le PR18.03CD en date du 17 août concernant le budget 2019.

DECISIONS DU CI

Le 24 mai, le CI a approuvé les comptes 2017 ainsi que le rapport de gestion 2017. Le 27 septembre, le CI a approuvé le budget 2019.

Commission de gestion (CoGe)

La CoGe est composée de :
 M. Pierre-André Tharin, Président (Suscévaz)
 M. Denis Payot, Vice-président (Corcelles-près-Concise)
 M. Aurélien Gerber (Démoret) jusqu'au 31.08.2018, remplacé par M. Benoît Reymondin (Donneloye) dès le 27 septembre

M. Patrick Marrel (Ursins) et M. Nicolas Perret (Champvent).

La commission de gestion est élue par le CI à chaque début de législature et pour la durée de celle-ci.

Elle a rencontré le CoDir à deux reprises, soit le 27 mars pour traiter des comptes 2017 et le 5 septembre pour traiter du budget 2019.

Comité de direction (CoDir)

COMPOSITION DU CODIR

Présidente : Mme Valérie Jaggi Wepf, Municipale Sécurité publique, SDIS, Orpci, mobilité (Yverdon-les-Bains)

Vice-Président : M. Hervé Kemmling, Municipal, Réseaux, circulation et sécurité, forêts, service du feu, PCi (Giez)

Membres :

M. Marc-André Burkhard, Municipal, Travaux et environnement (Yverdon-les-Bains)

Mme Gloria Capt, Municipale, Urbanisme et bâtiments (Yverdon-les-Bains)

M. Olivier David, Municipal, Forêts, domaines, service du feu, Orpci (Yvonand)

M. Pierre Dessemontet, Municipal, Énergies (Yverdon-les-Bains)

M. Francesco Di Franco, Municipal, Écoles et sécurité (Grandson)

Secrétaire hors comité: Mme Barbara Giroud.

SEANCES

Le CoDir s'est réuni à neuf reprises en 2018.

L'État-major (EM)

COMPOSITION DE L'EM

Le Cap Thomas Czák a démissionné du SDIS Nord vaudois en date du 31 décembre 2017 pour raisons

professionnelles. La fonction d'Officier information a été reprise a.i. par le Maj instr Éric Stauffer.

SEANCES

L'État-major s'est réuni à 10 reprises en séances ordinaires et à une reprise en séance extraordinaire.

Détachement de premier secours (DPS)

Le DPS est composé de quatre sites, Yverdon-les-Bains (catégorie G), Grandson (catégorie C), Yvonand et Concise (catégorie B), pour un effectif total de 134 personnes. Les sites DPS sont largement sollicités puisqu'ils comprennent la grande partie des moyens en matériel et qu'ils constituent le premier échelon d'alarme.

Ce sont une trentaine de véhicules et autant de remorques qui équipent les quatre casernes.

Vingt-deux personnes ont démissionné durant l'année, tandis que 27 ont pu être recrutées en fin d'année.

Détachement d'appui (DAP)

Au 31.12.2018, le DAP disposait de cinq locaux, à savoir Y1 Donneloye, Y2 Belmont-sur-Yverdon, Y3 Montagny-près-Yverdon, Y4 Bonvillars et Z1 Chavannes-le-Chêne.

L'effectif initial du DAP de 100 sapeurs a diminué avec 14 démissions, il a toutefois été possible de recruter 13 personnes en fin d'année.

Prestations

Le SDIS NV offre quatre types de prestations externes, à savoir :

- Défense incendie et secours selon les critères de la LSDIS
- Services de prévention tels que gardes pour des manifestations
- Police du feu (pour la ville d'Yverdon-les-Bains uniquement)

- Formation (principalement pour l'ECA) et concours.

Toutes les informations détaillées sont disponibles dans les rapports d'activité et de gestion sur le site Internet officiel du SDIS NV (<http://www.sdisnv.ch>). Seules les prestations au bénéfice de la commune d'Yverdon-les-Bains ou effectuées par le site DPS G1 Yverdon-les-Bains sont présentées ici.

DEFENSE INCENDIE ET SECOURS

En 2018, le site DPS G1 est intervenu à 354 reprises (-22% par rapport à 2017) dont 220 sur la ville d'Yverdon-les-Bains. Il sied de préciser qu'un événement multiple (trois en 2018), durant lequel le

SDIS peut intervenir plus de 100 fois en une nuit, est comptabilisé comme événement unique dans les statistiques.

SERVICES DE PREVENTION

Le site DPS G1 a effectué 11 services de prévention durant l'année 2018, pour un total de 122 heures.

POLICE DU FEU

La prestation police du feu est entièrement dévolue à la Ville d'Yverdon-les-Bains. Ce travail exige de faire respecter les normes de protection incendie de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), principalement lors de mises à l'enquête. En résumé, ces normes :

- visent à protéger les personnes, les animaux et les biens contre les dangers et les effets des incendies et des explosions ;
- fixent les obligations juridiques nécessaires afin d'atteindre cet objectif ;
- s'appliquent aux bâtiments, ouvrages et installations à construire, ainsi que, par analogie, aux constructions mobilières.

En outre, les bâtiments, ouvrages et installations existants doivent être rendus conformes aux prescriptions de protection incendie en cas de transformation, d'agrandissement ou de changement d'affectation importants de la construction ou de l'exploitation ainsi que lorsque le danger est particulièrement important pour les personnes. Les diverses manifestations font aussi l'objet d'inspections afin de faire respecter la prévention incendie et les voies d'évacuations des cantines, salles de concerts, de spectacles ou des cirques de passage au parc des Rives et de garantir les accès des secours.

La police du feu a mené 389 missions dans le terrain et a transmis ses conclusions à la police des constructions qui les intègre dans ses rapports à la Municipalité afin que cette dernière puisse délivrer le permis d'habiter ou d'utiliser les locaux concernés.

La police du feu est intégrée à la Commission de construction qui a siégé à 11 reprises pour traiter 100 dossiers.

Une dizaine d'exercices d'évacuation ont été préparés et exécutés dans des entreprises, centres commerciaux, garderies et dans les écoles de la ville.

La police du feu est de plus en plus mise à contribution pour l'élaboration des plans de sécurité incendie lors de grandes manifestations annuelles ou ponctuelles comme, par exemple, les Brandons, le Comptoir du Nord vaudois, le Marché de Noël, Numerik Games, l'Antidote Festival, les Jeux du Castrum, le Tour de Romandie ou encore la 29^{ème} Fête romande des yodleurs.

Plusieurs séances ont eu lieu avec le service des bâtiments de la ville et l'entreprise Securiton SA pour l'installation de la détection incendie (DI) et d'une bande sonore pour l'évacuation des collèges de Pestalozzi, la Villette, la Place d'Armes, Fontenay et des Quatre-Marronniers.

Plusieurs réunions et visites ont été agendées avec les maîtres d'ouvrage, les bureaux d'architecte et les divers entrepreneurs engagés sur les biens immobiliers en construction en ville. Les visites sur des chantiers d'une certaine importance ont pour but non seulement de garantir les accès des sapeurs-pompiers, mais aussi la sécurité des personnes qui y travaillent.

Pour aider les propriétaires de bâtiment et les organisateurs de manifestation, un document a été élaboré avec une récapitulation des diverses normes sur l'emplacement des moyens d'extinction des immeubles et le type de signalisation utilisée pour indiquer ces moyens, ainsi que le cheminement des sorties de secours.

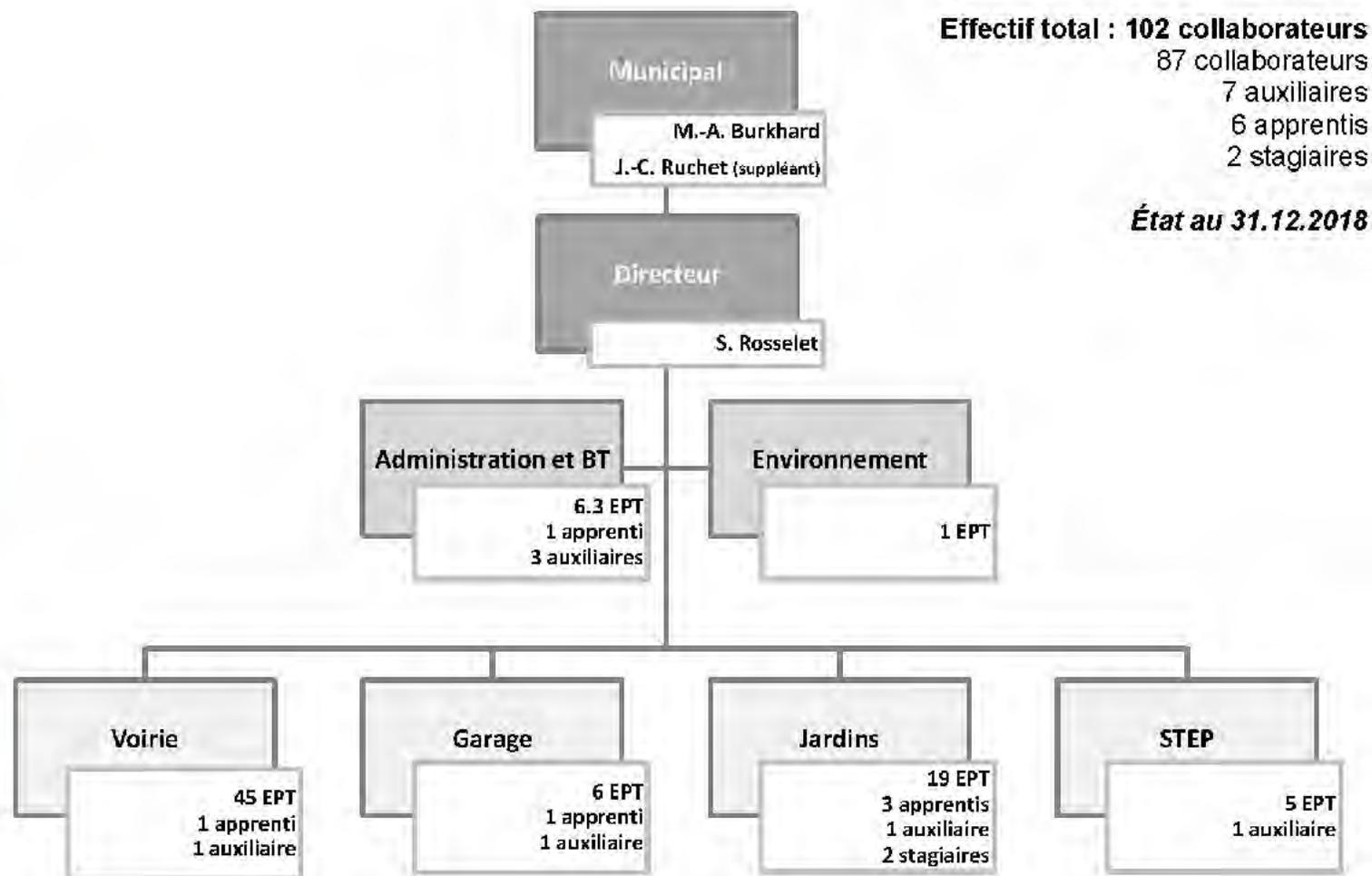
Il sied de préciser que le contrôle des normes AEAI est un domaine qui s'est passablement complexifié avec les années et les décisions y relatives peuvent être très lourdes de conséquences. À cet effet, le nombre de dossiers et, surtout, le temps consacré par dossier ne cesse d'augmenter, à tel point que le personnel est actuellement largement insuffisant pour accomplir toutes les tâches qui incombent à la police du feu. Ceci va malheureusement encore s'accroître en 2019 avec l'arrivée de nombreux chantiers d'ampleur situés dans le secteur d'Y-Parc.

SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

Monsieur Marc-André Burkhard
Municipal

Monsieur Sandro Rosselet
Chef de service

SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT



SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

Missions du service

BUREAU TECHNIQUE

- Gestion des infrastructures des réseaux d'assainissement et des voies de circulation.
- Élaboration, planification et suivi des projets de développement, renouvellement et de maintenance des infrastructures Assainissement-Mobilité.
- Procédures domaines publics.
- Développement et mises à jour de la couche SIT STE, média : assainissement, déchets, patrimoine routier, ouvrages de voirie, mobilier et arbres.
- Examen des dossiers d'enquêtes et traitement des dispenses d'enquêtes spécifiques + commissions des constructions et de salubrité.
- Taxe de raccordement aux égouts pour les nouvelles constructions ou extensions.
- Contrôles du séparatif des fonds privés avant délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser.
- Déclarations de conformité pour les garages, stationnement sauvage de véhicules non immatriculés.
- Précipitations et niveau de la nappe phréatique, relevés piézomètres, calculs des moyennes et documentation.
- Suivi, traitement et collaboration avec les différents partenaires lors d'urgences telles qu'inondation, pollution, débordement réseau d'assainissement, accident.
- Décomptes pour les subsides du canton (DGE, DGMR) relatifs à l'entretien des cours d'eau et des projets routiers.
- Participation aux validations des délivrances des permis de fouilles sur l'ensemble du territoire et transmission des exigences pour la remise en état.
- Participation aux différentes séances de planification / coordination interservices et AggloY.

VOIRIE

- Entretien du réseau routier et déneigement sur 125 km.
- Entretien des collecteurs pour une longueur totale de 125 km.
- Collecte des déchets.
- Fauchage et nettoyage.
- Entretien de la plage, des rives et des cours d'eau.
- Entretien des bancs, places de jeux, ponts et passerelles en bois.

JARDINS

- Entretien et décoration des espaces verts (3'000 arbres à entretenir).
- Entretien des terrains de sport.
- Cultures en serres.
- Préparation des thèmes pour les massifs.
- Contrôle du feu bactérien, des plantes invasives et divers contrôles selon les directives cantonales et fédérales.
- Conseil à la population pour l'entretien des jardins.

STEP

- Acheminement et traitement des eaux usées de la Commune d'Yverdon-les-Bains et six communes raccordées.
- Reprise des boues de huit communes, non raccordées à la STEP.

GARAGE

- Entretien de l'ensemble du parc véhicules et engins du service, participation à l'entretien des autres véhicules de la commune.
- Achats des véhicules et engins pour le service, conseil et soutien aux autres services communaux pour les acquisitions.
- Gestion de la formation des chauffeurs selon OACP, maintien des certificats de transports professionnels.
- Suivi des bennes ACTS.
- Suivi des accidents de la route ou sur véhicules.

ADMINISTRATION

- Établissement des correspondances, rapports municipaux, préavis et rapport de gestion.
- Gestion financière du service et des investissements complémentaires.
- Traitement des factures fournisseurs et de la facturation débiteurs.
- Gestion administrative du personnel STE.
- Gestion des domaines communaux, forêts et biodiversité.
- Gestion des plantages.
- Gestion des vignes communales.
- Communication et sensibilisation.

- Autorisation des permis de fouilles et de dépôts.
- Gestion de l'archivage du service.
- Support et soutien informatique et téléphonie du service.

- Elaboration, gestion et coordination de procédures « qualité » en lien avec les systèmes de management du Service.

ENVIRONNEMENT

- Planification et suivi des investigations menées sur les sites pollués.
- Coordination et suivi des projets de sécurisation et renaturation de cours d'eau.
- Projet de management environnemental.
- Elaboration de procédures « qualité » pour assurer la maîtrise des interventions.

- Contrôle, suivi et lancement de procédures en cas de pic de pollution de l'air.
- Assurer le suivi et la mise à jour des cartes des dangers naturels.
- Suivi des plans de gestion forestier.
- Contrôle des coûts, décompte de subsides.
- Communication et sensibilisation.

Points forts 2018

2018 fut une année de changement et ouverte à de nouvelles perspectives, de par ses nombreux projets et ses engagements environnementaux.

Cette année a été exceptionnellement chargée, avec l'effectif normal, le service a dû gérer pour plus de CHF 100 millions de projet en travaux. La fin d'année a été particulièrement dense par la mise en place de la taxe de base. Cette charge a demandé une organisation qui n'est tenable que quelques mois, à terme il faudra renforcer l'effectif particulièrement dans le secteur de la gestion de projet. L'ensemble des collaborateurs de l'administration et les responsables de secteurs ont particulièrement appuyé la direction afin que le service puisse suivre ses projets et continuer à répondre à ses missions de base. Si la charge devait se maintenir des mesures devront être prises avant la fin 2019.

Axe principal d'agglomération

Le chantier de l'axe principal d'agglomération, secteur Sud a démarré après 5 années d'étapes préparatoires. La première pierre a été posée le jeudi 4 octobre 2018 sur l'avenue des Trois-Lacs. C'est le premier des trois tronçons prévus à être inauguré. 32 millions ont été investis pour ce tronçon qui est situé sur le secteur sud. Parallèlement à la réalisation dudit tronçon, les autorités locales poursuivent la cadence sur la préparation du dossier de mise à l'enquête des secteurs centre et ouest qui a été déposé à l'examen préalable des services cantonaux à fin décembre.

STEP 2020

Dans le cadre du projet d'agrandissement de la STEP, filière eaux, le chantier a débuté le 23 avril 2018. Les travaux de dépollution et de démolition de la filière 1 sont achevés. La première ligne de traitement a été démolie. Les travaux d'excavation et de fondation sont terminés et la construction des bassins de décantations ainsi que de traitement biologique ont démarré.

ECF Thièle et les projets connexes

Les travaux de correction fluviale de la Thièle ont débuté le 1^{er} mars 2018. La fin des travaux est planifiée en 2021. La Thièle mesura entre 35 et 40 mètres de largeur. Cet important chantier offrira une protection contre les crues supérieures à 100 ans et

une amélioration de l'écomorphologie du cours d'eau favorisant de ce fait la biodiversité. En parallèle les projets pour la halte à limicoles et les drainages des parcelles 842 et 867 ont démarré. La réception des travaux du génie civil s'est faite pour la parcelle 867 le 19 septembre et la partie électromécanique le 8 novembre.

Système qualité

Jardins : Mise en place d'un système de management qualité environnement-sécurité, certifié ISO 14001 en août 2018.

STEP : L'audit de surveillance du système de management de la santé et de la sécurité au travail, ISO OHSAS 18001:2007, (nouvelle version) et Système de management environnemental (ISO 14001:2015) a eu lieu le 8 mai 2018. L'audit n'a relevé aucune non-conformité majeure ou mineure, seulement quelques recommandations.

Environnement

Cohabitions avec les castors - des protections contre les morsures de castors ont été installées sur 31 peupliers afin d'éviter la chute d'arbres fragilisés. Cette démarche est accompagnée d'une signalétique dont le dessin a été imaginé par Véronique Keusen, collaboratrice du service.

Vin de la ville revêt une nouvelle robe

Depuis 27 ans, la Ville d'Yverdon-les-Bains possède plus de 8'000 m² de vignes sur le territoire de la commune de Champagne. Les cépages cultivés lui permettent de proposer des vins de qualité, vinifiés avec les meilleurs crus de la Cave des Viticulteurs de Bonvillars : L'Arquebuse, le Vin des Croisés et de l'Œil-de-Perdrix. La Municipalité a décidé de renouveler l'habillage de son vin d'honneur. Cette action a pour but de mettre en valeur le patrimoine régional à travers un habillage qui se veut moderne, élégant et épuré. Pour ce faire, la ville a collaboré avec une graphiste spécialisée, qui a créé des nouvelles étiquettes véhiculant plusieurs symboliques fortes : Le « Y » représente le lac par son reflet, les couleurs métallisées soulignent la particularité du cépage et enfin, la sur-étiquette met en évidence le caractère local de ce vin, en toute élégance. Les vins avec sa nouvelle étiquette ont été présentés à la population avec un stand promotionnel lors du marché du 27 juillet 2018.

Administration

A la suite du départ de la titulaire et à l'énorme charge pour piloter les projets, une nouvelle organisation au sein de l'administration s'est effectuée par la nomination d'un responsable administratif et financier. En plus de son cahier des charges, il assume la coordination pour la légalisation de l'axe principal d'agglomération secteur Centre et Ouest, la mise en place du

système de management, l'introduction de la taxe de base ainsi que la suppléance du chef de service.

Des activités riches et variées démontrant le dynamisme de l'entité qui est toujours à l'affût d'offrir un service sur mesure en termes de coûts/prestations et de qualité aux habitants de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

Détails des activités

BUREAU TECHNIQUE

Projets en phase d'étude

- Axe principal d'agglomération : études sur les tronçons Centre et Ouest, envoi à l'examen préalable aux services cantonaux.
- Réfection de la chaussée et des infrastructures souterraines pour les rues du Mujon et de Cordey.
- Réfection générale de la passerelle sur la Thièle « Coop » et des « Tilleuls ».
- Mise à jour du concept de gestion des eaux du PST, étapes 4 et 5.
- PST, élargissement et création d'un trottoir, rue des Découvertes.
- Modération et assainissement du bruit routier de l'avenue Kiener et des rues Valentin et Graveline.
- Rue des Remparts, renouvellement des réseaux souterrains.
- Nombreux grands projets interservices / AggloY / PQ / PD (thèmes assainissement, espace routier, DP, déchets, foncier, entretien), participation active dans les GT, COPROJ et COPIL (ex : Place d'Armes, parking silo PST, Front Gare, Port et rives, PQ « Roseyres, Coteau Est, Parties, Pré du Canal », Assainissement bruit routier, PCIR, PGA, MD Clendy).
- Nombreux projets d'aménagements « internes STE », élaboration de projets techniques et financiers, appuis techniques et administratifs aux différents secteurs.
- Réhabilitation des collecteurs de concentration de la Thièle, du Buron et Coins-de-Terre.
- Divers aménagements routiers et suppression des barrières architecturales.
- Gestion du Patrimoine routier, première mise à jour du rapport d'état.
- Plan de gestion des ouvrages de franchissement.
- PST étape 4 et 5, étude gestion des eaux et équipements.
- Transfert au domaine public du chemin du Réservoir (Terrasses de Floreyres).
- Equipement de contrôle et d'alarme des niveaux des canaux par pose de sondes de niveaux.

Projets en phase d'exécution

- Place à bateaux rue de la Batellerie, agrandissement et réfection de la place de stationnement par la pose d'une mono couche ACT 16S (4'800m²) sur grave et d'une zone en stabilisé (900m²).
- Axe principal d'agglomération, tronçon Sud (construction trémie sous les voies CFF, nouvelle chaussée et cheminement MD ainsi que les infrastructures souterraines).
- Rue des Peupliers, réfection générale de la chaussée (2'000m²) et des infrastructures souterraines (L=190m').
- Rue de l'Hippodrome, réfection générale de la chaussée (4'000m²) et des infrastructures souterraines (L=350m').
- Rue de Montchoisi, pose du tapis type ACMR8-VD (2'850m²).
- Rue de la Roselière, pose du tapis type ACMR8-VD (2'700m²).
- Rue du Midi, tronçon Moulins / canal Oriental réfection superstructure (5'200m²) et infrastructures souterraines (440m').
- Rue du Midi, tronçon perpendiculaire, Roger de Guimps (tronçon Jordils/Midi et Chaînettes/Midi) réfection superstructure (1'650m²) et infrastructures souterraines (220m').
- Mobilité douce le long du canal du Buron, finalisation du tronçon Iris / Lac et mise en conformité ouvrage de franchissement tronçon centre.
- Réhabilitation par gainage collecteur rue de Neuchâtel (301m').
- Réhabilitation par gainage collecteur rue de l'Industrie-Serres communales (102m').
- Réhabilitation collecteur de concentration canal du Buron par test hydro démolition très haute pression (385m').
- Avenue Kiener, réfection chaussée, création cheminement MD (3'000m²) et création d'un collecteur d'eaux claires (300m').
- Réfection du pavage du Goulet du Casino.
- Application d'un enrobé coulé à froid sur la rue du Chatelard (2'550m²), rte de Cheseaux (3'350m²) et Quai des Ateliers (1'800m²).
- Passage à niveau CFF de Grand Cheneau (grève d'Yvonand), mise en conformité et sécurisation

VOIRIE

Travaux routier, réfection de rues

- Rue du Buron, création d'un plateau surélevé, modération de trafic.
- Réaménagement du cheminement MD Buron, tronçon « Iris-Lac » et remise en état des divers chemins de la plage.
- Divers aménagements provisoires à l'avenue de la Plage dans le cadre des travaux STEP 2020.
- Remise en état du chemin d'accès DP 306 (accès Saudan, Jacot,..) à la chaussée de Treycovagnes.
- Remise en état du carrefour de la montée de la Maison blanche avec de l'enrobé bitumineux.
- Remise en état des zones pavées du chemin de Florimont.
- Interventions diverses sur les chaussées et places de remise en état de pavés de giratoire, nids de poules, coussins berlinois, abaissements de trottoir, mise à niveau de regards, grilles, des

panelles d'écoulements, faïençage d'enrobé et remise en état des chemins en grave.

- Réfection du trottoir rue Roger de Guimps vers le CPNV.
- Suppression de plusieurs barrières architecturales faisant suite au rapport du COSY.
- Réalisation des travaux préparatoires en vue de la campagne d'application d'enrobé coulé à froid sur chaussée. Pose de l'enrobé ECF par une entreprise spécialisée. Soit à la rue de Chatelard, rte de Cheseaux et Quai des Ateliers (total 7'700m2).
- Campagne de pontage des fissures : suivi et organisation des travaux (7'450m').
- Pour l'ensemble des travaux de maintenance du réseau routier, l'équipe du STE a appliqué à la main :

Couches de roulement			Couches de base				
AC 4 L	AC 8 S	AC 11 S	ACT 11S	ACT 16N	ACT 16S	ACT 22N	ACT 22S
37.51 t.	82.92 t.	302.64 t.	0 t.	12.56 t.	113.96 t.	0 t.	89.30 t.

Soit un total de **638.89 tonnes** d'enrobés bitumineux.

Interventions sur collecteurs communaux et éléments du réseau

- Travaux préparatoires et réparations ponctuelles en prévision des travaux de réhabilitation par gainage et des diverses inspections caméra.
- Av. Kiener, construction d'un nouveau collecteur EC.
- Réparations ponctuelles de divers affaissements de collecteurs.
- Remise en état / remplacement de diverses grilles de routes, caniveaux et couvercles Gatic en villes
- Entretien général par le camion hydrocureur : rinçage du réseau des collecteurs EU et EC, contrôles périodiques de certains points critiques sur le réseau des collecteurs communaux, curage des sacs dépotoirs de routes et des diverses stations de pompages.

- Remise en état des chemins des Polonais, des plantages, Grande Prairie, cure d'Air, du skate-park et parking de la plage.
- Remise en état du parcours santé de la plage avec des copeaux de bois.
- Remise en état, réglage et renouvellement de plusieurs portails, clôtures en ville.
- Chantier communal : Moulage d'éléments puisards, sacs coupe-vent, Gatic et cadres de grille type « ville d'Yverdon ».
- Plusieurs interventions de poses de blocs / cailloux, potelets et bases en ville sur demande de PNV et socles pour poubelles requins. 850 heures pour la pose de la nouvelle signalisation « zone 3 heures » en ville.
- Diverses adaptations pour manifestations sportives.
- Mobilité : aménagements / déplacements / remise en état d'arrêts et abris de bus pour Mobilité et Travys et divers travaux pour abris vélos et abaissements de trottoir.
- Suivi, planification et préparation des divers travaux réalisés par une institution de réinsertion professionnelle basée à Yverdon-les-Bains.
- Fontaines : entretien, mise en eau, nettoyage des fontaines en ville, du mur d'eau de la place de l'Ancienne-Poste, des bassins de la place de la gare, des giratoires de Tivoli et du grand baigneur.
- Aménagement, équipement des enclos / couverts / abreuvoirs pour les moutons.
- Appuis, préparation, logistique, déchets lors de diverses manifestations / fêtes en ville.
- Remplacement des casiers des vestiaires de la voirie.

Divers aménagements et interventions

- STEP : travaux préparatifs, divers travaux de maçonnerie dans les locaux, de carottages, divers améliorations et aménagements extérieurs et fouilles plus diverses interventions du camion hydrocureur.
- Aménagement d'un terrain de pétanque sur le terrain de la piscine.
- Nouvelle peinture sur la fontaine de la place de l'Ancienne-Poste.
- Création d'une terrasse en dalle 50/50 pour la nouvelle cabane de gym à la plage
- Remise en état double barrières passage Henry-Correvon-Villette.
- Réalisation de 2 nouveaux aménagements de repos (bancs, poubelles) sur la promenade du canal.
- Rue de la Gare : remise en état des dalles en granit.

Nettoyages

- Campagne de désherbage thermique et manuel des bords de trottoirs et des bas de murs en ville. Fauchage des bords de routes, chemins et parcelles communaux, assisté, selon nécessité, d'une épaveuse.
- Nettoyage et désensablement du bord du lac.
- Balayages, collectes des déchets et entretiens divers assurant le standard qualité de propreté de la ville (PCS, corbeilles).
- Nettoyage périodique complet, par petits moyens, de l'ensemble des ruelles du centre-ville.
- Remplacement du sable des différents scatodromes de la ville.

Interventions spécifiques sur les places de jeux

- Remise en état, création place de grills, apport de sable, entretien des terrains de Beach volley des Rives du Lac et de la Plage.
- Remise en état, entretien et remplacement du mobilier urbain en ville.
- Construction de socles béton pour la place de jeux à la rue du Parc.

Ponts, passerelles et cours d'eau

- Travaux de finition de la réfection complète de la passerelle bois sur le Buron à la hauteur de la Cure d'Air.
- Entretien et mise en conformité des garde-corps de diverses passerelles.
- Rives du lac : pose, dépose et entretien des bouées de la plage, prise d'échantillons pour les analyses cantonales, mise à l'eau du radeau de la plage, suivi et organisation du faucardage.
- Entretien, nettoyage et fauchage des divers canaux pour garantir leur fonction hydraulique et le suivi de la campagne de faucardage au lac.
- Curage de la zone du Parc des Rives devant le restaurant Indien au moyen d'une pelle rétro.

Neige

En 2018, 6 sorties neige ont été faites par la voirie, les 11 et 15 février et les 1, 2, 3 et 5 mars, soit un total de 1'093 heures consacrées à la neige qui ont conduit à épandre 167 tonnes de sel (72 tonnes de sel en 2017).

Déchets

- Collecte à la demande (gratuite) pour l'ensemble de l'année, soit un total de 52 jours :

Encombrants incinérables	Bois	Ferraille	Fer blanc	Papier et carton	Alu	Pneus
799 t.	28 t.	84 t.	17 t.	21 t.	8 t.	285 p.

Soit un total d'environ **959** tonnes d'encombrants acheminés à la STRID.

- Vidanges de l'ensemble des bennes à verres de la ville, soit un total de **450 bennes** représentant **842 tonnes** de verre récolté.
- Vidanges de l'ensemble du PET récolté en ville, soit un total de **81 bennes** représentant **76'670 Kg** de PET recyclé.

	2016			2017			Delta % 16 - 17	2018			Delta % 17 - 18
	Déchet.	Collecte	Total	Déchet.	Collecte	Total		Déchet.	Collecte	Total	
Urbains Incinérables	49	4'162	4'211	44	4'172	4'216	0.11%	41	4'128	4'169	-1.12%
Compost	173	3'350	3'523	156	3'112	3'268	-7.24%	133	3'074	3'207	-1.87%
Papier – carton	447	2'126	2'573	384	2'081	2'465	-4.21%	353	2'083	2'436	-1.19%
Verre	249	840	1'090	254	843	1'096	0.63%	244	843	1'087	-0.82%
Métal	172	78	250	148	76	224	-10.47%	132	86	218	-2.52%
Encombrant	356	768	1'124	334	785	1'118	-0.51%	309	812	1'121	0.24%
Total annuel	12'772			12'388				12'238			
Delta % par an							-3.01%				-1.21%

Depuis la baisse significative de 2011 avec l'introduction de la taxe au sac, il a été constaté que très peu de variation sur les productions de déchets par fraction. Au niveau de la production en kg/habitant/année, il est à relever que les fractions n'évoluent que très peu voire pas du tout. Cela signifie que les habitants continuent à effectuer un tri sélectif poussé pour les différentes fractions recyclables, nous permettant ainsi de nous

rapprocher des exigences fixées par le Canton qui préconise un taux de recyclage de 60% pour 2020. Pour 2018, le taux de recyclage avoisine les 60% à Yverdon-les-Bains.

Néanmoins, certaines fractions restent problématiques notamment la collecte hebdomadaire des déchets ménagers encombrants. Malgré une production stable depuis 2015, le

nombre d'incivilités de la part de certains habitants mal intentionnés augmentent. Les dépôts sauvages et la mauvaise utilisation des PCS restent aussi un problème qui pourrait mettre en péril tout le système mis en place.

Les campagnes de surveillances ont été renouvelées en 2018 afin de faire respecter les différentes directives du règlement communal. Au total, 744 heures de surveillances ont été réalisées sur les PCS qui posent problème et 20 heures de contrôles des dépôts sauvages ont été effectuées sur des emplacements stratégiques. Cela a permis de dénoncer 210 contrevenants.

Le développement du contrôle d'accès sur les PCS, St Georges, les Iles, Condémines a aussi permis de faire respecter les horaires de dépôts afin de limiter les nuisances auprès du voisinage.

Comme chaque année, nous participons à la journée d'accueil des nouveaux habitants avec un stand d'information sur la gestion des déchets de la Ville.

La déchèterie intercommunale vient compléter le réseau d'infrastructures communales qui offre une possibilité supplémentaire aux habitants de trier leurs déchets. La déchèterie, ouverte 51 heures par semaine, a vu passer 51'578 utilisateurs dont 96 % d'entre eux étant Yverdonnois. La fréquentation varie au cours de la semaine, et les affluences les plus importantes sont relevées le lundi et le samedi

avec une moyenne de 300 utilisateurs pour la journée du samedi.

A noter un changement conséquent au niveau des collectes porte-à-porte. Les collectes porte-à-porte d'ordures ménagères sont toujours réalisées par le personnel communal au même titre que celles des déchets ménagers encombrants ainsi qu'une partie des déchets compostables. La collecte des papiers et cartons ainsi que l'autre partie des déchets compostables sont sous-traitées par l'entreprise STRID SA qui a procédé à un appel d'offre pour ces prestations et a donné le mandat à une entreprise de transport de la région depuis le 1er juillet 2018. Cette transition s'est bien déroulée et a permis de faire appliquer plus précisément le conditionnement des Biodéchets en containers ou en fagots ficelés. Pour la collecte des papiers et cartons, une réflexion est en cours pour les conditionner en containers plutôt que dans des sacs cabas ou en vrac au sol afin d'éviter les inconvénients liés aux intempéries (vent, pluie, neige).

Comme chaque année, le calendrier de collecte des déchets est distribué dans les boîtes aux lettres yverdonnoises en décembre. Pour 2019, son graphisme a été revisité afin de le remettre au goût du jour. Cet outil, défini en 4 secteurs, fournit tous les renseignements utiles à une gestion saine des déchets. Le changement n'ayant pas séduit tout le monde, des améliorations seront apportées pour 2020.

MENUISERIE

- Place de jeux : Contrôle périodique de toutes les places de jeux. Changements : câble de la tyrolienne à la plage, rampe de départ, filets de beach-volley, filets de grimpes sur l'ensemble de la plage, filets de foot sur la place de la rue du parc, balançoires à bascule sur deux places de jeux, tambour de marche sur la place de jeux de l'école des Jordils. Remplacement de diverses lames sur les terrains synthétiques. Reconstruction de la tour de grimpe à Roger de Guimps et à la plage. Rajout de copeaux de bois sur les diverses places de jeux.
- Bancs : Fabrication et peinture de lames pour bancs en chêne et bancs verts, changement des lames de bancs verts et en chêne dans la ville. Fabrication de lames de bancs en frêne pour les abris de bus.
- Menuiserie : divers gabarit pour chantiers, fabrication pour le stock de piquets en sapin et de coins en sapin. Fabrication et pose de barrières en noir et blanc. Changement de quelques poteaux sur la route d'Yvonand et sur Cheseaux-Noréaz. CPO : Fabrication et pose d'une séparation provisoire pour la transformation de leur réception. STEP : Modification d'une porte d'accès sur une armoire électrique.
- Greffe : Transformation d'une armoire afin d'y intégrer un frigo. Changement de la base sur la maquette du musée de l'art contemporain. Elimination du dernier matériel de votation.
- Ponts et passerelles : Entretien et mise en conformité des garde-corps de plusieurs passerelles. Pose de la nouvelle passerelle et barrière entre le camping et la plage ainsi que le goudronnage des entrées.
- Rives du lac : Pose et dépose des bouées et du radeau de la plage. Prise d'échantillons du lac pour analyse cantonale. Repeindre les bouées. Suivi et organisation du faucardage. Sortie du bateau pour l'hivernage. Nettoyage des bouées et du ponton.
- Personnel : Accueil Kilian Meylan apprenti 1^{ère} année en menuiserie. Appui de Monsieur Stéphane Schopfer durant la période d'hiver.
- Plantage : Pose et dépose des panneaux d'affichages pour l'eau. Pose d'affiches pour l'interdiction des dépôts sauvages.
- Manifestation : Pose d'oriflammes et de drapeaux dans la ville pour différentes manifestations. Changement des drapeaux du bord du lac. Montage et démontage des praticables pour le mondial de foot et de basket.
- Tables de cantine : Mise à disposition de diverses tables (livraison, nettoyage et remise en place) lors de manifestations.
- Décembre : transport, livraison et pose des sapins de Noël.

JARDINS

Plantations

Lieu	Nom latin	Nom français	Quantité
Ch. des Bosquets	Quercus robur	Chêne pédonculé	1
Ch. Du Buron	Quercus robur	Chêne pédonculé	12
Esplanade du château	Tilia cordata	Tilleul	1
Rue de Clair-Logis	Prunus avium « Plena »	Murisier	13
Avenue Kiener	Juglans nigra	Noyer noir	7
Prom. du Mont d'Or	Alnus glutinosa	Aulne	1
Plage	Pinus sylvestris	Pin sylvestre	5
Plage	Fagus sylvatica	Foyard	5
Rue du Près du Lac	Ligustrum vulgare	Troène	3
Quai de la Thièle	Cornus mas	Cornouiller mâle	13
Quai de la Thièle	Acer platanoides	Erable plane	7
Batellerie	Alnus spathii	Aulne de Spaeth	7
Parc de Bullet	Pinus sylvestris	Pin sylvestre	1
Parc de Bullet	Fagus sylvatica	Foyard	1
CPNV	Acer campestre	Erable champêtre	1
Rue du Parc	Liriodendron tulipifera	Tulipier	1
Prom. Dessus les Moulins	Alnus glutinosa	Aulne	2
Parc d'Entremont	Tilia cordata	Tilleul	1
Rue des Foulques	Acer campestre	Erable champêtre	2
Ecole de Fontenay	Prunus avium « Plena »	Murisier	1
Rue de l'Industrie	Taxus baccata « fastigiata »	If fastigié	1
Plage	Acer platanoides	Erable plane	2
Plage	Salix alba	Saule	1
Plage	Divers arbres indigènes		20
Rives du lac	Prunus avium « Plena »	Murisier	1
Rue Roger du Guimps	Aesculus x carnea	Marronnier rouge	6
Prom. Robert Hainard	Divers arbres indigènes		10
Parc de la Villette	Taxus baccata « fastigiata »	If fastigié	2
Divers sites	Arbustes indigènes		870

En 2018, les différents services communaux ont planté 128 arbres, dont 48 arbres supplémentaires (hors compensation obligatoire à la suite des abattages).

Projets/interventions

- 3 janvier la tempête Eleanor a balayé la région avec des vents jusqu'à 100 km/h. Gros dégâts sur la végétation en ville, plus particulièrement sur le site de la plage et de la Promenade Robert Hainard. 17 arbres cassés ou déracinés à la plage, 10 arbres à la Promenade Robert Hainard. Cet événement a nécessité la fermeture au public jusqu'à la sécurisation de ces deux sites.
- 6 janvier broyage de 119 sapins lors la traditionnelle fête des rois.
- 1^{ère} étape de la taille d'entretien et du contrôle sanitaire sur les platanes de l'avenue de Grandson
- Utilisation en couverture de sol du paillis de roseau de la grande Cariçaie sur les massifs de vivaces, plantations de haies.

- Abattage de 13 marronniers à la rue de Clair Logis. Récupération des couronnes et troncs pour la décoration des massifs été, automne et hiver.
- Plantation de la deuxième partie de la végétation au Quai de la Thièle.
- Participation à l'action mondiale 1 rotarien = 1 arbre, soit la plantation de 12 chênes avec le Rotary sur la mobilité douce du Buron.
- Taille des 2 tilleuls à la rue de Chalamont et du Buron
- Mise en place de protection d'arbres contre les attaques de castor et mise en place d'une signalétique pour la cohabitation avec les castors.
- Taille de sécurité sur 7 noyers noirs à l'avenue Kiener.
- Fauche des prairies mi-juin et octobre.

- Pose de 15 nichoirs à mésanges au PST pour limiter les attaques de chenille processionnaire du chêne, meule à foin pour favoriser les couleuvres pour limiter les grenouilles rieuses et création de cache à hermines.
- Abattage en urgence d'un tilleul à la rue de l'Ancien-Stand.
- Mise en place de deux bacs sur le parvis du Temple.
- Suppression de la fosse à Rhododendron au parc d'Entremont et amélioration en créant un massif indigène.
- Certification 14001 management environnemental pour le secteur des Jardins de la ville.
- Semis de plantes annuelles aux pieds des arbres sur la Promenade Auguste Fallet, très bon retour de la population.
- Terrains de sports : amélioration du système d'arrosage automatique et entretien courant.

Massifs en ville

- Pour la fête romande des Yodleurs, décoration du giratoire pour le weekend de vaches et veaux et mise en place d'une sculpture « du lanceur de drapeau » faite par Estier Paul durant la saison estivale sur le massif du TBB.

- Récupération de couronnes de marronniers abattus durant l'hiver pour les décorations des massifs estivaux et nouveau système de plantation en mélange. Excellent retour de la population.
- Récupération de fût de marronniers pour les décorations automnales.

Divers

- Production de 4'100 plantes fleuries, 1'300 plantes vertes, 7'400 fleurs coupées, 30'000 plantes pour les massifs d'automne et 24'600 pour les massifs d'été. (plus de 600 espèces sont cultivées pour la formation).
- En 2018, les jardins ont mis à disposition de sociétés, associations ou services internes, 64 décorations.
- Réduction massive de l'utilisation de tourbe en passant de 44m3 à 3m3.
- Arrêt total du Glyphosate.
- Visite de l'établissement horticole par 2 classes, Passeport vacances et participation à la journée « Oser tous les métiers ».
- Présentation de notre système d'entretien différencié (SANU, lycée de la Chaux-de-Fond, Conseil communal de Corsier-sur-Vevey et OH semence).

STEP

Tableau de bord

			2014	2015	2016	2017	2018
Volumes	Eaux traitées	m ³	4'233'583	3'584'888	3'993'679	3'284'978	4'048'837
	Pluie totale	mm	1'033.5	842.6	972.7	786.6	893.9
	Boues éliminées en t/MS	to	652.7	711.3	645.7	573.5	628.10
	MS moyenne	%	29.6	30.0	30.0	31.2	30.2
Consommables	Floculant boues excès	kg	4'750	4'550	3'975	4'875	4'050
	Floculant centrifugeuse	kg	4'550	5'150	5'875	3'850	4'525
	Chlorure ferrique	l	323'208	298'562	400'626	382'199	347'811
Prestations pour tiers	Boues non dig. petites STEP	to	536	1'182	1'231	1'280	1'482
	Boues dig. petites STEP	to	1'669	996	1'098	1'258	871
	Séparateurs à graisse	to	1'647	1'465	1'587	1'592	1'408
	Fosses septiques	to	281	546	267	436	228
	Fosses relevage	to	147	157	208	269	283
Valorisation boues	Gaz méthane produit	m ³	586'016	566'551	556'946	648'517	606'748
	Gaz méthane valorisé	m ³	586'015	566'505	553'276	636'830	606'707
	Production électrique	kWh	1'095'251	1'075'100	1'054'409	1'201'081	1'122'751
	Autonomie électricité	%	78.2	82.9	85.1	91.8	86
Electricité	Consommation totale	kWh	1'400'997	1'296'345	1'238'814	1'308'886	1'306'261
	Consommation STAP	kWh	171'695	157'066	163'279	145'613	153'843
	Production CCF	kWh	1'095'251	1'075'100	1'054'409	1'201'081	1'122'751
	Achats	kWh	380'720	332'036	318'783	294'390	373'605
	Retour réseau	kWh	74'974	110'791	133'913	186'585	190'095

Etudes réalisées

- Dossier de mise à l'enquête pour un couvert protection véhicules et pièces de rechange.
- Zone de dépotage et de stockage de soude caustique et d'engrais.
- Modification de la zone de chargement des bennes pour les boues déshydratées.

Projets réalisés

- PR15.15PR Programme de travaux d'amélioration et réhabilitation de la filière boues et énergies.
- Nouveau tambour pour l'épaississement des boues.
- Dépollution et démolition de la filière 1.
- Bétonnage des radiers et d'une partie des nouveaux DP.
- Mode de culture : CULTAN = Controlled Uptake Long Term Ammonium Nutrition (par injection) à la suite des essais en culture en cours.
- Mise en place d'un groupe de travail pour trouver d'autres ébauches pour le sulfate d'ammonium.

Analyses 2018

Valeurs		Limite	Moyenne	Nombre	En dehors des limites	
					Écart toléré	Écart réel
DCO rendement entrée - sortie	mg/l	< = 45.00	54.70	129	11	97
Rendement entrée - sortie	%	> = 85.00	89.60	129	11	16
DB05	mg/l	< = 15.00	6.49	129	11	0
Rendement entrée - sortie	%	> = 90.00	94.10	129	11	11
P tot.	mg/l	< = 0.80	0.35	129	11	2
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	93	129	11	3
Nh4-N	mg/l	< = 60.00	29.66	129	11	0
Rendement entrée - sortie	%	> = 0.00	0.60	129	11	0
N02-N	mg/l	< = 0.30	0.16	129	11	12
COD	mg/l	< = 10.00	14.05	129	11	114
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	89.70	129	11	3
MES rendement - sortie	mg/l	<=15.00	17.00	129	11	47
PH sortie	mg/l	De 6.5 à 8.5	7.56	129		

Études de projet et d'amélioration en cours

- Récupération de chaleur des EU sortie STEP. Un gros potentiel de chaleur est disponible, le projet a passé en mains du SEY. L'étude de potentiel et de la faisabilité est terminée. Ce projet financé par le SEY doit être couplé avec le projet STEP 2020, le bâtiment de pompage/échangeurs est prévu sur le site de la STEP à l'endroit de l'exutoire actuel. Le projet est piloté par le Service des Energies, le début des travaux pour la conduite et le local échangeur débutera en janvier 2019 selon les informations en notre possession.
- Concept Process STEP 2020 traitement des micropolluants: 4 analyses des micropolluants ont été réalisées sur les EU de la ville d'Yverdon par la DGE en 2018. En collaboration avec un bureau d'ingénieurs nous avons procédé à la phase 1, des Micropolluants.
- Le choix charbon en poudre ou l'option charbon en granulés, ainsi que ozonisation reste ouverte. L'étude technique du traitement des micropolluants reste à réaliser, horizon 2020.
- Prétraitement des retours: Le pilote était en fonction depuis avril 2016. L'expérience acquise a conduit à une amélioration du « transit » (système

membranaire). Les modifications ont été réalisées par une entreprise spécialisée en décembre 2017. Avril 2018 nous avons procédé à la réception définitive de l'installation de Stripping Membranaire, ainsi le pilote a passé au stade industriel. Le dossier de performance de l'installation et d'efficacité de traitement que nous avons fait parvenir au Canton dans le courant 2018 a permis le déblocage d'une subvention de kCHF 460.

- Engrais: l'installation de « Stripping » produit un engrais, le sulfate d'ammonium, depuis avril 2016. Il s'agit d'un engrais de « croissance ». Des réflexions sont également en cours pour produire un engrais de « démarrage » en y rajoutant du Phosphore. La faisabilité a été soumise à l'EAWAG afin de trouver une solution simple de récupération de Phosphore. Le projet avance très lentement, mais une possibilité de récupération de phosphore n'est pas totalement écartée à ce stade.
- AIERG Raccordement à la STEP d'Yverdon. La convention a été signée en 2017, elle prévoit le raccordement de 13'000 EH à la STEP d'Yverdon, Horizon 2022.
- Micropolluants: Des subventions cantonales pour la nitrification/dénitrification sont prévues à

hauteur de 35%, étape essentielle en amont du traitement des Micropolluants. Ce traitement doit passer dans un premier temps par la construction de nouvelles filières eau. (La STEP actuelle n'avait pas été conçue pour). Le prélèvement de la taxe fédérale de CHF 9.00 par habitant et par an, (durée 20 ans) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Ce fonds commun financera le 75% des investissements des nouvelles installations pour le traitement des Micropolluants. Pour faire la demande de subvention il faut dans un premier temps présenter notre analyse technique au canton et argumenter le choix de la technologie (Ozonation ou Charbon actif en poudre).

Entretien de la station

- Le plan d'entretien est légèrement modifié, la biologie 1 étant en arrêt depuis 1^{er} mai 2017.
- Décanteur primaire 2 : réhabilitation de la mécanique suite à l'effondrement du mur du DP du 28 mai 2018.
- Bassins des biologies 2, vidanges des ouvrages trois fois par année, lavage des diffuseurs, remplacement des diffuseurs défectueux.
- Décanteur final 2 : entretien courant des éléments mécaniques.
- Réglage des rails du pont suite au tassement des ouvrages, conséquence de l'abaissement de la nappe pour les besoins du chantier en cours.

Eaux usées

- Traitement de l'eau : 129 analyses effectuées, selon les différents paramètres prévus. Sur 120

analyses imposées par la Direction générale de l'environnement (DGE) pour une STEP de notre capacité, 11 déviations sont autorisées et à respecter.

- Entrée STEP, m³/traités : 4'048'837 m³ en 2018, 3'284'978 m³ en 2017, pluviométrie 978 mm en 2017, contre 893.9 en 2018.
- Traitement physico-chimique et déphosphatation : chlorure ferrique FeCl₃ 40 % (347'811 l).
- Charge moyenne entrée STEP, DCO en EH 52'819, DBO5 en EH 27'997. Ptot. en EH 28'663. NH₄ en EH 45'913, 10% d'augmentation de la charge par rapport à 2017.
- Depuis le 1^{er} mai 2017, l'épuration se fait uniquement avec la ligne 2. Bon rendement d'épuration sur la moyenne annuelle. Les dépassements ont lieu à partir de 12'000 m³/jour, limite hydraulique théorique de base.

Incident

- Le 28 mai dernier à 13h31 lors du remblaiement près du décanter primaire de la ligne existante le mur s'est effondré. 800 m3 d'eau prétraitée se sont déversés sur la place de chantier et en partie sur l'avenue de la Plage. L'eau usée a été déviée sur la biologie. Le traitement a été interrompu pendant 10 min. Grâce aux entreprises en place et les équipes du STE les 800 m3 d'eau ont pu être en grande partie pompés à l'aide de camion cureur et envoyés en tête de STEP. Moins d'un mois après le sinistre le mur était reconstruit et le décanteur primaire était remis en fonction. Nous sommes heureux de ne déplorer que des dégâts matériels.

GARAGE ET ATELIER

Activités

- Entretien des véhicules et engins et mise en conformité. Contrôle et préparation pour les expertises.
- Soutien et appui lors des interventions de déneigement.
- Entretien et dépannage des véhicules pour d'autres services de la ville, équipements de leurs nouveaux véhicules représentant environ 750 heures/an.
- Conseil et accompagnement des autres services de la ville pour l'acquisition de véhicules et machines, conception et installation d'aménagement intérieur des véhicules, travaux effectués directement en atelier.
- Entretien du mobilier urbain tels que grills et place de pique-nique, piquets de zone piétonne et pose de poubelles.

- Réalisation de diverses structures pour l'aménagement des massifs floraux.
- Construction de plusieurs châssis pour des installations de nouvelles cellules moyenne tension dans les sous-stations électriques.

Grosses avaries

- Mercedes Actro, camion n°20, cureur, paroi interne de la chambre de la pompe à vide usée, Mercedes Econic, camion n°23, boîte à vitesses, montant CHF 21'500. —.
- Lift 35t. lavage véhicule perte et révision des deux vérins, montant CHF 30'000. —.

Nouveaux véhicules

- En 2018, le garage a poursuivi sa démarche de renouvellement du parc véhicules (PR17.09PR),

Remplacement des véhicules :

Ancien véhicule	Nouveau véhicule
Piaggio Porter	Piaggio Porter
Piaggio Porter	VW T6, 3 places, pont basculant
Aebi TC 07	Kubota STW 40, tracteur, bloc de tonte ventral
Aebi TT70	Kubota M50701, tracteur viticole
Dumper Dumec	Dumper Neuson Wacker DW 50

Acquisition de véhicules pour le service des bâtiments :

Véhicule léger	Peugeot Partner
Utilitaire	Paggio Porter

- Perspectives 2019, poursuite du renouvellement des véhicules, élaboration et rapport pour le renouvellement des véhicules pour 2020-2021 et

étude sur le système de collecte des ordures et remplacement des camions.

DOMAINES

Les parcelles louées aux agriculteurs, maraîchers et entreprises ont généré un revenu de CHF 123'901.-, auxquels s'ajoutent CHF 15'000.- pour la location des parcelles aux Maraichat et aux Quatre-Vingts, pour les besoins des plantages.

La parcelle n° 842 a accueilli un essai pilote de halte pour les limicoles, tout en gardant son statut de surface cultivée. La réhabilitation des drainages sur les parcelles n° 864 et n° 842 doit également permettre la gestion des inondations. Afin de pouvoir percevoir les subsides agricoles, des baux ont été émis par la Municipalité en faveur des agriculteurs cultivant des parcelles en zone à bâtir. Ces baux non soumis à la LBFA permettent aux exploitants de percevoir les paiements directs et à la Ville d'éviter des conflits en fonction de l'avancement des projets de plan de quartier.

Afin de compenser les pertes de terrain liées à la délocalisation de l'exploitant de la parcelle 3039, encerclées par des quartiers denses, une réorganisation des locataires des parcelles a été menée avec une négociation entre plusieurs agriculteurs et la Ville. Un projet de compensation a été trouvé et soumis au Conseil Communal

PLANTAGES

Cette année, cinquante changements de locataires ont été enregistrés dus en partie à des déménagements hors de la Commune, à des départs de retraités à l'étranger ou à des remises de parcelles lors de successions. La liste des demandes pour l'obtention d'un plantage compte actuellement une quarantaine de personnes, représentant un délai d'attente d'environ 18 mois.

Cette année, la commission a également participé à la remise des prix attribués à 28 locataires pour l'excellente tenue de leur parcelle. Pour la troisième fois une bourse aux plantons a été organisée au Maréchat en collaboration avec le service des jardins de la Ville. Cet échange de nombreuses graines et plantons rencontre un grand succès auprès des participants qui, à cette occasion, font part également de leurs expériences et trouvent réponses à leurs questions auprès de nos jardiniers professionnels.

Cette saison particulièrement sèche a vu la consommation d'eau s'élever à 47'000 m3, comme en 2017, ceci quand bien même l'alimentation en eau des plantages a dû être interrompue un mois avant la date habituelle en fonction des travaux entrepris pour le remplacement du pont existant sur le canal du Déversoir.

Durant l'automne des bennes ont été mises à disposition des locataires durant trois samedis afin de collecter les déchets verts difficiles à composter sur place. Pas moins de 7 bennes ont été nécessaires pour ce ramassage. La propreté du site est confiée à l'équipe d'une institution de réinsertion professionnelle basée à Yverdon-les-Bains qui poursuit son mandat et ramasse régulièrement les déchets sauvages disséminés aux alentours des plantages.

La commission des plantages s'est réunie à quatre reprises afin de contrôler, entre autres, l'état des plantages à la suite des changements de locataires et de constater sur place les probables incidences qu'auront les travaux de correction des eaux de la Thièle sur la diminution de surfaces d'une douzaine de parcelles situées en bordure de la rive gauche du Déversoir.

VIGNES

Pour l'année 2018, la vigne a débouillé autour du 17 avril soit dans la moyenne de ces 10 dernières années. Par contre la floraison, elle, était autour du 5 juin soit 10 jours d'avance sur la moyenne. La durée entre ces 2 dates est de 49 jours contre 62 pour la moyenne, ce qui nous a fait transpirer pour suivre cette évolution très rapide.

maladies. Fort heureusement cette pression a fortement diminué avec la sécheresse qui a suivi. Concernant les vendanges, le pinot noir a subi le manque d'eau durant la maturation ce qui explique ce manque de kilo.

Le mois de juin très orageux et pluvieux nous a forcés à rester vigilant au niveau de la pression des

La régulation de la charge est un travail compliqué. Il en est ressortit que le chasselas était trop chargé, ce qui fait qu'il est en dessous de la moyenne.

Récolte 2018

Cette année, notre récolte 2018 respecte les prescriptions en matière de classification et a de nouveau été classée "Grand Cru".

Cépage	Kg	Degrés Oechslé	Kg/m ²
Chasselas	3'255	82.00	0.881
Pinot Noir	3'704	105.50	0.740

FORÊTS

Forêts 2018	Plaine	Ville	Gressy	Montagne	
Plantations	Quantités	Quantités	Quantités	Quantités	
Surface totale	91 ares	85 ares	12 ares	1.08 ares	
Résineux (épicéas)	150 plants	- plants	- plants	- plants	
Résineux (douglas et mélèzes)	575 plants				
Feuillus divers (tilleuls, érables, chênes etc...)	300 plants	1584 plants	200 plants	3 plants	
Entretien de la jeune forêt	Surfaces	Surfaces	Surfaces	Surfaces	
Nettoyage des plantations et soins à la jeune forêt	1'233 ares	85 ares	249 ares	300.57 ares	
Entretien des chemins	Longueur	Longueur	Longueur	Longueur	
Eparage des banquettes et fossés	9'450 m'	325 m'	1800 m'	1'890 m'	
Entretien des fossés	- m'	-	-	3'500 m'	
Utilisation des bois	Volumes	Volumes	Volumes	Volumes	
Bois de service	Résineux	624 m ³	m ³	76 m ³	67 m ³
	Feuillus	95 m ³	262 m ³	m ³	8.27 m ³
Bois de feu	Feuillus	275 m ³	60 m ³	3 m ³	132.7 m ³
	Résineux	11 m ³	m ³	3	
Bois d'industrie	Résineux	104 m ³	m ³	18 m ³	- m ³
	Feuillus	23 m ³	228 m ³	- m ³	- m ³
TOTAL DES BOIS VALORISÉS	1'132 m³	550 m³	100 m³	207.97 m³	

Martelages effectués

Chemin des Chômeurs (réalisation)	Résineux	163.1 sylves			
	Feuillus	186.1 sylves			
La Garitelle (réalisation)	Résineux	82.9 sylves			
	Feuillus	115.2 sylves			
Bois de l'Hôpital (réalisation)	Résineux	109.6 sylves			
	Feuillus	3.0 sylves			
La Cornaz (réalisation)	Résineux	128.6 sylves			
	Feuillus	38.0 sylves			
Bois du Crau (éclaircie)	Résineux	6.1 sylves			
	Feuillus	35.2 sylves			
Bois bostrychés (chablis)	Résineux	288.0 sylves			
	Feuillus	8.0 sylves			
Clendy (réalisation)	Résineux				
	Feuillus		391.7 sylves		
Côte de Vermont (éclaircie)	Résineux				
	Feuillus		60.3 sylves		
	Résineux				
	Feuillus				
Gressy (chablis Eleanor)	Résineux			97.0 sylves	
	Feuillus			4.0 sylves	
	Résineux				
	Feuillus				
Total des martelages		1163.8 sylves	452.0 sylves	101.0 sylves	

Montagne de la ville, montage et démontage des clôtures

La Suisse a été frappée par plusieurs tempêtes hivernales durant le mois de janvier 2018. Sensiblement moins violentes que la tempête « Lothar » de décembre 1999, elles ont tout de même chahuté les forêts du Vallon du Nozon. Eleanor fit courber les houppiers le 3 janvier avec des vents mesurés entre 90 et 150 km/h. Puis c'est au tour de la tempête Evi le 17 janvier suivie de sa

petite sœur Friederike le lendemain. Les boisés du pâturage du Chalet Dernier ont encaissé ces épisodes de tourmente sans broncher. Malgré la violence des vents, la zone sylvopastorale s'en sort sans dégât. Du côté du massif forestier, c'est dans la réserve forestière que l'on dénombre une bonne quantité d'arbres renversés. Ces chablis seront laissés sur place afin d'assurer la dynamique naturelle de cet espace protégé.



Passé ces frasques météorologiques hivernales, c'est la mise en place des clôtures avant l'arrivée du bétail qui marque le début des activités printanières. Puis durant la belle saison, les soins à la jeune forêt sont réalisés sur une surface de trois hectares. Les essences de valeur sont sélectionnées minutieusement par les forestiers-bûcherons.

Arrive la fin de l'été, le bourdonnement des tronçonneuses vient perturber le tintement quasi continu des sonnailles, les coupes de bois sur pâturages commencent. Deux secteurs ont été martelés en présence de représentants de la ville ainsi que des inspecteurs forestiers. Ces travaux d'entretien, subventionnés à 70 % dans le cadre des aides allouées pour la biodiversité en forêt par le canton et la confédération, sont indispensables à la pérennité de ces milieux sylvopastoraux riches en

espèces, offrant de surcroît ce paysage extraordinairement beau et typique de l'arc jurassien.

Avant les frimas, trois érables sont plantés sur les zones les moins boisées du pâturage. Ils offriront dans plusieurs années un ombrage bienvenu pour le bétail en période estivale notamment.

Plaqué par une bise noire, distribuant au passage les premiers flocons et marquant la fin de la période de végétation, un épais brouillard givrant colle la neige et charge les branches de glace. Sous ce poids additionnel, de nombreuses branches cèdent, laissant un spectacle de désolation sur l'herbe saupoudrée de cristaux finement ciselés. L'hiver est là.



ENVIRONNEMENT

Actions réalisées

- Les Vuagères et le Saut: échantillonnages, analyses des eaux souterraines et surveillance sur le site.
- Martelages: 9^e arrondissement (montagne de la Ville) et du 8^e arrondissement (forêts de plaine)
- Tournées des allées.
- Ruisseau de Pomy: réception du projet de protection contre les crues, renaturation et inauguration.
- Corbeaux Freux: suivi des colonies en zone urbaine ainsi que mise à jour de l'inventaire et mesures d'effarouchement. Une séance d'information publique a été organisée en novembre concernant les démarches entreprises par la Ville d'Yverdon-les-Bains afin d'endiguer cette problématique.
- Biodiversité: réalisation d'un plan de gestion différencié pour le PST.
- Forêts: Validation des statuts du groupement forestier du Vallon du Nozon par le département cantonal.
- Ecopâturage: deux parcs à Moutons.
- Drainage Quatre-Vingts: adjudication et réalisation des travaux de drainages sur la parcelle n° 867.
- Iles aux Vernes: réalisation du projet de revitalisation et réception de l'ouvrage.
- ECF Thièle: appel d'offres réalisé, ainsi que l'optimisation de l'emprise des travaux et relevé géométrique. Terrassement en rive gauche et droite de la Thièle. Démontage du pont chemin du pré français. Elargissement de la Thièle de 15-20 m.



Le 31 mai au ruisseau de Pomy durant les 2 heures d'orage, il est tombé 61 mm d'eau. Le temps de retour estimé de l'orage de Pomy était supérieur à 70 ans et même proche d'une pluie centennale. Le ruissèlement a entraîné d'importantes érosions de surface ainsi qu'un déplacement des composants

Actions et travaux en cours d'exécution

- Sites contaminés: investigations et surveillance sur les différents sites: les Vuagères et le Saut.
- Ruisseau de Pomy: suivi financier.
- Forêts: Mise en fonction du nouveau groupement forestier du Vallon du Nozon.
- Projet d'escales pour limicoles: réalisation des diguettes de retenue d'eau.
- Drainage Quatre-Vingts: Adjudication des travaux de drainage de la parcelle 842.
- Jardins de la ville: coordination pour le fonctionnement et l'amélioration du système de management qualité environnement-sécurité.
- Renaturation du Mujon: préparation du dossier de mise à l'enquête.
- Biodiversité: conception d'un plan directeur de la nature en ville.
- ECF Thièle: suivi du projet et début des travaux de correction fluviale de la Thièle.
- Source thermale: étude hydrogéologique en cours.
- Pic de pollution: Mise à jour de la procédure en cas de pic de pollution.
- Domaines: Cartographie des domaines de la Ville et conception de baux à ferme non soumis à la LBFA pour les zones à bâtir.

Evènements météorologiques

2018 a été marquée par de forte chaleur mais aussi de forte pluie. Le 3 janvier dernier la tempête Eleanor s'est abattue sur la Suisse. Des arbres ont été déracinés et les cours d'eau tels que la Thièle a débordé à certain endroit. Après le passage de la tempête on pouvait observer sur la plaine de l'Orbe les champs inondés. Le 31 mai le Canton de Vaud a subi des pluies diluviennes et des montées d'eau très rapide. Il a été observé des torrents sur les routes qui par certain endroit ont été barrées et des arbres se sont déracinés. Des grands dégâts ont été observés sur tout le territoire.



du lit mineur qui se sont accumulés à l'aval du ruisseau à ciel ouvert. La pluie a également provoqué des glissements de terrains. Le projet de protection contre les crues et de renaturation du ruisseau a permis d'éviter le danger d'inondation de la zone urbaine et a démontré sa performance.

Qualité de l'air

Selon les enregistrements de la station fixe du Curtil-Maillet, fournis par le Département du territoire et de l'environnement :

	2018	2017	2016	2015	2014
Température maximale instantanée (moyenne sur 30 minutes)	35.4 ° C Le 31 juillet	34.8 ° C Le 3 août	34.6 ° C Le 20 juillet	38.4 ° C Le 7 juillet	32.6 ° C Le 9 juin
Température minimale instantanée (idem)	- 8.9 ° C Le 28 février	- 7.0 ° C Le 10 décembre	- 4.4 ° C Le 30 décembre	- 4.8 ° C Le 3 février	- 5.7 ° C Le 29 décembre
Température moyenne annuelle pondérée	12.9 ° C	11.5 ° C	11.3 ° C	11.8 ° C	11.7 ° C
Dioxyde d'azote NO2 (les valeurs limites légales de l'Opair ne sont pas dépassées). Moyenne annuelle	17.6 µg/m ³	19.6 µg/m ³	19.2 µg/m ³	19.8 µg/m ³	21.1 µg/m ³
Ozone O3, dépassements horaires de 120 µg/m ³	351	126	160	309	145

Niveau du lac

Selon les bandes d'enregistrement du limnigraphe du port de Grandson fournies par le Service hydrologique et géologique national, après contrôle :

- Maximum : 429.81
- Minimum : 428.82
- Moyenne annuelle pondérée : 429.31 (<http://www.hydrodaten.admin.ch/fr/2154.html>)

RESSOURCES HUMAINES

Bureau technique

En 2018, les collaborateurs du bureau technique ont suivi la formation suivante:

- S'initier à la gestion de projet.

Mars 2018, M. David Tharin a obtenu le Brevet fédéral de contremaître jardinier.

Juin 2018, Mme Morgane Barraud a obtenu son CFC de floriculture.

Voirie

En 2018, les collaborateurs de la voirie ont suivi les formations et/ou séminaires suivants:

- Formation pour formateur en entreprise
- Cours OACP
- Cours Tripol – STRID
- Cours COSSEDEC
- Cours déchetterie

En novembre 2018, M. Olivier de Blaireville, a obtenu le diplôme de « formation - déchets »

STEP

En 2018, les collaborateurs de la station d'épuration ont suivi les formations et/ou séminaires suivants:

- Journée technique GRESE
- Veilles légales et technologiques en qualité de membre actif du comité GRESE.
- ES CB1 et CB2.
- Récupération d'énergie dans le réseau d'eau
- La protection des eaux face à de nouveaux défis
- Réduire les micropolluants à la source
- Recyclage du phosphore contenu dans les eaux usées et les boues d'épuration

Jardins

Quant aux collaborateurs des jardins, ils ont suivi les formations et/ou séminaires suivants en 2018:

- Formation « Travail sur corde et sécurité »;
- Cours SFPF « Utilisation de la débroussailleuse »
- Cours SFPF « Bucheronnage A »
- Cours SFPF « Cours de base tronçonneuse »
- Cours CEP « Conduire une équipe de terrain » ;
- Cours USSP
- Cours PUSCH « Réduire les polluants à la source »
- Swiss Loc « Permis nacelle »
- Biocontrol « visite du site »
- Hauert « terrain de sport »
- Formation interne « Ergonomie au travail »
- HEPIA « Permis de traiter »

Départ à la retraite de Mme Sylvie Perrusset

Garage

En 2018, l'ensemble des chauffeurs et mécaniciens ont participé à la formation suivante :

- Formation OACP, thèmes abordés : chauffeur – entreprise = carte de visite et limite libre de transport ADR SDR sans permis (produits dangereux)

Ces cours sont obligatoires pour avoir le droit de faire des transports professionnels (35 heures/an)

M. Louca Mélchiar, apprenti mécanicien de 2^e année, a effectué fin octobre, un stage/échange d'apprenti avec le garage Bel-Air à Yverdon-les-Bains, ceci renforce les liens avec nos partenaires et permet ainsi de découvrir d'autres aspects de la

Départs à la retraite de MM. Claude Rey et Mihajlo Nikodijevic

mécanique. Ces échanges sont très appréciés par les apprentis.

Administration & direction

En 2018, les collaborateurs de l'administration ont suivi les formations et/ou séminaires suivants :

- Gestion financière cantonale et communale, l'essentiel
- Formation pour formateur en entreprise

Cellule environnement

En 2018, la responsable environnement a suivi les formations/séminaires suivants :

- Récupération d'énergie dans le réseau d'eau
- Sites contaminés
- Séminaire Projecto : les fondamentaux de la gestion de projet
- Base et instruments pour la promotion de la biodiversité en milieu urbain
- La protection des eaux face à de nouveaux défis
- Protection de l'air dans les villes et les communes
- Réduire les micropolluants à la source
- Recyclage du phosphore contenu dans les eaux usées et les boues d'épuration

Perspectives et mot du municipal

L'année 2019 va se présenter sous le signe de la qualité par la mise en place d'un système de management qualité pour le secteur de l'administration et de l'environnement. Les projets qui vont monopoliser en plus des missions habituelles d'assainissement, de la voirie, des espaces verts et décorations florales, de l'atelier mécanique, de la gestion des domaines sont notamment la continuité de l'axe principal d'agglomération, secteur sud, la légalisation de l'axe principal d'agglomération secteurs centre et ouest,

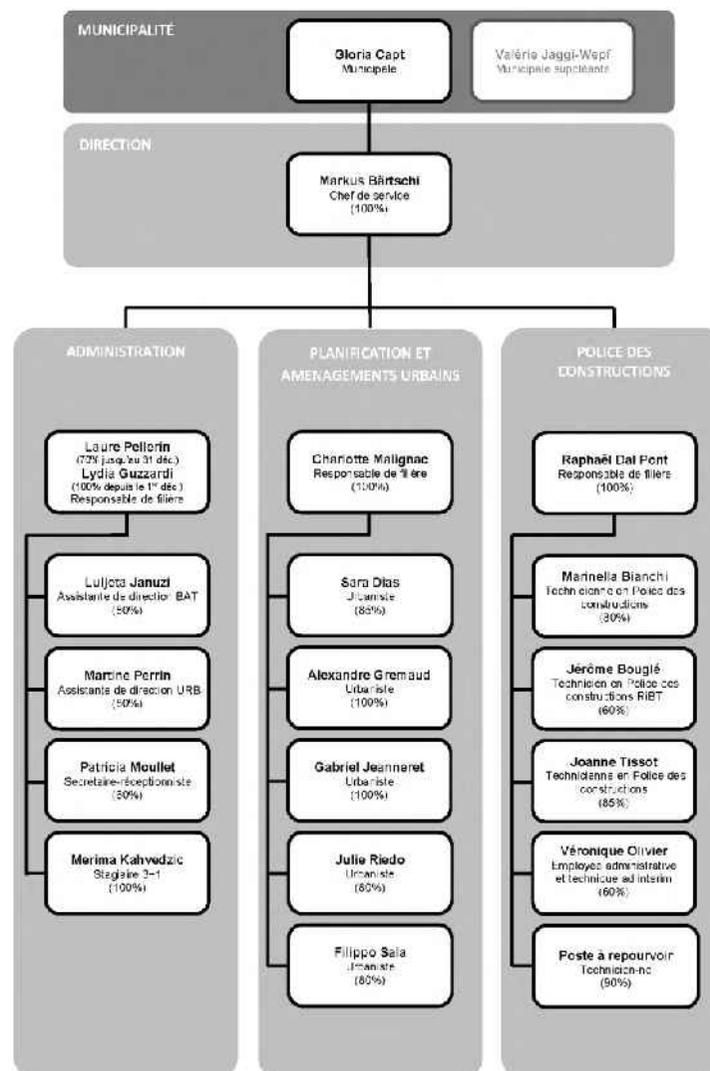
la STEP 2020 pour la partie génie civil et le début du montage électromécanique de la chaîne 1, ECF Thièle par la renaturation de la Thièle et de l'étanchéité de ses berges, l'introduction de la taxe de base des déchets, la gestion foncière de la délocalisation de l'exploitant de la parcelle 3039, entre Roseyres et Graveline. De tels projets ne peuvent voir le jour sans la motivation d'une équipe soudée et animée par une passion commune la satisfaction de faire un travail de qualité au service de la population yverdonnoise.

SERVICE DE L'URBANISME

Madame Gloria Capt
Municipale

Monsieur Markus Bärtschi
Chef de service

SERVICE DE L'URBANISME



SERVICE DE L'URBANISME

Missions

Le Service de l'urbanisme a été créé le 1^{er} janvier 2018 suite à la séparation du Service de l'urbanisme et des bâtiments en deux entités distinctes. Le

service est composé de trois filières, dont une qui est partagée avec le Service des bâtiments : la filière administration.

FILIÈRE PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

- Développer et gérer les instruments d'aménagement du territoire (plans directeurs, plans d'affectations, etc.).
- Concevoir et réaliser les aménagements urbains en synergie avec les partenaires.
- Représenter le Maître de l'ouvrage dans les projets d'urbanisme.
- Planifier l'organisation du bâti et des activités qui ont des incidences sur le territoire.
- Participer à l'élaboration des stratégies territoriales intercommunales et régionales.
- Participer à la Commission urbanisme et mobilité avec la filière Mobilité du Service de la sécurité publique (SSP).

FILIÈRE POLICE DES CONSTRUCTIONS

- Gérer les demandes de permis de construire en application des lois, règlements et normes concernés, assurer le suivi et le contrôle des chantiers.
- Gérer les demandes de travaux de minime importance, d'abattage d'arbres, de teintes de façades et d'enseignes en application des règlements inhérents.
- Vérifier l'application et le respect de la Loi vaudoise sur l'énergie (LVLÉne), contrôler la sécurité sur les chantiers et vérifier le respect des réglementations liées à l'amiante et au radon.
- Traiter les demandes de fractionnement de parcelles.
- Veiller au respect des prescriptions en matière de constructions et d'aménagements sur le territoire.
- Répondre aux questions de la population en matière de Police des constructions (guichet et téléphones).
- Numérotter les bâtiments.
- Mettre à jour les statistiques cantonales.
- Gérer les citernes.
- Piloter la Commission de salubrité et la Commission des constructions.
- Réaliser des prestations en matière de Police des constructions pour les communes adhérentes au Réseau intercommunal de bureaux techniques (RiBT), bureau d'Yverdon-les-Bains.

FILIÈRE ADMINISTRATION

La mission de la filière administration consiste à gérer tous les aspects administratifs, RH et financiers qui concernent le Service de l'urbanisme et le Service des bâtiments. En particulier :

- Assurer l'accueil et l'orientation du public au guichet, la réception téléphonique, les travaux de secrétariat, le soutien administratif et logistique.
- Gérer l'interface avec la Municipalité concernant le traitement des rapports, des notes et des préavis.
- Coordonner les aspects ayant trait à la communication interne et externe en lien avec les activités du service (événements, articles dans le journal communal, site internet, brochures, etc.).
- Assurer la gestion administrative du personnel, l'organisation de l'accueil et du départ des collaborateurs-trices, organiser les séminaires inhérents au service.
- Etablir la facturation des prestations fournies, contrôler et saisir toutes les factures des fournisseurs et mandataires.
- Soutenir administrativement les différentes filières (organisation de démarches participatives, mise en place d'outils informatiques, traitement de la correspondance, etc.).
- Elaborer avec les différentes filières le budget de fonctionnement, contribuer au contrôle budgétaire des comptes de fonctionnement et d'investissement, mener à l'interne du service le processus de bouclage des comptes annuels en collaboration avec le Service des finances.

Points forts 2018

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

- La 4^e révision du Plan Directeur Cantonal (PDCn), ainsi que la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) (volet aménagement uniquement) ont été mis en vigueur, respectivement en janvier et en septembre 2018. Le canton est ainsi sorti de sa période transitoire qui gelait toute possibilité d'étendre la zone à bâtir. Le PDCn, ainsi que les services cantonaux, exigent cependant une priorisation des projets hors zone à bâtir de l'agglomération à l'horizon 2030 et le développement en priorité des projets en zone à bâtir. La nouvelle LATC prévoit l'obligation de construire dans un délai de 7 à 12 ans suite à l'approbation de chaque plan et impose la perception d'une taxe de plus-value de 20 % en cas de densification.
- Révision du Plan Directeur Communal (PDCoM) et du Plan Général d'Affectation (PGA) : le PDCoM traite des thématiques obligatoires concernant l'urbanisation, la mobilité, le paysage, les espaces publics, l'environnement et l'énergie. Le diagnostic et le projet de territoire étant pratiquement terminés, le travail de 2018 s'est axé sur la définition du plan d'actions découlant des objectifs et principes proposés. Ce travail a été réalisé en étroite collaboration avec les différents services communaux impliqués (SSP-Mobilité, STE, Sports, JECOS, SEY, etc). Il a été soumis au processus de validation au 2^e semestre. Les réflexions sur la révision du PGA ont bien avancé et une version consolidée de plan et de règlement a été proposée à la Municipalité.
- Plusieurs arrêts de la CDAP posent des questions sur la faisabilité juridique des projets communaux hors zone à bâtir, notamment suite au refus d'autres projets en situation similaire dans d'autres communes du canton. Hormis le besoin de définir conjointement une stratégie de priorisation des projets de l'agglomération, leur faisabilité à l'horizon 2030 paraît de plus en plus difficile.
- Quartier Gare-Lac : sur la base de l'accord-cadre avec le canton, une étude visant à chiffrer le coût d'équipement du projet « Gare-Lac » et à définir son financement entre la Ville et les propriétaires a été finalisée et présentée au canton (novembre 2018). Ce dernier prendra position début 2019. En parallèle, les modèles de cahier des charges pour l'élaboration des plans de quartier (PQ) et des conventions de planification avec les propriétaires ont été élaborés. Ils ont été validés par la Municipalité. Cela a permis de lancer le premier appel d'offre pour un PQ intégré dans Gare-Lac, celui de l'Ancien-Stand, dont la planification démarrera en 2019. Aussi, les études de faisabilité foncière menées en 2018 ont servi de base pour organiser plusieurs soirées de rencontre avec les propriétaires d'autres PQ dans Gare-Lac : Pêcheurs et Sports. Pour ce dernier, l'avancement des discussions avec les propriétaires permettra vraisemblablement de lancer l'appel d'offre pour la planification à l'été 2019.
- Plan de Quartier (PQ) Les Roseyres : le dossier complet a été envoyé à l'examen préalable des services cantonaux le 1^{er} octobre 2018, dans le respect du délai convenu dans le protocole d'accord avec le propriétaire et le maître de l'ouvrage (Steiner SA). A la demande des services cantonaux, le questionnaire de l'examen préliminaire selon la nouvelle LATC a été envoyé en complément (18 décembre 2018). Leur réponse est attendue pour le 17 mars 2019. Cette procédure devrait permettre de clarifier la suite de ce projet, celui-ci se situant hors zone à bâtir et en surface d'assolement (SDA).
- Plan de Quartier (PQ) Coteau Est et l'avant-projet des travaux collectifs (APTC): le préavis de l'examen préalable complémentaire des services cantonaux est parvenu à la Ville au début du mois d'octobre 2018. Certaines adaptations techniques sont nécessaires et les mandataires y travailleront en 2019, en coordination avec le Service. Un nouvel examen complémentaire du dossier est demandé par les services cantonaux suite à ces adaptations. La suite du projet reste à clarifier, celui-ci se situant hors zone à bâtir et en surface d'assolement (SDA). Les propriétaires et acteurs du projet, via le syndicat d'améliorations foncières en place, ont décidé de continuer les études et le projet malgré les incertitudes.
- Plan de Quartier (PQ) Les Parties : le préavis de l'examen préalable des services cantonaux est parvenu à la Ville à la fin du mois de juin 2018. Des adaptations techniques sont nécessaires et les mandataires y travaillent, pilotés par le service. Un examen complémentaire est demandé par les services cantonaux suite à ces adaptations, bien que la suite du projet reste aussi à clarifier, pour les mêmes raisons que le PQ Coteau-Est. Les propriétaires ont décidé de continuer les études et le projet, malgré les incertitudes. Les questions de péréquation foncière et financière ont été résolues avec les propriétaires.
- Plan de Quartier (PQ) Verdan : Le dossier a été envoyé au canton pour examen préalable en juin 2018. Son préavis ne sera connu qu'au printemps 2019.
- Plan de Quartier (PQ) Clendy-Dessous : le dossier de PQ et le volet « améliorations foncières » ont été mis à l'enquête conjointement du 18 juin au 17 juillet 2016. Cette procédure a généré des oppositions de la part des propriétaires et des riverains et s'est suivie de plus de deux années de négociations. Au mois d'août 2018, l'ensemble des propriétaires opposés ont retiré leurs oppositions et ont admis le nouvel état parcellaire tel que connu lors de l'enquête publique de 2016. Depuis, la quasi-totalité des biens-fonds compris dans le périmètre du PQ ont été promis-vendus. Afin de garantir la part privée du financement convenu avec les propriétaires actuels pour le réaménagement de la rue en zone de rencontre 20km/h, une convention d'équipement entre la Commune, un propriétaire et le promettant-

acquéreur, doit être ratifiée. Ce n'est qu'ensuite que la procédure de légalisation du PQ et de son règlement pourra être poursuivie.

- Quartier de la Scierie (ex tour Landi) : le réaménagement du secteur situé à l'extrémité-est de l'Avenue Haldimand est toujours en chantier. Parallèlement à la construction des 4 bâtiments, qui comprend la requalification de l'ancienne tour Landi, une surface d'environ 1'000 m² doit également être aménagée par le promoteur en voie de mobilité douce (tronçon est de l'ancienne VR de Clendy). Au terme des travaux planifiés à l'été 2019, cette zone sera cédée à la Commune, puis transférée au domaine public (DP).
- Le réaménagement de la Place d'Armes est lié au projet de parking souterrain. La procédure d'appel d'offres pour la recherche du partenaire privé qui réalisera le parking est à bout touchant. Les études concernant le projet de parking souterrain et le réaménagement paysager vont débuter dans le courant de l'année 2019.
- Le projet de création d'un port et d'aménagement des Rives a évolué vers un programme plus complet suite à la consultation des milieux intéressés au printemps-été 2018. Les négociations avec des partenaires privés ont également eu lieu. La vision actuelle est de créer de nouveaux usages pour la population, orientés sur le paysage et la nature, en complément aux projets plus « urbains » du centre-ville. Il est, par exemple, prévu d'amener le public « sur l'eau » à l'aide de passerelles ou autres éléments avancés sur la rive afin d'offrir une approche insolite de l'eau. Dans la dynamique « nature », la renaturation de l'espace des rives et la création d'îles permettra d'accueillir des oiseaux migrateurs. Le calendrier de la suite des démarches se présente comme suit : analyse préliminaire par les services cantonaux, communaux et les organisations environnementales au printemps-été 2019, préavis au Conseil communal pour l'obtention d'un crédit d'étude à l'automne-hiver 2019-2020, concours d'architecture et d'urbanisme au printemps-été 2020, développement du projet et mise à l'enquête, traitement des oppositions en hiver 2020-2021 et durant une partie de l'année 2021 et préavis au Conseil Communal pour l'obtention d'un crédit de réalisation en hiver 2021-2022 et réalisation dès 2022.
- Pour des raisons de sécurité, 4 places de jeux ont été enlevées dans des préaux d'école en 2018 par le Service des bâtiments. Par la suite, la cours du

collège de Pierre-de-Savoie a été aménagée en utilisant le budget de fonctionnement du service. Dans un esprit de développement durable, le Service de l'urbanisme a lancé, en partenariat avec BAT et Agenda 21, le projet « Cours d'école de qualité – espaces publics vivants ». Il a débuté en décembre 2018. Un groupe de travail interservices (GT) s'est formé (URB, A21, BAT, SPORTS, JECOS, MOBILITE, STE) et a entamé les réflexions sur un prototype au collège de Fontenay. Le calendrier prévoit la présentation d'un projet d'enquête pour l'été 2019 et une réalisation en septembre-octobre 2019. Comme annoncé lors de la demande de crédit à Agenda21, le « guide d'aménagement et d'entretien pour les cours d'école de qualité à Yverdon-les-Bains » se construit en parallèle du processus. Le 18 décembre, une résolution du Conseil communal interpellait la Municipalité sur le réaménagement des préaux des autres collèges. Comme annoncé lors de la demande de soutien à Agenda21, les autres cours d'école seront traitées dans un deuxième temps. Il est prévu d'attendre le retour de l'expérience au collège de Fontenay et les recommandations du « Guide » pour solliciter un crédit d'étude au Conseil communal à la fin de l'année 2019.

- La Communication sur les projets d'urbanisme représente un des enjeux majeurs pour développer de nouveaux quartiers et faire adhérer la population au développement urbain souhaité par la Municipalité. En effet, avec la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire (LAT), on assiste à un changement profond de paradigme qui se caractérise par la fin d'une croissance urbaine vers l'extérieur (étalement urbain) au profit d'une croissance vers l'intérieur des zones déjà construites (densification). Cette densification ainsi que la création de nouveaux quartiers doivent être expliqués à la population, qui doit se sentir impliquée. Un concept général de communication a donc été développé sous le slogan : Yverdon-les-Bains demain ! Il est prévu deux vecteurs de communication : les supports physiques avec la réalisation d'une maquette à l'échelle de la Ville et des panneaux d'information ainsi que du mobilier urbain dans les périmètres des différentes planifications. Les supports numériques, avec un onglet « Grands projets urbains » sur le site internet de la Ville fournira des informations détaillées sur toutes les planifications en cours. Une réflexion sur la réalité augmentée sera également initiée.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

- Publication en novembre 2018 de l'Audit de la Cour des comptes du Canton de Vaud sur « la performance des processus d'octroi des permis de construire et d'habiter ou d'utiliser en zone à bâtir et des émoluments y relatifs ».
- Engagement de M. Raphaël Dal Pont comme nouveau responsable de la Police des constructions.
- Suite à son départ à la retraite, attribution du poste de M. Pascal Dumartheray à Mme Stéphanie Galouni. Puis remise au concours du poste suite au départ de cette dernière.
- Poursuite de l'engagement d'une secrétaire ad interim pour assurer le suivi administratif des dossiers entre septembre 2017 et mars 2018 puis de septembre 2018 à février 2019. Cette collaboration a permis d'assurer la logistique de la Commission de salubrité

- Modification de l'organisation interne afin d'assurer le traitement des dossiers d'enquête par le même collaborateur.
- Renforcement de l'examen des dossiers des communes voisines au sein du RiBT.
- Engagement d'un ingénieur-civil en juillet pour la Commission des Constructions.

- Maintien d'un nombre élevé de contrôles énergétiques sur les chantiers.
- Poursuite de la saisie des archives de Police des constructions et mise en ligne par le système d'information du territoire (SIT).

ADMINISTRATION

- Bilan positif après la création de deux services distincts, le Service de l'urbanisme celui des bâtiments :
 - Changement bien accepté par les collaborateurs-trices.
 - Plus grande spécialisation des Directions des deux services.
 - Approfondissement des enjeux en matière d'aménagement du territoire et de gestion immobilière.
 - Capacités de travail renforcées.
 - Interface entre les deux services bien gérée.
- Déploiement de la nouvelle organisation et standardisation des documents administratifs.

- Mise à jour et création de procédures internes adaptées au fonctionnement des deux services.
- Installation d'un nouveau logiciel de gestion des tâches et organisation de formations pour les collaborateurs-trices.
- Elaboration d'une nouvelle ligne graphique et adaptation de tous les supports de communication liés.
- Organisation de séminaires renforçant l'esprit d'équipe et le sentiment d'appartenance aux services.

Détails des activités

RÉALISATIONS, PROJETS

FILÈRE PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

OPÉRATIONS FONCIÈRES ET CONVENTIONS

Servitudes :

- La liaison piétonne entre les rues de Chamblon et de Neuchâtel a été inscrite auprès du registre foncier le 27 juillet 2018.
- Les servitudes publiques à modifier et à créer, dans le cadre de la réalisation de la voie de mobilité douce en traversée du site de l'EMS des 4 Marronniers, ont fait l'objet d'une enquête publique durant les mois de mai et de juin 2018 sans générer d'opposition. L'acte notarié nécessaire à leurs inscriptions est en attente de signature.
- La servitude publique de passage à pied de la rue du Valentin n'est pas encore finalisée car plusieurs copropriétaires de la parcelle 5462 n'ont pas encore donné leur accord. Le notaire va les relancer pour finaliser cette servitude dès que possible.

Conventions :

- Dans le cadre de la réalisation d'un équipement multisports pour le quartier des Moulins (sous le viaduc autoroutier de la N05), une autorisation d'utilisation du site doit être délivrée par l'OFROU. Cette dernière a été octroyée par courrier en date du 7 février 2018, puis sera officialisée par le biais d'une convention entre la Commune et l'OFROU qui sera ratifiée sur la base des travaux réalisés.

Les travaux sont prévus entre les mois de février et d'avril 2019.

- PQ St-Roch/Haldimand/Industrie : La convention de gestion pour les aménagements des espaces extérieurs du quartier est finalisée et approuvée par les copropriétaires (PPE). Elle doit être encore signée devant un notaire.
- EMS des 4 Marronniers : le permis de construire d'un nouvel EMS, d'un immeuble de logements protégés et d'un centre d'accueil temporaire, a été délivré le 21 décembre 2017 et le site est actuellement en travaux. En parallèle, une convention entre la Fondation des 4 Marronniers et la Ville a été signée afin de régler les modalités de réalisation de la voie de mobilité douce prévue en traversée de site (Avenue-Haldimand à Sous-Bois), à aménager par et aux frais de la Fondation. Suite à cet accord, un cheminement en site propre sur la quasi-totalité du tracé, d'une largeur de 3,50 m, pour les piétons et les cyclistes, sera réalisé dans le cadre des aménagements extérieurs.
- PQ Clendy Dessous : Une convention d'équipement entre la Commune, un propriétaire et le promettant-acquéreur doit être ratifiée début 2019 afin de garantir la part privée du financement convenu avec les propriétaires actuels pour le réaménagement de la rue en zone de rencontre 20km/h.

PLANIFICATION INTERCOMMUNALE

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2018, les planifications actuellement à l'étude :

Désignation	Communes	Phase du processus
Plan directeur régional	ADNV	Document terminé mis en consultation publique du 19.12.2018 au 15.02.2019. <i>Mandat ADNV + Canton</i>
Projets phares	Agglomération	Les communes, le canton et le bureau d'agglomération ont initié une démarche pour déterminer les projets phares de l'agglomération. Les réflexions pour prioriser les projets ont été effectuées par les Syndics de l'agglomération en fin d'année.
Plan d'affectation (PA) Chamard-Châtelard	Montagny-sur-Yverdon, Yverdon-les-Bains, Grandson, Valeyres-sous-Montagny	La commune de Montagny, en collaboration avec l'AggloY, a décidé d'élaborer un plan d'affectation (PA) à la place d'un plan directeur localisé (PDL). <i>Mandats AggloY + Canton + Montagny</i>

PLANIFICATION DU TERRITOIRE COMMUNAL

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2018, les planifications actuellement à l'étude :

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan directeur communal (PDCom) Plan général d'affectation (PGA) – ou à futur : Plan d'affectation communal (PACom)	Multiples	Les 3 parties du PDCom (diagnostic, projet de territoire et plan d'actions) sont terminées. Ce dossier sera envoyé à l'examen des services cantonaux en même temps que le PGA. La révision du PGA est bien avancée : une première version finalisée du plan et du règlement ont été effectuées en fin d'année et le dossier sera soumis au printemps 2019 à la Municipalité pour validation. Il y a une interaction importante avec la 4 ^e adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn) et la révision sur la Loi sur l'aménagement du territoire (LATC). <i>PR14.09PR URBAT</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan directeur localisé (PDL) Gare –Lac	Logements + activités + commerces + équipements communautaires (bâtiments et espaces publics)	Les documents nécessaires au démarrage des PQ ont été établis (convention de planification, cahier des charges, dossier d'appel d'offre etc.). L'étude « Rapport stratégique pour la mise en oeuvre du PDL Gare-Lac » (avec chiffrage et répartition des coûts d'équipements) a été finalisée et transmise au canton pour prise de position. <i>PR16.11RA URBAT</i>
Plan de Quartier (PQ) « Aux Parties »	Activités + équipements communautaires (bâtiments SEY+STE) + dépôt des bus (Travys, Car Postal) + logements + crèche + commerces	Préavis de l'examen préalable des services cantonaux reçu fin juin 2018. Plusieurs adaptations au dossier sont nécessaires du point de vue technique. URB et les mandataires travaillent pour l'adaptation du dossier. Les propriétaires souhaitent remettre un dossier adapté aux services cantonaux au printemps 2019. L'approbation du dossier est dépendante de la stratégie de priorisation des projets de l'agglomération. <i>PR10.26PR</i> <i>Mandats Commune + propriétaires</i>
Plan de Quartier (PQ) « Les Roseyres »	Logements + commerces + équipements communautaires (crèche et maison de quartier) + espaces publics + éventuellement activités	Dossier transmis pour examen préalable au Canton en octobre 2018, avec questionnaire d'examen préliminaire en complément (décembre 2018). En attente du retour. <i>Mandat Steiner SA</i>
Plan de Quartier (PQ) « St-Roch – Haldimand – Industrie »	Logements + activités + commerces + parc privé ouvert au public + place publique	Les bâtiments sont construits. Les travaux d'aménagements extérieurs ont été terminés dans le courant de l'été 2017. Le réaménagement du parking privé extérieur sis sur la parcelle n°2289 (propriété de la Bâloise Vie SA) doit encore être réalisé par Implenia. <i>Mandats propriétaires</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan de Quartier (PQ) « Coteau Est »	Logements + activités + commerces + équipements publics (espaces publics, notamment parcs + bâtiments d'intérêts publics)	<p>Préavis de l'examen préalable des services cantonaux reçu début octobre 2018. Plusieurs adaptations au dossier sont nécessaires du point de vue technique. Les mandataires, désormais pilotés par le bureau Team+ (pour les aspects d'urbanisation) et le bureau BR+ (pour les aspects liés aux travaux collectifs) travaillent pour l'adaptation du dossier. Les propriétaires souhaitent remettre un dossier corrigé aux services cantonaux au plus vite.</p> <p>L'approbation du dossier est dépendante de la stratégie de priorisation des projets de l'agglomération.</p> <p><i>Mandats Syndicat Coteau Est</i></p>
Plan de Quartier (PQ) « Clendy-Dessous »	Logements + activités + commerces + zone de rencontre 20 km/h	<p>Les dossiers du PQ et AF ont été mis à l'enquête publique de juin à juillet 2016. En août 2018, après une longue période de conciliation, les propriétaires opposés ont retiré leurs oppositions et la quasi-totalité des parcelles ont été promises-vendues à un promoteur. De ce fait, le processus de légalisation du PQ et de son règlement se poursuit sur la base des documents de 2016. La légalisation du plan et de son règlement est planifiée d'ici la fin de l'année 2019.</p> <p><i>Mandats Syndicat Clendy-Dessous</i></p>
Plan de Quartier (PQ) « Verdun »	85 % de zone d'activités et 15% de logements	<p>Le dossier est auprès du canton pour examen préalable. Retour prévu au printemps 2019.</p> <p><i>Mandat commune</i></p>
Quartier de la Scierie / tour Landi (abandon du développement d'un nouveau Plan de Quartier (PQ) « A la Scierie »)	Logements + zone d'activités + espaces extérieurs	<p>Les travaux sont en cours et la création d'un cheminement de mobilité douce le long de la ligne CFF ainsi qu'un passage sous voie entre le quartier de la Scierie et la rue de Clendy sont également prévus.</p> <p><i>Mandat commune + propriétaires</i></p>
Plan de Quartier (PQ) « Au Pré du Canal Ouest » (révision)	Logements + mixité + espaces extérieurs	<p>Les discussions avec le propriétaire, la Zurich Assurance, avancent et devraient déboucher sur une deuxième convention à l'été 2019 permettant de faire évoluer le PQ vers une conception plus contemporaine.</p> <p><i>Mandat Commune + propriétaires</i></p>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan de Quartier (PQ) « Pêcheurs »	Logements 75% + zone d'activités 25%	Une séance d'information avec les propriétaires a eu lieu le 25 avril 2018. L'étude de faisabilité AT/AF (Aménagement du territoire/aspects fonciers) est en cours et sera rendue par le mandataire au début de l'année 2019. <i>Mandat commune + propriétaires</i>
Plan de Quartier (PQ) « Sports »	Logements 75% + zone d'activités 25%	Une séance d'information plénière avec les propriétaires a eu lieu en mai 2018. Sur la base d'une étude d'estimation foncière, des séances bilatérales ont eu lieu avec les propriétaires en été/automne 2018 afin de leur présenter la convention de planification. Sa signature est estimée pour 2019. <i>Mandat commune</i>
Plan de Quartier (PQ) « Ancien-Stand »	Logements 75% + zone d'activités 25%	L'appel d'offres pour l'élaboration du PQ a été mis en ligne le 1 ^{er} octobre 2018. Un groupement de mandataires (urbaniste, architecte, paysagiste, ing. Mobilité, ing. Environnement) a été choisi parmi 10 offres reçues. L'adjudication sera effectuée au début de l'année 2019.

La liste ci-après décrit les autres études en cours :

- Surfaces d'assolement (SDA) : les SDA créent toujours autant d'incertitudes pour les projets situés dans ces zones (PQ Coteau Est, PQ Les Parties, PQ Roseyres). Les retours des deux examens préalables en cours (Coteau Est et Les Parties) confirment la situation. Les propositions de compensation directe, afin de trouver de nouvelles SDA de qualité équivalentes au sein de la commune, ne sont plus acceptées par le SDT. Seule la réserve cantonale de SDA peut désormais compenser un projet. Les surfaces communales susceptibles d'avoir une qualité SDA devront être annoncées dans le cadre de la révision du PGA.
- Zones d'activités industrielles et artisanales : la Municipalité souhaite développer les zones artisanales sur le territoire communal. Dans cette perspective, les Plans de quartier « Aux Parties » et « Verdun » sont des projets prioritaires. Toutefois, la mise en œuvre de ces projets se heurte aux nouvelles directives cantonales, qui exigent l'élaboration d'une stratégie régionale de gestion des zones d'activités, attestant leurs vocations et le besoin éventuel d'en créer de nouvelles. Comme cette stratégie n'est toujours pas aboutie, la position du canton reste donc

réservée quant aux deux projets communaux concernés.

- Projets prioritaires/phares et dimensionnement de la zone à bâtir : dans le cadre de la mise en œuvre de la révision de la LAT, le canton a fixé des règles d'aménagement du territoire pour limiter l'étalement urbain sur la base d'un scénario selon le « potentiel habitant » autorisé. Pour l'agglomération, c'est une croissance correspondant à 10'890 nouveaux habitants qui est autorisée entre la fin 2015 et à 2030. Toutefois, les habitants déjà accueillis, les projets en cours dans le périmètre de l'agglomération, ainsi que les réserves de densification permettent un accroissement de la population significativement plus important (près de 14'000). De ce fait, le canton demande aux communes de l'agglomération de prioriser les projets afin de ne pas planifier plus qu'autorisé. Cette priorisation pose de nombreuses questions et difficultés et bloquent les procédures d'approbation de plusieurs projets communaux, notamment en extension de la zone à bâtir. Les visions divergent entre le canton et les communes de l'agglomération.

AMÉNAGEMENTS URBAINS ET CHANTIERS

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2018, les projets d'aménagement actuellement en cours :

Désignation	Projet	Phase du processus
Réaménagement de la Place d'Armes	Réaménagement de la place (diverses mesures AggloY en priorité A1) et construction d'un parking souterrain.	Les études pour le réaménagement de la surface pourront démarrer dès que le préavis relatif à la cession d'un DDP en faveur de Parking Place d'Armes SA et à l'obtention du crédit d'investissement nécessaire pour honorer la part communale des frais liés à la réalisation du parking souterrain, aura été voté par le Conseil communal.
Parc St-Roch – Haldimand	Aménagement du parc et de la place publique prévus par le PQ.	Les travaux des aménagements extérieurs sont terminés et réceptionnés. La parcelle n°6426, actuellement propriété de DNK SA, doit encore être cédée à la Commune, puis transférée au domaine public.
Création d'un port et réaménagement des rives du lac de la Thièle au Canal Oriental	Aménagement du port, de la rive, de l'embouchure du Canal oriental, d'une passerelle mobile et intégration de l'USY. Mobilité douce, navigation, renaturation, sports, animations et rapport à l'eau sont les mots-clés du projet.	Faisabilité technique et financière. Discussions avec les différents partenaires et développement du projet. Mise en place d'un calendrier ad hoc, comprenant notamment la phase de concours.
Mobilité douce Voie de raccordement Clendy	Assainissement de l'ancienne voie de raccordement (VR) de Clendy et aménagement d'un tronçon de mobilité douce.	L'avant-projet de mobilité douce a fait l'objet d'une validation municipale le 6 septembre 2017 (URB_ra80-17). L'accord des CFF (selon art. 18m LCdF) à la réalisation du projet a été obtenu le 3 septembre 2018. En parallèle et conformément à la procédure de la Loi sur les routes, le projet a été soumis au canton (DGMR) pour examen préalable. Le préavis positif du canton a été reçu le 22 janvier 2019. Pour la suite, le projet sera soumis à l'enquête publique et le préavis sera soumis au Conseil communal en mai 2019 pour l'octroi d'un crédit d'investissement. <i>URB</i>

Désignation	Projet	Phase du processus
Cours d'école de qualité – espaces publics vivants	Réaménagement d'une première cours d'école au collège de Fontenay, en mettant en place une démarche de collaboration afin de réaliser un projet « exemplaire » pour les enfants. Parallèlement, développer une stratégie pour réaménager les 16 autres cours d'école. Ce travail doit aboutir à l'établissement d'un guide «stratégie d'aménagement et d'entretien pour des cours d'école de qualité à Yverdon-les-Bains ».	Obtention d'un crédit de CHF 60'000.- d'Agenda 21. Mise en place du groupe de travail interservices. Contact avec les écoles mis en place.
Communication des projets d'urbanisme avec le slogan : Yverdon-les-Bains demain !	Concept de communication pour toutes les planifications en cours sur le territoire communal.	La Municipalité a validé le projet en octobre 2018 et sa mise en œuvre a été initiée aussitôt.

FILIÈRE POLICE DES CONSTRUCTIONS

• Le rapport d'audit de la Cour des comptes du Canton de Vaud sur « la performance des processus d'octroi des permis de construire et d'habiter ou d'utiliser en zone à bâtir et des émoluments y relatifs » a été publié en novembre 2018.

Périmètre de l'audit :

La cour des comptes a analysé la performance des processus d'octroi des permis de construire, des permis d'habiter ou d'utiliser en zone à bâtir. Elle a également audité les tarifs des émoluments administratifs et les contributions de remplacement des places de stationnement. Pour le Service, ce périmètre est cohérent et permet de couvrir les enjeux principaux de la Police des constructions.

Résultats de l'audit :

Ils correspondent à la réalité. La Direction du Service constate avec satisfaction que l'audit est globalement positif sur les prestations fournies et qu'il n'y a pas d'insuffisances majeures qui ont été identifiées. Elle se réjouit donc des conclusions positives obtenues grâce à l'important engagement et au professionnalisme des chefs de filières, M. Laurent Thiémarc et M. Raphaël Dal Pont ainsi que de tous les collaborateurs-trices de la filière.

Recommandations de l'audit :

La cour des comptes formule 12 recommandations qui couvrent les thématiques suivantes :

- Garantir la bonne exécution de l'ensemble des contrôles nécessaires à l'octroi des permis de construire et des permis d'habiter ou d'utiliser.
- Rendre l'analyse des demandes de dérogations aux dispositions légales et réglementaires plus rigoureuse.

- Renforcer le contrôle des aspects relevant d'autorisations spéciales ou d'approbations cantonales.
- Délivrer les permis d'habiter ou d'utiliser avant l'occupation des locaux.
- Contrôler les aspects impactant les droits des tiers avant l'enquête publique.
- Améliorer la justification des exigences adressées aux constructeurs et la levée des oppositions à leurs auteurs.
- Mieux exploiter les compétences disponibles et intégrer le contrôle des dispositions relatives à l'utilisation rationnelle de l'énergie aux processus d'octroi des permis de construire et des permis d'habiter ou d'utiliser.
- Développer l'outil informatique pour créer de nouvelles fonctionnalités.
- Piloter l'activité de la Police des constructions.
- Optimiser la politique tarifaire en matière d'émoluments.
- Surveiller la couverture financière des prestations fournies aux communes du RiBT.
- Revoir la légitimité des contributions de remplacement.

Ces recommandations répondent aux besoins d'évolution de la Police des constructions pour s'adapter à un contexte en changement constant et sont donc soutenus par le Service. Parmi celles-ci, certaines avaient déjà été identifiées avant l'audit, comme par exemple la question de l'évolution du logiciel pour lequel un montant de CHF 40'000.- a été prévu au budget 2019.

- La nouvelle composition de la Commission des constructions donne pleinement satisfaction. En effet, la présence de divers spécialistes (architecte-urbaniste, ingénieur mobilité, architecte-paysagiste, ingénieur-civil,

collaborateurs communaux, etc.) permet d'avoir une analyse transversale et approfondie des dossiers mis à l'enquête. La Commission des constructions a préavisé 112 dossiers en 2018 contre 134 en 2017.

- Lors des séances avec la Municipalité qui suivent les séances de la Commission des Constructions, 204 dossiers ont été traités en 2018 contre 191 dossiers en 2017. De ces 204 dossiers, 98 dossiers d'enquête publique (95 en 2017), 15 dispenses (13 en 2017), 29 modifications de projet sur demande de la Municipalité (27 en 2017), 24 avant-projets (28 en 2017) et 13 demandes de signature pour des empiétements sur domaine public ou parcelle communale (10 en 2017) ont été traités.
- La nouvelle structure de la Commission de salubrité donne également pleinement satisfaction. Avec le départ de M. Dumartheray, il a été décidé que chaque dossier est suivi par le/la même collaborateur-trice du début à la fin, soit de la demande du permis de construire jusqu'à l'obtention du permis d'habiter. En 2018, la Commission a procédé à 19 visites pour 57 dossiers, alors qu'en 2017, il s'est tenu 47 visites pour 225 dossiers et en 2016, 38 visites pour 294 dossiers. Il convient de préciser que jusqu'en 2018, la Commission se rendait plusieurs fois sur place suite à des demandes de compléments. Aujourd'hui, les pièces nécessaires à la visite de la Commission de salubrité sont exigées en amont de la séance, ce qui permet de limiter les visites.

Chaque mois, 2 séances sont organisées au sein de la Police des Constructions. Un important travail de suivi est assuré par une secrétaire ad intérim pour alléger le travail des technicien-ne-s qui peuvent ainsi se concentrer sur les aspects techniques des dossiers.

- Le nombre total de dossiers reçus pour les procédures de dispenses d'enquête, d'enquête publique ou de fractionnement s'est maintenu à niveau durant ces trois dernières années. 2016 : 421 ; 2017 : 449 et 2018 : 403. Ces 403 dossiers se répartissent comme suit : 127 dispenses d'enquête (153 en 2017), 58 teintes de façade (58 en 2017), 55 abattages d'arbres (57 en 2017), 42 procédés de réclame (59 en 2017), 10 fractionnements (10 en 2017), 6 procédures spéciales (15) et 105 dossiers d'enquête publique (97 en 2017).
- Dans le cadre du RiBT, la Police des Constructions fournit également des prestations pour les communes voisines de Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Method, Suscévaz et Treycovagnes. Ces prestations s'étendent du conseil général, à l'analyse technique pour la publication à l'enquête, jusqu'à l'aide à la décision municipale en fin de procédure. En 2018, 33 dossiers (35 en 2017 et 47 en 2016), répartis en 15 analyses préalables (6 en 2017) et 18 dossiers d'enquête publique (28 en 2017), ont été traités.

ADMINISTRATION

- Gestion courante des activités administratives, RH et financières du Service.
- Traitement de 121 rapports, 28 notes et 7 préavis à la Municipalité. Le service de l'urbanisme a présenté 54 rapports, 14 notes et 1 préavis.
- Nouvelle organisation au sein de la filière maintenant composée d'une responsable de filière, de deux assistantes de direction, d'une secrétaire-réceptionniste et d'une stagiaire 3+1,

permettant d'assurer le bon fonctionnement administratif des deux services.

- Prise en main du logiciel informatique de gestion des tâches WeDo. Organisation de formation des collaborateurs-trices pour un usage optimal et suivi de l'implémentation informatique.
- Suivi administratif et financier des deux nouveaux services, en veillant à ce que tous les supports conservent une même structure propre au service.

RESSOURCES HUMAINES

L'année 2018 a été caractérisée par le déploiement de la réorganisation structurelle des deux services. Afin de soutenir les chefs de service dans l'exercice de leur mission, un second poste d'assistante de direction a été créé.

Le recrutement pour le poste de responsable de filière Planification et aménagements urbains a été organisé par un prestataire externe conjointement

avec le Service des ressources humaines et un engagement est prévu pour mai 2019. Deux engagements sont venus compléter cette même équipe durant l'année.

Quelques changements dans le personnel du service ont également marqué l'année 2018 :

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

- Juillet : arrivée de Mme Sara Dias en qualité d'urbaniste à 85 %.
- Septembre : arrivée de Mme Julie Riedo en qualité d'urbaniste à 80 %.

- Décembre : Mme Charlotte Malignac a quitté son poste de responsable de filière.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

- Janvier : arrivée de M. Raphaël Dal Pont comme responsable de filière à la Police des constructions.

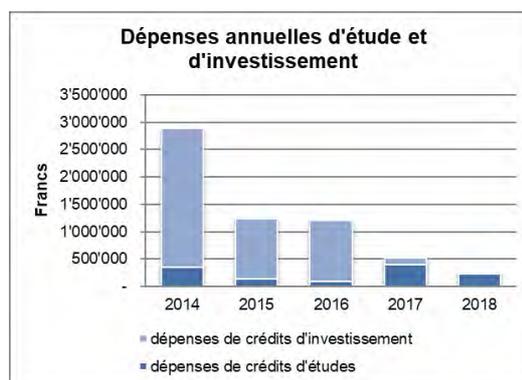
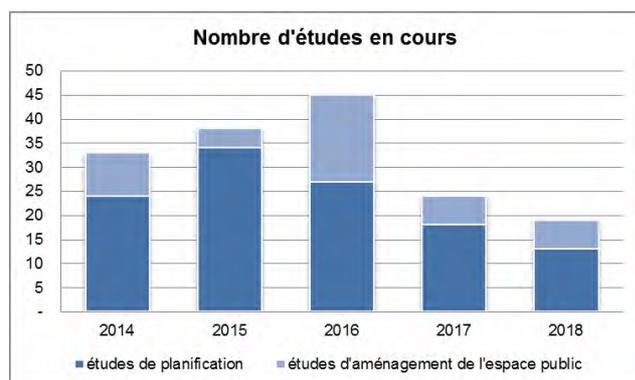
- Février-Juin : arrivée et départ de Mme Stéphanie Ghalouni comme technicienne à la Police des constructions.

ADMINISTRATION

- Août : engagement d'une stagiaire 3+1.
- Décembre : départ de Mme Laure Pellerin pour rejoindre le Greffe municipal et engagement de Mme Lydia Guzzardi, dès le 1^{er} décembre 2018.

Chiffres clés – Statistiques

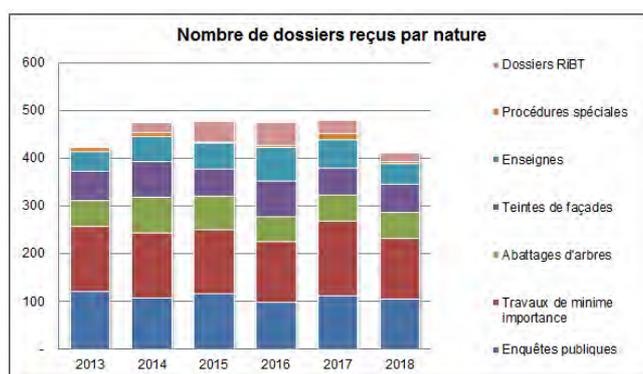
PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENTS URBAINS



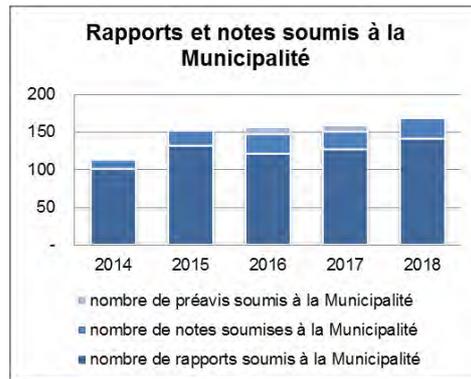
- La révision du PDCOM et du PGA ainsi que le développement de 11 projets de plans de quartier sont en cours.

- Plusieurs projets d'espaces publics, à savoir le réaménagement de la Place d'Armes, les rives du lac, le chemin de mobilité douce à Clendy, le terrain multisports aux Moulins et les places de jeux dans les préaux des écoles sont également en cours.

POLICE DES CONSTRUCTIONS



ADMINISTRATION



Perspectives 2019

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

- Mise en oeuvre de la nouvelle stratégie de communication : « Yverdon-les-Bains demain ! ».
- Envoi de la révision du PDCom et du PGA à l'examen préalable et lancement d'une démarche de concertation de la population.
- Retour de l'examen préalable du PQ Verdan.
- Retour de l'examen préliminaire du PQ Les Roseyres.
- Elaboration du PQ Ancien Stand avec le groupement de mandataires suite à l'appel d'offre.
- Finalisation de l'étude AT-AF du PQ Pêcheurs.
- Lancement de l'appel d'offre du PQ Sports.
- Mise en vigueur du PQ Clendy-Dessous.
- Clarification de l'avenir des plans de quartier situés hors zone à bâtir (Les Parties, Coteau Est et Roseyres).
- Développement du projet de réaménagement de la Place d'Armes et de la rue des Remparts.
- Demande de crédit d'étude pour le réaménagement des rives entre la Thièle et le Canal Oriental ainsi que la réalisation d'un port et la création d'une passerelle sur la Thièle.
- Mise à l'enquête du chemin de mobilité douce le long de la ligne CFF à Clendy et demande de crédit de réalisation au Conseil Communal.
- Mise sur pied d'un programme d'aménagement des places de jeux dans les écoles et réalisation de celle située au collège de la Passerelle.
- Réalisation et mise en service du terrain multisports aux Moulins.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

- Mise en œuvre des recommandations de la Cour des comptes.
- Redistribution, optimisation et uniformisation des tâches de la filière suite à la nouvelle procédure de traitement des dossiers.
- Développement du logiciel de la Police des constructions pour compléter les fonctionnalités disponibles et contact avec la CAMAC pour envisager une collaboration Canton-Commune pour développer une plate-forme informatique conjointe.
- Formation du nouveau collaborateur pour la gestion des dossiers d'enquête et dispense d'enquête et mise en place de binôme.
- Révision du règlement sur les procédés de réclame.

ADMINISTRATION

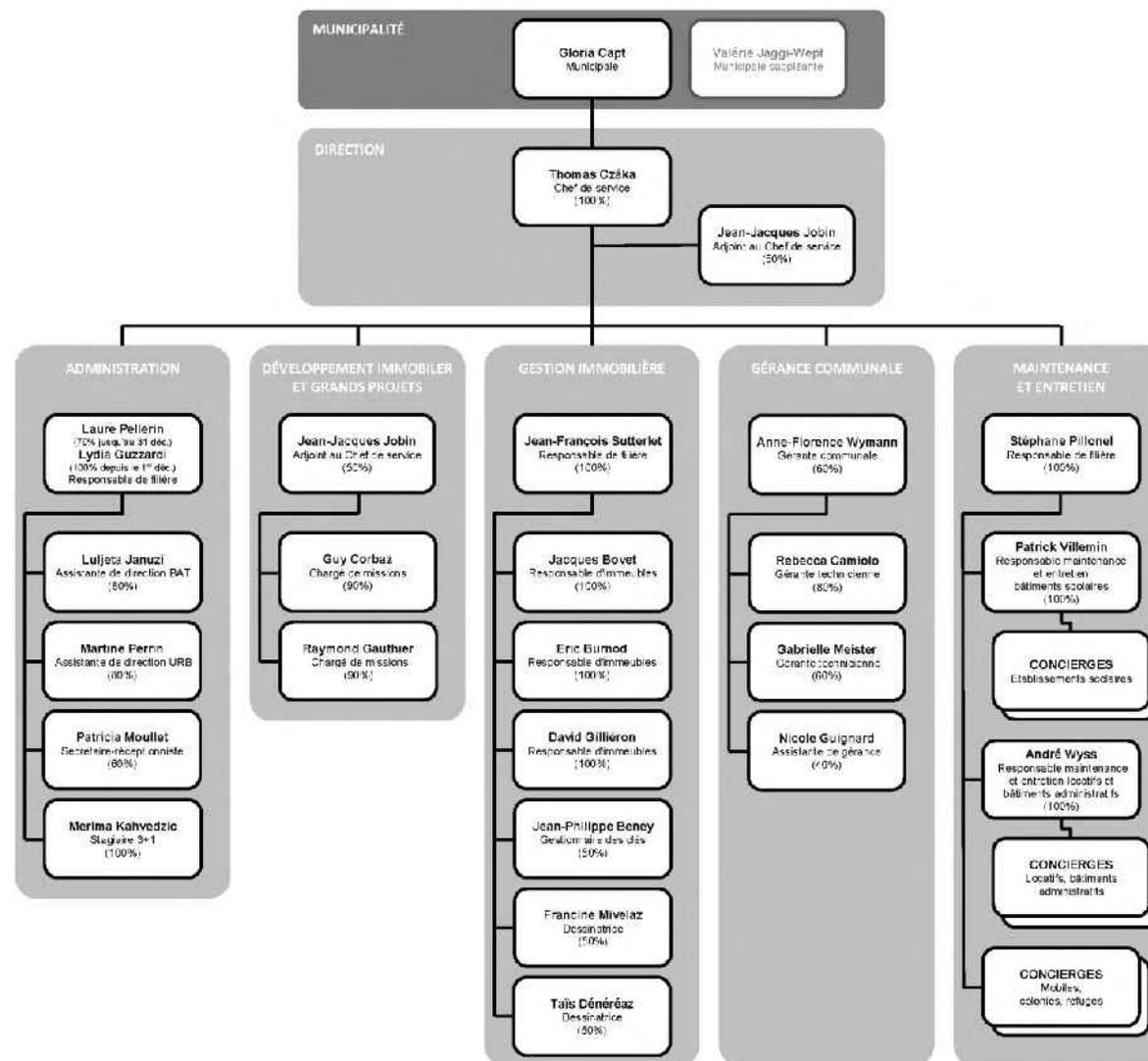
- Coordination et consolidation de la nouvelle organisation administrative et financière des deux services.
- Mise à jour des pages consacrées aux services de l'urbanisme et des bâtiments sur le site internet de la commune.
- Elaboration d'un projet d'intranet commun aux deux services.
- Poursuite de la mise à jour des procédures et directives internes.
- Optimisation du système d'archivage.

SERVICE DES BÂTIMENTS

Madame Gloria Capt
Municipale

Monsieur Thomas Czaka
Chef de service

SERVICE DES BÂTIMENTS



SERVICE DES BÂTIMENTS

Missions

Le Service des bâtiments a été créé le 1^{er} janvier 2018 suite à la séparation du Service de l'urbanisme et des bâtiments en deux entités distinctes. Le

service est composé de cinq filières, dont une qui est partagée avec le Service de l'urbanisme : la filière administration.

FILIÈRE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER ET GRANDS PROJETS

- Intervenir comme représentant du propriétaire dans les démarches foncières communales et, en collaboration avec la filière gestion immobilière et les autres services de la Ville, notamment le Service de l'urbanisme, proposer des stratégies de

valorisation foncière, immobilière (acquisition, vente, droit de superficie) à la Municipalité.

- Gérer des projets d'envergure pour les phases de développement de ces projets, voire suivre leur réalisation au cas par cas.

FILIÈRE GESTION IMMOBILIÈRE

Gérer le patrimoine immobilier, propriété de la Ville (bâtiments administratifs, financiers, HLM et scolaires), soit :

- Assurer l'entretien courant et la valorisation des bâtiments communaux par le biais des budgets annuels d'entretien des immeubles et par des crédits d'investissement.
- Mettre à disposition des services communaux les locaux administratifs et techniques nécessaires au bon fonctionnement de l'administration.
- Assurer le rôle de représentant du Maître de l'ouvrage dans les projets de rénovation.

- Gérer les contrats d'entretien de certaines installations techniques (chauffages, ascenseurs, etc.) dans les bâtiments propriétés de la Ville.

- Gérer tous les plans et documents graphiques (support papier ou informatique) des bâtiments propriétés de la Ville et garantir le respect de la charte graphique pour les plans dessinés à l'ordinateur ainsi que leur classement selon les normes.
- Gérer les clés électroniques et mécaniques et assurer leur entretien, réparation et remplacement.

FILIÈRE GÉRANCE COMMUNALE

- Gérer tous les baux de la Ville en tant que bailleur et locataire.
- Participer à l'élaboration et au suivi des Droits distincts et permanents (DDP) avec le Secrétariat général.
- Facturer annuellement les DDP ainsi que les loyers calculés sur les chiffres d'affaires des restaurants propriétés de la Ville.
- Mettre en location les biens immobiliers propriétés de la Ville (appartements, surfaces commerciales, cafés restaurants, places de parc, etc.).

- Suivre administrativement la gestion des baux et des locataires (guichet et téléphones).
- Gérer les travaux et les rénovations lors de changements de locataires.
- Effectuer les bilans annuels des loyers et des décomptes de chauffage.
- Rédiger diverses conventions d'usage et autres documents.

FILIÈRE MAINTENANCE ET ENTRETIEN

- Assurer et gérer la conciergerie de tous les bâtiments propriétés de la Ville (bâtiments administratifs, financiers, HLM et scolaires).
- Suivre l'évolution de l'entretien des bâtiments attribués en fonction du nombre d'utilisateurs, de la fréquence d'utilisation et du type d'utilisation des locaux. Adapter les ressources si nécessaire et calculer les besoins pour les futurs bâtiments.
- Participer à la surveillance des bâtiments et des installations.
- Gérer les stocks : produits, consommables, sources lumineuses et machines d'entretien.
- Assurer l'évacuation et le tri des déchets selon les normes en vigueur.
- Déblayer la neige des accès aux bâtiments et veiller à ce que ces voies soient utilisables.

- Assurer le nettoyage des abords des bâtiments attribués à la conciergerie.
- Assurer l'entretien des surfaces vertes inhérentes aux bâtiments propriétés de la Ville, soit en interne par la conciergerie ou les parcs et promenades, soit par sous-traitance.
- Assurer le nettoyage des cours d'écoles : vidage des poubelles, ramassage des déchets et balayage, en partenariat avec le Service des travaux et de l'environnement (STE).
- Assurer le suivi et les déménagements du mobilier scolaire.
- Assurer et organiser le transport du matériel scolaire lors des déménagements de classes.
- Réparer le mobilier scolaire.

- Participer à l'achat du mobilier scolaire et de son stockage en partenariat avec le Service jeunesse et cohésion sociale (JECOS).
- Effectuer des petits travaux d'entretien dans les bâtiments propriétés de la Ville.
- Mettre en location des salles de classe (en dehors des périodes scolaires).

- Effectuer les remplacements et apporter un soutien au responsable des clés.
- Assurer les tâches d'huissier en collaboration avec le Secrétariat général (SGE).
- Assurer la distribution du courrier interne pour l'ensemble de l'administration communale.

FILIÈRE ADMINISTRATION

La mission de la filière administration consiste à gérer tous les aspects administratifs, RH et financiers qui concernent le Service de l'urbanisme et le Service des bâtiments. En particulier :

- Assurer l'accueil et l'orientation du public au guichet, la réception téléphonique, les travaux de secrétariat, le soutien administratif et logistique.
- Gérer l'interface avec la Municipalité concernant le traitement des rapports, des notes et des préavis.
- Coordonner les aspects ayant trait à la communication interne et externe en lien avec les activités du service (événements, articles, site internet, brochures, etc.).
- Assurer la gestion administrative du personnel, l'organisation de l'accueil et du départ des

collaborateurs-trices, les séminaires inhérents au service.

- Etablir la facturation des prestations fournies, contrôler et saisir toutes les factures des fournisseurs et mandataires.
- Soutenir administrativement les différentes filières (organisation de démarches participatives, mise en place d'outils informatiques, traitement de la correspondance, etc.).
- Elaborer, avec les différentes filières, le budget de fonctionnement, contribuer au contrôle budgétaire des comptes de fonctionnement et d'investissement et mener à l'interne du service le processus de bouclage des comptes annuels en collaboration avec le Service des finances.

Points forts 2018

DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER ET GRANDS PROJETS

- Création de la filière.
- Collège des Rives et extension de la caserne des pompiers : pilotage du chantier du collège des Rives et appels d'offres pour l'extension de la caserne.

- Parking Place d'Armes : signature de la promesse de DDP avec l'investisseur, constructeur et exploitant Société Place d'Armes SA, et rédaction du préavis portant sur la cession du DDP et le financement de la part communale, déposé en novembre 2018.

GESTION IMMOBILIÈRE

- Modification du nom de la filière bâtiments en filière gestion immobilière.
- Etude pour le déplacement des séances du Conseil communal à l'Aula Magna, rééquipement de la salle.
- Etude, mise à l'enquête et appel d'offres en entreprise totale et en partenariat public privé (PPP) pour la rénovation de la tribune du stade de football et des infrastructures, en collaboration avec le Service des sports.
- Etude de faisabilité en PPP pour la réorganisation et le réaménagement des locaux de Sports 5, en collaboration avec les Services de la culture, des sports, des finances et un partenaire privé.
- Etude pour la rénovation de la toiture du collège Pestalozzi.
- Etude pour le remplacement du logiciel de gestion immobilière et l'acquisition d'un logiciel de planification immobilière.

- Finalisation de la procédure de recherche d'un nouvel architecte de maintenance pour le Château.
- Procédure d'appel d'offres à investisseurs pour la vente de la ferme des Cygnes 7-9-11.
- Travaux de rénovation complète de l'immeuble à la rue du Four 1.
- Rénovation de la toiture du temple de Fontenay et traitement des façades.
- Sécurisation des collèges, étape 3, comprenant la pose d'une détection feu et intrusion ainsi que des caméras de surveillance extérieure dans quatre collèges.
- Réfection de la fosse de saut de la salle de gymnastique de la Marive ainsi que du terrain de basket extérieur.
- Rénovation des chaufferies des collèges de Fontenay et Montagny.

GÉRANCE COMMUNALE

- Mise à l'enquête de deux immeubles sur la parcelle n°4521, rue Jean-André Venel, qui seront construits pour la Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL).
- Démarrage d'un nouveau projet sur la parcelle n°701, rue de Montagny 13, pour la FYL.
- Préparation de la reprise de la gestion complète de l'immeuble Sports 5 au 1^{er} janvier 2019.
- Suivi, avec l'Office communal du logement des démenagements, des immeubles à loyers modérés situés au chemin de Sous-Bois 11 à 15, suite au contrôle des conditions de location effectué.
- Mise en location des appartements rénovés à la rue du Four 1.
- Établissement de conventions avec divers locataires.
- Constitution d'un groupe de travail pour la mise en application de la nouvelle loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL).
- Gestion des baux dans le cadre de divers projets immobiliers (Ancienne-Poste 2, Sports 5, Cygnes 7-9-11, etc.).

MAINTENANCE ET ENTRETIEN

- Modification du nom de la filière conciergerie en filière maintenance et entretien.
- Intensification des formations afin de professionnaliser les collaborateurs et les sensibiliser aux dangers inhérents à leurs fonctions.
- Achats de nouveaux équipements de sécurité : harnais et casques pour les échafaudages roulants, équipements complets pour la tronçonneuse, masques et gants pour le soudage.
- Extension des moyens d'information : mise à niveau des moyens de communication (smartphones) pour les concierges.
- Acquisition d'un nouveau véhicule léger pour le transport de matériel et de personnes, à disposition des deux responsables de conciergerie ainsi que du responsable de la filière.
- Acquisition d'un petit véhicule utilitaire pour le transport de déchets et de matériel.
- Maintenance des refuges de Gressy, de la Cure d'air et de l'Escarbille: nombreux petits travaux d'amélioration dans ces refuges. A l'Escarbille, remplacement de l'ancienne génératrice par un groupe électrogène fixe plus performant et fiable. Isolation du local technique et remplacement de la table extérieure en traverses des voies de chemin de fer.

ADMINISTRATION

- Bilan positif après la création de deux services distincts, le Service de l'urbanisme celui des bâtiments :
 - Changement bien accepté par les collaborateurs-trices.
 - Plus grande spécialisation des directions des deux services.
 - Approfondissement des enjeux en matière d'aménagement du territoire et de gestion immobilière.
 - Capacités de travail renforcées.
 - Interface entre les deux services bien gérés.
- Déploiement de la nouvelle organisation et standardisation des documents administratifs.
- Mise à jour et création de procédures internes adaptées au fonctionnement des deux services.
- Installation d'un nouveau logiciel de gestion des tâches et organisation de formations pour les collaborateurs-trices.
- Elaboration d'une nouvelle ligne graphique et adaptation de tous les supports de communication liés.
- Organisation de séminaires renforçant l'esprit d'équipe et le sentiment d'appartenance aux services.

Détails des activités

RÉALISATIONS, PROJETS

DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER ET GRANDS PROJETS

PLANIFICATION, VALORISATION FONCIÈRE

La filière développement immobilier et grands projets intervient comme représentante du propriétaire et, à ce titre, coordonne le plan des investissements pour sa partie valorisation foncière en maintenant la liste des projets de valorisation de biens communaux, (bâtiments et/ou, parcelles communales) afin de planifier les rentrées

financières envisagées sur les biens fonciers propriétés de la Ville. A ce titre, la collaboration avec d'autres filières (gestion immobilière) ou autres services (Service de l'urbanisme) est impérative.

La filière collabore à la planification scolaire avec la filière gestion immobilière, le Service de l'urbanisme

et le Service jeunesse et cohésion sociale (en charge de la planification des besoins scolaires).

La valorisation foncière des biens communaux s'effectue en étroite collaboration avec le Service de l'urbanisme. Cette valorisation porte notamment sur les objets suivants :

- Projet de plan de quartier (PQ) Pré du Canal Ouest.
- Projet de PQ Coteau Est, estimation des coûts de valorisation des terrains appartenant à la Commune.

- Planification des études sur le site des anciennes casernes (valorisation du site en collaboration avec l'Etat de Vaud, le cas échéant).

- Estimations financières diverses liées au PQ Les Parties dans l'optique de valoriser le site de l'Ancien Stand, soit le déménagement des services STE et SEY aux Parties.

GRANDS PROJETS

Certains grands projets sont confiés à la filière développement immobilier qui est chargée d'effectuer les études préliminaires et de suivre le

développement du projet jusqu'à la fin des travaux, si nécessaire.

Projets

Désignation	Projet	Phase du processus
Place d'Armes	Projet de PPP pour la réalisation d'un parking souterrain de 1'000 places et réaménagement complet de la surface (rue des Remparts et Place d'Armes)	PPP signé avec la Société place d'Armes SA dans l'optique de l'octroi d'un DDP pour la réalisation du parking souterrain Préavis remis au Conseil communal Préavis PR.18.26PR
Front Gare	Projet de valorisation foncière d'une parcelle communale (parking de l'OTTY) en collaboration avec les propriétaires voisins (CFF immobilier et La Poste immobilier) ainsi que le Service de l'urbanisme	La définition des objectifs est en cours et le programme des locaux est à valider par la Municipalité Préavis à préparer puis à voter pour le lancement d'une procédure de mandats d'étude parallèles (MEP) puis de PQ
Collège des Rives	Réalisation d'un nouveau bâtiment scolaire secondaire (35 salles de classes, 15 salles spéciales, salle de gymnastique triple)	Préavis voté en décembre 2016 Travaux en cours Préavis PR.16.31PR
Extension caserne des pompiers	Réalisation d'une annexe à la caserne des pompiers (principalement locaux pour véhicules)	Préavis voté en décembre 2016 Fin des études y compris appels d'offres, travaux adjugés en entreprise générale (EG) Préavis PR.16.31PR
Salle de gymnastique Pestalozzi	Reconstruction de la salle de gymnastique Pestalozzi (salle de gymnastique + 2 salles de rythmique)	Préavis voté en mars 2018 Fin des études, y compris appels d'offres, travaux adjugés en entreprise totale (ET) Préavis PR.17.31PR

GESTION IMMOBILIÈRE

Entretien courant

Chaque année, de nombreux travaux sont entrepris dans les bâtiments propriétés de la Ville afin d'en assurer l'entretien et la rénovation.

Cela comprend :

- la gestion des contrats d'entretien, des installations techniques (chauffage, sanitaire, électricité, ventilation, sécurité et sécurité incendie), des ascenseurs, des toitures, des stores, des appareils ménagers (cuisinières, fours, lave-vaisselle, frigos, hottes de ventilation, lave-linge et sèche-linge), des aménagements extérieurs et des clôtures, y.c. les installations de

jeux, la révision des orgues, des horloges monumentales et des cloches.

- la gestion des travaux d'entretien importants et des petites interventions de réparation ainsi que la gestion des clés électroniques – mécaniques, la gestion des cylindres, la programmation des clés, la modification des accès (horaires et lieux), le blocage des clés perdues, la commande des nouveaux cylindres et clés, la petite maintenance des installations, notamment l'échange des batteries, les serrures bloquées, les clés cassées, etc.

Projets

Désignation	Projet	Phase du processus
Stade municipal	Projet et enquête en partenariat public-privé pour la rénovation de la tribune du stade et des infrastructures	Travaux prêts à être adjugés en ET. Préavis pour le CC finalisé fin 2018 en vue du crédit d'investissement à voter en 2019
Sports 5	Avant-projet pour le développement et le réaménagement des locaux entre partenaire privé, Sports, Culture et Finances	Préavis au CC finalisé fin 2018 en vue d'un crédit d'étude à voter en 2019
Hôtel de Ville – Château Aula Magna	Projet de réaménagement de la salle des débats à la demande du CC	Projet finalisé en 2018, avec la validation du CC, réalisation en 2019
Château	Procédure de mise au concours d'un appel d'offres pour un architecte de maintenance, en collaboration avec l'ARCHY	Finalisation de la procédure et validation d'un mandataire par la Municipalité
Collège du Cheminet	Etude pour la rénovation des sols en PVC	Etude en 2017 et 2018, réalisation en 2019
Collège 4 Marronniers	Etude pour la création d'un ascenseur	Etude en 2017 et 2018, réalisation en 2019
Collège Léon-Michaud	Etude pour la création de préaux couverts	Etude en 2017 et 2018, réalisation en 2019
Collège Pestalozzi	Etude pour la rénovation de la toiture et des façades	Etude en 2017 et 2018, réalisation en 2019-2020
Cygnes 7-9-11	Etude avec expert immobilier et appel d'offres pour la vente de l'immeuble	Etude en 2017 et 2018, vente en 2019-2020
Planification immobilière	Etude pour l'acquisition d'un logiciel de planification immobilière et d'un logiciel de gestion immobilière	Début de l'étude en 2017 et finalisation en 2018, validée par le CC fin 2018, réalisation en 2019

Réalisations, crédits d'investissement

Désignation	Projet	Phase du processus
Collèges, sécurisation	Projet définitif concernant la 3 ^{ème} étape des travaux de sécurisation dans les écoles Coût des travaux CHF 2'010'000.-	Début de l'étude en 2016 et poursuite en 2017 Réalisation en 2017 et 2018 Préavis PR16.12PR
Collèges Fontenay et Montagny	Travaux de remplacement des chaufferies Coût des travaux CHF 380'000.-	Etude en 2017 et réalisation en 2018 Préavis PR17.24PR
Complexe de la Marive salle et gym	Divers travaux d'assainissement du complexe Coût des travaux CHF 500'000.-	Etude en 2017 et réalisation en 2018 Préavis PR17.23PR
Temple de Fontenay	Travaux de rénovation de la toiture et des façades Coût des travaux CHF 300'000.-	Etude en 2017 et réalisation en 2018 Préavis PR17.22PR
Four 1	Travaux de rénovation complète de l'immeuble et du restaurant Coût des travaux CHF 3'680'000.-	Etude en 2016 et 2017, travaux fin 2017 et en 2018 Préavis PR17.15PR
Contrôle OIBT des immeubles	Travaux de mise en conformité 2017-2020 Coût des travaux CHF 400'000.-	Etude en 2017, réalisation 2017-2020 Préavis PR17.03PR
Stade municipal	Crédit d'étude, agrandissement et rénovation du stade Coût des travaux CHF 300'000.-	Etude complète en 2018 Préavis PR 17.02PR
Aula-Magna	Travaux d'aménagement de la salle en vue des séances du CC Coût des travaux CHF 190'000.-	Etude en 2018, réalisation en 2019 Préavis PR18.25PR
Serres et jardins	Travaux d'aménagement d'une nouvelle serre Coût des travaux CHF 186'000.-	Etude en 2018, réalisation en 2019 Préavis PR18.24PR
Collège Pestalozzi	Travaux de rénovation de la toiture Coût des travaux CHF 2'000'000.-	Etude en 2018, réalisation en 2019-2020 Préavis PR18.23PR
Acquisition de logiciels de gestion et planification immobilière	Coût des travaux CHF 288'000.-	Etude en 2017- 2018, réalisation en 2019 Préavis PR18.20PR
Réfection des systèmes d'alarmes et d'évacuation dans les collèges	Coût des travaux CHF 370'000.-	Etude en 2017- 2018, réalisation en 2018 Préavis PR18.04PR

GÉRANCE COMMUNALE

- Gestion courante des relations contractuelles avec tous les locataires des immeubles de la Ville.
- Gestion des baux à loyer en tant que bailleur et locataire.
- Participation à la rédaction de DDP.
- Réfection partielle ou complète des logements quand cela est nécessaire (peinture, sols) et/ou remplacement d'appareils ménagers, stores, etc.
- Collaboration avec la filière gestion immobilière pour le suivi de certains travaux.
- Suivi des paiements des loyers et des dossiers contentieux.
- Gestion de l'immeuble subventionné et des appartements propriétés de la FYL.
- Collaboration avec la Régie Bobst SA pour la gestion de l'immeuble Sports 5.
- Gestion des baux en concertation avec le futur propriétaire de l'immeuble Ancienne-Poste 2.
- Collaboration avec l'Office Communal du Logement pour les différents contrôles effectués dans les immeubles subventionnés.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN

Organisation et gestion du personnel

- 73 concierges œuvrent pour la Ville.
- Gestion des vacances et des absences de courte et de longue durée.
- Organisation et contrôle du travail des équipes, distribution des tâches avec, comme support, des fiches de travail.
- Développement des activités des concierges mobiles, utilisation des compétences métiers.
- Participation de 4 concierges à la formation « Revêtement de sols en bois ».
- Participation de 2 concierges à la formation « ABC du nettoyage ».
- Participation de 8 concierges à la formation « Levée de doute » dispensée par l'ECA.
- Participation de 23 concierges à la formation « Sensibilisation incendie » dispensée par l'ECA.
- Participation de 10 concierges à la formation « 1^{er} secours » dispensée par les établissements scolaires yverdonnois.
- Participation de 3 concierges à la formation initiale pour utilisateur de plateformes élévatrices.
- Organisation d'une formation traitant de la sécurité et de l'utilisation des outils de coupe.
- Organisation annuelle de deux séances de travail, une pour le secteur des écoles et l'autre pour le secteur administratif, financier et HLM. Ces deux séances traitent de différents sujets liés à l'évolution du métier, la formation, la sécurité, etc.
- Organisation des travaux d'entretien en interne ou en externe.
- Organisation de l'entretien des surfaces vertes en interne ou externe.

Distribution du courrier interne

- Prise en charge du courrier de la Commune à la Poste.
- Distribution du courrier dans les services et reprise du courrier sortant.
- Affichage des documents venant du Greffe sur les piliers publics : promenade Auguste-Fallet, Gressy et Sermuz.

- Distribution et reprise des cartouches de toner pour les imprimantes venant de l'Office informatique.

Conciergerie mobile

- Remplacement des concierges lors d'absences de courte durée et aide à la gestion des clés.
- Petites réparations et travaux techniques dans les bâtiments propriétés de la Ville.
- Nettoyage des graffitis et petits travaux de peinture.
- Livraison de matériel et de produits.
- Gestion du stock intermédiaire de matériel et de produits au collège du Cheminet.
- Aide au nettoyage des cours d'écoles : vidage des poubelles, ramassage des déchets et balayage. Le balayage des grandes surfaces est effectué en partenariat avec le STE (balayeuse de voirie).
- Aide au déblayement de la neige et salage avec le tracteur Kubota ou mono axe, selon plans établis.

Mobilier scolaire

- Demande de devis pour l'acquisition de nouveau mobilier scolaire, réparations et déménagements de ce mobilier scolaire. Gestion effectuée en collaboration avec le service JECOS.
- Organisation du transfert de mobilier scolaire pour la rentrée d'août avec la collaboration des écoles.

Tâches d'huissier en collaboration avec le Greffe

- Préparation des locaux et du matériel nécessaire aux diverses manifestations.
- Accompagnement des Municipaux lors des visites aux nonagénaires ou centenaires.
- Fourniture des boissons et des collations.
- Suivi durant les réceptions.

Location des salles de classe

- Location des salles de classe en dehors des périodes scolaires, gestion des disponibilités.
- Mise à disposition des clés nécessaires à l'accès aux classes.
- Contrôle des locaux en matière de propreté des classes et WC.

ADMINISTRATION

- Gestion courante des activités administratives, RH et financières du service.
- Présentation de 67 rapports, 14 notes et 6 préavis à la Municipalité.
- Nouvelle organisation au sein de la filière maintenant composée d'une responsable de filière, de deux assistantes de direction, d'une secrétaire-réceptionniste et d'une stagiaire 3+1,

permettant d'assurer le bon fonctionnement administratif des deux services.

- Prise en main du logiciel informatique de gestion des tâches WeDo. Organisation de séances de formation des collaborateurs-trices pour un usage optimal et suivi de l'implémentation informatique
- Suivi administratif et financier des deux nouveaux services, en veillant à ce que tous les supports conservent une même structure propre au service

Ressources humaines

L'année 2018 a été caractérisée par le déploiement de la réorganisation structurelle des deux services. Afin de soutenir les chefs de service dans l'exercice de leur mission, un second poste d'assistante de direction a été créé.

Quelques changements dans le personnel du service ont également marqué l'année 2018 :

- Janvier : accueil de Monsieur Thomas Czák, chef de service.

DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER ET GRANDS PROJETS

- Décembre : départ de Monsieur Raymond Gauthier, chef de projet Place d'Armes et Front Gare.

GESTION IMMOBILIÈRE

- Mars : départ à la retraite de Monsieur Alain Malherbe, auxiliaire de dessin.
- Mai : accueil de Madame Taïs Dénéreaz, dessinatrice.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN

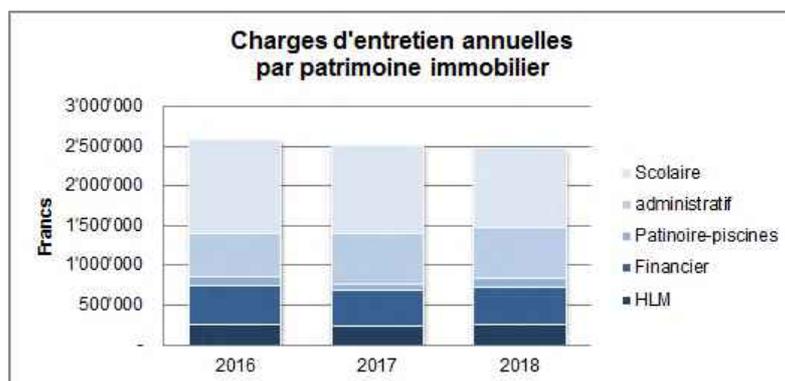
- Janvier : arrivée Mme Aurore Meader, concierge pour les locations et l'entretien à Gressy.
- Février : arrivée de Monsieur Sérgio Daniel Bernardo da Cruz, concierge auxiliaire à la colonie de Jolie-Brise.
- Mars : arrivée de Monsieur Luigi Cimini, aide concierge à la rue de l'Ancienne-Poste 4.
- Avril : arrivée de Madame Vera Paiva da Silva Oliveira, aide concierge au collège des 4 Marronniers.
- Octobre : arrivée de Monsieur Jean-Pierre Zimmerli, intendant pour les locations et l'entretien de la Cure d'Air.

ADMINISTRATION

- Mai : création d'un poste d'assistante de direction attribué à Madame Luljeta Januzi.
- Août : accueil de Madame Merima Kahvedzic, stagiaire 3+1.
- Décembre : départ de Madame Laure Pellerin, responsable administrative.
- Décembre : accueil de Madame Lydia Guzzardi, responsable administrative.

Chiffres clés - Statistiques

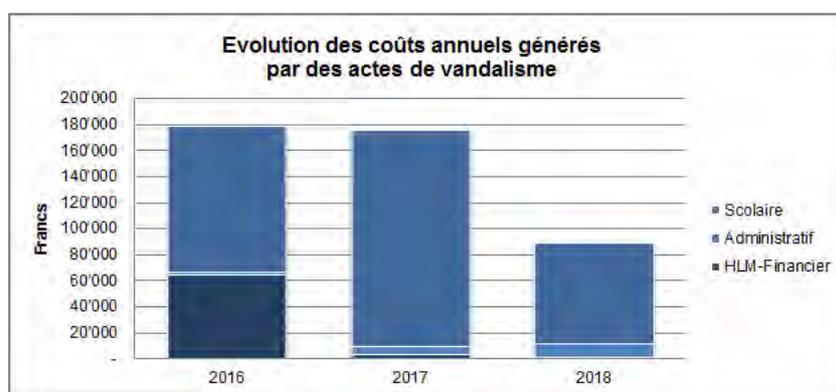
GESTION IMMOBILIÈRE





Les frais d'entretien des bâtiments propriétés de la Ville restent importants en raison du vieillissement des immeubles. L'outil de planification immobilière,

validé fin 2018 par le CC, devrait offrir une vision d'ensemble plus claire de l'état du parc immobilier dès la fin 2019.



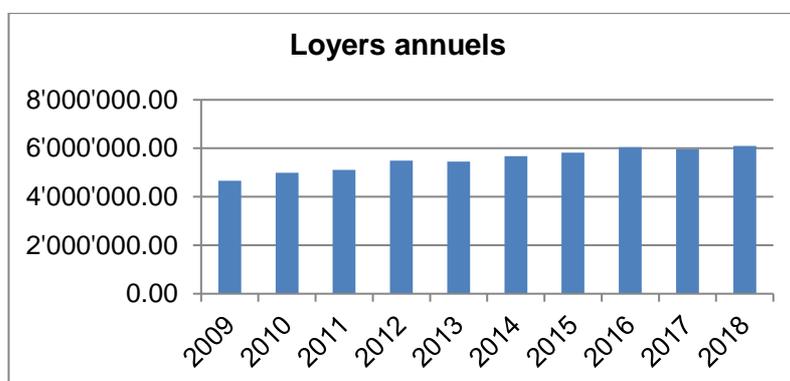
Les frais liés aux actes de vandalisme restent importants. Une tendance à la baisse est néanmoins constatée qui concerne essentiellement les cas d'incendie dans les écoles. L'installation de caméras

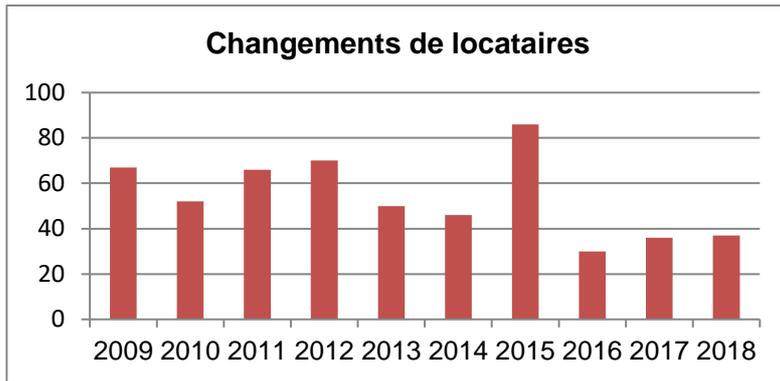
de surveillance a démontré son efficacité. Les actes d'incivilité dans les locatifs et les WC publics sont, depuis 2017, en nette diminution.

GÉRANCE COMMUNALE

Pour l'année 2018, la gérance communale a encaissé des loyers bruts pour la somme totale de CHF 6'102'617.95. Au 31 décembre 2018, la somme des loyers non encaissés s'élevait à CHF 48'939.90. Cela comprend les retards de paiement d'un mois de loyer ou plus, ainsi que des suppléments de chauffage. Le montant des arriérés de loyers reste

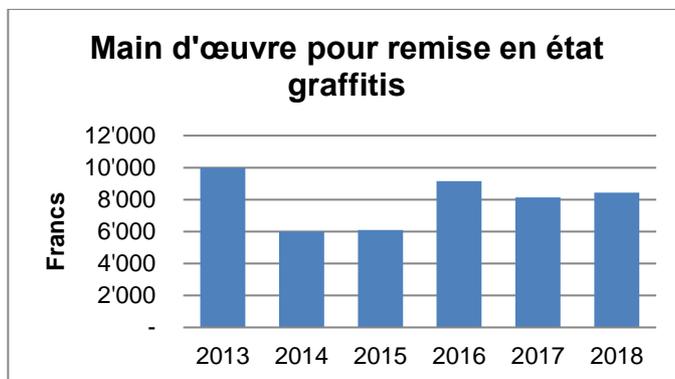
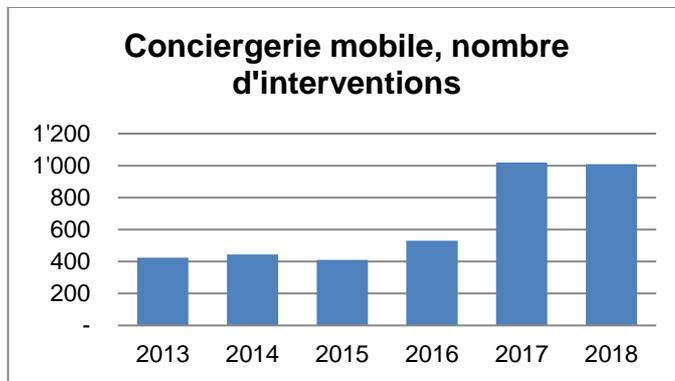
stable et les locataires concernés par les rappels pour un ou deux mois de retard sont souvent identiques tous les mois. Un suivi régulier des encaissements est effectué afin d'éviter des situations difficiles. Des arrangements de paiement sont fréquemment mis en place.





MAINTENANCE ET ENTRETIEN

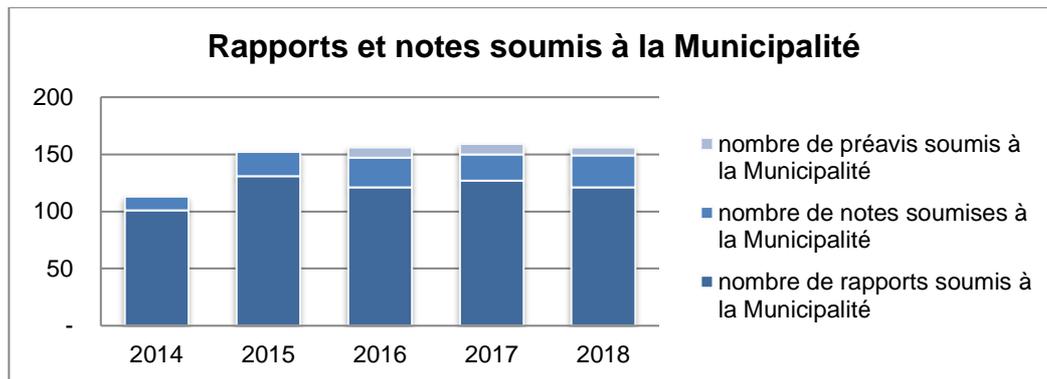
Les frais d'entretien des bâtiments propriétés de la Ville restent importants en raison du vieillissement des installations.



Les coûts de remise en état des bâtiments ou autres installations restent élevés en raison de la complexité des techniques qui doivent être utilisées. Le nombre d'interventions effectuées par la conciergerie mobile s'est stabilisé. Un tiers des 1'009 interventions concerne les bâtiments

administratifs financiers et HLM. En ce qui concerne les écoles, dans les grands collèges tels que : Léon-Michaud, Fontenay, La Passerelle, Cheminet, 4 Marronniers, Pestalozzi, Place d'Armes et la Villette, ce sont les concierges desdits bâtiments qui effectuent ces travaux.

ADMINISTRATION



Perspectives 2019

DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER ET GRANDS PROJETS

- Clôture du chantier du collège des Rives et reprise de l'ouvrage par la filière gestion immobilière.
- Lancement des études pour le parking souterrain de la Place d'Armes, y compris le projet de surface incluant la problématique Front Gare.
- Développement des études concernant la valorisation immobilière, notamment :
 - Etude pour la valorisation du site des Anciennes Casernes, en collaboration avec la filière gestion immobilière et le Service de l'urbanisme.
 - Poursuite de l'étude de la délocalisation des services SEY et STE afin de permettre la valorisation des parcelles communales dans le futur quartier Gare Lac.

GESTION IMMOBILIÈRE

- Travaux de réalisation de la nouvelle salle de gymnastique du collège Pestalozzi.
- Travaux de rénovation de la toiture et des façades du collège Pestalozzi.
- Travaux de rénovation des sols du collège du Cheminet.
- Travaux de réalisation d'une nouvelle serre pour STE.
- Travaux d'aménagement d'un ascenseur au collège des 4 Marronniers
- Travaux d'exécution d'un couvert au collège Léon-Michaud.
- Travaux de réaménagement des locaux du Stade en collaboration avec un partenaire privé.
- Mise en place et déplacement de la salle du Conseil communal à l'Aula Magna.
- Préparation des futures étapes de rénovation du Château avec le nouvel architecte de maintenance.
- Vente de l'immeuble Cygnes 7-9-11 avec un courtier.
- Troisième phase de la mise en conformité OIBT des immeubles.
- Poursuite de l'étude concernant l'éclairage monumental en collaboration avec SEY.
- Achat et mise en place d'un logiciel de gestion immobilière en collaboration avec la Gérance.
- Achat et mise en place d'un logiciel de planification immobilière.
- Etude de revalorisation du site de Sports 5 avec un partenaire privé, mise à l'enquête.
- Etude pour le remplacement de quatre places de jeux dans les écoles.
- Etude pour le remplacement des 60 cuisines de l'immeuble Sous-Bois 17-23 et modernisation des ascenseurs.
- Etude pour la rénovation des immeubles Jordils 65 et Four 5.
- Etude, en collaboration avec la filière Grands projets, de la valorisation du site des Anciennes Casernes.

GÉRANCE COMMUNALE

- Mise en place d'un nouveau logiciel de gestion, suite au préavis voté à fin 2018.
- Suivi de la construction de l'immeuble J.-A. Venel pour la Fondation yverdonnoise pour le logement.
- Suivi du projet sur le site Montagny 13 pour la Fondation yverdonnoise pour le logement.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN

- Renforcement de la collaboration avec la filière gestion immobilière et la Gérance communale.
- Révision de la répartition des tâches entre concierges sur site, concierges mobiles et responsables de secteur.

- Développement des compétences techniques des concierges afin d'améliorer le suivi des installations techniques, avec l'appui de la filière gestion immobilière.
- Reprise du suivi des contrats d'entretien en collaboration avec la filière gestion immobilière.
- Participation aux réfections d'appartements lors de changements de locataires.

ADMINISTRATION

- Coordination et consolidation de la nouvelle organisation administrative et financière des deux services.
- Mise à jour des pages consacrées aux services de l'urbanisme et des bâtiments sur le nouveau site internet de la commune.
- Elaboration d'un projet d'intranet commun aux deux services.
- Poursuite de la mise à jour des procédures et directives internes.
- Optimisation du système d'archivage.

Conclusion

Le présent rapport a été approuvé par la Municipalité au cours de sa séance du 03.04.2019, sous les réserves d'usage.

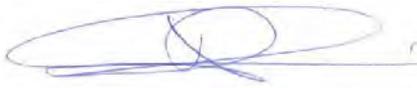
Toutes les pièces justificatives sont à la disposition de la commission de gestion pour l'exécution de son mandat.

La Municipalité a l'honneur de demander au Conseil communal :

d'approuver la gestion de l'exercice 2018, vu le rapport de la Commission de gestion.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



J.-D. Carrard



Le Secrétaire :



F. Zürcher